MADEMOISELLE

DE LA SEIGLIÈRE.

—

PREMIÈRE PARTIE.

I.

S'il arrive jamais qu'en traversant Poitiers, un de ces mille petits accidens dont se compose la vie humaine vous oblige de séjourner tout un jour en cette ville, où je suppose que vous n'avez ni parens, ni amis, ni intérêts qui vous appellent, vous serez pris infailliblement, au bout d'une heure ou deux, de ce morne et profond ennui qui enveloppe la province comme une atmosphère, et qu'on respire particulièrement dans la capitale du Poitou. Je ne sais guère, dans tout le royaume, que Bourges où ce fluide invisible, mille fois plus funeste que le mistral ou le sirocco, soit si pénétrant, si subtil, et s'infiltre dans tout votre être d'une façon plus soudaine et plus imprévue. Encore, à Bourges, avez-vous, pour conjurer le fléau, le pèlerinage à l'une des plus belles cathédrales qu'aient élevées l'art et la foi catholiques; il y a là de quoi défrayer l'admiration durant une semaine et plus, sans parler de l'hôtel de Jacques Cœur, autre merveille, où vous

pouvez, autre distraction, méditer à loisir sur l'ingratitude des rois. Enfin, le long de ces rues désertes où l'herbe croît entre les pavés, en face de ces grands hôtels tristement recueillis au fond de leur cour silencieuse, l'ennui revêt bientôt, à votre insu, un caractère de mélancolie qui n'est pas sans charme. Bourges a la poésie du cloître : Poitiers est un tombeau. Si donc, malgré les vœux sincères que j'adresse au ciel pour qu'il vous en garde, quelque génie malfaisant, quelque malencontreux hasard vous arrête en ces sombres murs, ce que vous aurez de mieux à faire, sera de vous hâter d'en sortir. La campagne est à deux pas; les alentours, sans être pittoresques, ont de rians et frais aspects. Gagnez les bords du Clain. Le Clain est une petite rivière à laquelle la Vienne cède l'honneur d'arroser les prairies du chef-lieu de son département. Le Clain n'en est pour cela ni plus turbulent ni plus fier. Égal en son humeur, modeste en son allure, c'est un honnête ruisseau qui n'a pas l'air de se douter qu'il passe au pied d'une cour royale, d'un évêché et d'une préfecture. Si vous suivez le sentier, en remontant le cours de l'eau, après deux heures de marche, vous découvrirez un vallon dessiné par l'élargissement circulaire des deux collines entre lesquelles le Clain a fait son lit. Imaginez deux amphithéâtres de verdure, élevés en face l'un de l'autre et séparés par la rivière qui les réfléchit tous les deux. Un vieux pont aux arches tapissées de mousses et de capillaires est jeté entre les deux rives. En cet endroit, le Clain, s'élargissant avec les coteaux qui l'encaissent, forme un bassin de belles ondes unies comme un miroir, et qu'on prendrait en effet pour une glace d'une seule pièce, jusqu'au barrage où le cristal se brise et vole en poussière irisée. Cependant, à votre droite, fièrement assis sur le plateau de la colline, le château de La Seiglière, vrai bijou de la renaissance, regarde onduler à ses pieds les ombrages touffus de son parc, tandis qu'à votre gauche, sur la rive opposée, à demi caché par un massif de chênes, le petit castel de Vaubert semble observer d'un air humble et souffrant la superbe attitude de son opulent voisin. Ce coin de terre vous plaira, et si vous vous êtes laissé conter par avance le drame auquel cette vallée paisible a servi de théâtre, peut-être éprouverez-vous, en la visitant, quelque chose de ce charme mystérieux que nous éprouvons à visiter les lieux consacrés par l'histoire; peut-être chercherez-vous sur ces épais gazons des traces effacées; peut-être irez-vous à pas lents et rêveurs, évoquant çà et là des ombres et des souvenirs.

Unique héritier d'un nom destiné à finir avec lui, le dernier marquis de La Seiglière vivait royalement dans ses terres, chassant,

menant grand train, faisant du bien à ses paysans, sans préjudice de ses priviléges, quand tout d'un coup le sol tressaillit, et l'on entendit comme un grondement sourd pareil au bruit de la mer que va soulever la tempête. C'était le prélude du grand orage qui allait ébranler le monde. Le marquis de La Seiglière n'en fut point troublé et s'en émut à peine; il était de ces esprits étourdis et charmans qui n'ayant rien vu ni rien compris de ce qui se passait autour d'eux, se laissèrent surprendre par le flot révolutionnaire, comme des enfans par la marée montante. Soit qu'il courût le cerf dans ses bois de haute futaie, soit qu'assis mollement sur les coussins de sa voiture, près de sa jeune et belle épouse, il se sentît entraîné au galop de ses chevaux, à l'ombre de ses arbres, sur le sable de ses allées; soit qu'il réunît à sa table somptueuse les gentilshommes ses voisins, soit que du haut de son balcon, il contemplât avec orgueil ses prés, ses champs de blé, ses forêts, ses fermes et ses troupeaux; de quelque point de vue qu'il envisageât la question politique et sociale, l'ordre présent lui paraissait si parfaitement organisé, qu'il n'admettait pas qu'on pût s'occuper sérieusement de mettre rien de mieux à la place. Toutefois, moins par prudence que par ton, il fit partie de cette première émigration, qui ne fut, à vrai dire, qu'une promenade d'agrément, un voyage de mode et de fantaisie; il s'agissait de laisser passer le grain et de donner au ciel le temps de se remettre au beau. Mais au lieu de se dissiper, le grain menaça bientôt de devenir une horrible tourmente, et le ciel, loin de s'éclaircir, se chargea de nuages sanglans d'où s'échappaient déjà des éclairs et des coups de foudre. Le marquis commença d'entrevoir que les choses pourraient bien être plus sérieuses et durer plus long-temps qu'il ne l'avait d'abord imaginé. Il rentra précipitamment en France, recueillit à la hâte ce qu'il put réaliser de son immense fortune, et s'empressa d'aller rejoindre sa femme qui l'attendait sur les bords du Rhin. Ils se retirèrent dans une petite ville d'Allemagne, s'y installèrent modestement, et vécurent dans une médiocrité peu dorée : la marquise, pleine de grace, de résignation et de beauté touchante; le marquis, plein d'espoir et de confiance en l'avenir, jusqu'au jour où il apprit coup sur coup qu'une poignée de vauriens, sans pain ni chausses, n'avaient pas craint de battre les armées de la bonne cause, et qu'un de ses fermiers, nommé Jean Stamply, s'était permis d'acheter et possédait, en bonne et légitime propriété, le parc et le château de La Seiglière.

Depuis qu'il existait des Stamply et des La Seiglière, il y avait toujours eu des Stamply au service de ces derniers, si bien que la famille

Stamply pouvait se vanter à bon droit de dater d'aussi loin que la famille de ses maîtres. C'était une de ces races de serviteurs dévoués et fidèles dont le type a disparu avec la grande propriété seigneuriale. De simples gardes-chasse qu'ils avaient d'abord été de père en fils, les Stamply étaient devenus fermiers, et peu à peu, à force de travail et d'économie, grace aussi aux bontés du château qui ne leur fit point faute, ils avaient fini par se trouver à la tête d'un certain avoir. On ne savait pas au juste à quoi se montait leur fortune, mais on les disait plus riches qu'ils ne voulaient le laisser croire, et nul ne fut surpris dans le pays, lorsqu'après le décret de la convention qui déclara propriétés nationales tous les biens territoriaux des émigrés, on vit le fermier Jean Stamply se faire adjuger aux enchères l'habitation de ses anciens maîtres. Cela fait, il continua de vivre dans sa ferme comme par le passé, actif, laborieux, se tenant à l'écart; rachetant sans bruit, à vil prix, morceau par morceau, les terres déjà vendues ou demeurées sous le séquestre; réunissant, rajustant chaque année quelques nouveaux débris de la propriété démembrée; enfin, quand la France se prit à respirer, et que le calme commença de renaître, par un beau matin de printemps, il mit sa femme et son fils dans la cariole d'osier qui lui servait habituellement de calèche, puis, s'étant assis sur le brancard, le fouet d'une main et les guides de l'autre, il alla prendre possession du château qui était comme la capitale de son petit royaume.

Cette prise de possession fut moins triomphante et moins joyeuse qu'on ne pourrait se plaire à le croire. En traversant ces vastes appartemens auxquels l'abandon avait imprimé un caractère grave et solennel, sous ces plafonds, sur ces parquets, entre ces lambris encore tout imprégnés du souvenir des anciens hôtes, Mme Stamply, qui n'était, à tout prendre, qu'une bonne fermière, se sentit singulièrement troublée, et lorsqu'elle se trouva devant le portrait de la marquise, qu'elle reconnut aussitôt à son regard doux et caressant, à son frais et gracieux sourire, la brave femme n'y tint plus. Stamply lui-même ne put se défendre d'une vive émotion qu'il ne chercha point à dissimuler.

— Tiens, Jean, dit la fermière en essuyant ses yeux, ne restons pas ici : nos cœurs y seraient mal à l'aise. J'ai déjà honte de notre fortune en songeant que Mme la marquise souffre peut-être de la misère; j'ai beau me dire que cette fortune, nous l'avons laborieusement gagnée, j'en éprouve comme des remords. Ne te semble-t-il pas que ces portraits nous observent d'un air irrité, et qu'ils vont prendre la parole?

Allons-nous-en. Ce château n'a pas été bâti pour nous; nous y dormirions d'un mauvais sommeil, et, crois-moi, c'est déjà trop pour nous de ne manquer de rien, tandis qu'il y a des La Seiglière dans la peine. Viens, retournons à notre ferme. C'est là que ton père est mort, c'est là qu'est né ton fils; c'est là que nous avons vécu heureux. Continuons d'y vivre simplement; les honnêtes gens nous en sauront gré, les envieux nous respecteront, et Dieu, en voyant que nous jouissons de nos richesses avec modestie, nous regardera sans colère et bénira nos champs et notre enfant.

Ainsi parla la fermière, car elle avait le cœur haut placé, et, quoique sans éducation première, était femme d'un sens droit et d'un jugement sain. Voyant que son mari l'écoutait d'un air pensif et paraissait près de céder, elle redoubla d'insistances; mais Stamply triompha bientôt de l'émotion qu'il n'avait pu réprimer d'abord. Il avait reçu quelque instruction, s'était frotté aux idées nouvelles, et, bien qu'il gardât pour le marquis de La Seiglière moins encore que pour la marquise un reste de respect et même de reconnaissance, à mesure qu'il s'était enrichi, les instincts de la propriété l'avaient gagné peu à peu et avaient fini, dans les derniers temps, par l'envahir et par l'absorber. D'ailleurs il avait un enfant, et les enfans sont toujours un merveilleux prétexte pour encourager et pour légitimer dans les familles les excès de l'égoïsme et les abus de l'intérêt personnel.

— Tout cela est bel et bon, dit-il à son tour; mais un château est fait pour qu'on l'habite, et j'imagine que nous n'avons pas acheté celui-ci pour y parquer nos bœufs et nos moutons. Si nos maîtres ont quitté le pays, ce n'est pas notre faute; ce n'est pas nous qui avons mis leurs personnes hors la loi et leurs biens sous le séquestre. Ces biens, nous ne les avons pas dérobés; nous ne les tenons que de notre travail et de la nation. Il n'y a plus de maîtres; les titres sont abolis, tous les Français sont égaux et libres, et je ne sais pas pourquoi les Stamply dormiraient ici moins bien que n'y dormaient les La Seiglière.

— Tais-toi, Stamply, tais-toi, s'écria la fermière; respecte le malheur, n'outrage pas la famille qui de tout temps a nourri la tienne.

— Je n'outrage personne, reprit Stamply un peu confus; je dis seulement que, lors même que nous continuerions de vivre à la ferme, cela ne changerait rien à la question; je ne vois guère ici que les rats qui s'en trouveraient plus à l'aise. Nous ne sommes que des paysans, c'est vrai : notre éducation et notre position sont en désaccord, j'en conviens; mais, si nous en souffrons, nous devons veiller à ce que notre

fils n'en souffre pas un jour; c'est notre devoir de l'élever en vue de la position à laquelle notre fortune lui permettra de prétendre plus tard. Seras-tu bien à plaindre, quand tu verras ce petit drôle de Bernard, l'épée au côté, avec deux épaulettes à grains d'or? Et toi-même, je voudrais bien savoir, en fin de compte, pourquoi tu ne deviendrais pas, comme Mme la marquise, la providence de ces campagnes et l'ornement de ce château.

— Pour n'avoir pas grandi dans un palais, notre fils n'en vaudra que mieux, et Mme la marquise, en abandonnant sa demeure, n'y a pas laissé le secret de sa grace et de sa beauté, répliqua la bonne femme en branlant la tête. Vois-tu, Stamply, ces gens-là avaient quelque chose qui nous manquera toujours, à nous autres; on peut bien leur prendre leurs domaines, mais ce quelque chose-là, on ne le leur prendra jamais.

— Eh bien! nous nous en passerons; qu'ils le gardent, et grand bien leur fasse! Toujours est-il que nous sommes chez nous, et nous y resterons.

Ce qui fut dit fut fait. On touchait alors au printemps; c'était le premier du siècle. Le petit Bernard avait huit ans au plus; c'était, dans toute l'acception du mot, un franc polisson qui possédait à un degré éminent tous les agrémens de son âge, bruyant, mutin, tapageur, indisciplinable, s'attaquant à tous les drôles du village, tour à tour battant et battu, ne rentrant jamais au logis qu'avec une veste en lambeaux ou quelque meurtrissure au visage. Stamply commença par donner un précepteur à cet aimable enfant; puis, se reposant sur un cuistre du soin de lui former un homme, il se disposa à jouir paisiblement et sans ostentation de la position qu'il s'était faite par le concours simultané de ses labeurs et des évènemens. Malheureusement il était écrit là-haut que sa vie ne devait plus être qu'une longue suite, rarement interrompue, de déboires, de tribulations et d'épouvantables douleurs.

D'abord le jeune Stamply se montra on ne peut plus rebelle aux bienfaits de l'éducation : non qu'il manquât d'intelligence et d'aptitude, mais c'était une nature indomptable chez laquelle les instincts turbulens étouffaient ou contrariaient tous les autres. Il découragea successivement la patience de trois précepteurs qui, de guerre lasse, lâchèrent la partie après y avoir perdu leur latin. Découragé lui-même, le père Stamply se décida à placer son fils dans un des lycées de Paris, espérant que l'éloignement, le pain sec, les pensums et le régime militaire qui gouvernait alors les colléges, viendraient à bout de ce

jeune ange. La séparation ne s'effectua pas sans déchiremens. Tel que nous le voyons, Bernard était l'amour, l'orgueil et la joie de sa mère. En le voyant partir, la bonne femme sentit son cœur près de se briser, et lorsqu'à l'heure des adieux elle le pressa dans ses bras, elle eut comme un pressentiment qu'elle ne le reverrait plus et qu'elle l'embrassait pour la dernière fois.

C'est qu'en effet la pauvre mère ne devait plus revoir son enfant. Sa santé s'était sensiblement altérée. Habituée aux travaux de la ferme, l'oisiveté la consumait. Le jour, elle errait, comme une ame en peine, dans ses appartemens; la nuit, quand elle parvenait à s'endormir, elle rêvait qu'elle voyait la marquise de La Seiglière demandant l'aumône à la porte de son château. Il n'y avait que Bernard qui jetât autour d'elle un peu de mouvement, de bruit et de gaieté. Lorsque la maison ne retentit plus des éclats de la voix joyeuse et que la fermière n'eut plus là, sous la main, son petit Bernard pour l'étourdir et pour la distraire, elle se sentit prise d'une sombre mélancolie, et ne tarda pas à dépérir. Son mari fut long-temps à s'en apercevoir. Il avait conservé ses habitudes de travail et d'activité. Il restait rarement au gîte, était sans cesse par monts et par vaux, visitait ses domaines, avait l'œil à tout, et se donnait parfois la satisfaction de tirer quelques lièvres et quelques perdreaux sur ces terres où ses aïeux avaient gardé le gibier seigneurial. Il finit pourtant par remarquer l'état languissant de l'humble et triste châtelaine.

— Qu'as-tu? lui disait-il parfois. N'es-tu pas une heureuse femme? Que te faut-il? que te manque-t-il? Parle enfin, que désires-tu?

— Hélas! répondait-elle alors, il me manque notre modeste aisance d'autrefois. Je voudrais, comme autrefois, traire nos vaches et battre notre beurre; je voudrais faire la soupe pour nos bergers et nos garçons de ferme; je voudrais revoir mon petit Bernard; je voudrais apporter ici chaque matin nos œufs, notre crême et notre lait fumant. Tu te souviens, Stamply, comme Mme la marquise l'aimait, notre crême! Qui sait, pauvre chère ame, si elle en a d'aussi bonne à présent?

— Bah! bah! répondait Stamply, la crême est bonne partout. Sois donc sûre que Mme la marquise ne manque de rien. Le marquis n'est point parti les mains vides, et je jurerais qu'il a dans ses tiroirs plus de bons louis d'or que nous n'avons, nous autres, de méchans écus de six livres. S'il n'a pas emporté dans son portefeuille son château, son parc et ses terres, nous n'y pouvons rien; ce n'est pas à nous qu'on doit s'en prendre. Il faut se faire une raison. Quant à ton petit Ber-

nard, tu le reverras; le drôle n'est pas mort. Penses-tu qu'au lieu de l'envoyer étudier et s'instruire, il eût été plus raisonnable de le garder ici à dénicher des oiseaux pendant l'été, et, durant l'hiver, à se battre à coups de boules de neige avec tous les va-nu-pieds du pays?

— C'est égal, Stamply, ce n'est pas ici notre place, et ç'a été un mauvais jour, le jour où nous avons quitté notre ferme.

A ces mots, qui revenaient sans cesse dans tous les discours de sa femme, Stamply haussait les épaules et se retirait avec humeur. Cependant le mal empirait. Esprit faible, conscience timorée, la pauvre châtelaine en arriva bientôt à se demander avec épouvante si son mari ne l'avait pas trompée, si les choses s'étaient accomplies aussi honnêtement qu'il le disait, s'il était vrai que toute cette fortune fût légitimement, acquise et que le château n'eût rien à reprocher à la probité de la ferme. Grace à la préoccupation continuelle, elle passa promptement du doute à la conviction, du scrupule au remords. Dès-lors elle se dessécha dans l'idée que Stamply avait volé et dépossédé traîtreusement ses maîtres. Ce devint en peu de temps une monomanie qui ne lui laissa ni paix ni trève, et, malgré tous les efforts que tenta son mari pour lui montrer qu'elle était folle, cette folie ne fit qu'augmenter. Ce fut au point que Stamply, qui pensa lui-même en perdre la tête, se vit obligé de l'enfermer et de veiller sur elle, car elle allait partout répétant que son mari, elle et son fils n'étaient qu'une famille de gueux, de bandits et de spoliateurs. Elle mourut dans un état d'exaltation impossible à décrire, croyant entendre la maréchaussée qui accourait pour la saisir, et suppliant son mari de rendre aux La Seiglière leur château et tous leurs domaines, trop heureux, ajouta-t-elle en expirant, s'il pouvait à ce prix sauver sa tête de l'échafaud et son ame du feu éternel.

Maître Stamply n'était pas précisément un esprit fort. Sans parler de la douleur qu'il en ressentit, la mort de sa femme le frappa d'une étrange sorte. Bien qu'il affichât volontiers un certain mépris de la classe nobiliaire, il y avait toujours en lui un vieux fonds de vénération pour les maîtres qu'il avait remplacés, et quoiqu'en interrogeant sa conscience, il se jugeât irréprochable, il ne pouvait parfois s'empêcher d'être troublé par leur souvenir. Toutefois, les impressions funèbres dissipées, il reprit son même train de vie, et reporta vers son fils absent toutes ses pensées et toutes ses ambitions.

A seize ans, son éducation se trouvant achevée, Bernard revint au logis. C'était alors un beau jeune homme, grand, mince, élancé, au cœur bouillant, aux regards de flamme, tout rempli des ardeurs de

son âge, qu'excitaient encore les belliqueuses influences d'une époque éprise de gloire et de combats. Jusqu'alors la vie du château n'avait guère différé de celle de la ferme. Au retour de Bernard, tout prit une face nouvelle. Étranger aux faits du passé, n'ayant qu'un vague souvenir des La Seiglière, qu'une idée confuse des évènemens qui l'avaient enrichi, ce jeune homme pouvait jouir des bienfaits de sa position sans scrupule, sans trouble et sans remords. Jeune, il avait tous les goûts, tous les instincts de la jeunesse. Il chassa, creva des chevaux, étonna le pays par le luxe de ses équipages, et fit, comme on dit, sauter les écus paternels, le tout à la plus grande satisfaction du digne Stamply, qui ne se sentit pas d'aise de reconnaître chez son fils les manières d'un grand seigneur. Tout était pour le mieux, lorsqu'un matin Bernard alla trouver son père et lui tint ce langage :

— Père, je t'aime et devrais m'estimer heureux de passer ma vie près de toi. Cependant je m'ennuie et n'aspire qu'à te quitter. Que veux-tu? J'ai dix-huit ans, et c'est une honte de tirer sa poudre aux lapereaux, quand on pourrait la brûler glorieusement pour le service de la France. L'existence que je mène m'étouffe et me tue. Toutes les nuits, je vois l'empereur, à cheval, à la tête de ses bataillons, et je me réveille en sursaut, croyant entendre le bruit du canon. L'heure est venue où mon rêve doit s'accomplir. Préférerais-tu voir ma jeunesse se consumer dans les vains plaisirs? Si tu m'aimes, tu dois vouloir être fier de ta tendresse. Ne pleure pas, souris plutôt en songeant aux joies du retour. Quelles joies, en effet! quelle ivresse! Je reviendrai colonel, je suspendrai ma croix à ton chevet, et le soir, au coin du feu, je te raconterai mes batailles.

Et le cruel partit. Ni les remontrances, ni les larmes, ni les prières ne purent le retenir. A cette époque, ils étaient tous ainsi. Bientôt ses lettres arrivèrent comme de glorieux bulletins, toutes respirant l'odeur de la poudre, toutes écrites le lendemain d'un jour de combat. Engagé comme volontaire dans un régiment de cavalerie, sous-officier après la bataille d'Essling, officier un mois plus tard, après la bataille de Wagram, où l'empereur l'avait remarqué, il allait à grands pas, poussé par le démon de la gloire. Il fut un de ceux qui prouvèrent, au dire de Puisaye, qu'une année de pratique supplée avantageusement toutes les manœuvres et tous les apprentissages d'esplanade. Chacune de ses lettres était un hymne à la guerre et au héros qui en était le dieu. Au commencement de l'année 1811, son régiment se trouvant à Paris, Bernard profita d'un congé de quelques jours pour courir embrasser son vieux père. Qu'il était charmant sous son uni-

forme de lieutenant de hussards! Que le dolman bleu à tresses d'argent faisait ressortir avec grace l'élégance de sa taille svelte et souple comme la tige d'un jeune peuplier! Qu'il portait galamment sur l'épaule la pelisse bordée de fourrures! Que sa brune moustache relevait fièrement sur sa lèvre fine et rosée! Qu'il avait bon air avec son grand sabre, et quel joli bruit le parquet rendait sous ses éperons sonnans! Stamply ne se lassait pas de le regarder avec un sentiment d'admiration naïve, lui baisait les mains et doutait que ce fût son enfant.

Comme le soleil à son couchant, l'astre impérial brillait de son plus bel éclat, lorsqu'un frisson mortel passa sur le cœur de la France. Une armée de cinq cent mille hommes dans laquelle la mère patrie comptait deux cent soixante et dix mille de ses fils les plus forts et les plus vaillans, venait de passer le Niémen pour aller frapper l'Angleterre au sein glacé de la Russie. Le régiment de Bernard faisait partie de la réserve de cavalerie commandée par Murat. On reçut au château une lettre datée de Wilna, puis une autre dans laquelle Bernard racontait qu'il avait été fait chef d'escadron après l'affaire de Volontina, puis une troisième, puis rien. Les jours, les semaines, les mois s'écoulèrent : point de nouvelles! Seulement on apprit qu'une bataille, la plus terrible qui se fût donnée dans les temps modernes, avait été livrée dans les plaines de la Moscowa; la victoire avait coûté vingt mille hommes à l'armée française. Vingt mille hommes tués, et point de lettres! L'empereur est à Moscou, mais point de lettres de Bernard. Stamply espère encore; il se dit qu'il y a loin du château de La Seiglière au Kremlin et qu'entre ces deux points le service des postes ne saurait, surtout en temps de guerre, se faire très régulièrement. Mais des bruits sinistres circulent; bientôt ces sourdes rumeurs se changent en un cri d'épouvante, et la France en deuil compte avec stupeur ce qui reste de ses légions. Que se passait-il au château? Ce qui se passait, hélas! dans tous les pauvres cœurs éperdus qui cherchaient un fils dans ces rangs éclaircis par le froid et par la mitraille. Stamply s'étant décidé à s'adresser au ministère de la guerre pour savoir à quoi s'en tenir sur la destinée de Bernard, la réponse ne se fit pas attendre : Bernard avait été tué à la bataille de la Moscowa.

La douleur ne tue pas : Stamply resta debout. Seulement il vieillit de vingt ans en moins de quelques mois, et quelque temps on le vit plongé dans une espèce de marasme approchant de l'imbécillité. On le rencontrait, par le soleil ou par la pluie, errant à travers champs, tête nue, le sourire sur les lèvres, ce sourire vague et incertain, plus triste et plus déchirant que les larmes. Lorsqu'il sortit de cet état,

le bonhomme en vint peu à peu à remarquer une chose à laquelle son esprit ne s'était jamais arrêté jusqu'alors : c'est qu'il n'avait autour de lui ni amitiés ni relations d'aucune sorte, et qu'il se trouvait dans un isolement absolu ; il crut même entrevoir qu'il était, dans la contrée, un objet de mépris et de réprobation générale. Et c'était vrai depuis longues années. Tant qu'avait duré la terreur et que maître Stamply était resté modestement dans sa ferme, on ne s'était guère préoccupé, aux alentours, de sa fortune et de ses acquisitions successives; mais quand des jours plus calmes eurent succédé à ces temps d'épouvante, et que le fermier se fut installé publiquement dans le château seigneurial, on commença d'ouvrir de grands yeux, et lorsqu'enfin les blasons et les titres reparurent sur l'eau, comme des débris après la tourmente, il s'éleva de toutes parts contre le malheureux châtelain un formidable concert d'injures et de calomnies. Que dit-on? que ne dit-on pas ! Les uns, qu'il avait volé, ruiné, chassé, dépossédé ses maîtres; les autres, qu'il n'avait été que le secret agent du marquis et de la marquise, et qu'abusant de leur confiance, il refusait de rendre les domaines et le château qu'il avait rachetés avec l'argent des La Seiglière. Les bonnes ames qui, en 93, auraient été enchantées de voir trancher le cou du marquis, se prirent à chanter ses vertus et à pleurer sur son exil. Les sots et les méchans s'en donnèrent à cœur joie; aux yeux même des honnêtes gens, la probité des Stamply fut pour le moins chose équivoque. La triste fin de la bonne fermière, les remords qu'elle avait laissé éclater sur ses derniers jours, donnaient du poids aux suppositions les plus outrageuses ; le train qu'avait mené Bernard, pendant son séjour chez son père, avait achevé d'exaspérer l'envie. Ç'avait été, à Poitiers et aux environs, un *tolle* universel. Enfin il n'y eut pas jusqu'à la mort de ce jeune homme qui ne servît de prétexte à l'insulte : on y reconnut un effet de la colère divine, une expiation méritée, trop douce au dire de quelques-uns. Loin de plaindre Stamply, on l'accabla ; loin de s'attendrir sur son sort, on lui jeta le cadavre de son fils à la tête.

Tant que Bernard avait vécu, absorbé dans sa joie et dans son orgueil paternel, Stamply non seulement n'avait pas remarqué l'espèce de réprobation qui pesait sur lui, mais encore ne s'était pas douté des propos calomnieux répandus sur son compte. C'est ainsi que les choses se passent assez communément : le monde se préoccupe, s'agite, s'inquiète et crie, tandis que le plus souvent les êtres auxquels s'adresse tout ce bruit sont dans leur coin heureux et tranquilles, sans même soupçonner l'honneur que le monde leur fait. Mais, lorsqu'après

la mort de son fils, qui avait été tout son univers, Stamply jeta çà et là un regard désolé, ne rencontrant ni une main amie, ni un cœur affectueux, ni un visage bienveillant, le pauvre homme finit par s'apercevoir qu'il y avait autour de lui comme un cordon sanitaire. Ses paysans et ses fermiers le haïssaient, parce qu'il était sorti de leurs rangs; les gentillâtres ses voisins se détournaient en le voyant et ne lui rendaient pas son salut. Enfin, sur les derniers temps, les petits drôles l'insultaient et lui lançaient des pierres quand il traversait le village. —Tiens, se disaient-ils entre eux, voici ce vieux gueux de Stamply qui a fait fortune en dépouillant ses maîtres! — Il passait, le front baissé, les yeux pleins de larmes. Son esprit qui, sous le double fardeau du chagrin et de l'âge, avait déjà beaucoup baissé, acheva de s'affaisser sous le sentiment du mépris public; sa conscience, qui n'avait jamais été bien paisible, recommença de se troubler. Bref, dans son château, au milieu de ses vastes domaines, il vécut seul, misérable et proscrit.

II.

Tout à l'heure je vous montrais du doigt le castel de Vaubert, à moitié caché par un bouquet de chênes et regardant d'un air mélancolique la façade orgueilleuse du château qui domine les deux rives du Clain. Le castel de Vaubert n'a pas toujours eu l'humble aspect que nous lui voyons aujourd'hui. Avant que la révolution eût passé par là, c'était un vaste château avec tours et bastions, pont-levis et fossés, créneaux et plate-formes, vraie place forte qui écrasait de sa masse imposante l'architecture élégante et fleurie de son svelte et gracieux confrère. Les domaines qui se pressaient à l'entour et constituaient de temps immémorial la baronnie de Vaubert, ne le cédaient en rien, ni pour l'étendue, ni pour la richesse, aux propriétés des La Seiglière. Qui disait La Seiglière et Vaubert disait les maîtres du pays. A part quelques rivalités inévitables entre voisins de si haut bord, les deux maisons avaient toujours vécu dans une intimité à peu près parfaite, que dut resserrer, sur les derniers temps, l'appréhension du danger commun. Toutes deux émigrèrent le même jour, suivirent la même route et choisirent le même coin de terre étrangère pour y vivre plus rapprochées dans l'infortune qu'elles ne l'avaient été dans la prospérité; car, réunissant ce qu'elles avaient pu réaliser de leur avoir, elles s'établirent sous le même toit, en communauté de biens, d'espérances et de regrets: plus de regrets que d'espérances, plus d'espérances que

de biens. Comme le marquis, M. de Vaubert avait sa femme, et de plus un fils, encore enfant, destiné à grandir dans l'exil.

Ces patriciens qu'on a tant calomniés, quand il était si aisé d'en médire, ont montré du moins en ces temps d'épreuve, qu'ils savaient supporter la mauvaise fortune comme s'ils n'avaient jamais connu la bonne. Chez ces ames habituées au luxe et à la mollesse, chez ces esprits légers pour la plupart, frivoles et dissipés, il s'est trouvé, aux jours du malheur, des ressources imprévues d'énergie, de courage et de résignation facile. Ainsi, la petite colonie dont nous parlons s'installa gaiement dans sa pauvreté et commença par y vivre avec une aimable philosophie. La maison qu'elle occupait, au bout d'un faubourg de la ville, se composait d'un corps de logis flanqué de deux pavillons : l'un s'appelait le château de Vaubert, l'autre le château de La Seiglière. Le jour, on se visitait, suivant les lois de l'étiquette : le soir, on se retrouvait au salon commun. Chacun apportait à ces petites réunions sa politesse exquise et ses belles manières; Mme de La Seiglière et Mme de Vaubert y ajoutaient le charme de leurs graces et de leur beauté : l'une, déjà prise de ce mélancolique désintéressement propre aux êtres destinés à mourir avant l'âge; l'autre, nature moins poétique, esprit remuant, actif, aventureux, digne de briller sur un plus vaste théâtre, au milieu des intrigues qui s'ourdissaient alors dans les salons de Vienne et de Coblentz. On se consolait par un bon mot, on se vengeait par un sarcasme; on n'allait jamais jusqu'à la colère. Tant de philosophie reposait, il faut le dire, sur un grand fonds d'illusions et sur une complète inintelligence des faits. En général, c'était un peu là le secret de ce courage, de cette énergie, de cette facile résignation que nous nous plaisions à reconnaître tout à l'heure. On persistait à croire que le grand œuvre qui se consommait n'était qu'une parade sanglante, jouée par une bande d'assassins; on s'attendait de mois en mois à voir la France châtiée et remise dans le droit chemin. La ruine de leurs espérances modifia singulièrement les esprits, et les amena forcément à une appréciation plus juste et plus sensée des évènemens accomplis. Dès que ces enfans qui avaient joué étourdiment à l'exil eurent compris que le jeu était sérieux, et que l'exil les prenait au mot, plusieurs d'entre eux songèrent sérieusement à rentrer en France, les uns pour se mêler aux menées du parti royaliste, qui commençait de s'agiter dans les sections de Paris; les autres, pour essayer de recueillir, s'il était encore temps, quelques débris de leur fortune. Le baron de Vaubert fut au nombre de ces derniers. Jamais, à vrai dire, il ne s'était montré très chaleureux à l'endroit de l'émigration; sa

femme l'y avait entraîné malgré lui; il avait gardé la conviction qu'il aurait pu, avec un peu d'adresse, conserver sa tête et ses biens. Le marquis de La Seiglière, soit fermeté, soit entêtement, ayant déclaré qu'il ne rentrerait en France qu'avec ses maîtres légitimes, M. de Vaubert partit seul, se réservant de revenir près de sa femme et de son fils ou de les appeler près de lui, selon le résultat de ses démarches et la tournure des évènemens.

M. de Vaubert trouva son château mutilé, ses créneaux abattus, ses fossés comblés, ses écussons brisés, ses terres morcelées, ses propriétés vendues. C'était un esprit assez positif, revenu des idées chevaleresques, dont il ne se pardonnait point d'avoir été dupe un instant. Rentré sous un faux nom, il obtint à la longue sa radiation de la liste des émigrés, et reprit son titre aussitôt que les hautes classes de la société commencèrent de se reconstituer. Baron comme devant, il ne s'agissait plus que de reprendre la baronnie; c'est vers ce but qu'il tourna toutes ses facultés.

Il n'est rien que l'adversité pour développer dans le cœur de l'homme les instincts industrieux dont l'ensemble compose ce mauvais génie qu'on appelle le génie des affaires. Il est vrai d'ajouter que le moment était bien choisi. Époque de ruine et de fondation, si les vieilles fortunes croulaient comme des châteaux de cartes, les fortunes nouvelles poussaient comme des champignons le lendemain d'une pluie d'orage. Il y avait place pour toutes les ambitions : les parvenus encombraient le sol; les particuliers s'enrichissaient d'un jour à l'autre au jeu des spéculations hasardeuses, et, au milieu de la prospérité individuelle, il n'y avait, à proprement parler, que l'état qui se trouvât dans le dénuement. M. de Vaubert se jeta dans les affaires avec l'audace aventureuse des gens qui n'ont plus rien à perdre; sans se laisser décourager par la difficulté de l'entreprise, il se proposa vaillamment de reconquérir et de réédifier l'héritage qu'il avait reçu de ses pères, et qu'il avait à cœur de transmettre à son fils. Toutefois, des années s'écoulèrent avant que le succès couronnât ses efforts, et ce ne fut guère qu'en 1810 qu'il put racheter ce qui restait de son manoir, en y joignant quelques terres environnantes. Il en était là de sa tâche, qu'il espérait mener à bonne fin, quand la mort le surprit, comme il venait d'écrire pour rappeler près de lui sa femme et son fils, qu'il n'avait pas revus depuis près de quinze ans.

Pendant ce temps, que s'était-il passé dans l'exil? Le marquis avait vieilli; Mme de Vaubert n'était plus jeune; son fils Raoul avait dix-huit ans; il y en avait dix que Mme de La Seiglière était morte en

donnant le jour à une fille qui s'appelait Hélène et promettait d'être belle comme l'avait été sa mère. La lettre de M. de Vaubert décida la baronne à partir sur-le-champ. La séparation fut douloureuse. Malgré la différence de leurs âges, les deux enfans s'aimaient tendrement. Mme de Vaubert et le marquis de La Seiglière étaient liés par l'habitude et par le malheur. D'aucuns ont prétendu méchamment qu'ils s'étaient consolés mutuellement dans leur veuvage; ces sots propos ne nous importent guère. Le fait est que, près de se quitter, ils se sentirent émus et troublés. C'étaient de vieux amis. La baronne insista pour emmener le marquis et sa fille, leur offrant de venir continuer à Vaubert la vie qu'ils avaient menée sur la terre étrangère, et laissant percer l'espoir d'unir un jour Hélène et Raoul. Le marquis ne dissimula pas qu'une pareille union comblerait ses vœux les plus chers; plus d'une fois il en avait lui-même caressé secrètement le rêve. Il prit acte de la proposition de la baronne, et dès cet instant, les deux enfans se trouvèrent fiancés l'un à l'autre. Quant à l'offre de retourner en France, et d'aller s'établir à Vaubert, M. de La Seiglière, quoiqu'il lui coûtât de se séparer de ses compagnons d'infortune, fit entendre assez clairement qu'il la regardait comme inacceptable. Ses idées, en vingt ans, n'avaient pas fait un pas. Il ne pardonnait pas à M. de Vaubert d'avoir compromis son nom dans les fournitures des armées, et n'était pas homme à partager les bénéfices d'une fortune rachetée à ce prix. Enfin, pour rien au monde il n'aurait consenti à voir de si près le vieux trône de France occupé par un usurpateur, et les domaines de la Seiglière possédés par un de ses fermiers. A ses yeux, Bonaparte et Stamply n'étaient que deux spoliateurs qu'il mettait sur la même ligne; il appelait l'un le Stamply des Bourbons, l'autre le Napoléon des La Seiglière. Il était curieux et plaisant à entendre sur ce sujet; aimable esprit d'ailleurs, qu'on ne pouvait s'empêcher d'aimer. Bref, plein de confiance dans un avenir qui réintégrerait la monarchie et ses serviteurs dans leurs biens, droits et priviléges, il s'obstina à ne vouloir remettre les pieds en France que lorsqu'on en aurait chassé les Stamply de toute sorte, les uns à coups de canne, et les autres à coups de canon.

La rentrée de Mme de Vaubert fut tout un poème de déceptions poignantes et d'amers désenchantemens. Sur la lettre de son mari, qui n'abordait aucun détail, et qui, jusqu'alors, avait toujours exagéré le succès de ses entreprises, la baronne s'était imaginé qu'elle allait retrouver son château tel à peu près qu'elle l'avait laissé, avec toutes ses dépendances. A Poitiers, elle ne fut pas médiocrement surprise

de n'y point voir, avec une voiture à ses armes, M. de Vaubert, qu'elle avait eu soin de prévenir du jour de son arrivée. Il y avait une bonne raison pour que M. de Vaubert manquât au rendez-vous; mais la baronne ne la soupçonnait pas. Comme elle avait hâte de marcher sur ses terres, elle prit le bras de son fils, et tous deux, ayant gagné les rives du Clain, suivirent le sentier qui devait les conduire à Vaubert. Il faudrait avoir passé vingt années dans l'exil pour comprendre quelles émotions durent s'emparer du cœur de cette femme, lorsqu'elle aspira et qu'elle reconnut au parfum l'air de ces campagnes au milieu desquelles s'étaient écoulées les belles années de sa jeunesse. Son sein se gonfla et ses yeux se remplirent de larmes. Disons-le à sa louange, ce n'était pas seulement le sentiment de la propriété retrouvée qui la troublait ainsi. Ces émotions, elle les avait ressenties en touchant le sol de la France; seulement, à cette heure, il s'y mêlait naturellement une plus douce ivresse, car s'il est juste de flétrir l'égoïsme des petites ames qui bornent la patrie aux limites de leurs domaines, il est juste aussi de reconnaître que le champ paternel et le toit héréditaire sont dans la patrie commune comme une seconde patrie. Raoul, qui n'avait aucun souvenir de ces lieux, ne partageait pas l'attendrissement de sa mère, mais il sentait son jeune cœur tressaillir d'orgueil et de joie en songeant que ce château, ces bois, ces fermes, ces prairies qu'il avait tant de fois entrevus dans ses rêves comme de fabuleux rivages, il les tenait là sous sa main, et qu'il touchait enfin à cette seigneuriale opulence dont on l'avait entretenu souvent, après laquelle il avait soupiré toujours. A mesure qu'ils avançaient, Mme de Vaubert lui montrait l'océan de verdure qui se déroulait devant eux, et disait avec complaisance : — Tout ceci, mon fils, est à vous. — Elle jouissait des transports de ce jeune homme, et se faisait surtout une fête de l'introduire dans le gothique manoir des aïeux, vraie forteresse au dehors, au dedans vrai palais où respirait le luxe de dix générations. Cependant elle s'étonnait de ne voir venir à sa rencontre ni M. de Vaubert ni quelque députation de fermiers et de jeunes paysannes accourus pour fêter son retour, et lui offrir des fleurs et des hommages. Raoul lui-même qui, pour avoir grandi au sein des privations, ne s'était pas moins élevé selon les idées de sa race, que lui avaient inféodées de bonne heure les entretiens de sa mère et du marquis de La Seiglière, Raoul s'émerveillait tristement du peu d'empressement qui l'accueillait sur son passage; mais, grand Dieu! quelle ne fut pas la stupeur de la baronne, lorsqu'au détour du sentier, elle découvrit ce qui restait de sa garenne et de son château, et que Raoul, voyant

sa mère en douloureuse et muette observation, lui demanda quelle était cette masure qu'elle contemplait de la sorte. Elle refusa d'abord d'en croire ses yeux; comme le soleil venait de se coucher, elle pensa sérieusement que c'était un effet de crépuscule, et qu'elle était le jouet d'un mirage de nouvelle espèce. Toutefois, elle acheva le trajet d'un pas moins ferme et d'un cœur moins joyeux. Hélas! il n'était que trop vrai, la garenne avait disparu, il n'en restait qu'un bouquet de chênes. Le château n'était plus qu'un corps mutilé qui cachait ses blessures sous un linceul de lierre. Les fossés étaient transformés en jardins potagers; la chapelle n'existait plus; les tourelles avaient disparu; la façade tombait en ruines. Et pas un serviteur sur le seuil de la porte! pas un coup de fusil! pas un bouquet! pas une harangue! pas d'autres cris que ceux des hirondelles qui volaient dans l'air bleu du soir! partout, aux alentours, la solitude et le silence des tombeaux. Mme de Vaubert continuait d'avancer, et son fils répétait en la suivant d'un air surpris : — Où donc allons-nous? où me conduisez-vous, ma mère? — La baronne marchait en silence. Lorsqu'elle pénétra dans ce nid dévasté, elle sentit ses jambes défaillir et son cœur qui se mourait dans sa poitrine. L'intérieur était plus sombre encore et plus dévasté que ne le promettait le dehors. Les parquets étaient pourris, les lambris enlevés, enlevées aussi les tentures de damas et de cuir de Hollande; enlevés les tableaux; enlevés les meubles gothiques et les meubles de la renaissance; salles vides, appartemens déserts, murs nus et délabrés; seulement, çà et là, aux plafonds quelques vestiges de dorure; aux fenêtres, quelques lambeaux de soie oubliés, décolorés par l'humidité et rongés par les rats. — Où sommes-nous, ici, ma mère? demandait Raoul en promenant autour de lui un regard étonné. Mme de Vaubert allait de chambre en chambre et ne répondait pas. Enfin, après avoir cherché vainement une ame à travers ces débris, elle trouva dans la cuisine un vieux serviteur profondément endormi sous le manteau de la cheminée. Elle le secoua violemment par le bras, en s'écriant à plusieurs reprises d'une voix impérieuse et brève : — Où est M. de Vaubert? — M. de Vaubert, madame? répondit le vieillard en se frottant les yeux, il est au cimetière. — Vous êtes fou, bonhomme, répliqua vivement la baronne qui n'avait plus la tête à elle. Que voulez-vous que M. de Vaubert soit allé faire au cimetière? — Madame, répondit le vieux serviteur, il y fait ce que je faisais ici tout à l'heure, il y dort d'un profond sommeil. — Mort! s'écria la baronne. — Et enterré depuis un mois, ajouta tranquillement

le vieillard. — Au cri qu'elle jeta, le bonhomme regarda attentivement et reconnut enfin Mme de Vaubert, car il avait été autrefois un des serviteurs de la maison; il en était le seul à présent. L'âge et les infirmités l'avaient rendu à peu près imbécile. Il raconta comment M. le baron, au moment où il venait de racheter son château et deux petites fermes qui composaient toutes ses propriétés foncières, était mort sans avoir eu le temps de faire exécuter les réparations et embellissemens qui devaient mettre le manoir en état de recevoir convenablement Mme la baronne et son fils. Mme de Vaubert était atterée; Raoul ne revenait pas de ce qu'il voyait et de ce qu'il entendait. Brisé par la fatigue du voyage et par les émotions du retour, le jeune baron s'endormit sur une chaise de paille, et sa mère passa la nuit dans le seul lit un peu propre qui se trouvât dans le logis.

Le lendemain, en sortant de sa chambre, Mme de Vaubert rencontra Raoul qui se promenait mélancoliquement dans le château de ses ancêtres. Ils se regardèrent l'un l'autre sans échanger une parole. Cependant la baronne cherchait encore à s'abuser sur sa position; mais lorsqu'on eut levé les scellés et liquidé la succession, soit que de son vivant M. de Vaubert dissipât d'un côté ce qu'il gagnait de l'autre, soit qu'il s'abusât lui-même sur le résultat de ses opérations, sa femme et son fils furent obligés de reconnaître qu'en réalité leur héritage se bornait au château tel que nous le voyons aujourd'hui, à deux petites fermes d'un médiocre rapport, et à une somme de cinquante mille francs que le baron avait déposée chez son notaire, quelques jours avant sa mort. C'était là le plus clair et le plus net de leur avoir. Ils organisèrent leur vie modestement, et le train qu'ils menèrent dans leur châtellenie ne différa guère de celui qu'ils avaient mené dans l'exil.

Mme de Vaubert était réservée à d'autres déceptions non moins cruelles. A mesure qu'elle vécut sur ce sol que le soc révolutionnaire avait remué de fond en comble et divisé à l'infini, à mesure qu'elle observa ce qui se passait dans cette France, grande alors, prospère et comblée de gloire, à mesure qu'elle étudia la constitution territoriale du pays, et qu'elle vit la propriété nouvelle déjà consacrée par de longues années de jouissance, paisible, inattaquable, appuyée sur le droit commun, elle sentit tout le vide et tout le néant des illusions du parti de l'émigration; elle comprit qu'en mettant les choses au mieux, la rentrée des Bourbons dans leur royaume ne réintégrerait pas nécessairement le marquis de La Seiglière dans ses domaines; elle jugea que Napoléon, au faîte de la puissance, était encore moins solidement

assis sur son trône que la fortune de maître Stamply sur le plateau de sa colline, et qu'on pourrait chasser l'un à coups de canon, sans qu'il fût permis pour cela de chasser l'autre à coups de canne. Ces réflexions refroidirent peu à peu Mme de Vaubert à l'endroit du mariage projeté entre son fils et Mlle de La Seiglière. Près de quitter le marquis et sa fille, elle s'était laissée entraîner par l'attendissement des adieux; à distance, la froide raison ressaisit son empire. Raoul était beau, élégant, bien tourné, pauvre, mais de race noble s'il en fut, car les Vaubert remontaient au premier baron chrétien. Dans une époque de fusion et de ralliement, où, pour complaire au chef de l'état, les parvenus de la veille cherchaient à blasonner leurs sacs et à décrasser leurs écus au frottement des vieux parchemins, Raoul pouvait évidemment prétendre à un riche mariage qui lui permettrait de relever la fortune de sa famille. Ces idées se développèrent insensiblement, et prirent, de jour en jour en jour, dans l'esprit de la baronne, une forme plus nette et plus arrêtée. Elle aimait tendrement son fils; elle souffrait dans son amour tout autant que dans son orgueil de voir la destinée de ce beau jeune homme se consumer et se flétrir dans l'ennui de la pauvreté. Jeune encore elle-même, mais pourtant à cet âge, avide de bien-être et de sécurité, où les calculs de l'égoïsme ont déjà remplacé les élans généreux de l'ame, on devine sans peine tout ce qui couvait d'ambitions personnelles sous la sollicitude, très sincère d'ailleurs, de la mère pour son enfant.

Mme de Vaubert, qui s'était d'abord tenue à l'écart, ne se mêlant qu'à cette fraction de la noblesse qui s'obstinait à bouder dans son coin, songeait donc sérieusement à se rallier à la fortune de l'empire et à chercher pour son fils quelque mésalliance lucrative, quand soudain on apprit que l'aigle impériale, frappée d'un coup mortel aux champs de la Russie, ne tenait plus les foudres de la guerre que d'une serre à demi brisée. La baronne jugea prudent d'attendre et de voir, avant de prendre aucun parti, de quel côté s'abattrait l'orage qu'on entendait gronder à tous les points de l'horizon. Ce fut à cette époque, on doit s'en souvenir, que Stamply reçut la nouvelle de la mort de son fils. Le bruit en parvint à Mme de Vaubert, qui décida charitablement que c'était une justice du ciel, et ne s'en préoccupa point davantage. Elle haïssait ce Stamply pour son propre compte et pour le compte du marquis. Elle n'en parlait qu'avec mépris, et les récits exagérés qu'elle faisait de la position de M. de La Seiglière et de sa fille n'avaient pas peu contribué à déchaîner sur la tête du pauvre diable toutes les colères et toutes les malédictions du pays. Les choses en

étaient là, lorsqu'un soir tout sembla devoir prendre bientôt une face nouvelle.

Assise auprès d'une croisée ouverte, Mme de Vaubert paraissait plongée dans une méditation profonde. Ce n'étaient ni les harmonies ni les images d'un beau soir d'été qui la tenaient ainsi rêveuse et recueillie. Elle regardait avec un sentiment de tristesse et d'envie le château de La Seiglière, dont les derniers rayons du soleil embrasaient les fenêtres, et qui resplendissait dans toute sa gloire, avec ses festons, ses arabesques, ses clochetons et ses campanilles, tandis que les ombrages touffus du parc ondulaient à ses pieds au souffle caressant des brises. Elle voyait en même temps les riches fermes groupées à l'entour, et, dans l'amertume de son cœur, elle songeait que ce château, ce parc et ces terres étaient la propriété d'un rustre et d'un manant. Raoul la surprit au milieu de ces réflexions. Il prit place auprès de sa mère et demeura silencieux, comme elle, à regarder d'un air affaissé l'étendue de paysage qu'encadrait la croisée ouverte. Ce jeune homme était miné depuis long-temps par une sombre mélancolie. N'ayant point goût à l'étude qui seule aurait pu charmer sa pauvreté, il consumait son énergie en regrets stériles, en désirs impuissans. Ce soir-là, dans une promenade solitaire à travers champs, il avait rencontré une troupe joyeuse de jeunes cavaliers qui s'en retournaient à la ville, en grand équipage de chasse, au bruit des fanfares, escortés de leurs meutes et de leurs piqueurs. Il n'avait, lui, ni piqueurs, ni meute, ni pur sang limousin sur lequel il pût promener ses ennuis, et il était rentré au logis plus découragé et plus sombre que d'habitude. Il s'accouda sur le dos de sa chaise, appuya son front sur sa main, et Mme de Vaubert vit couler deux larmes sur les joues amaigries de son fils.

— Mon fils! mon enfant! mon Raoul! dit-elle en l'attirant sur son sein.

— Ah! ma mère! s'écria le jeune homme avec amertume, pourquoi m'avoir trompé? pourquoi m'avoir bercé d'un fol et vain espoir? pourquoi m'avoir nourri, dès l'âge le plus tendre, de rêves insensés? pourquoi m'avoir fait entrevoir, du sein de la pauvreté, les rives enchantées où je devais n'aborder jamais? Que ne m'avez-vous élevé dans l'amour de la médiocrité? que ne vous êtes-vous étudiée à borner mes désirs et mes ambitions? que ne m'avez-vous enseigné de bonne heure l'humilité et la résignation qui convenaient à notre destinée? Cela vous eût été bien facile!

A ces reproches mérités, Mme de Vaubert ne répondait qu'en bais-

sant la tête, quand des cris du dehors attirèrent son attention. Elle se leva, s'approcha du balcon, et reconnut, au bout du pont jeté sur le Clain, Stamply qu'une bande de petits drôles poursuivaient à coups de mottes de gazon. Le vieux proscrit, sans chercher à repousser les hostilités, s'enfuyait aussi vite que le permettaient son âge et ses souliers ferrés. Mme de Vaubert le suivit long-temps des yeux, puis retomba dans sa rêverie. Elle en sortit souriante et radieuse. Que s'était-il passé? qu'était-il advenu? Moins que rien, une idée. Mais une idée suffit à changer la face du monde.

III.

A quelques jours de là, Mme de Vaubert prit le bras de son fils, et, sous prétexte d'une promenade aux environs, gagna la rive droite du Clain. C'était la première fois, depuis son retour, qu'elle se décidait à toucher cette rive. En passant devant la grille du parc, elle s'y arrêta quelques instans, et, comme si elle cédait à l'entraînement des souvenirs, elle ouvrit la porte et entra.

— Que faites-vous, ma mère? s'écria Raoul, qui s'était vainement efforcé de la retenir sur le seuil; ne craignez-vous pas d'outrager le marquis et sa fille en mettant le pied sur ces terres? N'est-ce point faillir du même coup au culte de l'amitié et à la religion du malheur? Enfin, avec les sentimens de haine et de mépris que nous professons l'un et l'autre contre le maître de ces lieux, vous semble-t-il que ce soit ici notre place?

— Venez, venez, mon fils; ce n'est point outrager le marquis que de chercher sous ces ombrages les souvenirs qu'il y a laissés. Où vous voyez une insulte au malheur, M. de La Seiglière ne verrait lui-même qu'un pèlerinage pieux. Venez, répéta-t-elle en s'appuyant doucement sur le bras de Raoul; nous n'avons pas à redouter de fâcheuses rencontres : c'est l'heure où je vois, chaque jour, passer M. Stamply allant visiter ses domaines. D'ailleurs, je dois vous avouer, mon fils, que je suis un peu revenue de mes préventions, et que cet homme ne me paraît mériter, à bien prendre, ni la haine ni le mépris dont le pays se plaît à l'accabler. Je dirai même qu'il y a dans cette destinée proscrite et malheureuse au sein de la prospérité quelque chose de touchant, et qui, malgré moi, m'intéresse.

— Quoi! ma mère, s'écria le jeune homme; un fermier qui a dé-

possédé ses seigneurs! un serviteur qui s'est enrichi de la dépouille de ses maîtres! un misérable....

— Misérable en effet, vous avez dit le mot, Raoul, répliqua Mme de Vaubert en l'interrompant; si misérable, que je me repens à cette heure d'avoir mêlé ma voix à celles qui l'accusent. Le ciel a traité cet infortuné avec assez de rigueur pour qu'il nous soit permis de lui montrer un peu d'indulgence. Mais, mon fils, laissons là cet homme, ce n'est pas de lui qu'il s'agit. Tenez, ajouta-t-elle en l'entraînant dans l'allée qui longe le bord de l'eau, je retrouve à chaque pas quelque image de mes belles années; je crois respirer l'ame de Mme de La Seiglière dans tous ces parfums.

Ainsi causant, ils marchaient à pas lents, lorsqu'au détour de l'allée ils se trouvèrent presque face à face avec Stamply, qui, de son côté, se promenait solitairement dans son parc. Raoul fit un mouvement pour s'éloigner, mais la baronne le retint et s'avança vers le bonhomme, qui, ne sachant à quoi attribuer l'honneur d'une pareille rencontre, se confondait en salutations.

— Pardonnez, monsieur, lui dit-elle avec grace, la liberté que j'ai prise de m'introduire ainsi dans votre propriété. Ces beaux ombrages me rappellent tant et de si doux souvenirs, que je n'ai pu résister plus long-temps au désir que j'avais de les visiter.

— Soyez remerciée plutôt que pardonnée, madame, répondit le vieux Stamply, qui tout d'abord avait reconnu Mme de Vaubert. C'est le plus grand honneur, c'est le seul, ajouta-t-il avec tristesse, qu'aient reçu ces lieux depuis que je les habite.

Puis, comme s'il comprenait que ce n'était pas à lui que l'honneur s'adressait, soit discrétion, soit humilité, le vieillard fit mine de vouloir se retirer, après avoir invité ses hôtes à poursuivre leurs excursions; mais Mme de Vaubert l'interpellant avec bonté :

— Pourquoi, monsieur, nous quitter si tôt? C'est vouloir nous donner à penser que notre visite est indiscrète et que nous troublons votre solitude. S'il en est autrement, restez; vous n'êtes pas de trop entre nous.

Confus de tant de prévenances, Stamply ne savait comment témoigner sa gratitude, et ne réussissait qu'à exprimer sa stupéfaction. C'était la première fois, non-seulement qu'il voyait chez lui des hôtes de cette importance, mais encore qu'il s'entendait adresser quelques paroles polies et bienveillantes. Et c'était Mme de Vaubert, la baronne de Vaubert, la plus grande dame de la contrée, l'amie des La Sei-

glière, qui daignait le traiter ainsi, lui, Stamply, le vieux gueux, comme il savait trop bien qu'on l'appelait dans le pays! Mais que devint-il, lorsqu'il sentit à son bras le bras de Mme la baronne, et que celle-ci lui dit avec un doux sourire et d'un ton presque familier : — Allons, monsieur Stamply, soyez mon cavalier et mon guide! Les pauvres ames réprouvées, mises par la calomnie au ban de l'opinion, connaissent seules tout le prix d'un témoignage inespéré de sympathie et de bienveillance : quelque léger qu'il soit, elles s'en saisissent avec transport et s'y appuient avec un sentiment d'indicible reconnaissance; c'est le brin d'herbe que la colombe jette à la fourmi qui se noie. En sentant à son bras le bras de la baronne de Vaubert, Stamply fut pris d'une joie à peu près pareille à celle qu'éprouva le lépreux de la cité d'Aost, lorsqu'il sentit sa main serrée par une main amie, et la fête aurait été complète, si le bonhomme eût été moins embarrassé de son costume et de son mantien. Il est très vrai que sa personne contrastait étrangement avec celle de Mme de Vaubert, qui, dans sa ruine, humiliait l'opulence de son voisin par l'élégance de sa tenue et la grace de ses manières.

— Si j'avais pu penser qu'un si grand honneur me fût réservé, j'aurais fait, ce matin, un peu de toilette, dit-il en regardant tristement ses gros souliers à boucles de cuivre rougi, ses bas de laine bleus, son gilet de futaine et sa culotte de velours de coton, élimée jusqu'à la corde.

— Comment donc! s'écria la baronne; mais vous êtes très bien ainsi. D'ailleurs, monsieur, vous êtes chez vous.

Ces mots — vous êtes chez vous — allèrent au cœur de Stamply, et achevèrent de le remplir d'une douce satisfaction. Vous êtes chez vous! ces mots si simples qu'il osait à peine, depuis long-temps, s'adresser à lui-même, tant la conscience qu'il avait du mépris public l'avait cruellement ébranlé dans le sentiment de sa propre estime, ces mots, prononcés par Mme de Vaubert, n'étaient-ils pas un démenti formel aux commentaires injurieux des méchans? N'étaient-ils pas, en effet, pour cet homme, comme une réhabilitation éclatante, comme une solennelle consécration de ses droits et de sa fortune? Cependant le jeune de Vaubert, dont la surprise était pour le moins égale à celle de Stamply, se tenait auprès de sa mère, froid, silencieux, hautain, ne sachant que conclure ni qu'imaginer de la scène, pour le moins étrange, qu'il voyait se passer sous ses yeux.

Tout en marchant, tout en causant, ils arrivèrent, par d'insensibles détours, devant la façade du château. Il faisait une journée brûlante;

le ciel était chargé de nuages. Il y avait près d'une heure que Mme de Vaubert marchait sous des ombrages embrasés que ne rafraîchissait aucune brise. Elle s'assit sur une des marches du perron, et passa son mouchoir sur son front et sur son visage, tandis que Stamply se tenait devant elle, immobile et roulant entre ses doigts les larges bords de son chapeau de feutre qu'il n'avait pas cessé de tenir à la main durant toute la promenade.

— Madame la baronne mettrait le comble à ses bontés, dit-il enfin d'un air suppliant, en daignant venir se reposer un instant chez moi. Je serais d'autant plus touché d'une faveur si grande, que je m'en reconnais moins digne.

— Ma mère, dit aussitôt Raoul, qui avait hâte d'en finir avec cette comédie, dont il n'entrevoyait ni le but ni le sens; ma mère, un gros orage se prépare; il nous reste à peine le temps, avant que la nue crève, de regagner notre demeure.

— Eh bien! mon fils, laissons passer l'orage, répondit Mme de Vaubert en se levant, et puisque notre aimable voisin nous offre une hospitalité si cordiale, allons attendre sous son toit que le ciel nous permette de regagner le nôtre.

A ces mots, la figure de Stamply rayonna, et sa bouche s'épanouit en un sourire de béatitude. Quel triomphe, en effet, pour lui, de recevoir Mme de Vaubert et de montrer ainsi à ses gens, qui ne manqueraient pas d'en instruire tout le pays, qu'il était moins déconsidéré que les méchans ne se plaisaient à le dire et les sots à le croire! Leicester recevant la reine Élisabeth dans le château de Kenilworth ne fut ni plus heureux ni plus fier qu'en cet instant maître Stamply, lorsqu'il vit la baronne monter les degrés du perron et franchir le pas de sa porte. Raoul suivit sa mère avec un mouvement d'humeur que celle-ci feignit de ne point remarquer, et que ne remarqua point Stamply, tout absorbé qu'il était dans sa joie et dans son bonheur. Lorsque, après avoir introduit ses hôtes dans le salon, le bonhomme se fut esquivé pour veiller lui-même aux soins de l'hospitalité, Raoul, demeuré seul avec sa mère, allait enfin lui demander l'explication d'une énigme dont il s'épuisait vainement à chercher le mot depuis une heure; mais il en fut empêché par un autre sentiment de curiosité qui lui ferma la bouche et lui fit ouvrir de grands yeux.

Quoiqu'on n'eût rien changé à la disposition des appartemens, l'intérieur du château de La Seiglière ne répondait plus à la magnificence du dehors. Tout s'y ressentait de l'incurie et des habitudes moins qu'aristocratiques, bourgeoises tout au plus, du nouveau pro-

priétaire. Ajoutez que les vingt années qui venaient de s'écouler n'avaient point rajeuni la fraîcheur des tentures. Ces lampas fanés, ces dorures noircies, ce luxe sans jeunesse, ces vestiges d'une splendeur où la vie ne se révélait plus, composaient l'intérieur le moins réjouissant qui se puisse imaginer. C'était beau et triste comme ces vastes salles du palais de Versailles, qu'on admire en les traversant, mais où l'on sent qu'on mourrait d'ennui, si l'on était obligé de les habiter. Il n'y avait que le salon où venaient d'être introduits Mme de Vaubert et son fils qui eût conservé, par une faveur toute spéciale, la fraîcheur et l'éclat, la jeunesse et la vie. On eût dit que Mme de La Seiglière l'animait encore de sa grace et de sa beauté. Bernard, de son vivant, s'était plu à l'orner et à l'embellir de tous les trésors que le marquis n'avait pu emporter avec lui dans l'exil, et Stamply, après le départ et même après la mort de son fils, avait voulu, par religion pour sa mémoire, que cette pièce fût entretenue avec autant de soins que par le passé, comme si Bernard devait y rentrer d'un instant à l'autre. Aussi tout y respirait-il la splendeur des hôtes d'autrefois. Ce n'étaient que damas de Gênes, tapisseries en point de Beauvais, meubles de Boule chargés d'objets d'art, cristaux étincelans, groupes en biscuit, porcelaines de Saxe et de Sèvres, filets d'or courant au plafond, bergeries de Watteau au-dessus des portes; il y avait là de quoi fournir vingt pages de description à quelques-uns de ces esprits charmans qui ont créé la poésie de l'inventaire et se montrent moins préoccupés du mobilier de l'ame que de l'ameublement des maisons. Après avoir tout observé avec une attention jalouse, après avoir reconnu et touché du doigt tout ce qu'il n'avait vu jusqu'alors que dans ses rêves décevans, Raoul s'approcha de la fenêtre et se prit à regarder d'un air sombre le castel ruiné de Vaubert, qui ne lui avait jamais paru si pauvre ni si désolé qu'à cette heure. Pendant ce temps, la baronne contemplait son fils avec complaisance, souriante et sereine comme si elle tenait en son pouvoir la baguette magique qui devait relever les tours de son château et rendre à Raoul la fortune de ses ancêtres.

Stamply ne tarda pas à revenir, suivi de deux garçons de ferme qui portaient d'un air ébahi des plateaux chargés de sirops, de crême, de fraises et de vins d'Espagne. La foule des serviteurs, qui se composait d'une cuisinière, d'un jardinier et d'une gardeuse de dindons, se pressait dans l'antichambre et cherchait à voir, par la porte entr'ouverte, Mme la baronne et son fils. Depuis l'avénement de Stamply, c'était la première fois que le château se trouvait à pareille fête.

— Voici qui est du dernier goût, dit Mme de Vaubert avec son

plus aimable sourire; vous nous faites, monsieur, une réception royale.

Stamply s'inclina, se troubla, balbutia; puis, apercevant les deux garçons de ferme, qui, après avoir déposé les plateaux sur le marbre d'une console, s'étaient assis chacun dans un fauteuil et s'y prélassaient sans façon, il les prit par les épaules et les poussa tous deux hors du salon.

— Savez-vous, monsieur, dit la baronne, qui n'avait pu s'empêcher de rire à cette petite scène, savez-vous que vous mériteriez d'être nommé conservateur-général des châteaux de France? Celui-ci n'a rien perdu de son ancienne splendeur; je crois même que vous y avez ajouté un nouvel éclat. D'autre part, on prétend que les domaines de La Seiglière ont doublé de valeur sous votre administration. Vous êtes, à ce compte, le plus riche propriétaire du pays.

— Hélas! madame la baronne, répondit tristement le vieillard, Dieu et les hommes me l'ont fait payer bien cher, cette prospérité qu'on m'envie! Dieu m'a pris ma femme et mon enfant; les hommes m'ont chargé d'outrages. Le vieux Job était moins malheureux sur son fumier que je ne le suis au sein de la richesse. Vous avez un fils, madame; consultez votre joie, et vous comprendrez mes douleurs.

— Je les comprends, monsieur; votre fils, dit-on, était un héros.

— Ah! madame, il était ma vie! s'écria le vieillard en étouffant ses pleurs et ses sanglots.

— Les desseins de Dieu sont impénétrables, dit Mme de Vaubert avec mélancolie; quant au jugement des hommes, je crois, monsieur, que vous auriez tort de vous en trop préoccuper. On vous a chargé d'outrages, dites-vous? Je l'ignorais; vous me l'avez appris. Qu'importe l'opinion des sots? vous avez l'estime des honnêtes gens.

A ces mots, Stamply secoua la tête d'un air chagrin, en signe de dénégation.

— Vous vous calomniez, monsieur, reprit vivement Mme de Vaubert. Pensez-vous, par exemple, que je serais ici, si je ne vous estimais pas? Je suis, ce me semble, assez intéressée dans la question pour ne pas être suspecte de partialité en votre faveur. Amie des La Seiglière, j'ai, quinze ans durant, partagé leur exil; comme eux, j'ai vu mes biens séquestrés et vendus par la république. La république nous a dépouillés; elle a disposé de ce qui ne lui appartenait pas : que ce lui soit une honte éternelle! Mais vous, acquéreur de bonne foi, qui avez acheté à beaux deniers comptant, qui vous blâme? qui vous accuse?

L'adversité a pu nous aigrir, mais elle n'a point étouffé dans nos cœurs le sentiment de la justice. Ce n'est pas à vous qu'appartient notre haine. Que de fois n'ai-je pas entendu le marquis et Mme de La Seiglière se féliciter de ce que leurs domaines étaient échus du moins au plus probe de leurs fermiers !

— Serait-il vrai, madame? s'écria Stamply avec un mouvement de joie et de surprise; Mme la marquise et M. le marquis parleraient de moi sans colère? J'aurais pensé que je n'étais pour eux qu'un objet de mépris et d'exécration.

— Pourquoi donc cela, monsieur? répliqua la baronne en souriant. Je me souviens que, quelques jours avant sa mort, la pauvre marquise me disait encore....

— Mme la marquise est morte ! s'écria Stamply avec un étonnement douloureux.

— En donnant la vie à une fille belle aujourd'hui comme le fut sa mère. Je vous disais donc, monsieur, reprit Mme de Vaubert, que, quelques jours avant sa mort, la marquise me parlait de vous, de Mme Stamply, qu'elle appréciait et qu'elle aimait. Elle en parlait avec cette bonté touchante que vous n'aurez point oubliée. Le marquis vint se mêler à l'entretien, et se plut à citer plusieurs traits de dévouement et de fidélité qui honorent votre famille. « Ce sont de nobles cœurs, ajouta Mme de La Seiglière, et, dans notre malheur, ce m'est presque une consolation de penser que nos dépouilles sont tombées entre des mains si pures et si honnêtes. »

— Ma mère, dit Raoul, qui était resté debout dans l'embrasure de la fenêtre et qui souffrait visiblement d'entendre parler ainsi Mme de Vaubert, un coup de vent vient d'emporter l'orage; le ciel s'est éclairci; nous pourrions sans danger regagner notre gîte.

La baronne se leva, et, se tournant vers Stamply :

— Je vous remercie, monsieur, lui dit-elle, de votre bonne hospitalité et me félicite du hasard qui m'a procuré l'avantage de vous connaître. Je fais des vœux sincères pour que nos relations ne se bornent pas à cette première entrevue. Il dépend de vous que ces vœux soient exaucés. N'oubliez pas, rappelez-vous souvent que vous avez sur l'autre rive des voisins qui s'estimeront toujours heureux de vous recevoir.

A ces mots, prononcés avec une grace qui en releva l'expression à un point que nous ne saurions dire, Mme de Vaubert se retira, appuyée sur le bras de son fils et reconduite par Stamply, qui ne quitta ses hôtes qu'à la grille du parc, après s'être incliné jusqu'à terre.

— Enfin, ma mère, s'écria le jeune homme, m'allez-vous donner l'explication de ce que je viens de voir et d'entendre? Hier encore, vous méprisiez, vous haïssiez cet homme; jusqu'à ce jour, vous n'aviez parlé de lui qu'en termes flétrissans! Quelle révolution étrange s'est opérée tout d'un coup dans vos idées et dans vos sentimens?

— Mon Dieu! rien n'est plus simple, et je croyais déjà vous l'avoir dit, mon fils, répliqua la baronne sans s'émouvoir. Au rebours de ce citoyen d'Athènes qui condamna Aristide à l'ostracisme, parce qu'il était las de l'entendre appeler juste, à force d'entendre dire du mal de M. Stamply, j'ai fini par en penser du bien. Si des préventions légitimes, si ma vieille amitié pour les La Seiglière, si l'ignorance des faits dans laquelle j'ai vécu durant près de vingt ans ont pu m'entraîner à des propos inconsidérés, depuis long-temps j'en avais des regrets; j'en ai des remords à cette heure.

— Permis à vous, ma mère, repartit Raoul, d'en appeler de vos jugemens et de casser les arrêts que vous avez rendus vous-même; mais vous n'aviez pas mission des La Seiglière d'absoudre en leur nom le détenteur de leurs domaines. Pensez-vous que le marquis vous pardonnât de l'avoir pris, en cette occasion, pour complice de votre indulgence?

— Eh! mon fils, s'écria la baronne avec un mouvement d'impatience, fallait-il porter le dernier coup à ce cœur déjà si cruellement blessé? Ne devais-je entrer sous le toit hospitalier que pour m'y faire l'écho des malédictions de l'exil? Suis-je coupable, suis-je criminelle pour avoir essayé de verser quelques goutes de baume sur les plaies de cet infortuné? Ah! jeunesse, vous êtes sans pitié! Je ne sais si le marquis me pardonnerait; mais je suis sûre que du haut du ciel l'ame de la marquise me sourit et m'approuve.

La visite de Stamply ne se fit pas attendre. Il se présenta, par une après-midi, au château de Vaubert, dans le costume le plus galant qu'il avait pu choisir dans sa garde-robe de fermier enrichi. Raoul était absent. N'étant point gênée par la présence de son fils, la baronne reçut son voisin avec toute sorte d'égards et de coquetteries; elle l'amena doucement à parler de son fils, et parut s'intéresser à tous ses discours. On pense quelle satisfaction pour ce pauvre vieillard de rencontrer un cœur bienveillant dans lequel il pût librement épancher ses regrets! Cependant il finit par remarquer le modeste ameublement du salon où il se trouvait, et, songeant à ce qu'avaient été autrefois et à ce qu'étaient aujourd'hui les Vaubert et les Stamply, il fut pris d'un vague sentiment de pudeur et de confusion que les ames

délicates n'auront point de peine à comprendre. Comme pour ajouter à l'embarras de son hôte, la baronne raconta les déceptions de son retour, et comment, en place de son château et de ses domaines, elle n'avait retrouvé qu'un pigeonnier et quelques méchans morceaux de terre; mais elle le fit avec tant de grace et de gaieté, que Stamply, quoique susceptible et défiant, ne put en prendre aucun ombrage, et qu'au contraire il se sentit délivré d'un grand poids en voyant de quelle façon Mme de Vaubert s'accommodait à sa fortune.

—Je vous garde à dîner, lui dit-elle; mon fils est allé passer la journée chez un de nos amis, et ne rentrera que ce soir; vous me tiendrez compagnie. La solitude est triste à notre âge. Que voulez-vous? ajouta-t-elle gaîment, en renouant le fil de la conversation brisée; chacun son tour, comme dit le proverbe. On assure que les révolutions ont leur bon côté; nous avons payé pour le croire. Nous ne nous plaignons pas. Plût à Dieu seulement, ainsi que le répétait souvent ma pauvre et bien aimée marquise, plût à Dieu, monsieur, que tous ceux qui ont profité de nos désastres fussent d'aussi honnêtes gens que vous! La résignation nous serait encore plus facile.

Dîner en tête-à-tête avec la baronne de Vaubert ne fut pas seulement pour Stamply le comble de l'honneur; ce fut aussi la plus douce joie qu'il eût goûtée depuis bien long-temps. C'est surtout à l'heure des repas que l'isolement se fait cruellement sentir. C'était l'heure de la journée que Stamply redoutait le plus; lorsqu'il lui fallait s'asseoir à table devant la place vide de Bernard, sa tristesse redoublait, et souvent il lui arrivait, comme au roi de Thulé, de boire ses larmes dans son verre. Ce fut donc pour lui comme une fête improvisée. Le festin n'était point somptueux; mais Mme de Vaubert suppléa le luxe du service par le charme de son esprit. Elle entoura son convive de mille petites attentions délicates, le flatta, le choya et le gâta comme un enfant, sans avoir l'air de remarquer les gaucheries et les énormités qu'il disait et faisait en matière d'étiquette et de savoir-vivre. Il y eut un instant où le vieillard tourna vers elle un regard dont nous n'essaierons pas de rendre l'expression : rappelez-vous ce beau regard si doux, si tendre, si reconnaissant que tourne le chien de chasse vers son maître qui le caresse. Le bonhomme put croire qu'il n'était plus seul au monde et qu'il avait une famille.

A partir de ce jour, il s'établit des rapports fréquens entre les deux châteaux. Mme de Vaubert, à force de prières et de remontrances, amena peu à peu son fils à tolérer la présence de Stamply et à l'accueillir, sinon avec bienveillance, du moins sans trop de morgue et de

hauteur. En même temps, elle étudia, pour les flatter, les goûts et les manies du vieillard. Elle en vint même jusqu'à s'initier aux petits détails de son intérieur et veilla avec une sollicitude toute maternelle à ce que rien ne manquât au soin de son bien-être. Stamply ne résista pas à tant de séductions : il s'y prit comme une mouche dans du miel. Son cœur passa vite de la reconnaissance à l'affection, de l'affection à l'habitude. La meilleure partie de ses journées s'écoulait à Vaubert. Il y dînait trois fois la semaine. Le matin, il s'y arrêtait en allant visiter ses champs; il y retournait le soir pour causer de Bernard, et des affaires du jour, qui préoccupaient vivement les esprits. Par les soirées sereines, Mme de Vaubert lui prenait le bras, et tous deux s'allaient promener sur les bords du Clain. Qu'on tâche de se représenter l'ivresse du vieux Stamply tenant à son bras le bras d'une baronne, causant familièrement avec elle, et, le long de ces rives où on l'avait parfois salué à coups de pierres, prenant sa part des coups de chapeaux qui s'adressaient à sa compagne? Il est très vrai qu'un reflet de la considération qui entourait la noble dame avait rejailli jusque sur lui. Si ses domestiques ne l'en volaient pas moins, ils l'en respectaient davantage. Bref, il faudrait rajeunir la comparaison surannée de l'oasis dans le désert pour peindre en peu de mots ce que fut dans la vie désolée de cet homme l'apparition enchantée de la baronne de Vaubert. Sa fin d'automne en reçut comme un doux éclat. Sa santé se raffermit, son humeur s'égaya, son caractère aigri par le chagrin, retrouva sa bonté native. Il eut, comme on dit, son été de la Saint-Martin; mais le plus grand bienfait qu'il retira de ces relations, fut de recouvrer l'estime de lui-même et de se sentir réhabilité à ses propres yeux. Sa conscience troublée s'apaisa, et, fort d'une amitié si belle, il releva la tête et porta gaiement sa fortune.

Bientôt à ces salutaires influences Mme de Vaubert en mêla d'autres, plus lentes et plus mystérieuses, que Stamply subit sans chercher à s'en rendre compte. Après s'être emparé de la vie de cet homme, elle s'empara de son esprit, qu'elle pétrit à son gré et façonna comme un bloc de cire. Elle s'étudia et réussit à effacer en lui jusqu'au dernier vestige des idées révolutionnaires. Elle sut, à force de subtilités, le réconcilier avec le passé qui l'avait opprimé et le brouiller avec les principes qui l'avaient affranchi. Elle le ramena, à l'insu de lui-même, au point d'où il était parti, et lui fit reprendre, sans qu'il s'en doutât, la carapace de serf et de vassal sous laquelle ses pères avaient vécu. En même temps, le nom du marquis de La Seiglière et le nom de sa fille revenaient dans tous ses discours, mais avec tant de réserve, que Stamply

ne songea même pas à s'en effaroucher. Il en arriva, sans efforts, à s'attendrir sur la destinée de cette jeune Hélène que Mme de Vaubert ne se lassait pas de lui représenter comme la vivante image de sa mère. C'était la même grace, le même charme et la même bonté. Stamply convenait qu'à ce compte Mlle de La Seiglière devait être un ange en effet. Il avait gardé quelques préventions contre le marquis; Mme de Vaubert s'appliqua patiemment à étouffer ce vieux restant du levain de 93. L'adversité, disait-elle, est une rude école à laquelle on profite vite. Elle se flattait, pour sa part, d'y avoir beaucoup appris et beaucoup oublié. M. de La Seiglière, à l'entendre, était devenu, dans l'émigration, le plus parfait modèle de toutes les vertus, et ce marquis si fier s'honorerait à cette heure de serrer la main de son ancien fermier et de l'appeler son ami. Stamply répondait que, le cas échéant, ce lui serait un très grand honneur.

Des mois s'écoulèrent ainsi dans une douce intimité à laquelle Raoul ne se mêla point; ce jeune homme était triste et recherchait la solitude. Or, tandis que ces événemens s'accomplissaient sans bruit dans la vallée du Clain, Waterloo venait de clore la grande épopée de l'empire. Le temps pressait; dans une lettre toute récente, le marquis de La Seiglière, convaincu plus que jamais que la chute de Napoléon allait nécessairement entraîner celle de Stamply, et que le premier acte des Bourbons, après leur rentrée définitive en France, serait de réintégrer tous les émigrés dans la propriété de leurs domaines, rappelait généreusement à sa vieille amie la promesse qu'ils avaient échangée d'unir un jour Hélène et Raoul. Mme de Vaubert jugea prudent de pousser au dénouement de la petite comédie dont elle avait seule le secret.

Ses relations avec le fermier châtelain étaient, on peut le croire, un grand sujet d'ébahissement pour le pays. La médisance et la calomnie n'avaient point manqué à l'appel. On s'étonnait, on s'indignait de voir qu'une amie des La Seiglière frayât avec l'homme qui les avait dépossédés. Le bruit courait qu'elle visait à se faire épouser par Stamply. La noblesse criait à la trahison, et la roture au scandale. Soit qu'elle ignorât ce qui se disait, soit qu'elle ne s'en souciât pas autrement, la baronne avait jusqu'à présent poursuivi son idée, sans détourner seulement la tête pour écouter les cris de la foule, quand tout d'un coup Stamply crut remarquer des symptômes de refroidissement dans les témoignages de cette amitié qui le faisait si heureux et si fier. Il n'en ressentit d'abord qu'un sourd malaise qu'il ne s'expliqua pas; mais, ces symptômes prenant de jour en jour un

caractère plus décidé, il commença de s'en alarmer sérieusement. C'cst qu'en effet Mme de Vaubert n'était plus la même, et quoiqu'elle s'efforçât de dissimuler le changement qui s'opérait en elle, ce n'était pas l'ame susceptible et tendre du pauvre Stamply qui pouvait s'y tromper. Il souffrit long-temps en silence, et ce qu'il souffrit ne saurait se dire, car il avait tourné de ce côté toutes ses facultés aimantes; il avait mis dans cette affection tout son cœur et sa vie tout entière. Long-temps le respect lui ferma la bouche; mais un soir, ayant trouvé Mme de Vaubert plus distraite, plus réservée, plus contrainte que d'habitude, il exprima son inquiétude d'une façon indiscrète peut-être, touchante à coup sûr. Mme de Vaubert en parut touchée, mais demeura impénétrable.

— Madame, qu'y a-t-il? je pressens quelque grand malheur.

Mme de Vaubert répondit à peine; seulement, lorsqu'il fut près de se retirer, elle lui prit les mains et les pressa entre les siennes avec une effusion de tendresse qui ne fit qu'ajouter aux terreurs du vieillard.

Le lendemain, Stamply se promenait dans son parc, encore tout agité de la soirée de la veille, lorsqu'on lui remit un billet de la part de Mme de Vaubert. Moins flatté qu'effrayé d'un si rare honneur, il brisa le cachet d'une main émue, et lut ce qui suit à travers ses larmes :

« Vous pressentiez un grand malheur, vos pressentimens étaient justes. Si vous devez en souffrir autant que j'en souffre moi-même, c'est un grand malheur en effet. Il faut ne plus nous voir; c'est le monde qui le veut ainsi. S'ils ne frappaient que moi, je braverais ses arrêts avec joie, mais je dois, en vue de mon fils, m'imposer des sacrifices que ne m'aurait jamais arrachés l'opinion. Comprenez quelle nécessité nous sépare, et que ce vous soit une consolation de penser que votre cœur n'en est pas plus profondément affligé que celui de votre affectionnée,

« Baronne de VAUBERT. »

Stamply ne comprit d'abord qu'une chose, c'est qu'il venait de perdre le seul bonheur qu'il eût ici-bas. Puis, en relisant cette lettre, il sentit retomber sur lui toutes les malédictions et tous les outrages dont l'amitié de Mme de Vaubert avait si long-temps soulevé le poids. Il se vit replongé plus avant que jamais dans le gouffre de la solitude; il crut perdre Bernard une seconde fois. C'était plus qu'une affection qui se brisait pour lui; c'était une habitude. Que ferait-il désor-

mais de ses jours inoccupés, de ses soirées oisives? Où porter son cœur et ses pas? Plus de but; partout, autour de lui, l'abandon, le silence, les steppes désolées. Dans son désespoir, il prit le chemin de Vaubert.

— Madame, s'écria-t-il en entrant dans le salon où la baronne était seule, madame, que vous ai-je fait? en quoi ai-je pu démériter de vous? Pourquoi m'avoir tendu votre main, si vous deviez la retirer plus tard? Pourquoi m'avoir appelé, si vous deviez me chasser sans pitié? Pourquoi m'avoir tiré de mes ennuis, si vous deviez m'y rejeter si tôt? Regardez-moi : je suis vieux, mes jours sont comptés. Ne pouviez-vous attendre encore un peu? je n'ai guère de temps à vivre.

Mme de Vaubert s'efforça d'abord de l'apaiser, protestant de son affection et lui prodiguant les mots les plus tendres. Lorsqu'elle le vit plus calme, elle essaya de lui faire comprendre les motifs impérieux auxquels elle avait dû céder. Elle y mit en apparence une extrême réserve et une exquise délicatesse; mais en réalité chacune de ses paroles entra comme la lame d'un poignard dans le cœur de Stamply. Un reste d'orgueil le soutint et le ranima.

— Vous avez raison, madame, dit-il en se levant; c'est moi qui suis un insensé. Je m'éloigne sans me plaindre et sans murmurer. Seulement, rappelez-vous, madame, que je n'aurais point osé solliciter l'honneur que vous m'avez offert; rappelez-vous aussi que je ne vous ai pas trompée, et que, dès notre première entrevue, je vous ai dénoncé moi-même les outrages et les calomnies que le monde avait amassés sur ma tête.

A ces mots, il marcha résolument vers la porte; mais, épuisé par l'effort de dignité qu'il venait de faire, il tomba dans un fauteuil, et laissa ses larmes couler.

En présence d'une douleur si vraie, Mme de Vaubert se sentit sincèrement émue.

— Mon ami, écoutez-moi, dit-elle. Vous pensez bien que je ne me suis pas résignée sans effort à briser des relations qui faisaient ma joie autant que la vôtre. Je m'étais prise pour vous d'une tendre affection; je me complaisais dans l'idée que j'étais peut-être dans votre existence quelque chose de bon et de consolant. De votre côté, vous m'aidiez à supporter le poids d'une bien triste vie. Votre bonté me charmait; votre présence distrayait mes ennuis. Jugez donc si je me suis décidée volontiers à déchirer votre cœur et le mien. J'ai longtemps hésité; enfin, j'ai cru devoir, par égard pour mon fils, donner

satisfaction à ce monde stupide et méchant auquel je n'aurais point sacrifié, s'il ne se fût agi que de moi, un seul cheveu de votre tête. J'ai dû le faire; je l'ai fait. — Cependant, ajouta-t-elle après quelques instans de réflexion silencieuse en fixant tout d'un coup sur Stamply un regard qui le fit tressaillir, s'il était un moyen de concilier les exigences de ma position et le soin de vos félicités? s'il était un moyen d'imposer silence aux clameurs de la foule et d'assurer à votre vieillesse des jours heureux, honorés et paisibles?...

— Parlez, parlez, madame, ce moyen, quel est-il? s'écria le vieillard avec la joie du naufragé qui croit voir une voile blanchir à l'horizon.

— Mon ami, reprit Mme de Vaubert, j'ai mûrement réfléchi sur votre destinée. Après l'avoir envisagée sous toutes ses faces et sous tous ses aspects, je suis obligée de reconnaître qu'il n'en est pas de moins digne d'envie, et que vous êtes, à vrai dire, le plus infortuné des mortels. Vous aviez raison, le vieux Job sur son fumier était moins à plaindre que vous au sein de vos prospérités. Riche, vous n'avez pas l'emploi de vos richesses. Les hommes ont élevé entre eux et vous un mur d'opprobre et d'ignominie. L'outrage, l'injure, le mépris public, voici jusqu'à présent le plus clair de vos revenus. Vous ne teniez à la vie sociale que par un lien; ce lien rompu, vous n'avez pas une ame où vous puissiez abriter la vôtre. Je vois votre vieillesse livrée à des soins mercenaires. Vous n'aurez même pas, à votre dernière heure, la consolation de léguer à quelque être aimé cette fortune qui vous aura coûté si cher; il ne vous reste qu'un héritier, l'état, de tous les héritiers le moins intéressant et le plus ingrat. Maintenant, il s'agit de savoir s'il vous serait plus doux d'avoir une famille qui vous chérirait comme un père, de vieillir entouré d'amour et de tendresse, de n'entendre autour de vous qu'un concert de bénédictions, de reposer vos derniers regards sur les heureux que vous auriez faits, enfin de ne laisser après vous qu'une mémoire chérie et vénérée.

— Une famille... à moi! s'écria le vieillard d'une voix éperdue. Moi, Stamply, le vieux gueux, comme ils m'appellent, entouré de tendresse et d'amour!... des concerts de bénédictions!... ma mémoire chérie et vénérée!... Hélas! madame, cette famille, où donc est-elle? Ma femme et mon enfant sont au ciel, et je suis tout seul ici-bas.

— Cette famille, ingrat! répliqua Mme de Vaubert en souriant; vous en avez déjà la moitié sous la main.

Avec un peu de finesse ou de vanité, Stamply aurait pu croire que Mme de Vaubert sollicitait en cet instant l'occasion d'une mésalliance;

mais le bonhomme n'était ni fin ni vain, et, malgré l'intimité de ses rapports avec la baronne, il n'avait jamais oublié quelle distance séparait encore le paysan parvenu de la grande dame ruinée. Il resta donc bras tendus et bouche béante, hésitant, interdit, et ne sachant comment interpréter les dernières paroles qu'il venait d'entendre.

— Vous est-il arrivé, mon ami, reprit Mme de Vaubert avec calme, de vous demander quelle aurait été la gloire de Bonaparte, si, comprenant sa mission divine, cet officier de fortune, après avoir écrasé les factions, eût replacé les Bourbons sur le trône de leurs ancêtres? Supposons un instant qu'au lieu de songer à fonder une dynastie, ce Corse, aujourd'hui misérable et proscrit, chargé d'opprobre, traqué et muselé comme une bête fauve, eût mis son épée et son ambition au service de nos princes légitimes, quelle destinée n'aurait pâli devant la destinée de cet homme? Le monde, qui le maudit, le contemplerait avec admiration; les rois qui ont juré sa perte se disputeraient l'honneur de lui tendre la main, et véritablement empereur à partir du jour où il aurait cessé de l'être, l'auréole qu'il porterait au front humilierait l'éclat du diadème.

— Et mon petit Bernard vivrait encore, ajouta Stamply en soupirant.

— Mon ami, s'écria Mme de Vaubert, par quel étrange oubli, par quel fatal enchantement n'avons-nous pas compris, l'un et l'autre, que la Providence avait placé sous votre main une destinée à peu près pareille, et qu'il dépendait de vous de réaliser un si beau rêve?

A ces mots, Stamply commença de dresser les oreilles comme un lièvre qui entend remuer autour de lui la pointe des bruyères.

— Ah! pour vous, du moins, il en est temps encore, poursuivit la baronne avec entraînement. Ce que cet homme n'a pas su faire, vous pouvez l'accomplir dans la sphère moins haute où Dieu vous a placé. Consultez votre cœur, descendez dans votre conscience; votre cœur est pur, votre conscience intacte. Les hommes cependant en jugent autrement, et vous-même, irréprochable que vous êtes, ne vous arrive-t-il jamais de vous sentir inquiet et mal à l'aise, quand vous songez que le dernier rejeton d'une famille qui combla de bienfaits la vôtre languit, déshérité, sur la terre étrangère? Eh bien! vous pouvez d'un seul mot légitimer votre fortune, confondre l'envie, désarmer l'opinion, changer en applaudissemens les outrages dont on vous accable, vous raffermir dans votre propre estime, et donner au monde un de ces grands exemples qui de loin en loin relèvent l'humanité.

— Le vieux gueux ne porte pas si haut ses ambitions, madame, ré-

pondit Stamply en hochant la tête; il n'a pas la prétention de donner des exemples au monde; ce n'est pas à lui qu'appartient la tâche de relever l'humanité : de plus humbles soins le réclament. D'ailleurs, madame, je ne comprends pas bien...

— Si vous ne comprenez pas, tout est dit, répliqua froidement Mme de Vaubert.

Stamply avait trop bien compris. Quoique fermier de naissance et paysan d'origine, il n'était, nous le répétons, ni fin, ni rusé, ni même bien clairvoyant; mais il avait le cœur ombrageux, et chez lui la défiance pouvait au besoin suppléer à la ruse. Non-seulement il comprit où la baronne voulait en venir, mais encore il crut entrevoir que c'était là le secret des avances qu'il avait reçues.

— Je vous entends, madame la baronne, dit-il enfin avec ce profond sentiment de tristesse qu'éprouvent les ames tendres, lorsqu'en creusant l'affection qu'elles croyaient sincère et désintéressée, elles découvrent, sous la première couche, un abîme sans fond d'égoïsme : je crois seulement que vous faites erreur. Je n'ai pas à légitimer ma fortune, ma fortune étant légitime; je ne la dois qu'à mon travail. Quant à Mlle de La Seiglière, il est très vrai que je ne pense jamais sans attendrissement à cette enfant qui, m'avez-vous dit, est la vivante image de sa mère. Bien souvent j'ai été tenté de lui faire passer des secours; je l'ai voulu, et je n'ai point osé.

— Vous auriez tort d'oublier qu'il est des infortunes qui ne sauraient accepter d'autres secours que les sympathies qu'elles inspirent, ni d'autres bienfaits que les vœux qu'on forme pour elles, répondit Mme de Vaubert avec dignité; mais laissez-moi vous dire, ajouta-t-elle d'un ton plus affectueux, que vous ne m'avez pas comprise. Je ne songeais qu'à votre bonheur. Je raisonnais, non pas en vue de vos devoirs, mais seulement en vue de vos félicités. Que m'est-il échappé qui vous blesse ou qui vous offense? Le hasard me fait vous rencontrer; votre destinée m'intéresse. Je sens que je vous suis une consolation, je vous en aime davantage. Cependant il arrive qu'un jour le monde envieux et jaloux nous sépare. Mon cœur en gémit; le vôtre s'en alarme. Sur ces entrefaites, je me figure, follement peut-être, qu'en rappelant le marquis de La Seiglière et sa fille pour leur offrir de partager une fortune dont vous n'avez que faire, vous assurez à vos vieux ans le repos, la paix et l'honneur. Là-dessus, mon imagination s'exalte. Je vous vois entouré d'affections et d'hommages; au lieu de se briser, notre intimité se resserre; le monde qui vous proscrivait vous recherche; les voix qui vous maudissaient vous bénissent; Dieu vous a pris un fils

adoré, il vous rend une fille adorable. A ce tableau, je m'émeus et je me passionne; cette idée, je vous la soumets. Admettons que j'ai fait un rêve. Et puis soyez heureux. Je veux croire que je me suis exagéré le malheur de votre position. Vous vous referez à la solitude; la nature est bonne, le monde n'est point regrettable. Vous êtes riche; la fortune, à tout prendre, est une charmante chose : je souhaite ardemment qu'elle vous tienne lieu du reste.

Cela dit avec tant d'aisance et de naturel que le vieillard en fut tout ébranlé, Mme de Vaubert se leva, et, sous prétexte d'une visite à faire dans le voisinage, se retira, laissant Stamply seul et livré à ses réflexions.

Ces réflexions furent moins que joyeuses. Stamply s'en alla, médiocrement charmé d'une proposition qui ne l'aurait agréé d'aucune sorte, même en supposant qu'elle eût été faite uniquement en vue de son bonheur. C'était un vieux brave homme; nous n'avons pas dit que ce fût un saint. Il y avait en lui, par exemple, une passion contre laquelle avaient dû se briser toutes les insinuations de Mme de Vaubert. Il n'est pas rare de rencontrer ainsi chez ces molles natures, taillables et malléables à merci, un point dur, résistant, infrangible, qu'aucun effort ne saurait entamer; c'est l'anneau d'acier dans la chaîne d'or. Stamply était avare à sa manière; il avait la passion de la propriété. Il l'aimait pour elle-même, comme certains esprits aiment le pouvoir. Tous ses revenus passaient en achats de terres, et c'est ainsi qu'il en était arrivé peu à peu, par empiétemens successifs, à reconstituer dans son intégrité l'ancien domaine de La Seiglière. Il venait même d'y réunir tout récemment deux ou trois métairies aliénées depuis plus d'un siècle. N'avoir accompli ce grand œuvre que pour en faire hommage à monsieur le marquis, certes, le cas eût été beau; mais Stamply n'avait pas, ainsi qu'il l'avait dit lui-même, la prétention de donner à ses contemporains une si éclatante leçon d'abnégation, de sacrifice et de désintéressement. Il pensa que Mme de Vaubert en parlait trop à son aise, et qu'avant de s'y décider, la chose valait la peine qu'on y regardât à deux fois. Il rentra chez lui, résigné à la perte d'une amitié qui se mettait à si haut prix.

La résignation lui fut d'abord aisée. L'affection blessée, l'amour-propre offensé, la crainte d'avoir été pris pour dupe, ranimèrent en lui un reste de chaleur, de force et d'énergie. Tous ses vieux instincts d'indépendance et d'égalité se réveillèrent et reprirent un instant le dessus; mais cette espèce de surexcitation s'abattit bientôt comme un feu de chaume. Il avait contracté dans la fréquentation de

Mme de Vaubert l'habitude des entretiens familiers et des épanchemens intimes. Réduit brusquement au silence, son cœur ne tarda pas à se sentir atteint d'un mortel ennui. Il perdit en moins de quelques jours cette paix intérieure et cette douce sérénité qu'il avait puisées dans ses relations. Privée de son unique appui, sa conscience recommença de défaillir. La vanité se mit de la partie pour tourmenter cette pauvre ame. Son expulsion de Vaubert n'était déjà plus un mystère. C'était le bruit général que Mme de Vaubert avait chassé ignominieusement le vieux gueux; on en faisait des gorges-chaudes. Stamply aurait pu ignorer les sots discours qui se tenaient à ce propos; mais un soir, en traversant le parc, il entendit ses serviteurs, qui, ne le sachant pas si près, s'entretenaient gaiement de sa mésaventure. Ses fermiers, vis-à-vis de qui, en des temps plus heureux, il s'était paré d'une amitié illustre, affectaient de s'enquérir auprès de lui des nouvelles de Mme la baronne. S'il restait au logis, se promenant de chambre en chambre d'un air accablé, ses gens venaient à lui d'un air officieux et demandaient, tantôt l'un, tantôt l'autre, pourquoi leur maître, pour s'égayer et se distraire, n'allait pas faire visite à Mme la baronne. S'il se décidait à quitter la maison pour battre tristement la campagne, la valetaille disait, en manière de réflexion, assez haut pourtant pour qu'il l'entendît : Voilà notre maître qui va passer une heure ou deux avec Mme la baronne! Quoique d'humeur endurante, il fut tenté plus d'une fois de leur frotter les épaules avec son bâton de cornouiller.

Ces mots, madame la baronne, résonnaient sans cesse à son cœur et à ses oreilles. La vue du château de Vaubert le plongeait dans des mélancolies sans fin; il demeurait souvent de longues heures, silencieux, immobile, à contempler l'Éden perdu et regretté. Cet amour même de la propriété, que nous venons de signaler, ne lui suffisait plus; Mme de Vaubert avait développé en lui d'autres instincts, d'autres appétits, d'autres besoins non moins impérieux. D'ailleurs, cet amour, le seul qui lui restât ici-bas, était empoisonné dans sa source. Il se rappelait avec épouvante la misérable fin de l'excellente Mme Stamply, ses scrupules, ses terreurs, ses remords, les dernières paroles qu'elle avait prononcées avant d'expirer. Il y pensait le jour, il en rêvait la nuit; exaltée par l'abandon, son imagination lui faisait un sommeil peuplé de lugubres images. C'était tantôt le spectre irrité de sa femme, tantôt l'ombre éplorée de Mme de La Seiglière. Après une semaine ou deux d'une existence ainsi torturée, il se tourna, sans y songer, vers l'idée que la baronne lui avait indiquée comme un port. Ce ne fut d'abord qu'un point lumineux, scintillant dans la brume, au lointain

horizon. Insensiblement ce point s'élargit, se rapprocha et rayonna pareil à un phare. A force de l'examiner en tous sens, Stamply finit par en saisir le côté poétique et charmant. C'était une ame défiante, mais un esprit simple, honnête et crédule. Il se demanda si Mme de Vaubert ne lui avait pas en effet révélé le secret du bonheur. En admettant qu'elle n'eût raisonné qu'en vue du marquis de La Seiglière et de sa fille, il fut obligé de convenir qu'en vue de lui-même elle n'aurait pu rien imaginer de mieux. La perspective des félicités qu'elle lui avait fait entrevoir se dégagea peu à peu des nuages qui l'obscurcissaient, et s'offrit à lui sous un jour enchanté. Il se représenta son intérieur embelli par la présence d'une jeune et douce créature; il se vit introduit, par la reconnaissance du marquis, dans le monde qui l'avait repoussé; il entendit un concert de louanges s'élever sur ses pas; il crut voir Mme de La Seiglière, la bonne Mme Stamply et son petit Bernard qui lui souriaient du haut des cieux. Toutefois, la défiance le retenait encore sur la pente de ses bons sentimens. A quel titre d'ailleurs le marquis et sa fille rentreraient-ils dans ce château et dans ces domaines? Résigner une fortune si laborieusement acquise, ne serait-ce pas convenir qu'elle était usurpée? Au lieu de confondre l'envie, n'allait-il pas lui prêter de nouvelles armes? Avant de prendre aucun parti, Stamply se décida à voir Mme de Vaubert pour se consulter avec elle; mais à peine eut-il touché quelques mots du sujet qui l'amenait, qu'elle l'interrompit aussitôt :

— Je souhaite, dit-elle, qu'il ne soit plus question de ceci entre nous. Il est des choses qui ne se pèsent ni ne se discutent. Je vous le répète, je n'ai cherché, je n'ai voulu que votre bonheur. Il ne s'agissait, dans ma pensée, ni du marquis ni de sa fille : il ne s'agissait que de vous, à ce point que, si mon idée vous eût souri et que le marquis s'y fût résigné, le bienfaiteur, à mon sens, ne serait pas vous, mais bien lui. Gardez vos biens; nous n'en sommes point jaloux. On dit que la pauvreté est amère à ceux qui ont connu la richesse. On se trompe, et c'est le contraire qu'il faut dire. Nous avons connu la fortune, et la pauvreté nous est chère.

Là-dessus, après s'être informée de la santé de son vieil ami et de quelle façon il menait l'existence, Mme de Vaubert lui donna poliment à comprendre qu'il n'avait plus qu'à se retirer, ce qu'il fit, très émerveillé de l'élévation des sentimens qu'il venait d'entendre exprimer. Il s'accusa d'avoir calomnié des intentions si désintéressés, et, quoi qu'il trouvât un peu bien étrange qu'en ceci le marquis dût passer pour le bienfaiteur, et lui, Stamply, pour l'obligé, il alla, pas plus tard

que le lendemain, se livrer, pieds et poings liés, à la discrétion de Mme de Vaubert, qui n'en parut ni joyeuse ni bien surprise. Elle témoigna même une vive répugnance à s'entremettre de cette affaire, par la crainte qu'elle avait, disait-elle, d'offenser les susceptibilités de ses amis. Stamply mit d'autant plus d'ardeur à la chose que Mme de Vaubert y montra moins d'empressement, et, s'il pouvait être plaisant de voir le cœur dupé par l'esprit et la bonhomie exploitée par la ruse, c'eût été une scène plaisante à coup sûr que celle où le bonhomme supplia la baronne, qui s'en défendait, d'intercéder pour lui, à cette fin que le marquis daignât consentir à rentrer dans un million de propriétés.

— Qu'on aime un peu le vieux Stamply, disait-il; qu'il voie, sur la fin de ses jours, des visages heureux lui sourire; qu'une main amie lui ferme les yeux, qu'on donne une larme à sa mort; ici-bas et là-haut, Stamply sera content.

On pense bien que Mme de Vaubert finit par céder à de si touchantes instances; mais ce qu'on ne saurait s'imaginer, c'est la joie qu'éprouva le vieux enfant après avoir préparé sa ruine. Il s'empara des mains de la baronne, qu'il pressa sur son cœur avec un sentiment d'ineffable reconnaissance : — Car c'est vous, lui dit-il d'une voix émue et les larmes aux yeux, c'est vous, madame, qui m'avez montré le chemin du ciel. — Mme de Vaubert sentit que c'était un meurtre de s'être jouée d'une ame si parfaite; mais, cette fois comme toujours, elle apaisa vite les murmures de sa conscience en se disant que la destinée de Stamply se trouvait intéressée au succès de cette entreprise, qu'elle ne s'y serait pas prise autrement pour assurer le bonheur de cet homme, et qu'en toutes choses la fin excusait les moyens. Il ne s'agissait plus que de tromper l'orgueil du marquis, qu'elle savait trop bon gentilhomme pour s'abaisser jamais à rien tenir de la main de son ancien fermier. La baronne écrivit ces trois mots :

« Bourrelé de remords, sans enfans, sans amis, sans famille, Jean Stamply n'attend que votre retour pour vous restituer tous vos biens. Venez donc. Pour prix de sa tardive probité, ce malheureux demande seulement que nous l'aimions un peu; nous l'aimerons beaucoup. Rappelez-vous le Béarnais : Paris vaut bien une messe. »

Un mois après, le retour de M. de La Seiglière s'effectua simplement, sans faste et sans bruit. Stamply le reçut à la porte du parc et lui présenta tout d'abord, en guise de clés sur un plat d'argent, un

acte de donation rédigé en termes touchans, et dans lequel le donateur, par un sentiment d'exquise délicatesse, s'humiliait devant le donataire.

— Monsieur le marquis, vous êtes chez vous, lui dit-il.

La harangue était courte; le marquis la trouva bien tournée. Il mit dans sa poche l'acte qui le réintégrait dans la propriété de tous ses domaines, embrassa Stamply, lui prit le bras, et, suivi de sa fille qui marchait entre Mme de Vaubert et Raoul, il rentra dans son château, aussi jeune d'esprit qu'il en était sorti et sans plus de façons que s'il rentrait de la promenade.

Et maintenant, pour nous en tenir aux suppositions de Mme de Vaubert, si Napoléon Bonaparte, réduisant la grandeur de son rôle aux proportions mesquines d'une probité bourgeoise, eût consenti à n'être que l'homme d'affaires de la famille des Bourbons; après avoir relevé, du bout de son épée, la couronne de France, si, au lieu de la poser sur son front, il l'eût placée sur la tête des descendans de saint Louis, il est à croire qu'à cette heure un chapitre de plus enrichirait le grand livre des royales ingratitudes. Nous ne prétendons outrager ni la royauté ni personne; nous ne nous en prenons qu'à cette ingrate espèce qui s'appelle l'espèce humaine. Sans aller chercher nos exemples si haut, restons pour en juger sur les rives du Clain.

JULES SANDEAU.

(La suite au prochain n°.)

DE

L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

DE LA FRANCE EN 1844.

I.

Une nation grande et puissante comme la France, dont le sol s'étend sur un vaste territoire, fertile dans la plus grande partie, fournit au travail de la production les moyens de s'exercer sous mille formes différentes. Depuis le labeur agricole, qui sert de base et de soutien à tous les autres, jusqu'aux recherches des arts les plus difficiles, les hommes occupent leurs forces et leur intelligence à la création de produits utiles et variés. L'échange journalier de ces produits entre les membres de la grande famille politique entretient un commerce immense et actif, et ce qui ne peut se consommer à l'intérieur devient la source d'un autre commerce, moins considérable à la vérité, mais d'une importance qui ne peut être méconnue. C'est par lui que se développent les liens divers qui nous rattachent aux autres nations civilisées, c'est par lui que nous pouvons porter jusque chez les peuples les plus sauvages les bienfaits des arts et de connaissances plus avancées; c'est enfin par le commerce extérieur, par la navigation qui en est la suite, par les richesses qu'il procure, par tous les moyens de

puissance qu'il met à notre disposition, que, comme état politique, nous consolidons le rang auquel nous avons droit de prétendre.

Le mouvement du commerce extérieur consiste dans l'échange des produits qui surabondent chez nous, après nos propres consommations satisfaites, contre d'autres produits dont nous manquons. Ce mouvement se compose de phases diverses dont nous nous bornerons à indiquer quelques-unes. Ainsi, c'est une chose importante pour le pays que de vendre à l'étranger un objet qui a reçu des mains-d'œuvre multipliées, qui a acquis ainsi une grande valeur, si cette valeur est appréciée, et que l'on nous donne en retour des produits qui auront chez nous une valeur supérieure. Il est encore avantageux de créer des produits qui s'adressent à la masse la plus nombreuse des consommateurs de l'étranger, quand même il faudrait pour cela laisser un article dans un état de médiocrité relative et loin de la perfection à laquelle il pourrait atteindre. Il faut enfin arriver à obtenir de l'étranger le plus haut prix possible pour ce qui aura coûté la somme la plus modique de capital et d'efforts.

Les métaux précieux servent à mesurer et numérer la valeur; il faut que le pays en possède une quantité suffisante pour qu'ils puissent aisément apparaître dans toutes les transactions où la nécessité et même le caprice exigeront leur présence réelle. Quand cette quantité suffisante existe, le crédit vient se placer à côté pour se substituer au métal et en faire l'office. Cette situation est favorable aux rapports commerciaux, et les affaires se succèdent sans devenir onéreuses. Si cependant les métaux précieux arrivent à être en excès, l'équilibre des valeurs de toutes les choses mises dans le commerce en est rompu, et une perturbation souvent fâcheuse en est la conséquence jusqu'à ce que l'emploi ou l'exportation de ces métaux comme marchandises ait fait cesser le dommage. Si, d'un autre côté, les métaux précieux ne sont pas assez abondans, tout ce qui tendra à les rappeler sera également à l'avantage du pays.

Vers la fin du siècle dernier, les gouvernemens européens et surtout celui de la France, attachant une importance exagérée aux métaux précieux, se montrèrent fort préoccupés de la recherche de la *balance du commerce*. Quelques-uns la poursuivent même encore. On voulait, en estimant minutieusement et longuement, d'après les prix courans commerciaux, toutes les marchandises dont l'entrée avait été constatée et toutes celles qui étaient sorties, juger par la différence ce que l'on supposait être l'appoint ou la *balance* fournie en métaux précieux d'un côté ou de l'autre. Les élémens de ce travail étaient

trop incomplets, trop défectueux, et trop de circonstances accessoires étaient omises pour qu'aucune induction réelle pût en sortir. Ce n'est pas que la balance du commerce n'existe pas, mais elle peut être plutôt sentie qu'appréciée avec exactitude. Il faudrait, pour l'obtenir, le concours d'un nombre d'explorateurs trop grand pour que l'on parvînt jamais à en réunir les travaux, et de nombreuses modifications viennent altérer les chiffres que l'on recueille, quelle qu'en soit l'exactitude.

Ainsi, un commerce spécial entre deux peuples peut être fait pour le compte seulement de l'un des deux qui en recueille seul les avantages ou en supporte les pertes; puis viennent les transports ou frets, les assurances, les droits à l'entrée et à la sortie, toutes choses qui composent une grande partie de la valeur des marchandises, et qui peuvent être acquises par l'un ou par l'autre des peuples commerçans. Enfin, le commerce de banque et les changes directs ou intermédiaires, les emprunts publics et les actions industrielles, altèrent à chaque instant les résultats par aperçu de la balance extérieure.

Le gouvernement du pays exerce une grande influence sur les résultats du travail et sur l'échange qui s'en fait : à l'extérieur, par les douanes, les prohibitions, les primes, les lois maritimes et les traités de commerce; à l'intérieur, par les impôts de toute nature dont il ordonne la perception, par les voies de communication, les monopoles et les faveurs qu'il accorde. Son but est toujours de développer et d'exciter le travail; mais les moyens auxquels il se rattache sont-ils toujours heureux? C'est ce que l'exposition qui vient de se clore nous a engagé à examiner.

La France est venue, pendant deux mois, assister à l'exposition des principaux produits de l'industrie nationale. Les étrangers sont accourus de tous les pays pour prendre part à cette solennité, et joindre leurs acclamations à celles de nos concitoyens. La foule empressée a manifesté une admiration chaque jour plus vive. La saison la plus belle de l'année, un ciel presque constamment favorable, la fête au milieu du travail, l'éclat et le choix des objets présentés, tout a concouru à charmer et séduire les esprits les plus rebelles. Cependant, aujourd'hui que le bruit a succédé au silence, que ces richesses réunies sont de nouveau dispersées, l'entraînement peut faire place à la réflexion, et l'esprit, plus libre, est maître de se livrer à quelques considérations sur les avantages réels ou imaginaires que la répétition des expositions industrielles peut avoir pour le pays et pour les exposans.

Il y a déjà dix ans que, dans ce même recueil, et à l'occasion de

l'exposition de 1834, nous essayâmes d'apprécier le mouvement industriel de la France (1). Les fêtes de juillet furent alors l'occasion de l'exposition et le prétexte sous lequel un but de politique intérieure se trouvait dissimulé. En voyant ce qui se passait autour de nous, nous ne pûmes nous défendre de jeter un coup d'œil rapide sur les tendances du pays au milieu des dernières vagues frémissantes de la révolution dont un si court espace nous séparait. Les hommes et les choses furent jugés, comme nous les vîmes alors, et avec une impartialité si rigoureuse, qu'après une longue période, nous trouvons que nos opinions n'ont subi aucun changement. Nous examinâmes les causes qui avaient motivé les premières expositions, et qui les ressuscitaient inopinément après une interruption de sept ans. Puis, dans un but d'utilité plus immédiate, nous essayâmes de comparer la part dont notre industrie nationale se trouvait en possession sur les marchés lointains, avec celle qui était le partage de l'industrie de nos rivaux, et nous dûmes souvent déplorer l'infériorité de nos débouchés. Sommes-nous parvenus aujourd'hui à conquérir la place à laquelle nous devions aspirer? Notre industrie s'est-elle révélée au monde comme entrée dans cette voie solide et ferme qui lui garantisse le succès? Nous craignons qu'il n'en soit autrement; nous n'entendons pas disputer le mérite à qui l'on a décerné de si éclatantes récompenses; des juges intègres et honorés pour leur savoir n'ont laissé de doute dans l'esprit de personne. Ce que nous voulons rechercher, ce sont les causes qui nous retardent, et l'avenir que nous réserve la direction imprimée au travail.

L'on peut appliquer le nom d'*industrie* (2) à tous les travaux produits sous l'inspiration de l'entreprise et de l'étude. L'industrie touche d'un côté à l'agriculture, qui en est elle-même la première branche; elle se termine de l'autre aux beaux-arts, à qui elle prête un aide puissant et qui la récompensent en la guidant et l'éclairant. L'exposition des Champs-Élysées a donc pu admettre entre ces limites tout ce qu'il était possible de transporter et de loger. Cependant il a fallu se restreindre, porter son choix sur ce qui était l'objet d'une fabrication ou d'une manufacture, donner en conséquence la préférence à ce qui exigeait le concours d'hommes se prêtant une aide mutuelle. Telle s'est présentée l'exposition, incomplète nécessairement, mais grande,

(1) *Revue des deux Mondes*, 15 septembre 1834.

(2) *Industria est alacritas et studium in labore suscipiendo, urgendo et perferendo.* Cicero Ernesti.

radieuse, brillante, entraînant après elle même ceux qui doutent encore de son utilité.

Rien, en effet, n'est plus controversable que les avantages sérieux et réels de l'exposition. Elle procure, il est vrai, une satisfaction vive aux ministres et aux hommes puissans qui sont chargés de la diriger et d'en faire les honneurs. Leur importance s'en accroît momentanément, et combien sont nombreuses les occasions de se créer des amis! Pour le prince, sa famille et sa suite, quelle jouissance n'est-ce pas de devenir pendant quelque temps comme associés, sans embarras, à tous les mystères et à tous les procédés des arts que l'on s'empresse de leur expliquer, et qui sont pour eux le sujet de tant de paroles aimables et gracieuses, paroles dont l'effet n'est jamais perdu et dont le souvenir sera précieusement gardé dans le canton de la France où il sera transporté! Viennent ensuite les citadins empressés autour de ce qui est spectacle et montre, se groupant devant les mêmes objets qui n'attirent pas leurs regards dans les magasins de nos boulevards et de nos rues, et enfin les explorateurs, dont les uns décrivent et les autres examinent les merveilles exposées.

Nous avons déjà eu occasion de le dire, comme foire européenne, comme bazar immense, l'exposition peut servir quelques industries, appeler sur elles l'attention qui les négligeait, leur conquérir plus aisément des consommateurs : elle devient utile surtout aux manufacturiers nouveaux en produisant leurs noms, et la même cause y retient les manufacturiers anciens, qui ne peuvent déserter le camp où leurs rivaux paraissent; mais aussi pour tous que de temps perdu, que d'affaires négligées, que de frais en pure perte! La justice du jury et la bienveillance de l'autorité accordent, il est vrai, des médailles et des mentions honorables qui recommandent la production auprès du public; mais comme presque tous arrivent à une distinction, et que le monde insoucieux ne s'enquiert pas des classes diverses, il s'ensuit que personne n'est précisément distingué. Que s'il s'agit de récompenses d'un ordre plus élevé, il est rare que celui qui les obtient ne soit pas déjà par sa situation une personne assez considérable pour avoir fixé les regards du pouvoir. Le sort d'une manufacture utile ne nous paraît donc dépendre en aucune façon du maintien des expositions, et si la fabrique est dirigée avec habileté, il est des cas nombreux où le grand jour lui sera fatal.

Nous ne sommes pas seuls à partager l'opinion que nous exprimons ici : ou l'article envoyé n'indiquera, quoique de bonne qualité, aucun progrès marquant, et alors il n'ajoute rien à la réputation dont jouit

le producteur; ou cet article se distingue par quelques qualités nouvelles, et dans ce cas qu'arrive-t-il? Le public, peut-être, sera mis à même de mieux l'apprécier; mais les rivaux du producteur, plus habiles et plus intéressés que le public, s'empresseront à l'envi de reconnaître par quels procédés particuliers on a pu arriver à la perfection qu'ils voient accueillie. Cette leçon donnée leur profitera, et sans avoir eu les chances des expériences à faire, les frais plus ou moins grands des tâtonnemens, ils se trouveront de plain-pied les égaux de celui qui les avait devancés. Puis viendront les investigations du jury dont l'enquête se poursuit dans les moindres détails et veut tout savoir pour tout apprécier. Arrivera enfin, mais non la moins dangereuse, l'exploration de l'étranger qui vient s'éclairer par la comparaison de tant d'objets réunis, et importe chez lui le résultat de nos découvertes et de nos veilles.

Telle est la perplexité du fabricant français : d'un côté la louange et la récompense qui la suit, la vanité, disons-le, plus ou moins satisfaite, l'espoir incertain de débouchés nouveaux; de l'autre les frais, l'abandon de ses affaires, la communication presque certaine à ses rivaux de ses moyens particuliers de réussite. Faut-il donc s'étonner de la répugnance que tant de fabricans éclairés témoignent pour les expositions? Doit-on s'émerveiller par exemple que la fabrique de Lyon et celle de Roubaix n'aient envoyé que des étoffes déjà passées dans le domaine public, *usées*, pour ainsi dire, sous le rapport du goût? Est-ce que leur ruine n'était pas attachée à la divulgation de leurs produits les plus *actuels*, de ceux que la saison prochaine doit révéler? Les succès de la plupart des industries dépendent du secret; l'homme industrieux qui aura inventé un objet qui peut plaire et attirer l'acheteur doit être en possession d'une espèce de monopole temporaire pendant lequel la vogue le dédommage de ses travaux, et qui cesse lorsque la tourbe des imitateurs vient partager sa récompense.

Les expositions ont pu être utiles au sortir de notre première révolution, lorsqu'il convenait de rassurer le pays et de lui prouver que tout esprit d'industrie n'avait pas péri dans la tourmente : elles ont pu servir encore les vues du chef de l'empire; depuis, il est permis de discuter leur mérite. Quant à nous, nous croyons qu'une exposition où l'on pourrait, même à grands frais, réunir les productions de l'industrie étrangère, si elle flattait moins notre amour-propre national, nous serait un sujet inépuisable d'émulation et d'enseignement. Dans une pareille exposition, il ne s'agirait uniquement que de l'industrie étrangère, de ses produits et de la recherche de ses débouchés. Nous

formons quelquefois le vœu que le pays sous ce rapport le plus avancé, la Grande-Bretagne, en vînt à se décider à ouvrir un concours à l'instar de celui qui vient de se fermer en France; mais nous doutons que ses fabricans répondissent à la voix qui les inviterait : chacun d'eux voudrait étudier ses concurrens, comme déjà ils viennent de le faire chez nous; aucun ne voudrait servir de sujet d'étude.

Une longue paix, les populations croissantes, une application mieux raisonnée des forces des hommes aux arts agricoles et industriels, a augmenté partout la masse des produits destinés aux besoins des nations. La richesse s'est trouvée représentée sous toutes les formes échangeables, et le crédit, se développant à sa suite, a déterminé des efforts chaque jour nouveaux. L'entreprise a calculé les avantages qui pouvaient être réalisés par le travail en commun et sous la direction d'une seule volonté. Toutes les fois que l'artisan ne s'est pas trouvé dans l'obligation d'un rapport direct avec le consommateur, il a dû se retirer et faire place au fabricant. Il n'est presque plus besoin de commander à l'avance, si ce n'est pour quelques objets spéciaux; l'on trouve partout et tout prêts tous les objets dont le besoin peut se faire sentir. L'extension donnée aux manufactures diminue le prix de revient, et la spontanéité du désir promptement satisfait augmente les consommations, qui souvent n'auraient pas eu lieu, s'il eût fallu les soumettre à la discussion et surtout à l'incertitude d'une satisfaction future. Telle est la voie où tous les peuples sont entrés, et les conséquences en ont été importantes.

Quel que soit le génie inventif et appliqué de ses habitans, la France n'est arrivée que sur un petit nombre d'objets, et non tous des plus importans, à cette perfection industrielle où ses rivaux l'ont devancée. Les choses où elle excelle sont surtout celles qui dépendent de ce sentiment presque indéfinissable que l'on nomme le goût, puis aussi celles qui veulent être aidées par le concours de la science, et où les hommes éminens qu'elle possède ont pu la guider. Cette part est belle assurément; cependant ce n'est pas celle qui, dans les relations avec les nations étrangères, peut mettre de notre côté la balance de la fortune publique. Les arts utiles qui s'occupent davantage des produits nécessaires à tous les peuples, et chez les divers peuples aux classes les plus nombreuses, sont justement ceux où nous sommes restés inférieurs.

Sans doute on ne peut considérer comme une chose fâcheuse que généralement en France le prix de la main-d'œuvre dans nos fabriques soit assez élevé pour qu'une aisance relative d'accord avec notre climat et les besoins de la vie soit le partage des classes laborieuses. Il vaut

certes mieux que le prix de l'objet produit soit plus élevé, quand quelque désavantage devrait en résulter, et ne pas voir dans notre patrie s'établir la misère et l'avilissement des ouvriers, tels qu'on peut les trouver dans des contrées voisines. Mais la main-d'œuvre n'est pas le seul élément de la production; les machines et les métiers nécessaires, les agens moteurs qui déjà ont exigé l'emploi de machines-outils antérieurs, sont trop chers en France, et nos progrès sont loin de répondre à nos besoins.

II.

L'exposition nous a révélé des progrès immenses dans la fabrication des *machines-outils*, destinées à servir de générateurs aux métiers employés plus immédiatement aux fabrications. Pourquoi ces améliorations ont-elles tant tardé, pourquoi ne sont-elles pas plus générales et plus importantes? C'est là certainement une grave question. Pendant long-temps on ne fondait pas de manufactures, parce que l'on manquait de mécaniciens pour les établir à un prix modéré; d'un autre côté, il fallait enfouir de tels capitaux dans la création des ateliers de mécanique que des demandes faibles et incertaines ne suffisaient pas à en provoquer l'établissement. Modèles, ouvriers, matériel, que de choses à rassembler avant d'être prêt pour la moindre commande! A ces difficultés venaient se joindre la rareté des métaux secondaires dont la nature nous a si pauvrement dotés, le haut prix comparé de la fonte et du fer, le défaut ou le manque de nos voies de communication pour le transport des combustibles; il a fallu surmonter tout cela, et, aujourd'hui que la situation s'est améliorée, on ne pourra refuser son admiration aux hommes courageux qui se sont mis en mesure d'aider les autres industries. Espérons que, le mouvement enfin établi, nous pourrons monter des manufactures, puisque nous possédons des mécaniciens à même de répondre à leurs besoins, et que ces derniers auront des travaux assurés par le développement de l'esprit d'industrie.

Le fer et le combustible sont les élémens premiers de toute industrie. Il faut, pour que nous puissions lutter avec l'étranger, que le fer soit abondant et partout à bas prix, et c'est à cette situation que les actes, non l'intention du gouvernement, ont été constamment défavorables. On a, il est vrai, protégé par un tarif élevé la production française contre l'importation étrangère, et il en est résulté un mou-

vement d'émulation et de concurrence qui a conduit les maîtres de hauts-fourneaux, de forges et d'usines diverses, à rechercher d'un côté les économies possibles, de l'autre l'amélioration des procédés. La fabrication du fer a donc fait de grands progrès, mais elle a été loin de recueillir toujours la récompense de ses efforts. La protection dont on l'entourait est venue profiter outre mesure et dans une tout autre proportion au propriétaire de forêts; c'est lui qui sans risques et sans travaux a obtenu l'avantage le plus certain.

En 1819, on a fabriqué en France :

110,500 tonnes de fonte au charbon de bois.
2,000 — au coke.

112,500 en total.

73,200 tonnes de fer au charbon de bois.
1,000 — à la houille tant exclusivement que partiellement.

74,200 en total.

En 1842, la production est arrivée

à 297,174 tonnes de fonte au charbon de bois.
102,282 — au coke.

399,456 en total.

et à 109,795 tonnes de fer au charbon de bois.
175,029 — à la houille.

284,824 en total.

Jusqu'en 1828 pour la fabrication de la fonte, et jusqu'en 1833 pour celle du fer, l'augmentation du combustible minéral a été très lente; c'est à dater de 1829, que la loi d'indemnité ayant versé des capitaux considérables dans la classe des grands propriétaires, les forêts, recherchées comme placement, acquirent une valeur relative très élevée, et le cours des bois à exploiter s'en ressentit. Le minerai de fer est très libéralement répandu par la nature sur la surface du sol français; mais certains gîtes, fort importans par leur masse et leur bonne qualité, se trouvent loin des mines de houille, et seulement à portée de forêts consacrées de tout temps à leur exploitation. Là, les maîtres de hauts-fourneaux et de forges se sont trouvés à la merci des propriétaires de

bois, l'imperfection ou le manque de voies de communication pour la houille interdisant encore tout appel à un changement de méthode. Aussi trouve-t-on que, de 1829 à 1840, le prix du charbon de bois, dont l'usage pour la fabrication du fer est indispensable, a doublé en Franche-Comté, dans les Vosges et dans la Haute-Marne, pays si riches en forêts. La concurrence des consommateurs y a contribué, mais les efforts des ministres des finances qui se sont succédé ont été le véritable principe du mal. L'état, héritier par succession des droits de la conquête franque sur la plus grande partie des forêts de l'ancienne Gaule, a agi dans leur aménagement comme un bourgeois économe qui n'a d'autre souci que d'élever le prix de la chose que seul il peut offrir à la concurrence des acheteurs. En Angleterre, dans le même temps, le charbon et le minerai, distribués largement par la concurrence des vendeurs, ont permis aux hommes entreprenans un immense développement de l'industrie, et c'est de la flamme des usines de cette île brumeuse que sont sortis les moyens d'acquérir la puissance souveraine qui régit la moitié du globe.

Les élaborations principales et accessoires du fer et de la fonte, la conversion de ces matières en acier, en tôle, en verges, en grosse taillanderie, etc., accroissent encore l'emploi du combustible. En réunissant ces divers travaux au traitement des matières premières, l'administration des mines trouve que l'on a consommé, en 1842, pour 45 millions 500 mille francs tant de charbon de bois que de bois, et pour 15 millions de houille, de coke, etc. C'est pour le bois un cinquième de plus qu'il y a dix ans, et pour les combustibles minéraux une augmentation de deux cinquièmes.

La fabrication du fer est une question de richesse et de puissance pour la France. Il faut que le fer soit abondant et à bas prix pour que notre industrie puisse lutter avec les industries étrangères; il le faut encore pour que l'agriculture ait de meilleurs instrumens et concoure de son côté à rendre la vie plus facile aux classes les moins aisées. Après l'état, on trouve comme possesseurs des forêts la liste civile, les communes et un petit nombre de grands propriétaires. Ces derniers suivent l'impulsion qui leur est donnée d'en haut et quelquefois la provoquent au moyen de leur influence politique. C'est par le fait un monopole qui s'établit et abuse de sa situation, car le producteur de fer ne peut lui échapper. Il serait de la sagesse du gouvernement d'amener par la réduction des mises à prix de ses coupes de bois un abaissement qui ne rendît pas vains, pour les consommateurs et pour les producteurs, les progrès que l'esprit d'ordre et d'économie, aidé par la science, a

obtenus depuis quelques années. Des soins extrêmes sont pris pour qu'aucun effet utile ne soit perdu dans la série des opérations métallurgiques, et sans doute le dernier mot n'est pas dit dans le résultat des améliorations, mais il ne faut pas que ce soit seulement pour le profit du propriétaire du sol.

La France fait chaque jour de plus grands progrès dans la voie du travail, et toutes les professions utiles sont respectées et honorées à mesure que l'oisiveté perd de son crédit; mais ni la véritable agriculture, ni la véritable industrie, ne réside dans la simple administration du propriétaire de la terre ou du capital, qui se borne à surveiller le fermier ou l'exploitant. Celui-là n'opère pas par lui-même, il profite seulement de la rivalité des travailleurs et d'une meilleure entente des travaux, dont la conséquence a été des produits plus importans. Le fermage a partout augmenté; la terre, à chaque mutation, a acquis une valeur vénale plus considérable, et cette réaction incessante, à laquelle aucun obstacle n'est venu s'opposer depuis trente ans, fait que chaque nouveau propriétaire se plaint du faible intérêt que rend la terre, lutte contre tout ce qui pourrait le réduire, et réclame toutes les mesures qui peuvent l'augmenter.

Le taux de l'intérêt, loyer ou usure des capitaux mobiliers, a éprouvé de graves modifications, il s'est abaissé avec le concours d'une sécurité plus grande, d'un crédit plus étendu; mais comme cette partie de la confiance publique reste toujours accompagnée de quelques chances, ce taux est encore supérieur à celui du loyer de la terre. Néanmoins l'on voit qu'à mesure que les richesses se forment et s'accumulent dans la même main, l'homme qui arrive à la fortune engage généralement une partie de son avoir dans la possession de la terre. D'un autre côté, l'agriculteur véritable, l'homme qui laboure et bêche, s'il peut réaliser quelques économies, se hâte de les échanger contre le morceau de terre qu'il trouvera à sa disposition. Celui-là aussi n'a point d'égard au fermage qu'il serait possible d'obtenir; il confond dans son esprit le loyer avec la rémunération du travail qu'il se dispose à appliquer à sa nouvelle acquisition, et dont il fait peu de compte. Il trouve ainsi son affaire avantageuse, tandis que le simple propriétaire doit rechercher toutes les occasions d'élever le taux de la redevance dont il a à traiter, et fait en sorte d'obtenir la plus forte part dans l'augmentation des produits, soit en valeur, soit en quantité.

L'état, les communes et la haute propriété ont donc été, avec des erremens différens, les véritables auteurs du maintien d'un prix relativement élevé pour les fers, et c'est en luttant contre eux avec toutes

les ressources de l'activité et de la science que les producteurs de fer ont amélioré une situation si difficile, en succombant parfois dans le combat. L'état maintenait la protection contre le fer étranger; mais par la mise à prix des coupes de bois, il ajoutait chaque année quelque chose au prix de revient du fer national. Chaque jour aussi la concurrence intérieure, la nécessité et le niveau atteint des droits protecteurs déterminaient une baisse du prix vénal au détriment du fabricant.

L'abaissement du prix du fer, qui se poursuivra plus vivement encore du moment où le gouvernement consultera le véritable intérêt du pays et non pas seulement le besoin de ses ressources journalières, a déjà produit une partie des heureux effets que l'on devait en attendre. La France s'agite en remarquant les pas rapides que toutes les nations font dans la voie de l'industrie et du travail. Les hommes capables se trouvent excités par l'impulsion publique, et malgré les insuccès de quelques-uns, les autres n'abandonnent pas la carrière. Dans le nombre, nous mettons donc au premier rang les mécaniciens, en leur tenant compte des entraves qui les arrêtent. Nous savons bien qu'une exposition publique ne saurait guère avoir lieu dans un pays voisin, car tout le pays est à la fois une exposition, et chaque comté, chaque bourg de l'Angleterre aurait ses merveilles d'art et de mécanique à produire; mais nous avons déjà comme garant de l'habileté de nos constructeurs de machines la demande de l'étranger qui en a tiré de France en 1837 pour environ 1 million 800 mille francs, en 1842 pour près de 4 millions 600 mille francs, et en 1843 pour près de 5 millions 400 mille francs. L'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Russie, l'Allemagne, presque tous les pays voisins, ont concouru à cette demande. Notre exportation en autres ouvrages dont les métaux sont la base, en fer, fonte, cuivre, etc., s'est élevée à 7 millions 458 mille fr. en 1842, et à 8 millions 725 mille fr. en 1843. Ces sommes sont encore faibles; nous les citons parce qu'elles indiquent la voie où nous entrons.

En possession de machines à planer, tourner, tarauder, étirer, découper de toutes manières la fonte, le fer et la tôle, nous ne craindrons plus de manquer des outils de la production. Toutes les machines qui ont été exposées étaient exécutées avec la netteté et la précision que réclameraient les instrumens les plus précieux destinés aux sciences mathématiques, condition indispensable aujourd'hui que le principe de la vie et du mouvement de ces forces puissantes est généralement puisé dans la vapeur, cette grande auxiliaire de l'homme,

mais en même temps puissance exigeante, brisant tous les obstacles qui voudraient la faire dévier de sa route.

L'exposition n'offrait pas de local suffisant pour que les machines à vapeur pussent s'y produire dans toute leur magnificence. Elles n'y ont été admises en effet que sur échantillons ou comme spécimen de systèmes divers. Cela a suffi pour démontrer que nous n'avions plus rien à souhaiter sous le rapport de la perfection.

Une foule d'inventions variées, dont la conception a pour but d'aider ou de préparer les travaux des hommes, ont frappé tous les regards. Quelques-unes sont dues au génie national, un plus grand nombre sont d'origine étrangère, mais heureusement imitées. On ne peut s'étonner de ce que nous sommes souvent réduits à emprunter, car nous ne sommes pas poussés par le stimulant de la demande, qui force à la recherche de toutes les économies possibles dans la fabrication. Nous allons lentement, surtout avec l'incertitude d'un amortissement pour un capital industriel, toujours si onéreux à créer. Il est facile de juger que, sans l'existence des causes qui ont retardé chez nous le développement de l'industrie du fer, nous aurions fait de tout autres progrès dans l'avancement des arts mécaniques.

Les nations modernes, produites par les migrations, les conquêtes, les réunions et les fusions que l'histoire a la mission de nous retracer, ont cependant, au milieu de ces élémens divers, conservé quelques-uns des traits les plus saillans des principales races auxquelles elles se rattachent. En dépit des individualités sans nombre qui s'écartent de la masse, le caractère d'un peuple se définit aisément, et il est aisé d'en généraliser les défauts et les qualités. Dans la poursuite des travaux industriels, nous sommes prompts à entreprendre, faciles à décourager; doués d'un esprit inventif, nous abandonnons aisément les découvertes que nous faisons pour les rechercher de nouveau quand l'expérience de nos rivaux a montré le parti utile que l'on peut en tirer. Cependant une chose qui est reconnue du monde entier, c'est que nous apportons dans la pratique des arts cette qualité précieuse que l'on appelle le goût et que l'on sent plutôt qu'on ne l'explique. En inventant comme en s'appropriant les inventions d'autrui, le Français cherche à donner à l'objet qu'il produit cette juste proportion dans la forme, cette heureuse harmonie dans le choix des couleurs, qui procurent à l'esprit observateur cette satisfaction qu'en-deçà on serait lourd ou grossier, qu'au-delà on pécherait par le défaut contraire. Si parfois un excès d'élégance entraîne vers la mesquinerie, si encore la séduction de l'étrangeté emporte vers des formes bizarres, le goût

national arrive pour rectifier ces erreurs du fabricant, et les produits français reprennent bien vite la place qu'ils doivent occuper. C'est sous ce rapport que les expositions faites en France se montrent surtout remarquables.

Le goût s'appuie en France sur une disposition naturelle à la culture des beaux-arts. Dans la capitale et dans les villes principales, l'attention des classes les moins aisées se porte avec avidité sur les produits nouveaux que chaque année enfante. Le peuple apprend à voir et à juger, et, malgré le renouvellement incessant des hommes de labeur dans les villes par les habitans incultes des campagnes, le sentiment des arts se fraie un chemin dans les intelligences les plus bornées, et concourt à amener à la perfection de nombreux articles de notre industrie.

Les bronzes, par exemple, comme article de commerce, ne sont pas un objet méprisable, et ils forment en valeur la moitié de nos exportations en métaux ouvrés. Les travaux du dessin, du moulage, de la fonte, de la ciselure, de la dorure et des autres accessoires, assurent une large part à la main-d'œuvre. Nos principaux fabricans sont en possession de faire pénétrer dans tous les pays les œuvres admirables qui sortent de leurs ateliers. L'art français reçoit le tribut des classes supérieures et des classes riches du globe entier, et la part du mauvais goût, de l'afféterie et de la petite manière devient moins grande chaque année.

Notre orfévrerie est également à l'abri de toute rivalité. Quelquefois obligée de sacrifier au goût bizarre et singulier des peuples étrangers, elle laisse néanmoins sentir la modification que la main française lui imprime. Les contours s'épurent et deviennent élégans, la ciselure brillante achève de donner la vie et de porter dans les détails la grace qui fait valoir l'ensemble. De véritables chefs-d'œuvre de dessin, d'art et d'assemblage de métaux ont marqué cette exposition, et justifient la vogue qui s'empresse auprès de nos artistes fabricateurs. Leur émulation les a portés vers l'étude de l'antique, vers les caprices variés des diverses périodes du moyen-âge, leur a fait aborder les recherches de l'art indien, réunir les oppositions des divers métaux précieux à l'éclat des pierres précieuses, et toujours le succès de leurs entreprises a scellé la confiance que leurs talens inspiraient à l'avance. Une exportation annuelle et presque régulière de dix à douze millions en orfévrerie, bijouterie, coraux et plaqués, indique le cas que l'étranger fait de nos travaux. Le procédé galvanique de la dorure et de l'argenture des métaux, appelé à prendre une grande extension, ne peut man-

quer d'accroître considérablement les avantages dont nous sommes déjà en possession.

Nous recevons de l'étranger, avec déclaration en douane et indépendamment de la contrebande, pour cinq à six millions d'horlogerie de toute espèce, et nos exportations restent au-dessous de deux millions. On jugera par là combien la fabrication française est loin de répondre à nos besoins. Nous n'entendons pas ici juger des exceptions honorables qu'il faudrait mentionner; mais les noms français ont si peu de faveur, que la plupart des pièces exportées doivent être signées d'un nom étranger. Cette circonstance est, au reste, quelquefois plus heureuse que loyale, car nous avons la mémoire récente d'un capitaine de navire français qui, exportant des montres à la Chine, ne demandait au fournisseur autre chose, si ce n'est que les mouvemens et les aiguilles pussent se maintenir ensemble jusqu'après l'arrivée du navire à Canton. Le procès qui s'en est suivi n'a été qu'un des nombreux épisodes de ce malencontreux commerce de pacotille, qui a tant contribué à discréditer le commerce français sur des points éloignés.

La fabrication des instrumens de précision, de mathématiques, de physique et d'optique, celle surtout des phares maritimes qui rassurent le navigateur contre les dangers des côtes, ont reçu des louanges méritées. Les sciences trouvent à se pourvoir amplement de tous les auxiliaires qui assistent l'homme dans les travaux qu'il entreprend pour reculer les bornes de nos connaissances.

Nous sommes inférieurs à l'Angleterre dans la coutellerie ordinaire à l'usage de toutes les classes, pour laquelle la bonté et la solidité suffisent, et doivent être unies à des prix fort modérés. Notre système de fabrication par le travail isolé est peu favorable à cette branche, qui s'améliore lentement. Quoique nous réussissions mieux dans la coutellerie fine, sauf une trop grande légèreté due à la recherche de l'élégance, nos exportations presque régulières se bornent à une valeur annuelle de 1,200,000 francs. C'est à peu près aussi le chiffre de nos exportations d'armes de toute espèce, dont deux tiers en fabrication de choix et un tiers en armes de traite. L'exposition ne nous a guère révélé que ce qui tient aux efforts dictés par le luxe ou par un choix particulier.

La coutellerie et les armes sont au nombre des articles importans d'exportation de l'Angleterre; cependant les manufacturiers de Birmingham et de Sheffield se sont empressés de venir explorer nos produits. Ils confessent avoir recueilli dans leur visite, au profit de leurs établissemens, des observations utiles et intéressantes, que personne

ne pourrait réunir par des démarches réitérées dans les magasins de vente. Ils rendent au travail français une pleine justice, mais ne peuvent concevoir aussi aisément les causes qui nous obligent à maintenir des prix excessifs pour tant d'objets utiles dans tous les détails de la vie, et pour les emplois où le fer se substitue graduellement à d'autres matières, comme par exemple les lits en fer.

La fabrication du fer est, comme on l'a vu, quadruplée en France depuis un quart de siècle. Elle commence à être plus en rapport avec nos besoins; mais le prix est encore trop élevé. L'application du fer à une foule d'emplois est sans limites possibles; aussi, à mesure que nous ferons des progrès, verrons-nous se développer des branches d'industrie fort arriérées encore, telles que la coutellerie et les armes, la clouterie, la quincaillerie, tant fine que commune, toutes choses pour lesquelles nous sommes dépassés par l'étranger.

A la suite des industries importantes que nous venons de signaler, il s'en trouve quelques autres d'un grand intérêt et qui touchent de très près au bien-être intérieur que les hommes recherchent dans leur domicile. En première ligne est la fabrication des meubles, et même celle des instrumens de musique, que nous ne devons considérer que sous leur rapport commercial. Là encore se rencontre la manifestation du goût français, avec ses recherches et ses études.

Les nations civilisées attachent une certaine importance à ce qui fait l'ornement intérieur et la commodité de leurs demeures. Le climat, qui nous tient renfermés chez nous pendant des heures si longues, nous a rendu nécessaire une variété infinie d'objets que ne peuvent apprécier les habitants des pays chauds. Non-seulement nous voulons que nos meubles soient commodes, mais encore que les formes et l'aspect nous en soient agréables, et dans nos tentatives pour y parvenir, nous sommes entraînés par l'esprit de changement. La mode, qui a remplacé le dessin pseudo-romain par celui du moyen-âge et de la renaissance, a produit une grande variété dans les formes des ameublemens. Elle a appelé le concours de la sculpture sur bois, de la ciselure des métaux, de la dorure, et parfois de l'application d'étoffes ou de matières précieuses. L'encombrement et les frais de transport empêcheront toujours que l'étranger s'adresse à la France pour autre chose que pour des objets de prix; mais dans cette occasion, nous gardons nos avantages, et les exportations ont été, en 1843, de 3 millions pour les meubles; 1,200 mille francs pour les instruments de musique.

Les arts de la sellerie et du carrossier étaient peu représentés à l'ex-

position, et cependant ils sont au nombre de ceux qui ont fait le plus de progrès. Avec la baisse des fers et des aciers et une meilleure entente de la mécanique, on a amélioré toutes les parties de ce service important, et chez l'étranger on commence à apprécier le travail de nos ouvriers; aussi l'exportation de 1843 est-elle déjà de 13 à 14 cent mille francs.

L'art du verrier et celui du potier sont au nombre de ceux dont la marche progressive peut être remarquée. Nos glaces n'ont point de rivales; après une longue hésitation, nos cristaux commencent à se montrer dignes de lutter avec ceux de la Bohême, de Venise et de l'Angleterre, et on ne pourrait sans être blâmé s'abstenir de mentionner les disques de flint-glass de grande dimension qui promettent de nouveaux progrès à l'astronomie. Ces articles ont fourni en 1843 à une exportation de 3 millions 200 mille francs, et il est vraisemblable que leur succès s'accroîtra.

L'exportation des porcelaines a été, en 1843, de 2 millions et plus pour la porcelaine ordinaire, et de 7 millions pour la porcelaine fine. En tout 9 millions; ce qui est une augmentation sur 1841 et 1842.

L'usage, dans les classes aisées, d'une poterie qui réunit aux avantages d'un prix modéré ceux de la propreté la plus grande, susceptible de devenir un objet de luxe en recevant l'application de la dorure, celle des peintures les plus précieuses et des ornements les plus gracieux, gagne chaque jour. De la faïence on a passé à la terre de pipe, et aujourd'hui la porcelaine a pénétré jusque dans les auberges de village. Nous continuons à fabriquer de bonne et belle porcelaine. C'est un des arts qui tend le plus à se développer; toutefois, en recherchant l'originalité de formes nouvelles, il est souvent arrivé au lourd et à l'incommode. Cela nous a paru aussi une pauvre idée que celle de l'imitation des chinoiseries. Le type chinois n'est recherché que parce qu'il indique pour le possesseur une rareté relative, effet de l'éloignement et de la difficulté; dès qu'on le verra descendre dans le domaine de tous, la mode s'en retirera, et les frais d'une entreprise excentrique seront aventurés. Quelle haute préférence nous donnerions aux efforts de laborieux fabricans qui chercheraient à établir dans la poterie plus usuelle, dans celle qui doit être encore long-temps destinée aux classes pauvres, un rapport suffisant entre le bas prix, la solidité et cette appropriation aux usages de la vie qui est elle-même de bon goût sans recourir à l'étrangeté. C'est par là que nous péchons, et la majeure partie de nos populations en est réduite à des ustensiles de terre grossière dont nous regrettons cependant de n'avoir pas vu les types plus

nombreux à l'exposition, du moins assez pour que l'on pût juger de la situation réelle, dans les diverses contrées de la France, de l'un des arts les plus utiles. Une exposition spéciale qui réunirait des échantillons de tout ce qui se fabrique en France contribuerait peut-être à éclairer les divers manufacturiers sur les ressources qui sont à leur portée. Les effets de la concurrence seraient là moins à redouter.

Toutes les professions tenant à être représentées à ce grand concours de l'industrie, beaucoup d'entre elles n'ont pu y parvenir qu'en alléguant ou produisant une méthode d'amélioration ou d'innovation sur ce qui se pratique ordinairement. Cela s'est principalement rencontré dans les arts secondaires qui tiennent à la construction des édifices. La fabrication des tuiles, de la terre cuite, des appareils de chauffage, de menuiserie de parquets, des stucs et des marbres factices, l'emploi sous toutes les formes des bois, des métaux et du marbre, exigeraient des volumes pour être seulement indiqués; mais presque tous ces objets ne sont pas susceptibles d'un commerce de mouvement. Leur emploi presque exclusif dans la localité où ils se produisent nous empêche de nous y arrêter, bien que chacun d'eux soit appelé à satisfaire un besoin ou une fantaisie et contribue à marquer notre ère de civilisation. Il en est autrement quand le commerce extérieur s'en empare, et dans l'impossibilité de nombrer en détail tous les articles qui ont passé sous nos yeux, nous dirons que l'on a exporté de produits français :

En 1843, pour	18,500,000 fr.	de mercerie,
	1,200,000	de tabletterie,
	1,200,000	de parapluies,
	5,100,000	de modes,
	et 5,600,000	d'articles variés de cette industrie parisienne si élégante et si habile à séduire les consommateurs.

Sans doute c'est peu en valeur, mais cette valeur est précieuse parce qu'elle est presque toute d'industrie et de main d'œuvre.

Les arts chimiques ont aussi concouru à fournir à l'exposition une grande variété d'articles dignes d'être appréciés; ils contribuent également à notre commerce extérieur. La parfumerie, qui marche à leur suite, est une branche assez importante pour fournir chaque année pour 8 millions de produits à l'exportation.

Les préparations diverses que subissent les cuirs et les peaux, et qui les rendent propres aux usages domestiques, ont suivi le cours de toutes les améliorations. Aussi les exportations dépassent 8 millions

pour les peaux préparées, et plus de 21 millions pour celles qui ont été ouvrées. Les gants entrent pour 8 millions dans ce dernier chapitre.

La chapellerie paraît rester stationnaire dans ses progrès comme dans les exportations, qui depuis trois ans ne s'élèvent pas au-dessus du chiffre de 2 millions.

Tous les arts s'enchaînent et s'entr'aident. Moins de quatre siècles ont suffi à l'imprimerie pour renouveler la face du monde, car qui peut se dissimuler que c'est à cette merveilleuse invention que nous devons les changemens opérés par la propagation des connaissances et la diffusion de la pensée? Le papier, cet auxiliaire puissant, n'a point fait défaut dans le besoin et donne lieu à un commerce qui va sans cesse s'accroissant.

L'exportation du papier blanc, d'enveloppe ou colorié, a plus que doublé depuis dix ans, et est aujourd'hui de près de 8 millions. La fabrication à la mécanique a déterminé un énorme abaissement de prix qui a développé de nouvelles consommations. On a remarqué à l'exposition un moulin à papier destiné à la Belgique, et qui rivalise avec les machines de précision les mieux établies. Les arts qui se rattachent à l'emploi du papier se sont maintenus à la hauteur où ils étaient arrivés. La typographie, la lithographie, la gravure, les cartes, la musique gravée, fournissent à notre commerce extérieur un contingent remarquable, qui n'a pas été moindre de 9 millions 400 mille fr. en 1843. Il faut y ajouter 1 million 700 mille francs de papier peint. Ce dernier article, toujours guidé par le goût français, n'éprouve pas de rivalité.

III.

Nous avons sommairement apprécié notre commerce avec l'étranger de quelques-uns des articles principaux de l'exposition. Cette revue dénote la faiblesse de nos ressources et l'énorme distance à laquelle nous restons de nos rivaux. La Grande-Bretagne seule, après avoir retenu ce qui est nécessaire à son immense consommation, envoie au dehors annuellement autant de fer que la France elle-même en produit. Que l'on juge par là de sa supériorité sur tout le reste! Nous avons encore à examiner d'autres industries non moins importantes et d'utiles enseignemens à recueillir de ce travail. Nous continuerons de nous adresser pour cela aux documens précieux que livre à la publicité notre administration des douanes. Guidé par elle, on peut suivre, analyser et comprendre les moindres mouvemens du

commerce. Importation, exportations, transit, entrepôts, navigation et cabotage, tout est recueilli par elle et présenté dans un ordre méthodique, simple et clair. Seulement on remarquera qu'astreinte à ne se servir dans ses calculs que des chiffres officiels qui ont été adoptés en 1825, l'administration donne dans ses tableaux une évaluation exagérée à un grand nombre de marchandises. Ainsi à l'importation, les denrées coloniales, les teintures, les cotons, etc., à l'exportation, les tissus de coton, de lin, et presque toutes nos fabrications, entrent dans la balance pour des sommes qui dépassent d'un tiers ou de moitié la valeur réelle. Il n'existe pas chez nous de valeur déclarée ou rectifiée qui rétablisse à peu près la vérité.

Quoi qu'il en soit, et sans trop nous arrêter à cet inconvénient qu'un travail opiniâtre ne ferait disparaître qu'en partie, nous devons rappeler que notre législation accorde de grandes facilités au commerce de transit et de réexportation. Les marchandises, même celles que nous repoussons de notre consommation, sont, aussi bien que les denrées coloniales et les matières premières, admises à stationner dans nos entrepôts et à circuler sur notre territoire, sortant par les frontières de terre et de mer pour aller d'une nation à l'autre. La valeur du mouvement qui se fait, presque sans notre participation, sauf le bénéfice de frais modiques, de peuple étranger à peuple étranger à travers la France, est comprise dans ce que l'on appelle le *commerce général*. L'administration résume ensuite, sous le nom de *commerce spécial*, ce qui concerne seulement le commerce français, savoir : à l'importation les articles dont nous acquittons les droits pour les nationaliser et les consommer, et à l'exportation les articles nationalisés, les produits de notre sol et ceux de notre industrie. La différence entre le commerce spécial et le commerce général donne exactement la valeur des affaires de l'étranger, faites sous nos yeux et sous notre contrôle.

En 1843, le commerce général a été à l'importation	1,121,400,000 fr.
et le commerce spécial,	845,600,000
Laissant pour le commerce de l'étranger. . .	275,800,000

Valeur des marchandises transitées, réexportées ou laissées en entrepôt.

Le commerce général a été à l'exportation	992,000,000 fr.
et le commerce spécial,	687,300,000
Laissant pour le commerce étranger.	304,700,000

Valeur des marchandises réexportées des entrepôts ou transitées.

Notre territoire se trouve merveilleusement situé pour les commu-

nications entre les États-Unis, l'ancienne Amérique espagnole, le Brésil, les Antilles, l'Angleterre, et un peu l'Espagne d'un côté, avec les états sardes, le royaume de Lombardie, la Suisse et l'Allemagne centrale, partie du *Zollverein*, même la Belgique de l'autre. L'Angleterre n'emprunte guère la voie du continent pour son commerce des pays lointains; mais la Hollande par le Rhin et la Meuse, Brême et Hambourg sur la mer du Nord, Trieste sur l'Adriatique, Gênes et Livourne sur la Méditerranée, offrent le choix de routes diverses, autres que celles de la France, à l'industrie de l'Europe intérieure. Nous devons en conclure que les faits que nous allons examiner ont une importance bien plus grande que celle des chiffres dont nous disposons.

Nous pouvons, en comparant entre eux les produits de nos divers manufacturiers, en apprécier aisément la qualité et le mérite relatif; mais notre jugement n'aura tout son prix que lorsqu'il sera confirmé par celui des nations avec qui nous sommes en relations de commerce. Ayant prohibé les articles similaires, nous n'avons pas devant nous tous les termes de comparaison désirables, et ce n'est que par l'état de notre commerce extérieur que nous finissons par être éclairés. Les étrangers nous montrent, par l'usage plus ou moins étendu qu'ils font de nos marchandises, si, à leur égard, nous sommes dans une voie avantageuse. Une instruction semblable nous arrive quand la rivalité d'une autre nation vient troubler les débouchés dont nous étions en possession. C'est le consommateur étranger, libre de choisir entre toutes les provenances, dont il faut écouter la voix; car à l'intérieur nous sommes maîtres du marché, et personne ne nous le dispute. Nous allons donc, sous ce point de vue, examiner plus particulièrement la situation des quatre grandes branches d'industrie qui ont formé la partie la plus éclatante de l'exposition. La mise en œuvre de la soie, de la laine, du lin et du chanvre, et enfin du coton, est le résultat final de la plupart des arts que nous avons passés en revue. Le fer, les machines-outils, l'emploi de la vapeur et des autres forces motrices, les mécaniques les plus compliquées, la teinture, les apprêts et les arts chimiques viennent en définitive aboutir au filage et au tissage. Notre examen sera donc à présent plus minutieux, et si nous faisons usage de quelques chiffres, c'est que, sans eux, nos idées pourraient manquer d'appui et notre raisonnement rester sans force, réduit qu'il serait à de simples assertions.

Aucun pays, assurément, ne peut contester à la France la suprématie la mieux caractérisée dans les plus remarquables des tissus. On ne trouvera nulle part rien qui rivalise avec ce qui sort de nos manu-

factures françaises. S'il s'agit de la soie, nous présentons le velours, le satin, les étoffes riches et façonnées; pour la laine, nous avons les draps fins, les mérinos, les châles; pour le lin, les batistes, les linons; pour le coton, enfin, nos toiles imprimées. Est-ce à dire que nous ayons atteint le but, et que cette excellence nous assure l'avantage sur nos concurrens? Non, sans doute; nous avons dépassé le but, mais nous n'avons pas su nous y arrêter, et tandis que nous fournissons aux exigences de la richesse et du luxe, nous avons de la peine à lutter quand nous devons travailler pour des acheteurs plus nombreux qui prennent à la fois en considération le prix et l'usage.

Indépendamment des causes générales que nous avons indiquées comme ayant plus particulièrement jusqu'ici paralysé les efforts de notre industrie, nous signalons encore les droits imposés sur les matières premières, dont l'action se fait sentir même en dépit des primes de sortie. Le fabricant ne sait pas toujours à l'avance qu'il travaille pour l'exportation, toutes les chances doivent lui être acquises; puis, nous le redisons, les prohibitions absolues nous rendent inhabiles à connaître les rivalités que nous avons à combattre, et nous restons stationnaires quand il faudrait avancer.

Filer et tisser composent un des arts les plus anciens du monde. La laine des animaux, plus tard la soie, le lin, le coton, ont dû exciter vivement l'industrie des hommes, avant que l'on en vînt à produire les tissus d'espèces si variées qui signalent notre époque. Appliqués à l'embellissement de nos demeures et aux besoins de nos vêtemens, les tissus dont les populations font usage sont l'indice le plus certain de leur aisance ou de leur misère. Puis une puissance que tout le monde reconnaît, la mode, exerce un grand empire sur le choix des étoffes, comme sur les formes qu'elles doivent revêtir, et ce mobile en apparence si futile crée ou renverse la richesse en dépit souvent de la raison.

Presque tous les hommes sont susceptibles d'être vivement impressionnés par la vue d'une étoffe nouvelle, d'une couleur brillante, sombre ou bizarre, ou d'une coupe de vêtement se présentant inopinément à leurs regards. Si au sentiment d'une certaine étrangeté qui appelle l'attention, vient se joindre une appréciation d'harmonie, d'élégance ou de distinction dans la personne que nous voyons parée d'une façon à laquelle nous ne sommes point habitués, la mode est créée. Cette personne devient un type que chacun s'empressera d'imiter, sans songer que la grace que nous lui reconnaissons peut lui être tout-à-fait particulière, et cependant bientôt une population tout

entière adopte l'étoffe ou la mise nouvelle. La durée de la mode est incertaine; elle est d'abord le partage d'un petit nombre d'élus, puis elle gagne de proche en proche, luttant quelquefois malgré l'incommodité ou le mauvais goût. Des classes élevées, où elle a pris naissance, elle descend les degrés de la société, chassant devant elle les habitudes anciennes et les faisant disparaître, jusqu'à ce qu'elle-même succombe devant une mode nouvelle à laquelle un hasard nouveau aura donné naissance et qui est appelée à parcourir plus ou moins rapidement le même cercle. La durée de la mode est incertaine : fille d'un caprice, un caprice la détruit, et cependant cette puissance fugitive a dans son règne éphémère distribué la richesse, animé les populations et produit des effets économiques de la plus haute importance.

Les pouvoirs les plus élevés sont impuissans contre la mode. Elle suit la grace et résiste à la contrainte. Par exemple, en France, il est de prescription de ne se rendre à une invitation adressée par le prince que revêtu d'un costume particulier appelé le costume de cour. Les assemblées où ce costume est d'étiquette offrent le mélange le plus singulier de vêtemens de coupes différentes, empruntées à des époques diverses, d'ornemens de mauvais goût, de broderies capricieuses. L'artiste, l'homme de lettres, le citadin, qui ne sont pas distingués par un habit particulier, une espèce d'uniforme comme les fonctionnaires publics, comprennent qu'en sortant de la solennité à laquelle ils sont conviés, cette mise d'un jour ne peut les suivre dans la société de leurs amis, que la mode ne ratifiera pas l'habit à prétention, et on se hâte de le déposer, et avec lui la gêne qui l'accompagnait. L'habit de cour, lorsqu'il était aussi celui que les salons des hommes titrés pouvaient seul recevoir, devenant d'un usage fréquent, était soumis à la loi commune et à l'empire du goût et de la mode; il n'est plus que l'indice d'une obligation passagère, car le pays a trop la conscience de la valeur des hommes pour que l'aspect d'une broderie ajoute à la considération qu'il leur porte.

En respectant l'usage des tissus les plus importans, comme les draps, par exemple, et les soieries unies, auxquels elle ne s'attache que pour en changer les couleurs ou l'emploi, la mode amène chaque année presque une rénovation dans les soieries façonnées, dans les étoffes variées, mélangées ou imprimées. C'est par là surtout que nos expositions de l'industrie prennent chaque fois un aspect nouveau, aspect qui se reflète dans la foule environnante, séduite et charmée par le choix de tant d'objets destinés à lui plaire.

La mode prend indistinctement naissance dans tous les pays civilisés; en passant d'un peuple à l'autre, elle reçoit un cachet particulier qui laisse cependant toujours entrevoir son origine. En Asie, en Égypte, dans l'ancienne Thrace, elle a vaincu la répulsion de l'islamisme pour les coutumes franques, et elle fera au moins par l'extérieur une seule famille de toutes les nations. En attendant ce temps encore éloigné, les peuples barbares doivent être vêtus à leur guise, et nos échanges avec eux se baser sur d'autres goûts que les nôtres.

Nous allons, à cette heure, essayer de comparer notre commerce réel avec celui que l'étranger fait chez nous. Si dans les documens officiels de notre commerce d'exportation nous portons notre attention sur les articles de tissus, nous trouvons qu'il est sorti de France en 1843 :

	DE FABRICATION FRANÇAISE.	D'ORIGINE ÉTRANGÈRE.
Tissus de soie, pour.	129,579,499 fr.	33,469,810 fr.
— de laine.	79,576,547	20,967,605
— de lin et chanvre. . .	9,663,571	12,062,150
— de lin, batistes et linons.	8,252,320	328,840
— de coton.	82,070,943	39,186,182
— matières diverses . . .	487,216	1,175,208
Fils divers.	3,019,091	2,212,294
TOTAL. . .	312,649,187 fr.	109,402,089 fr.

Les tissus exportés de France, ayant une valeur totale de 422 millions, représentent près de la moitié de notre commerce général; pour avoir le taux du commerce réel des tissus, il faut donc en distraire 109 millions, ou au-delà du quart, qui appartient à la fabrication étrangère. Bien plus, notre commerce spécial renferme la consommation de nos colonies, qui n'ont pas la faculté de se pourvoir ailleurs et qui sont seules à acheter nos toiles natives ou nationalisées, et aussi une bonne partie de nos calicots ou cotonnades. Dans notre exclusion des marchés étrangers, les produits qui nous font défaut sont ceux que nos manufacturiers négligent par incurie ou par fausse direction, entraînés qu'ils sont par les applaudissemens des expositions publiques, si favorables aux articles de luxe et d'exception, si peu soigneuses de mettre en évidence ce qui tient aux consommations des masses. Un coup d'œil jeté sur les résultats particuliers de chaque industrie justifiera nos assertions.

Les soieries ont toujours été considérées comme une branche où tout le monde doit nous céder la palme. Nous possédons depuis long-temps

la production d'une partie considérable de la matière première que nous employons. L'élève des vers à soie fait chaque année des progrès au moyen d'une émulation puissante, des encouragemens donnés à cette culture et de l'habileté bien reconnue de nos mouliniers. La soie a paru à l'exposition depuis l'état de cocon jusqu'à l'état de préparation le plus avancé, même préparée par le teinturier à entrer dans la fabrication. Elle a justifié les efforts de l'agriculture et de la magnanerie, comme ceux du moulinage et de la teinture.

Des calculs faits avec soin, et qui remontent à un petit nombre d'années, établissaient à 8 ou 9 millions de kilogrammes la quantité des soies de toute nature versées dans les fabriques européennes par les pays d'Europe, le Levant et l'Asie orientale. L'Italie seule en fournissait près de la moitié, et la France était comptée pour 8 à 900,000 kilogrammes. Ces soies se répartissaient entre tous les peuples manufacturiers dans des proportions variées. La France, pour sa part, en a reçu, tant grèges que moulinées ou bourres,

En 1841. . .	1,418,000 kil.,	pour une valeur de	72 millions.
En 1842. . .	954,000	—	43
En 1843. . .	1,318,000	—	50

C'est en moyenne 1,230,000 kilogrammes pour une valeur de 55 millions, et sa production actuelle doit aller à bien près d'une quantité semblable.

Aux mêmes époques, nous avons exporté en soies de même nature, de notre cru ou nationalisées, même en soies teintes,

En 1841,	pour 3 millions	562 mille francs.
En 1842,	5	679
En 1843,	7	915

Et de plus notre territoire s'ouvrait pour laisser passer en transit,

En 1841,	pour près de	47 millions.
En 1842,	—	51
En 1843,	—	51

Ce transit est en moyenne d'une somme égale à nos propres importations, et les soies de la Lombardie, du Piémont et des pays orientaux, n'ont fait que traverser notre sol à la destination des manufactures aujourd'hui rivales de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Suisse.

Si, comme nos efforts en témoignent, nous arrivons à nous passer des soies étrangères, nos rivaux ne nous trouveront plus en concurrence

avec eux sur les marchés de l'Italie; il est probable qu'ils en profiteront pour obtenir des abaissemens de prix, et de cette façon réunir contre nous une plus grande somme d'avantages. Ceci n'est certes point une crainte imaginaire; ainsi alimentés, et avec un système de fabrication moins coûteux que le nôtre, les pays que nous venons de citer nous ont atteints et nous devancent. Les exportations générales de 1843 comprennent, dans les articles de soieries,

	FABRICATION FRANÇAISE.	PROVENANT DE L'ÉTRANGER.
Foulards imprimés, valeur. . .	1,168,320 fr.	6,880,440 fr.
Étoffes de soie unies.	48,811,320	12,039,480
Rubans.	23,817,240	11,762,760

Si une immense supériorité nous est restée d'ailleurs pour les articles de goût, on ne peut plus vivement nous disputer, sur notre propre terrain, ce qui sert à la consommation générale.

Notre situation, pour l'industrie de la laine, est encore plus désavantageuse, car une première entrave s'est trouvée dans les exigences des propriétaires du sol; déjà ils ont renchéri le fer en doublant le prix du bois, ou du moins ils l'ont empêché de descendre à son prix normal; maintenant ils défendent le prix de l'herbe en faisant imposer la laine à 22 p. 100 de droits de douane, qui même, disent-ils, ne leur suffisent plus. Élever sans le concours d'aucun travail spécial la valeur vénale de la terre, puis le prix du fermage, et réclamer par suite une augmentation de protection sur les produits, est aussi funeste à toute industrie que si quelque mesure financière était instituée dans le but d'élever le taux de l'intérêt du capital et de resserrer le crédit. Nous confessons donc que le fabricant de lainage a eu dans cette occasion à lutter contre une difficulté grave, à laquelle les primes à la sortie des étoffes sont loin de remédier, car il en résulte une hausse artificielle sur les laines françaises. Au reste, le fabricant a, dans cette occasion, prêté aide de grand cœur au propriétaire, dans la crainte que le retrait du droit n'entraînât la cessation de la prohibition. Il a sacrifié le développement d'une industrie qui depuis si long-temps fait la gloire de la France au doux repos dont le système actuel lui permet de jouir.

Nos importations de laines étrangères se bornent, année moyenne, à une vingtaine de millions de kilogrammes, dont la valeur est aussi moyennement de 40 millions de francs. Dans la division des produits exportés, nous trouvons que les articles de lainage ont été, en 1843,

	FABRICATION FRANÇAISE.	FABRICATION ÉTRANGÈRE.
Tapis, pour.	391,000 fr.	835,000 fr.
Draps.	19,280,000	8,420,000
Casimirs et mérino. . .	5,693,000	4,124,000
Étoffes variées.	17,006,000	4,225,000
Bonneteries.	2,069,000	314,000
Étoffes mélangées. . . .	6,223,000	2,135,000
Châles.	26,964,000	790,000

On voit par ce petit nombre d'articles que nos fabriques continuent à rivaliser pour l'excellence, mais que, pour les qualités moyennes, elles ont oublié les exigences des peuples éloignés et les traditions qui avaient mis nos ancêtres en possession exclusive des débouchés du Levant, alors les plus importans.

Est-ce au manque de laines convenables à des prix modérés, est-ce à la mauvaise direction de nos fabriques qu'il faut attribuer la presque nullité des progrès faits depuis 1834 dans l'art des tapis? Le plus vanté de ceux qui ont paru à l'exposition était bien médiocre de qualité et de bien mauvais goût pour le dessin. L'éclat, et non l'usage, c'est à quoi l'on s'attache, et nous nous rappelons les paroles consacrées par l'enquête de 1834; l'on réclamait la continuation de la prohibition des tapis de Turquie, et l'on disait : « On les recherche, car ils sont bons, chauds et peu chers. » Hélas! nous n'avons pas vu à l'exposition de 1844 des tapis qui eussent ces qualités.

Dans l'industrie des châles, la France n'a point de rivale; c'est là un de ces tissus dont un goût délicat peut seul perpétuer la mode en le variant avec habileté. Aussi notre exportation de châles, après avoir été de 8 millions en 1841 et de 10 millions en 1842, est-elle arrivée à dépasser celle des draps, presque stationnaire ou même rétrograde depuis trois ans.

L'industrie du lin et du chanvre, qui touche de si près à tous nos emplois domestiques, a les plus grandes peines à se naturaliser en France depuis qu'elle est généralement sortie des mains de la famille pour entrer dans la classe des manufactures. Le rouet de la bonne femme et le modeste métier du tisserand cultivateur sont à la veille d'être voués à l'inaction la plus absolue. Le progrès des arts a troublé le dernier refuge de la pauvreté, et la France, à qui est due la découverte de la filature mécanique, n'a pas encore pu la mettre à profit d'une manière assez complète pour se passer de ses rivaux. Depuis long-temps le sol fertile de la Belgique était en possession de nous fournir la toile qui nous manquait, et venait suppléer à une partie de

nos besoins. Aujourd'hui nous demandons à l'étranger même le fil dont quelquefois nous avons fourni la matière première. Le remède de nos lois douanières s'est trouvé impuissant pour le détourner.

La France a acquitté en fil de lin et de chanvre :

En 1841. . .	9,915,000 kil., de la valeur de	40 millions de francs.		
En 1842. . .	11,314,000	—	45 mill.	900 mille fr.
En 1843. . .	7,629,000	—	30	500

La législation, changée en 1842, a suspendu un moment l'importation, mais déjà les premiers mois de 1844, comparés à ceux de l'année dernière, montrent une progression notable. L'élévation des droits ne suffit plus à garantir nos filatures; ce n'est qu'en elles-mêmes qu'elles doivent chercher les moyens de repousser les produits étrangers. La surélévation des taxes protectives n'aboutirait plus qu'à développer la fraude.

En toiles de lin et de chanvre, l'acquittement a été :

En 1841, d'une valeur de	18 millions	100 mille francs.	
En 1842,	—	19	300
En 1843,	—	13	600

Il est vrai néanmoins de dire que certaines de nos fabrications sont encore demandées pour l'exportation, et que nos propres colonies prennent chez nous des toiles étrangères acquittées; il s'en est suivi, sans distinction de provenance, une exportation qui a été pour les toiles de lin et de chanvre :

En 1841, de 14 millions de francs.		
En 1842, de 10 millions	200 mille francs.	
En 1843, de 11	700	

et pour les batistes et linons :

En 1841, de 13 millions	100 mille francs.	
En 1842, de 8	300	
En 1843, de 8	300	

On pourrait à ces chiffres rattacher une exportation de fils de lin et de chanvre qui va de 12 à 15 cent mille francs.

A quelle cause est due notre infériorité dans cette industrie si ancienne et presque liée à l'exploitation du sol? c'est ce que les investigations du jury pourront peut-être révéler; mais, en attendant, nous constatons que, supérieurs à tous pour faire de la batiste, nous ne comptons que sur l'étranger pour la toile qui sert à faire nos chemises. Au reste, nos exportations de batiste, si les avis que nous avons sont exacts, seraient elles-mêmes menacées, et en travaillant aux articles

d'un usage général, nos rivaux seraient sur le point d'arriver à la perfection dans ceux de luxe et d'exception.

Le coton, matière première exotique pour la France, supplée la soie, la laine et le lin. Par la modicité de son prix, il permet aux classes les moins aisées d'être convenablement vêtues et de compléter à peu de frais l'ameublement des plus humbles demeures, tandis que, employé par des mains habiles, il concourt à l'embellissement des plus riches palais. Depuis un demi-siècle, les efforts de l'industrie, en se portant sur l'emploi du coton, aidés par l'extension de la culture et la fertilité du sud-ouest de l'Amérique, ont produit une révolution tellement puissante, qu'elle a changé l'équilibre politique des états et modifié la situation des classes sociales des points les plus importans du globe. La bonne harmonie entre les deux rives de l'Atlantique n'est peut-être due qu'à l'existence du cotonnier.

La France marche après l'Angleterre, mais séparée par une distance énorme, dans l'exploitation de l'industrie du coton. Une partie de la Prusse, la Saxe, la Belgique, et surtout la Suisse y prennent aussi une large part. Nous nous en apercevons, car, à l'exception des tulles qui vont de l'Angleterre en Suisse, sans doute pour se déverser sur les pays voisins, les articles de coton qui transitent sur notre territoire proviennent des pays que nous venons de nommer.

Nos exportations comparées de 1843 ont été :

	FABRICATION FRANÇAISE.	FABRICATION ÉTRANGÈRE.
Tissus de coton et calicot, pour. .	17,626,000 fr.	1,411,000 fr.
Toiles imprimées.	49,900,000	12,480,000
Mouchoirs et châles.	4,713,000	6,831,000
Draps et velours.	974,000	639,000
Tulles et gazes.	1,306,000	9,242,600
Mousseline.	1,052,000	5,151,000
Bonneterie.	1,092,000	332,000

Nous voyons ici les toiles imprimées de Suisse et d'Allemagne remplacer les nôtres dans ces exportations, les mouchoirs et les châles de l'étranger surpasser ceux de l'Alsace, et les mousselines de la Suisse et de la Saxe quintupler le chiffre de celles de Tarare et de Saint-Quentin, qui cependant ont paru si éclatantes et si belles à l'exposition qui vient de se fermer.

La variété des dessins et la richesse des couleurs, le cachet de notre génie inventeur renouvelant sans cesse des choses où la nouveauté paraissait devoir être épuisée, n'ont cependant pu garder nos fabriques de Sainte-Marie aux Mines et des riches vallées de l'Alsace contre

l'envahissement du grand-duché de Berg et surtout de Glasgow. Cette dernière ville s'est substituée à nous dans tous les pays orientaux pour les cambayas et les mouchoirs rouges, dont une seule maison couvre pour ainsi dire le monde entier.

Les Anglais ont fait, il y a quelques mois, explorer en France la situation de l'industrie cotonnière (1). Ils ont trouvé que sur quatre mille filatures grandes ou petites, à l'exception de celles du Haut-Rhin, les métiers et les machines étaient dans un grand état d'imperfection ou de détérioration. Dans l'Alsace, on imitait les modèles anglais; mais l'établissement d'une filature bien ordonnée coûtait encore, malgré nos progrès, 30 pour 100 de plus qu'en Angleterre. Par l'emploi des cours d'eau, dont on peut disposer dans certains cantons, comme par exemple en Normandie, et ailleurs par une excessive économie dans le chauffage, on remédiait un peu à la cherté de la houille. Par défaut d'habileté, on employait, pour produire des numéros à finesse égale, des cotons d'une valeur de 20 à 22 francs par 100 kilogrammes de plus que cela ne se fait en Angleterre, et cela suffirait pour indiquer le désavantage dont nous sommes frappés.

Si ces détails sont exacts, comme nous le pensons, ils contribueraient à expliquer que c'est à la source première qu'est le mal, et que, lorsque nous aurons amélioré la filature, notre habileté dans la teinture et l'impression relèveront les parties les plus faibles de notre fabrication.

Notre infériorité dans la filature est telle, que, bien loin de prendre part à l'immense exportation en coton filé qui a lieu de la Grande-Bretagne, nous sommes obligés d'en recevoir d'elle, dans les numéros élevés, pour nos fabriques de mousseline, et cela en dépit des espérances que le droit protecteur avait fait concevoir il y a dix ans. La même cause, l'imperfection de nos filatures, et c'est une cause vitale, continue à empêcher le développement de notre commerce de bonneterie. Le Gard et l'Aube nous ont mis à même de juger à quelle énorme distance nous étions restés pour cet article. Soit en laine, soit en coton, la bonneterie est fort arriérée en France, et le haut prix paralyse non-seulement l'exportation, mais encore la consommation intérieure.

IV.

A Dieu ne plaise que personne puisse voir, dans cette esquisse rapide des tendances et des erremens de l'industrie française, aucun dessein de rabaisser le mérite de nos laborieux manufacturiers. Nous

(1) *Manchester Guardian*, décembre 1843.

nous sommes associé avec toute la France dans le concert d'éloges où le nom de presque tous a été, à si juste titre, proclamé. A ces louanges le gouvernement est venu joindre de hautes et brillantes récompenses, proportionnées à ce que chacun a fait. Un jury éclairé et consciencieux livrera plus tard à la publicité le motif de ses décisions, et sans doute aussi quelque chose des élémens qui ont guidé ses appréciations. Là nous trouverons certainement, sur l'emploi de tant de produits variés, sur le poids dont ils sont dans la balance commerciale, de précieuses indications destinées à compléter les renseignemens de l'enquête de 1834. Dix années se sont écoulées, et il serait important d'examiner si les promesses faites, si les améliorations espérées ont été obtenues et quelles causes ont pu les faire ajourner.

Un grand enseignement nous paraît caché sous les chiffres des tableaux de notre mouvement commercial. Là réside le principe qui doit raffermir et élever la puissance de la France. Agriculture, industrie, commerce, navigation, sont les premiers anneaux d'une chaîne qui se termine par la richesse, le revenu, la marine et le pouvoir.

Si nous insistons d'une manière si vive sur la nécessité pour la France de reconquérir pour ainsi dire la fabrication des articles courans et à bon marché, c'est encore que le système de prohibition absolue perd chaque jour de son terrain. L'Angleterre, qui n'a jamais reculé devant aucune mesure qui pouvait lui procurer un grand avantage, qui a fait autrefois la guerre à l'Espagne afin d'avoir le droit d'être seule à l'approvisionner d'esclaves, et qui la lui ferait volontiers aujourd'hui pour émanciper ces mêmes esclaves, afin de ruiner la Havane au profit de l'Inde Britanique, l'Angleterre a inventé le système de prohibition, et ce stimulant a développé l'industrie chez elle. Aujourd'hui cette arme est usée, les représailles sont trop faciles depuis que les peuples s'entendent mieux, et la Grande-Bretagne y a renoncé. Il est vrai que partout des droits protecteurs fort élevés ont remplacé la prohibition; ce n'est pas la même chose. Les relations ne sont pas actives; cependant elles existent, et il y a échange des industries diverses. Nous seuls, pour quelques articles, notamment les tissus de laine et de coton, nous avons conservé les dispositions de nos lois de 1796, et nos manufacturiers se sont opposés à toute modification. Est-ce à dire qu'un changement n'arrivera jamais? Nous ne le pensons pas; l'opinion s'éclaire, et, comme nous l'avons déjà dit, l'interdiction complète ne nous a pas été favorable; elle prendra fin un jour, et malgré les droits protecteurs, tant élevés doivent-ils être, nous verrons des tissus étrangers. Pour que notre industrie résiste convenablement à cette concurrence, il est de son intérêt de produire à bon marché, de lutter sous ce rapport avec

ce qui se fait ailleurs. Elle doit se garder d'être envahie, et en faisant ce qu'il faut pour cela, elle arrivera naturellement à reconquérir et à reprendre la place qu'elle devrait occuper dans les exportations.

Les expositions, comme nous l'avons vu, nous poussent constamment dans la voie contraire. La finesse, la beauté, l'éclat, c'est là tout ce qu'on répète parce que cela seul conduit aux distinctions. Le bon usage, la qualité intrinsèque, le bon marché, tout cela est dédaigné, et cependant c'est ce qui mène au débouché, au bien-être des populations, à la richesse du pays.

Toutes les nations chez qui le travail est honoré, et dont l'attention se porte sur le bien-être des classes pauvres et laborieuses, sont à la recherche de débouchés pour l'excédant de leurs produits. Faut-il, comme nous le faisons, s'adresser aux consommateurs étrangers pour leur offrir seulement les objets destinés au luxe et à la richesse? ou faut-il avoir en vue les acheteurs de tous les étages, même les classes pauvres, et par conséquent les besoins journaliers et utiles chez tous les peuples? Cette question est grave, et pour nous, comme on l'a vu, la solution n'est pas douteuse; le grand commerce est celui qui se fait pour les masses.

Peut-être pourrait-on objecter que les ouvriers employés à des produits riches, créés au moyen d'une plus grande habileté de main-d'œuvre, sont mieux payés que ceux qui font un travail auquel tout le monde peut atteindre. Nous le concédons, quoiqu'il y ait de grands exemples du contraire : aussi n'entendons-nous pas qu'aucun travail soit supprimé; mais un moyen de donner de l'ouvrage à plus de monde est de s'occuper aussi des objets plus simples et appropriés à plus de besoins. Le salaire sera moins élevé en exigeant moins de science; mais, sous un climat moins dur que celui de l'Allemagne ou de l'Angleterre, avec plus de ressources pour une nourriture convenable, ce salaire peut être suffisant; puis encore, en faisant pénétrer certaines industries au milieu des travaux agricoles, l'existence de l'ouvrier aura deux points d'appui, et n'arrivera jamais à l'excès de misère où l'extrême division du travail a conduit des populations voisines.

A ce propos de salaires, nous n'avons pu nous défendre de pénibles impressions en voyant figurer à l'exposition des produits variés qui ont été confectionnés dans les maisons de réclusion. Nous concevons l'embarras de la société en présence des hommes qu'elle a rejetés de son sein; cependant, par le système qu'elle adopte, elle fait revivre pour eux toutes les conditions de l'esclavage et non les peines de la

prison. Elle vend leur travail à un spéculateur qui en traite au meilleur marché possible, et qui, au moyen d'une tâche imposée et des moyens de coercition que lui accorde l'administration, s'efforce d'en tirer le plus grand parti. Certainement, c'est là le travail esclave, et peut-être n'aurions-nous pas à le blâmer, s'il ne venait pas s'interférer avec le travail de l'homme libre. Des travaux rudes et grossiers, dont l'extension est indéfinie, n'offrent aucun inconvénient, n'amènent aucune perturbation si la société y applique les criminels; mais le réclusionnaire qui travaille le cuivre, le marbre, fait des gants ou d'autres articles usuels, réduit, par sa position, le salaire de l'ouvrier qui lui fait concurrence : c'est exactement le travail esclave en présence du travail libre.

Les nombreuses colonies que la France avait semées sur le globe lui ont presque toutes été ravies. Dans son incurie inintelligente, elle a méconnu la valeur de celles qui lui restaient, et qui chaque année descendent un peu plus dans le cercle de misère qui leur est assigné. Personne ne s'occupe ni de les relever, ni de les remplacer, et quand des hommes forts et intelligens sont tentés d'essayer la fortune des contrées lointaines, tous reculent devant l'aspect misérable des pays qui appartiennent encore à la France. Quinze mille Français sont à Montevideo, et si le Mexique n'eût pas adopté des lois inhospitalières, on aurait peine à nombrer ceux de nos concitoyens qui l'habiteraient. Nos compatriotes vont partout, excepté où la France conserve son pouvoir; ceux de race germanique et leurs voisins les Souabes se rendent de concert aux États-Unis. De grandes forces sont perdues pour la France sans que ce sacrifice lui conquière nulle part un seul point d'appui. Nous n'avons ni possessions lointaines, ni peuples barbares à gouverner; notre situation commerciale exige d'autant plus d'études et de soins.

On n'obtient et on ne conserve des débouchés que par une activité et une surveillance de tous les jours. Si le progrès d'un rival se manifeste, il doit être combattu par un progrès égal; il ne faut pas que le sommeil gagne la France. On fait le commerce chez elle, sans elle, sans s'inquiéter d'elle. Elle-même en prend peu de souci, et tout est dit quand on s'est mutuellement complimenté.

Nous n'avons pas à pénétrer dans le secret des délibérations du cabinet, mais là surtout l'esprit de suite et de tradition paraît manquer. Tantôt on néglige et on oublie les plus graves intérêts de nos relations commerciales anciennes; puis, une circonstance surgissant, on se passionne et on s'engoue pour d'autres erremens. Un diplomate, déplacé

par une considération politique, fait songer que la Chine a enfin consenti un traité avec une nation européenne, et l'on se dit que nous devons amener le céleste empire à une concession pareille. Un armement brillant emporte bientôt l'ambassadeur et sa suite et des délégués commerciaux, tous gens de mérite, charmés cependant d'avoir une longue traversée à faire pour acquérir dans le voyage quelque connaissance de ce qui se rattache à leur mission, et surtout des langues, même européennes, qui leur seront nécessaires, et que tous à peu près ignorent. La France reste les yeux fixés sur cette expédition, dont elle attend des renseignemens jusqu'ici inconnus, et cependant qu'y a-t-il à apprendre de la Chine que tout le commerce et même le ministère ne sachent parfaitement? Si nos rapports avec les Chinois ont à se développer, ce sera par une consommation plus grande du thé, de quelques drogueries, de la porcelaine et des articles variés d'une industrie assez semblable à celle que nous nommons *articles de Paris*. Quant aux exportations, l'Angleterre nous paie chaque année une espèce de tribut pour renoncer au commerce immoral de l'opium; ce qu'il y a de plus important ensuite se compose de coton filé, de calicot grande largeur, de draps d'une dimension appropriée et d'un prix modéré, de camelots, etc., toutes choses où notre infériorité est reconnue, parce qu'il ne s'agit plus d'articles de luxe, mais bien d'articles d'usage utile. Les Américains eux-mêmes savent tout cela, et tandis que nous délibérons sur les essais que nous voulons faire, la seule ville de Boston, aux États-Unis, a expédié, en 1843, pour les mers de l'Inde, de l'Orient et du Sud, soixante-six navires, dont seize à la seule destination de Canton et d'autres points de la Chine. Au reste, nous ne nous appesantirons pas sur cet incident dont le dénouement arrivera bientôt. L'expédition a encore d'autres missions qui peut-être nous dédommageront, celle entre autres, non de rapporter des soies de la Chine, mais bien d'apprendre les méthodes de culture pour les rapporter chez nous.

Pour régulariser le développement de l'industrie française, pour contribuer à la placer dans des voies de durée indépendantes, autant qu'il se pourra, des caprices et des variations de la mode, il faut le concours du gouvernement aussi bien que celui du commerce. Le commerçant doit, à ses risques et périls, rechercher les débouchés, interroger les besoins des peuples divers, reconnaître ceux qui ne sont pas satisfaits, et aviser aux moyens d'y pourvoir qu'offre notre industrie. La tâche du gouvernement est de suivre pas à pas le commerce dans ses explorations, de veiller sur lui au moyen de notre

marine, et de lui offrir l'appui d'agens consulaires avant même que le besoin s'en fasse sentir. Ces agens doivent avoir double mission, celle de protéger les nationaux, celle de s'informer des plaintes que leur manière de trafiquer pourrait exciter. Il n'y a personne qui ne sache qu'au retour d'une expédition lointaine, si un article d'exportation a réussi, le pacotilleur ne manque pas, en faisant une nouvelle commande, de dire au fabricant qu'il entend avoir *quelque chose de plus avantageux*, c'est-à-dire qu'en amoindrissant la qualité et le prix on sauve l'apparence. L'article ainsi amoindri est porté au consommateur comme étant d'une valeur identique et n'est reconnu que par l'usage. Les marchandises françaises vont ainsi en se discréditant, et notre renommée se perd sans retour.

Le système commercial de la France dans ses rapports avec l'étranger se rattache à quatre ou à cinq de nos départemens ministériels. Les affaires étrangères règlent la diplomatie, nomment les consuls et les agens de qui nos négocians devront réclamer aide et protection; la marine suit sur toutes les mers notre navigation marchande pour la soutenir et la défendre, et elle a la nomination des autorités des colonies; les finances, gardiennes des intérêts du trésor, entendent être écoutées dans toutes les questions de taxes et de tarifs. Enfin, arrive ce que nous appelons le ministère de l'agriculture et du commerce, qui demande à chacun des autres les renseignemens et les informations qui ne lui parviennent ainsi que par voie indirecte. Limité dans sa juridiction, plus limité encore dans ses moyens d'agir, il ne touche par lui-même presque à rien d'important, et émet seulement des opinions sans pouvoir les faire prévaloir. Les idées d'assimilation et de centralisation, qui nous préocupent plus que le résultat même de l'action gouvernementale, ont ainsi réglé les choses de l'administration, qu'un ministre demande un travail à un directeur, qui le demande à un chef de bureau, qui parfois transmet la demande à un autre employé. Le rapport remonte par la même voie accompagné de notes successives, refondu s'il y a lieu dans son cours, mais sans être jamais le produit d'une discussion sérieuse, car tout s'est passé entre le supérieur et l'inférieur. Au-dessous du ministre, chaque homme est un rouage et se garde bien de sortir de son engrenage, car la hiérarchie en serait affectée. Que peut-on attendre de sérieux, de grand, de suivi, d'une semblable organisation pour la prospérité commerciale du pays? Où se trouveront les traditions, le souvenir des entreprises dès long-temps conçues et méditées, enfin le plan d'ensemble qui doit guider même les successeurs que la poli-

tique des temps et des hommes doit amener? Nous concevons un *ministre président du bureau de commerce*, un homme politique changeant avec les partis, s'il le faut, mais s'appuyant, dans de si grands intérêts, sur l'avis discuté devant lui par les membres d'un bureau choisi dans des hommes de capacité et d'expérience, n'éprouvant guère d'autres mutations que celle qu'entraîne le cours de la vie humaine et enfantant des résolutions empreintes d'un esprit de force et de durée. Un semblable bureau, auquel viendraient prendre place, à titre égal, des directeurs pris dans les autres branches d'administration dont le concours est nécessaire, pourrait délibérer en présence même de tous ceux des ministres qui y seraient intéressés. Tous sortiraient de cette réunion éclairés pour le conseil qui lui succéderait. Le bureau de commerce rendrait superflues ces commissions temporaires dont un si petit nombre termine ses travaux par une délibération utile et praticable; il rendrait encore inutile le conseil supérieur, qui renferme des noms illustres, mais si peu d'hommes éclairés par la pratique des affaires du temps présent. L'avenir du peu de colonies qui nous restent, la création d'établissemens nouveaux, nos rapports commerciaux avec tous les peuples, la dignité du nom français, les intérêts de notre marine, la direction de notre industrie, seraient des sujets perpétuels de méditation; la confiance du commerce s'en accroîtrait, et peut-être verrait-on cesser la répugnance des maisons françaises à fonder des comptoirs dans les pays lointains.

La paix entre les grandes puissances est rétablie depuis trente ans, et malgré les nuages que les évènemens peuvent soulever, elle est trop dans les intérêts de tous les peuples et de tous les gouvernemens pour que les passions les plus vives puissent la troubler. La guerre mettrait le commerce du monde aux mains des nations qui garderaient la neutralité, et personne ne veut grandir ses rivaux en fortune et en richesse. Le monde est donc ouvert à tous ceux qui voudront et sauront l'exploiter : non pas qu'il n'y ait bien des pays déjà soustraits à l'activité générale, monopolisés par le protectorat ou la colonisation; mais ce qu'il en reste offre encore d'immenses ressources, et le commerce français ne peut se décourager. Le devoir du gouvernement est de l'accompagner dans ses travaux, de placer, partout où nos nationaux peuvent être appelés, des agens consulaires en nombre suffisant pour que la protection ne fasse jamais défaut. Non-seulement de semblables emplois doivent être le partage d'hommes dignes, éclairés et fermes, capables de faire respecter le pavillon qui flottera sur leur demeure; mais, en exigeant d'eux de grandes qualités et des connais-

sances variées, il faut que le pouvoir leur donne les moyens d'exercer sur ce qui les entoure une influence légitime et de soutenir le rang qu'ils ont à garder. Dans les deux Amériques, en Asie, dans les pays orientaux, dans le Levant, nos consuls doivent vivre sur le pied d'égalité avec les agens des autres nations européennes; autrement leurs efforts se trouveraient paralysés. Le pays ne peut reculer sans honte devant des sacrifices dont le but, après tout, est d'assurer à la France une part plus grande dans le trafic du globe. A Manille, à Canton, à Macao, à Calcutta, à Bombay, etc., partout enfin, c'est à des maisons anglaises ou américaines que nos négocians et nos capitaines sont réduits à se consigner, et des comptoirs français seront plus faciles à fonder, quand des consuls considérés et puissans les décideront par leur présence.

Nous sommes tenté de penser qu'une exposition comme celle qui vient de se clore devrait être remplacée par une institution bien autrement profitable; ce serait celle qui réunirait et mettrait sous nos yeux les produits étrangers, soit ceux qui nous font concurrence, soit ceux de pays lointains susceptibles de nous servir de modèles. L'instruction que nos fabricans ont reçue l'un de l'autre, cette instruction qu'ils ont donnée à l'étranger, ils la recevraient à leur tour, et le profit ne pourrait qu'en être immense.

Comme le président du jury (1), nous avons admiré *la magnificence de nos soieries*, en déplorant que les soieries unies, les rubans, les velours de Creveld, produits de l'Angleterre, de la Suisse et de la Prusse, prissent notre place à l'étranger; — *la finesse de nos tissus, la perfection de nos dentelles*, en regrettant de voir que, si nous faisons de la batiste, nous avons besoin de l'Angleterre pour avoir du fil, et de la Belgique pour avoir de la toile; — *la légèreté de nos châles*, en craignant qu'un retour de mode ne vienne quelque jour compromettre une industrie qui exporte aujourd'hui pour 27 millions, tandis que la draperie, fabrication sûre et régulière, reste stationnaire ou décroît; — *la richesse de nos tapis*, qui à la vérité ne font pas de grands progrès dans l'usage domestique, parce que le haut prix les bannit des demeures modestes. Sur presque tout le reste nous adhérons à des louanges qui n'ont été répudiées par personne. Cependant, quand le but est aussi sérieux, les jouissances de la vanité devraient être comptées pour peu de chose.

D. L. Rodet.

(1) Discours de M. Thénard, *Moniteur* du 31 juillet.

LES

CAISSES D'ÉPARGNE.

L'ancien régime avait couvert la France d'ordres religieux que la révolution a détruits; le vide laissé par ces institutions grandes et disparues, que le temps avait formées et que le temps a renversées, se fait encore sentir dans la situation troublée de notre industrie. L'assemblée constituante, en réorganisant la France sur les bases nouvelles de la philosophie et de la liberté, s'aperçut, au sourd malaise des consciences, qu'elle commençait une ère de transition dont elle ne verrait pas le terme. Elle ébaucha à grands traits un système économique sur lequel nous vivons encore à cette heure, mais qui laisse en dehors de soi, il faut le reconnaître, de graves questions et d'immenses intérêts. Cette assemblée, qui osa tout le reste, recula effrayée devant la solution du problème de la misère. N'ayant point le loisir de s'arrêter dans un temps où tout marchait, elle passa outre, et nous légua un avenir chargé des orages que cette question soulève quand elle s'agite chez un peuple. Les gouvernemens qui se sont succédé ont péri devant ce fantôme menaçant, toujours debout sur la route de l'avenir, comme celui que les compagnons de Gama rencontrèrent sur le chemin du Nouveau-Monde. La république avait tenté de forcer le passage à l'aide d'efforts gigantesques; elle attaqua le problème par

toutes les armes qu'elle avait alors dans la main, la destruction, les assignats, le maximum; or, si la force est impuissante, c'est surtout lorsqu'il s'agit d'organiser dans une société comme la nôtre une position stable et régulière : elle échoua. L'empire n'eut presque point à s'inquiéter du sort des classes ouvrières dont il employait les bras à une guerre éternelle; c'était une besogne toute trouvée. La restauration comprima les forces vives du pays, et avec elles les idées sourdement militantes qui agitaient la surface du peuple; mais comprimer n'est pas régner : elle en fit l'épreuve en tombant. Le gouvernement de juillet hérita de l'expérience et des embarras de ses devanciers; dès son début, il se trouva en présence de ces questions un instant amorties qui se redressèrent bientôt avec des mouvemens formidables. Les partis choisirent précisément pour y établir leur champ de bataille ce problème du travail et de la subsistance qui avait résisté à la gloire de l'empire comme aux froids dédains du gouvernement déchu. L'ordre fondé en 1830 est sorti victorieusement de la lutte. Ce résultat, il le doit surtout aux principes économiques où il a puisé toute sa force. Dans un temps où les intérêts ont pris la place des croyances, le moyen de s'en faire une défense, un rempart, c'est de les associer, de les unir, de les souder, pour ainsi dire, les uns aux autres dans ce qu'ils ont de commun. Aux institutions religieuses, irrévocablement détruites, doivent succéder des institutions économiques qui les remplacent dans leur destination tutélaire. Ce besoin s'est traduit depuis quelques années, en France, par des tentatives incroyables. Passons sur les cendres encore tièdes de ces entreprises colossales qui, sous le nom de commandites, ont agité la fortune publique. Il ne faut pas s'effrayer des ruines dans une voie et sur un sol inconnus qui tremblent encore des dernières secousses que leur a imprimées la chute d'une société établie par plus de huit siècles. Aujourd'hui une foule innombrable de compagnies mutuelles d'assurance s'élèvent sur des millions, les unes bonnes, les autres mauvaises, mais toutes fondées autour de ce principe vital, l'association. Au milieu de ces caisses, de ces banques créées par la spéculation, et sur lesquelles l'état étend plus ou moins sa surveillance, il existe une institution qui les efface toutes : nous voulons parler de la caisse d'épargne. Ce n'est pas seulement par la masse de son numéraire qu'elle défie toute rivalité, sa destination la rend encore plus précieuse à nos yeux; la caisse d'épargne est le grand livre des ouvriers.

La véritable origine des caisses d'épargne doit être rapportée à l'Angleterre, ou, pour mieux dire, à l'Écosse. La Suisse a revendiqué

l'honneur de cette création; mais les caisses d'épargne, si l'on peut leur donner ce nom, qui existaient, depuis un grand nombre d'années, dans le pays, étaient complètement inconnues au dehors : il ne serait jamais venu à personne l'idée d'aller les chercher là, et, de plus, le système sur lequel elles étaient fondées méritait peu de trouver des imitateurs. Par une force d'attraction peu commune, l'institution, à peine établie en Angleterre, fut exportée en France; deux années lui suffirent pour traverser le détroit : 1816 avait vu fonder la première caisse d'épargne à Londres, 1818 vit naître la caisse d'épargne de Paris.

Nous devons arrêter un instant nos regards sur ces caisses d'épargne d'Angleterre, qui ont servi de modèle aux nôtres; leur but fut celui-ci : ouvrir aux plus basses classes de la société un lieu de dépôt pour leurs petites économies, en leur accordant, chaque mois, un intérêt raisonnable, et en leur laissant d'ailleurs toute liberté de retirer leur argent, en tout ou en partie, à quelque époque que ce soit. Un écrivain français signala, en 1817, le système d'organisation de la caisse d'Édimbourg, qui était et qui est encore la plus importante des trois royaumes. On y reçoit toute somme au-dessus d'un shelling; mais, quand la masse des dépôts d'un individu s'est une fois élevée à 10 livres sterling (dix louis), on lui ouvre alors un crédit équivalent sur une forte maison de banque, et la caisse d'épargne continue d'enregistrer, comme par le passé, ses économies. Les résultats de ces petits placemens sont plus considérables qu'on ne l'imaginerait d'abord : une épargne de 2 shellings par semaine, continuée exactement pendant vingt années, s'élèvera à un capital de 104 livres 12 shellings (2,510 fr. 50 c.); ce qui, avec les intérêts, calculés sur les statuts de la banque d'Édimbourg, donne une somme de 157 livres sterling (3,768 francs). Les caisses d'épargne, comme on le voit, ont donc été fondées sur ce double principe, que les petits courans forment les grands fleuves, par suite des accroissemens continus, et que le moyen de toute amélioration dans la condition matérielle des hommes, c'est le sacrifice des convoitises du moment au bien-être de l'avenir.

Le dimanche 15 novembre 1818, un certain nombre de banquiers, à la tête desquels se trouvait M. Benjamin Delessert, sous la présidence de M. le duc de Larochefoucauld-Liancourt, ouvrirent la première caisse d'épargne française, qui rencontra plus d'un genre d'obstacles. Le gouvernement d'alors envisageait avec une sourde défiance les progrès d'une institution qui contrariait ses desseins; loin de rien faire pour propager les secours de la prévoyance, il employa

sa puissance à les limiter; tandis que l'Angleterre se couvrait de caisses d'épargne, il n'en existait pas en France plus d'une dizaine au moment de la révolution de juillet. Le nouvel établissement eut surtout à lutter contre une autre institution fameuse, qui flattait par ses promesses séduisantes la misère du peuple. Au reste, le résultat de ce duel ne pouvait être long-temps douteux; la victoire pencha du côté des doctrines économiques de l'époque et de l'inexorable bon sens: la caisse d'épargne venait de naître, la loterie disparut.

Il ne faut calomnier personne; aujourd'hui surtout que la loterie est au rang des institutions déchues, il convient de la juger avec impartialité. La loterie s'appuyait sur un sentiment de la nature humaine dont les pères de l'église avaient fait une vertu théologale, dont les physiologistes modernes ont fait un organe du cerveau; ce sentiment est l'espérance. Quand la foi au paradis vint à pâlir, la société eut besoin d'une institution aléatoire qui plaçât dans cette vie l'attente d'un meilleur sort. En faisant luire aux yeux de la classe souffrante le miroir des illusions, la loterie flattait cet instinct du merveilleux qui avait été si long-temps exalté par les croyances du moyen-âge. La loterie s'associait d'ailleurs plus qu'on ne croit au sentiment religieux : combien de cierges allumés par de vieilles femmes sur les triangles en fer de nos églises, dans l'attente d'un extrait, d'un ambe ou d'un terne! Que de sous tombés dans le tronc du culte, auxquels on demandait des pièces blanches! Au point de vue matériel, cette institution se soutenait par le désir du gain; si l'on peut définir la pauvreté un billet non gagnant dans la loterie de la vie, l'homme auquel ce triste lot était échu avait peut-être quelque droit de demander à remettre la main dans l'urne : ce second tirage pouvait corriger pour lui le tirage de la naissance. Ces raisonnemens ne trouvèrent pas grace devant la froide logique des publicistes : presque tous, scandalisés des abus d'une institution qui dévorait les économies de la classe pauvre, la condamnèrent comme immorale. En retirant la loterie, on a enlevé du monde une grande poésie, celle du hasard; mais il faut reconnaître que cette poésie était ruineuse pour le peuple, et qu'on a bien fait d'y substituer un système d'épargne plus en rapport avec les mœurs économiques de notre siècle. La restauration était le gouvernement des croyances; le nouveau pouvoir était le gouvernement de la raison et des intérêts matériels : le premier avait favorisé la loterie, le second la frappa.

La révolution de 1830 imprima aux caisses d'épargne un mouve-

ment considérable; les doctrines sur lesquelles leur prospérité devait s'établir furent soutenues par tous les hommes qui s'intéressaient à la monarchie fondée en juillet. Voici en quelques mots ces doctrines conservatrices : amasser un bien solide sur lequel le hasard ne domine pas, chercher des appuis dans le travail et dans l'économie, étendre aux années futures les précautions dictées par la sagesse. Ce langage est sévère; les rêveurs et les poètes aimeront mieux celui du Christ, lorsque, faisant observer au peuple la splendeur des lis, qui ne travaillent ni ne filent, et la douce insouciance des oiseaux du ciel, qui n'amassent pas de blé pour l'hiver dans des greniers, il exhortait les hommes à la confiance en Dieu. Aujourd'hui, ce beau langage ne serait plus de nature à être écouté; l'état conseille sans cesse au peuple, malgré l'Évangile, de songer au lendemain, de s'inquiéter des vêtemens qu'il portera dans la saison froide, et du pain qu'il mangera dans ses vieux jours. Que faire à cela? C'est la doctrine du siècle, c'est celle de la philosophie et du bon sens. La nature s'occupe bien tous les ans de filer de ses doigts délicats la tunique des lis; mais la société ne se charge pas de fournir des habits à ses enfans : les oisifs ou les imprévoyans courent donc grand risque d'aller tout nus parmi les fleurs écloses. Il faut nous résigner à vivre économiquement et prosaïquement. C'est la loi du temps; nos regrets n'y peuvent rien changer. Les sociétés modernes ne défendent pas à l'homme de demander son pain de chaque jour à notre père qui est aux cieux; mais elles lui conseillent surtout de le demander à ses bras, à son intelligence, à son travail. On ne connaît plus guère cette aveugle Providence, qui, étant censée élargir ses mains sur toutes les créatures, pouvait engendrer chez l'homme la paresse, l'oubli du lendemain, l'incurie pour lui et pour les siens de la stérile vieillesse; on croit aujourd'hui à la providence du sage, qui, tout en se confiant dans la bonté du Créateur, veille néanmoins lui-même sans cesse pour éloigner de son patrimoine les chances de ruine et pour accroître le bien-être autour de sa famille, la providence, en un mot, de l'homme qui prend pour devise le précepte du fabuliste : *Aide-toi, le ciel t'aidera.*

L'église a été obligée de subir elle-même l'influence des idées économiques; une caisse d'épargne a été fondée à Rome, et Grégoire XVI a recommandé du haut de son siége l'usage de cet établissement, comme utile aux bonnes mœurs. « Le jour du Seigneur, s'écrie-t-il, sera mieux sanctifié, parce qu'on y épargnera l'argent dépensé à jouer ou à boire. » Au nombre des services publics que les caisses d'épargne

sont appelées à rendre, le saint-père signale encore celui-ci : *Les délits diminueront, car la misère et la faim conduisent certainement au mal.* Presque tous les gouvernemens se sont empressés d'accueillir une institution qui devait les affermir contre l'esprit de désordre et contre les suites du malaise dans les classes ouvrières. La fortune de l'état, enfermant en soi tant de fortunes particulières, les intéresse toutes à sa stabilité.

L'économie n'est pas une vertu nouvelle dans la classe bourgeoise; l'histoire de la bourgeoisie nous présente, au contraire, un système d'économie opiniâtre, suivi sans relâche durant huit siècles, et arrivant pas à pas à son but, c'est-à-dire à la révolution de 89. C'est au moyen de l'épargne que le serf primitif a racheté sa personne d'abord, et ensuite une à une toutes ses libertés, violemment confisquées par le régime féodal. La bourgeoisie en France avait inventé la caisse d'épargne long-temps avant 1818; cette caisse était le territoire sur lequel sans cesse elle plaçait le produit de son travail, et dont elle finit par devenir propriétaire. Il n'en était pas de même du peuple. Pauvre et prodigue, ce dernier dissipait les fruits de son dur labeur. Il y a trente ans, l'ouvrier vivait encore au jour le jour; il ignorait les ressources de cette faculté utile qui a fait la réputation de la fourmi. Son imprévoyance avait souvent des suites funestes. Que faisait-il dans la belle saison et quand l'ouvrage allait bien? Soir et matin, à tout venant, il chantait, ne vous déplaise, au cabaret du coin; mais après l'été venaient les temps de bise et de chômage : il lui arrivait souvent d'être réduit à subir le froid et la faim. Que devenir? Il songeait alors à emprunter, comme la cigale de la fable. Par malheur, la bourgeoisie n'est pas prêteuse, ou elle ne prête qu'à gros intérêts et sur nantissement. Il fallait donc porter ses vêtemens et son linge au mont-de-piété, qui avance d'une main et qui retire de l'autre; après les habits, on s'en prenait aux meubles, qu'on vendait pour avoir du pain. Tout cela était triste et déchirant; on jurait alors, mais un peu tard, qu'on ne se laisserait plus aller à la dissipation, sœur de la misère; puis revenaient des temps meilleurs, et l'on recommençait la même vie insouciante. Des habitudes d'ordre et de prévoyance ne se forment pas en un jour dans le sein d'une classe de la société qui a justement contracté des habitudes contraires; il a fallu du temps à l'institution de la caisse d'épargne pour faire pénétrer son esprit dans les masses et pour vaincre la résistance des mœurs plébéiennes. C'est à ces obstacles invétérés qui ont entouré sa marche dans les commencemens

qu'on doit surtout rapporter la lenteur de ses progrès durant les dix premières années. Dans la voie de l'économie, comme dans celle du désordre, ce n'est que le premier pas qui coûte. L'épargne attire l'épargne; celui qui a amassé une fois veut amasser encore. Ce résultat devient de jour en jour plus sensible dans la classe ouvrière; quelques publicistes commencent même à s'alarmer du succès moral des caisses d'épargne; en créant la prévoyance dans les masses, elles y ont créé l'égoïsme. On rencontre dans le peuple moins de charité mutuelle qu'autrefois, moins de ce désintéressement et de cette bienveillance fraternelle qui ont fait dire à Béranger : « Vivent les gueux, ils s'aiment entre eux! » Les gueux ne s'aiment plus guère; ils commencent à adopter la devise économique de la bourgeoisie : chacun pour soi. Seulement il est peut-être injuste d'accuser ici une institution du principe même qui l'a fondée; les caisses d'épargne ne sont pas la cause, mais la suite et l'expression de ce mouvement d'individualisme qui entraîne à cette heure les sociétés. Il est plus facile de déclamer contre cette tendance que de l'arrêter; nous croyons que les meilleures résistances se briseraient à lutter contre cette force fatale; il faut accepter ce qui vient du peuple et ce qui vient de Dieu. L'économie a aussi sa grandeur, puisque c'est par elle que la liberté est entrée dans les états-généraux.

Exhorter la classe ouvrière à se former de ses épargnes une réserve pour l'avenir, c'est lui indiquer le chemin qui a conduit la bourgeoisie, sans secousses et sans spoliations, au rachat de ses droits politiques. La même cause produirait, dans un temps donné, les mêmes effets chez cette portion inférieure du peuple qui a vainement tenté d'améliorer son sort par les soulèvemens de la force. Un vaste système d'épargne, suivi avec courage, amènerait, sans bouleversemens, ce grand résultat vers lequel marchait un instinct aveugle et stérile de destruction : transformer peu à peu l'ouvrier en artisan, le prolétaire en propriétaire de ses instrumens de travail. Or, la propriété se forme, dans les classes pauvres, du travail qui acquiert, de l'économie qui conserve, et de la prévoyance qui place à intérêt les fruits de l'économie. Le gouvernement, loin de s'effrayer de ce progrès, doit tendre lui-même à l'accomplir. La force et la durée d'un état ne s'établissent que sur la prospérité de tous : à la providence ancienne, qui laissait l'homme dans l'incertitude de ses voies, doit succéder maintenant une providence sociale, dont la main active et visible s'étende à toutes les existences rassurées. Plus que toute autre institution, la caisse d'épargne nous semble de nature à créer dans les familles les habitudes d'ordre et de confiance

qui intéressent la stabilité des pouvoirs. Le père chargé d'ans pourrait reposer tranquillement sa tête sur l'oreiller de la tombe sans entrevoir pour ses fils, et surtout pour ses filles, un avenir gros de tentations, de périls et de déshonneur, que ses sacrifices auraient conjuré. Cette source ouverte à l'hérédité par le labeur et l'économie finirait de la sorte par tarir la misère. De tels résultats seront lents à paraître; mais il faut se souvenir que Dieu a semé les institutions utiles à travers l'espace et le temps, comme pour servir de marque à sa toute puissance et de témoignage de notre faiblesse..

Créer la propriété chez une classe étrangère à ses bienfaits est une œuvre immense qui ne peut sortir que du travail des siècles. Nous savons pourtant qu'il n'existe pas d'autres sources d'aisance pour une classe de la société que la lente succession des efforts : les moyens violens peuvent faire naître une propriété vague, éventuelle, fugitive, qui s'en aille comme elle est venue, mais non une propriété assise qui se conserve et se transmette. Il faut, pour réaliser cette dernière, une suite de travaux et d'économies incessantes qui s'ajoutent séculairement les uns aux autres, comme les grains de sable dont l'entassement a formé les montagnes du globe. Il est seulement bon que l'état accoutume les classes ouvrières à s'appuyer sur sa protection. Les caisses d'épargne atteignent ce but : elles élèvent le peuple sans le détacher de cette classe moyenne avec laquelle il a tant de liens profonds et nécessaires. La bourgeoisie est intéressée à l'amélioration du sort des travailleurs, ne fût-ce que pour faire disparaître cette plaie hideuse du paupérisme qui ronge et défigure les sociétés modernes. Des esprits que la fortune retient captifs dans ses délices n'ont peut-être jamais regardé aux souffrances de la classe déshéritée : il n'en est pas moins vrai que ces souffrances existent. Les statistiques sont là pour répondre aux froides dénégations de l'égoïsme. Encore cette misère officielle, enregistrée, chiffrée dans les livres, ne représente-t-elle qu'un côté du malaise de la société : à côté d'elle, il y a la misère anonyme, honteuse, inconnue, qui s'enveloppe dans son manteau troué. Combien de familles dans le dénuement rejettent les dons d'une charité publique qu'il faut conquérir par des certificats ! Combien d'ames encore raides et fières sous la chape de plomb de la nécessité refusent de se baisser pour ramasser à terre une aumône inscrite sur le livre de la mairie ! Ce n'est pas tout : les caisses d'épargne ne sont pas fondées seulement pour le peuple, pour cette classe d'hommes sans lendemain, dont le travail est le seul capital, mais aussi pour la petite bourgeoisie, pour cette classe intermédiaire, si nombreuse, qui se voit menacée plus que toute

autre par la concurrence. Les pertes et les ruines subites entrent par trop d'endroits dans la fortune des petits commerçans pour pouvoir être arrêtées de toutes parts; la prévoyance leur conseille donc de s'affermir ailleurs et de chercher dans un placement de fonds assuré une ancre contre les instabilités du négoce.

On a dit qu'il était plus facile d'acquérir que de conserver. Ceci est surtout vrai du commerce de notre époque, soumis à mille chances aléatoires et mobiles; cela est même vrai du travail, sans cesse variable et inégalement rétribué. Autrefois, quand la société était calme, quand les générations se succédaient autour du centre immuable de l'église; quand des ordres religieux, riches et puissans, employaient de siècle en siècle dans les campagnes un nombre considérable d'ouvriers; quand la fortune ne se déplaçait guère de certaines familles, chez lesquelles le temps l'avait pour ainsi dire consacrée, on comprend que l'insouciance pût se reposer sur le présent. Il n'en est plus de même aujourd'hui : il faut compter à cette heure non-seulement avec le présent, mais encore avec l'avenir, car ce dernier fait prendre çà et là aux évènemens humains une face inattendue. Ne voyons-nous pas chaque jour des fortunes subites mettre à décroître et à s'évanouir la même rapidité qu'elles avaient mise à se former sous nos yeux? Il est donc devenu nécessaire de songer au lendemain. Au milieu de cette situation tempêtueuse qui dérange à chaque instant toutes les prévisions, un immense besoin se fait sentir, celui de s'abriter sous des institutions nouvelles. C'est à l'économie politique de remplir le vide laissé par la disparition des ordres religieux; elle y parviendra en créant des établissemens sages et tutélaires, où le travailleur trouve le moyen d'appuyer ses forces à celles de l'association. Les caisses d'épargne, si elles étaient établies sur une base large et populaire, rendraient sous ce rapport d'éminens services. Ces institutions seraient profitables à tous les points de vue : au point de vue moral, en ce qu'elles développent chez les classes laborieuses le sentiment de la prévoyance et du sacrifice, qui servent de germe à toutes les vertus sociales; au point de vue politique, en ce qu'elles créent chez les générations futures, qui participeront de la sorte au bienfait de l'hérédité, un véritable amour de l'ordre; au point de vue industriel, en ce que, par la réunion des capitaux, elles permettraient un mouvement de fonds considérable pour alimenter le commerce, l'agriculture, la navigation.

Nous allons achever en quelques traits l'histoire des caisses d'épargne en France. Cette institution, qui avait jusqu'alors vécu sous le régime des ordonnances, passa en 1835 sous celui de la loi. L'usage

des fonds déposés à la caisse d'épargne a subi quelques modifications. La loi du 5 juin 1835 avait laissé au trésor la gestion de l'argent des caisses d'épargne; il en résultait plusieurs inconvéniens : le plus grave de tous était d'absorber des sommes considérables et de les condamner à l'inaction, les règlemens de la trésorerie lui défendant de placer ses capitaux au dehors. Une autre loi, celle de mars 1837, se proposa de remédier au mal, en chargeant du service des caisses d'épargne la caisse des dépôts et consignations, plus libre dans ses allures, et qui peut à volonté employer ses fonds, soit en rentes sur l'état, soit en actions des canaux, soit en prêts aux communes, soit enfin en bons royaux. C'était un pas bien débile sans doute et bien timide, mais enfin c'était un pas vers la mobilisation du capital des caisses d'épargne. Le plus grave reproche, et selon nous le plus fondé, que les adversaires de cette institution renouvellent sans cesse, est en effet que la caisse d'épargne retire du commerce des fonds énormes, sans leur imprimer une activité, sans les faire vivre en quelque sorte; car l'argent dans un état vit et respire comme le sang par la circulation. Malheureusement ce progrès, si faible qu'il fût, se vit bientôt lui-même entravé dans sa marche par des obstacles matériels. Pendant un temps, la caisse des dépôts et consignations put acheter des rentes au-dessous du pair; mais les fonds des caisses d'épargne allant toujours croissant, et d'un autre côté, la rente cessant de présenter un intérêt égal à celui qui est dû aux caisses d'épargne (4 pour 100), la caisse des dépôts et consignations ne se soucia pas de rester à découvert, et au lieu de continuer ses emplois de fonds, elle préféra en laisser la plus grande partie au trésor. Voilà donc l'institution retombée, à peu de différence près, sous le régime vicieux de 1835. Les administrateurs conviennent eux-mêmes que cet état de choses n'est pas régulier. Pour rétablir l'équilibre, il est question d'employer dans un avenir prochain 100 ou 150 millions provenant des caisses d'épargne. Nous croyons que le choix des administrateurs n'est pas fixé sur l'exercice qu'il conviendrait d'imprimer à cette masse de capitaux.

Pour mieux juger la situation financière de nos caisses d'épargne, il faut la placer en face de ce qui existe de l'autre côté du détroit : les caisses d'épargne d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande réunies, possèdent aujourd'hui plus de 650 millions; celles de France n'en ont pas plus de 360. La différence en moins provient de la lenteur avec laquelle, pendant les premières années, l'institution s'est développée dans les départemens. La France, demeurée un instant au-dessous de ses industrieux voisins, tend à reprendre son rang : l'augmentation

en sommes déposées, dans les cinq dernières années, a été de 41 millions. Si ce progrès continuait dans la même proportion pendant douze ans, le nombre total des déposans à la caisse d'épargne de *Paris seulement* se trouverait être de trois cent mille, auxquels il serait dû environ 200 millions. L'accroissement des dépôts dans les caisses d'épargne des départemens est encore plus considérable qu'à Paris, et l'œil de l'économiste entrevoit déjà le moment où l'institution sera dépositaire dans tout le royaume de plus d'un milliard. Cette prospérité est si grande, qu'elle commence à jeter l'alarme dans certains esprits; on s'effraie d'un succès qu'on a provoqué, et déjà les caisses d'épargne sont accusées de trop bien remplir leur destination. Nous ne nous dissimulons pas ce que cette accusation a malheureusement de trop fondé : s'il survenait une crise, si une panique excitée par des évènemens imprévus arrivait à jeter la perturbation dans les affaires, les 360 millions que les caisses d'épargne ont maintenant en dépôt seraient redemandés. En 1840, alors que la menace de la guerre sema dans les esprits un commencement d'inquiétude, les remboursemens des dépôts d'épargne dépassèrent les versemens de 400,000 francs, puis le mois suivant (octobre) de 4 millions. Or, ce sont ces années de bruits de guerre et de crainte sourde que les adversaires des caisses d'épargne prennent avec raison pour point de comparaison des périls futurs. Que fera l'état, quand une population inquiète, turbulente, livrée par avance à toutes les terreurs de la faim, viendra s'entasser dans la rue à la porte de la caisse, pour réclamer son argent? Ne restera-t-il pas lui-même les mains vides, pris qu'il sera au dépourvu entre des obligations énormes et la nécessité de faire face à des évènemens qui menacent le pays? Que résultera-t-il de cet embarras inévitable? Une perte affreuse pour les déposans, et pour le gouvernement, disons le mot, une banqueroute.

Une commission s'est formée très récemment, dans le but de prendre des mesures pour que des demandes de remboursement subites et trop considérables ne viennent point à amener quelque désastre. On a proposé et discuté longuement divers moyens plus ou moins capables de conjurer les éventualités de la peur; quelques-uns étaient d'avis qu'on trouverait un remède aux inconvéniens de la position actuelle dans l'augmentation du délai entre la demande et le remboursement; ils estimaient qu'on pouvait fixer ce délai à six semaines. Ce terme leur paraissait suffisant pour donner à l'opinion publique le temps de se calmer, et pour prendre toutes les mesures que les circonstances rendraient nécessaires. Les hommes de pratique ont rejeté ce moyen

comme dangereux; l'expérience a au contraire démontré dans les années orageuses, à la suite des émeutes qui ont ébranlé Paris, que le meilleur moyen de rassurer les déposans pâles et agités qui venaient en hâte retirer leurs mises était de leur montrer de l'argent. Quelques-uns perdaient à l'instant même une résolution dictée par la peur, en voyant la facilité qu'ils avaient de rentrer dans leurs créances. La véritable manière pour ne pas être contraint à payer, c'est de montrer qu'on en a les moyens. D'autres déposans qui avaient retiré leur somme s'en trouvaient bientôt embarrassés, et venaient la rapporter au bout de quelques jours, non sans l'avoir légèrement écornée çà et là aux folles dépenses de la vie; ils juraient alors, honteux et contrits, de ne plus se laisser prendre à la crainte.

Après avoir long-temps envisagé la difficulté sous toutes ses faces, l'avis de la commission a été qu'il n'y avait rien à faire. Les adversaires des caisses d'épargne prendront cette conclusion pour une déroute; ils diront que le problème, resté insoluble, ayant vaincu les esprits les plus capables, les dangers de cette institution subsistent tout entiers. Il y a sans doute là un inconvénient que tout le monde admet, mais il ne faut pas l'exagérer. Il faut surtout se défendre de cette prévoyance ombrageuse qui va toujours chercher ses obstacles dans l'exception, dans la conjecture, dans l'éventualité, et qui se prive de faire le bien dans un présent certain, par la crainte souvent imaginaire d'un avenir douteux et chimérique. Sans doute on ne doit pas s'endormir dans un quiétisme aveugle quand il s'agit d'intérêts, et surtout des intérêts de la classe laborieuse, mais les alarmistes ont aussi le défaut de tout troubler sans rien fonder ni rien modifier. Pour que la caisse d'épargne fût renversée, il faudrait autre chose qu'une émeute, autre chose qu'une panique, autre chose même qu'une guerre étrangère; il faudrait une invasion. Oui, il faudrait que la France fût conquise, anéantie, démembrée, qu'elle eût cessé d'être la France. Eh bien! nous le demandons, quelle est l'institution qui survivrait à cette mort nationale? Aucune, assurément. La caisse d'épargne, en s'abîmant dans une catastrophe et une tourmente universelles, ne ferait donc que subir une loi inévitable. Éloignons de nos regards cette triste et fantastique prévision de maux que la main de la Providence écartera à jamais de notre pays. Ajoutons, pour nous rassurer et pour raffermir la confiance dans cette masse si nombreuse de travailleurs qui va porter ses économies à la caisse d'épargne, que l'Angleterre se trouve sur ce point dans le même cas que la France. Or l'Angleterre ne craint pas. Un des administrateurs de la caisse d'épargne de Lon-

dres, pressé par l'agent central de la caisse d'épargne de Paris de s'expliquer sur l'évènement possible d'une révolution, lui donna cette réponse : « Je ne ferai jamais entrer dans mes combinaisons le déluge universel. » Le monde a eu plusieurs déluges, et la France a déjà traversé deux révolutions; or il est juste de proclamer qu'aucune institution vraiment utile n'a péri dans ces transitions violentes d'un gouvernement à un autre. Pourquoi donc la caisse d'épargne périrait-elle? Cette providence sociale dont nous avons parlé plus haut, et qui est chargée de veiller sur les destinées des peuples modernes, doit prendre exemple sur la providence divine dont elle émane; or celle-ci, loin de s'arrêter devant l'œuvre de la création aux idées de cataclysmes qui, à plusieurs fois, ont bouleversé la face du monde terrestre, n'a cessé au contraire d'y répandre à pleines mains les trésors de sa fécondité, sachant bien que derrière ces révolutions et ces désastres de la nature la vie reprendrait son cours, et l'ordre général des choses son immuable puissance.

L'administration de la caisse d'épargne de Paris occupa long-temps une aile de bâtiment qu'elle tenait de la générosité de la banque de France; en 1841, le nombre toujours croissant des opérations l'obligea d'acheter un immeuble considérable qu'elle paya 460,000 francs. Rue Coq-Héron, en face de la poste aux lettres, s'élève un ancien hôtel, remarquable à l'extérieur par ses grandes proportions; un corps de logis en pierre de taille développe deux ailes latérales qui se rejoignent par la porte d'entrée; le style monumental de cet édifice particulier étonne surtout dans un temps comme le nôtre, où l'on ne bâtit plus que de chétives maisons; son origine doit remonter à la fin du XVIIe siècle. Les titres de propriété constatent que cet hôtel a appartenu à un fermier-général allié de la famille des Nicolaï; plus tard, lorsque l'industrie et la spéculation eurent détrôné l'ancien système financier, trois frères vinrent s'installer à la place du fermier-général, et établirent sous ces murs une banque dont l'existence se termina par une ruine. Ces banquiers étaient les frères Enfantin. Dans le même hôtel s'écoulèrent les premières années de l'adolescence et de la jeunesse pour l'apôtre du saint-simonisme; cet ancien édifice, berceau d'une doctrine qui promettait d'améliorer le sort matériel des classes ouvrières, sert maintenant de résidence à l'une des institutions les plus philanthropiques du XIXe siècle.

Les bureaux de la caisse d'épargne de Paris présentent l'image de l'ordre; l'administration a trouvé le moyen d'y résoudre ce problème ardu : exécuter des travaux considérables au moyen d'un petit nombre

d'employés. Ces résultats généraux sont dus à M. Agaton Prevost, qui a su créer pour les versemens et les remboursemens un mécanisme simple et facile. Les connaisseurs regardent ses travaux en ce genre comme un chef-d'œuvre de comptabilité. On comprendra l'importance de cette œuvre, quand on saura que les versemens montent aujourd'hui à un million par semaine, et qu'ils sont effectués par plus de six mille personnes. Le bureau central reçoit les dépôts, le dimanche et le lundi de chaque semaine, depuis dix heures jusqu'à deux. Nous avons eu la curiosité de faire le guet à la porte de la caisse, pendant les jours de recette, pour étudier la physionomie de la classe à laquelle appartenaient ces citoyens économes. Nous y avons vu une population mêlée; cependant nous croyons vrai de dire qu'en général les cliens qui hantent le bureau de la banque de France s'élèvent vers les classes aisées. Il n'en est pas de même dans les autres bureaux de la capitale.

Outre l'hôtel de la rue Coq-Héron, dans lequel la caisse d'épargne de Paris a établi ses bureaux, et le local provisoire de la rue de la Vrillière, que la banque de France prête depuis longues années à l'institution, il existe dix succursales ou bureaux de recette ouverts deux jours par semaine durant quelques heures, et presque tous annexés à la mairie des divers arrondissemens. Ces succursales ont été créées en vue de la classe ouvrière, pour laquelle le temps est le plus précieux des capitaux; on a voulu lui éviter ainsi des démarches et des dérangemens considérables qui l'auraient dégoûtée de placer ses économies. Ces bureaux auxiliaires ne suffisent pas encore, il faut le dire, aux besoins de l'épargne chez les travailleurs. Il en résulte que plusieurs d'entre eux, dans la crainte d'une perte de temps, ne se décident qu'une ou deux fois par année à se mettre en marche pour verser dans les mains de l'institution le fruit de leur bonne conduite. Il est consolant de voir cette population ouvrière, qu'on représente si souvent comme esclave de ses appétits et de ses convoitises, avoir assez de sagesse, assez d'empire sur elle-même, assez d'habitude et de pratique de l'économie, pour écarter l'attrait des dépenses frivoles et pour conserver à domicile durant plusieurs semaines, souvent même durant plusieurs mois, les deniers qu'elle a prélevés jour par jour sur son modique salaire. Néanmoins cette somme, acquise à la sueur du front, court d'autant plus de risques de se dissiper, qu'elle se trouve plus à portée de la main. Quand le lundi, la banlieue, la fête du compagnonnage, le beau temps, le sexe tendre, ou tout autre diable poussant, on n'a qu'à introduire la clé dans une armoire, afin d'en retirer du bon argent tout prêt, il faut vraiment avoir le cœur armé d'une triple cuirasse

d'économie pour résister. Il serait du devoir d'une société bienfaisante d'éviter à la classe ouvrière ces tentations. La ville de Paris, qui possède en revenu près de 50 millions, pourrait bien concéder une somme de cent mille francs pour établir une succursale dans chaque quartier; cela ne formerait encore que quarante-huit bureaux, et la loterie en comptait cent.

La nature de la population des arrondissemens de Paris imprime son caractère au mouvement de ces succursales; les bureaux qui font les plus fortes recettes et qui délivrent le plus grand nombre de livrets sont toujours les bureaux situés à proximité de la classe ouvrière. Les deux succursales du faubourg Saint-Antoine et des quartiers Saint-Denis et Saint-Martin se présentent en tête de toutes les autres, avec leur armée de travailleurs économes. Les plus importantes, après ces deux premières, sont celles de la rue de Grenelle-Saint-Germain et de la rue d'Anjou; les hommes de service s'y montrent plus nombreux que dans les autres quartiers; la moyenne des versemens y est plus élevée; on y sent la présence de gens à gages, qui, se trouvant nourris par leurs maîtres, sont plus à portée que d'autres de réaliser des bénéfices et de les convertir en épargnes. C'est toujours dans les premiers mois de l'année qu'ont lieu les plus fortes recettes; elles ont été de 4,906,000 francs en janvier 1843; ne pourrait-on attribuer cette circonstance au voisinage du jour de l'an, qui enfle de ses étrennes la bourse des domestiques? La statistique de la population et des recettes de la caisse d'épargne donne le bilan de l'économie parisienne. Long-temps on a cru, et plusieurs croient encore, que la plus nombreuse clientelle de cette institution est formée des gens de service. Ce résultat serait déplorable; sans vouloir exclure personne des secours de la prévoyance et de la charité sociales, nous ne craindrons pas de dire que cette classe parasite, fainéante, louée à terme, qui achète volontairement l'aisance au prix de la liberté, est la moins intéressante de toutes et a d'ailleurs le moins besoin de notre protection. Ceux qui raisonnent dans cette hypothèse ont accusé, non sans raison, les caisses d'épargne de développer des goûts de rapine et d'avidité dans une race qui n'est déjà que trop portée à étendre ses mains. Tout cela peut être vrai, pourtant il ne faut pas envisager une grande et sérieuse institution à travers les imperceptibles inconvéniens qui obscurcissent çà et là ses irrécusables services. Sans doute, il y aurait un danger grave à ce que l'argent confié aux caisses d'épargne fût le fruit du vol au lieu d'être le fruit de l'économie; nous allons voir que ce danger n'existe pas.

Il est faux que la classe ouvrière soit restée étrangère aux bienfaits de la caisse d'épargne; ce qui est vrai, c'est qu'elle y est venue lentement. Au commencement, la catégorie des domestiques entrait pour moitié dans la clientelle de cette institution; plus tard, elle ne formait que le tiers, et enfin aujourd'hui elle ne compte plus que pour un cinquième. Tandis que la classe des gens de service subissait ce mouvement de décroissance, celle des ouvriers suivait un mouvement contraire d'ascension; dans les premiers temps, on remarquait avec peine leur absence; quelques années après, on les voyait constituer un sixième, puis un quart, puis un tiers, et enfin aujourd'hui ils forment la majorité des déposans. Pour exprimer leur situation en chiffres, nous sommes fondé à dire que le nombre des ouvriers qui versent à la caisse d'épargne est de 90,000, et celui des domestiques de 34,000. Les hésitations de la classe ouvrière, dans les commencemens, n'ont rien qui doive nous surprendre; d'abord il a fallu du temps aux travailleurs pour faire leur éducation d'économie; des habitudes invétérées de désordre et de dissipation ne se suppriment pas en un jour; il a été nécessaire de les détourner peu à peu, avant de créer à la place des habitudes nouvelles; ensuite la défiance a arrêté les progrès de l'institution. Celui qui possède le moins est celui qui craint le plus pour son chétif avoir; ce fruit de plusieurs années d'épargne se grossit à ses yeux des peines et des sueurs qu'il s'est donné pour l'acquérir. Il y a encore des gens qui cousent des pièces d'or dans leurs vêtemens. En 1833, une paysanne des environs de Paris a apporté 300 francs à la caisse d'épargne; cette somme avait été enfouie en 1814 pour la soustraire à la rapacité des Cosaques. L'argent n'est pas semblable au grain; l'enfouir n'est pas le moyen de le faire fructifier; si cette femme eût apporté ses 300 fr. en 1818, elle eût possédé 246 fr. de plus en 1833. Cette doctrine commence à pénétrer dans les masses; la voix de la sagesse souffle à l'oreille de l'ouvrier : « Pourquoi donc avoir caché ton argent dans un linge? — Les écus ne multiplient pas d'eux-mêmes; ils ne font pas de petits, comme on dit communément; si tu les avais portés à la banque, un jour tu les eusses retirés accrus des intérêts. » Le peuple, avec cet admirable bon sens qui le caractérise, comprit en outre que c'était le moyen de mettre son argent en lieu sûr; cet argent si chèrement gagné, si courageusement épargné, avait moins à craindre dans la caisse publique du trésor que dans sa propre maison, où la main des voleurs pouvait, nuit et jour, le surprendre. Ce mouvement une fois imprimé ne s'arrêtera plus. Chaque année, chaque mois, chaque jour voit grossir le budget de la caisse d'épargne; la force

entraînante de l'exemple, la sainte propagande de l'économie, attirent à cette institution, dans la classe ouvrière, des individus jusque-là rebelles à l'ordre, et que les résultats de la bonne conduite de leurs camarades ont, pour ainsi dire, convertis. On voit donc que la caisse d'épargne atteint son but : constituer la richesse dans la classe prolétaire par les moyens qui la font acquérir et conserver.

Toutefois, nous devons le dire, pour que ce but fût complètement atteint, il faudrait que l'esprit de charité se montrât plus actif et plus large dans ses créations. Les caisses d'épargne sont jusqu'ici pour la classe ouvrière une exhortation à l'économie; elles devraient être un encouragement. En Angleterre, sur la terre classique de l'égoïsme, l'état accorde une pension viagère de 20 livres sterling à tout travailleur sexagénaire qui, depuis l'âge de trente ans, aura déposé dans les caisses d'épargne une somme de 3 shellings par semaine. La classe qui possède a senti la nécessité d'attirer à l'économie par un secours, par un sacrifice, la classe qui ne possède pas. En France, on a laissé faire; la caisse d'épargne s'est constituée elle-même; les populations ouvrières, un instant indécises, ont cédé aux avances de l'institution, et sont venues entasser denier par denier une somme exorbitante. L'état a vu ce développement des forces économiques avec un œil favorable, mais il n'a rien fait, ou presque rien, pour le protéger. Nulle prime d'encouragement n'a été offerte à la prévoyance et aux autres vertus qu'elle suppose dans les classes laborieuses, l'abstinence, la probité, l'austère observation de tous les devoirs. L'intérêt servi par l'état est des plus restreints : 4 pour 100, sur lesquels l'administration prélève à bon droit un quart pour les frais de gestion et de bureaux; reste donc 3 et 3/4 pour 100 au déposant. C'est peu. On sera surtout frappé de l'exiguité du bienfait, si l'on compare cet intérêt à celui des monts-de-piété; dans un prêt hebdomadaire de 3 fr., renouvelé cinquante-deux fois par an, l'intérêt payé par l'emprunteur est calculé sur le taux de 173 pour 100, y compris les frais du commissionnaire. Restons dans les limites les plus modérées : n'est-il pas toujours affligeant de voir l'état emprunter d'une main à 4 pour 100 et prêter de l'autre, dans les cas ordinaires, à 13 pour 100? Nous ne nous dissimulons pas les charges qui pèsent déjà sur le trésor et la difficulté qu'il y aurait, dans la situation de nos finances, d'encourager par un don quelconque la bonne volonté des déposans à la caisse d'épargne; mais s'il est vrai, comme l'avance M. B. Delessert, que *pas un déposant aux caisses d'épargne n'a subi de condamnation devant les tribunaux*, l'argent que l'état débourse-

rait pour aider cette saine institution se retrouverait sur la diminution des frais de justice, de gendarmerie, de prisons et d'hôpitaux. Nous croyons que c'est une bonne économie de favoriser l'économie, et qu'on ne paie jamais trop cher les vertus d'une population. Or, sous ces 365 millions qui forment la réserve matérielle des travailleurs, il y a, selon nous, un autre trésor bien autrement précieux, trésor de devoir et de moralité : chaque franc, chaque sou, chaque liard de cette somme lentement amassée représente une victoire sur soi-même, une résistance aux séductions du plaisir ou de la débauche, un élan d'amour filial, un sentiment réfléchi de l'avenir; voilà surtout ce qu'il faudrait exciter par l'émulation.

Il y aurait en outre un danger sérieux à ne pas récompenser les premiers pas de la classe ouvrière dans la voie de l'ordre et de l'économie. Si l'on songe à toutes les suggestions de l'industrie pour attirer à elle les petits capitaux par l'appât de gros bénéfices; si l'on se met à la place de l'homme du peuple, entouré de prêteurs empressés qui lui offrent un intérêt suborneur, on tremblera pour son modeste pécule. Tel est néanmoins le bon sens de la classe populaire, qu'elle a constamment repoussé ces leurres perfides. Elle s'est dit avec le fabuliste : *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*, et avec le pape Grégoire XVI, « qu'il vaut mieux un gain petit, mais certain, qu'un grand qui peut échapper. » Ce gain, il faut le reconnaître, est d'ailleurs la moindre des considérations pour les cliens de la caisse d'épargne. Ce n'est pas dans le but d'obtenir un intérêt élevé de leur argent que les classes pauvres et laborieuses versent leurs économies dans les mains de cette institution : elles n'ont guère en vue que la conservation du capital; elles se proposent de mettre en sûreté le fruit précieux de tant de rudes efforts, et voilà tout. S'il existait beaucoup de dépositaires intègres, la caisse d'épargne deviendrait presque inutile; mais où est l'ami assez assuré, où est la main assez fidèle pour mériter qu'on lui confie le sort d'une prévoyante vieillesse? L'ouvrier a compris que l'état était encore le plus solvable des débiteurs. Tout en encourageant le peuple dans cette voie, nous ne pouvons néanmoins nous défendre de regretter que le taux des intérêts de la caisse d'épargne soit ainsi restreint. Conserver et rendre les économies de la classe laborieuse, c'est déjà bien; nous voudrions qu'on fît mieux, en s'occupant de les accroître. Il résulte de l'état de choses actuel qu'au lieu de voir dans la caisse d'épargne un mode de placement définitif pour l'avenir, les ouvriers s'accoutument à y chercher tout simplement une ressource provisoire contre les cas de maladie, de chômage,

et contre les évènemens soudains. L'argent passe dans cette institution tutélaire; il n'y séjourne pas. Quand les versemens depuis 1 franc jusqu'à 300 se trouvent constituer la somme de 2,000 francs, qui est le maximum des dépôts, ou celle de 3,000 francs, terme de l'accumulation des intérêts, cette somme est retirée pour être transformée en un établissement, en un achat d'immeuble, en une pension viagère ou en tout autre emploi foncier. En limitant la quotité des versemens à 300 francs une fois par semaine, et en arrêtant le compte de chaque individu à la somme totale de 2,000, on a prétendu écarter de cette institution les gens riches qui voudraient mordre dans les bénéfices des pauvres. Où la spéculation va-t-elle se nicher? Il existe pour les classes aisées mille moyens d'utiliser leur fortune, car l'argent est de nos jours un capital bien autrement actif que le travail; comment se fait-il donc qu'elles aillent encore disputer à l'ouvrier le faible intérêt que l'état lui sert pour encourager ses économies? Quelques spéculateurs ont été jusqu'à cumuler sous leur nom ou sous des noms empruntés plusieurs livrets: il faut flétrir de telles manœuvres, et malheureusement il y en a eu, il y en a encore. Ces oisifs opulens viennent prendre au banquet de la charité sociale la place du nécessiteux et de l'homme de peine. La caisse d'épargne n'est point créée pour eux; cette institution, dans laquelle les classes ouvrières, les classes qui ne possèdent pas, s'exercent à l'économie et aux moyens de faire naître l'aisance, n'a point été fondée pour les riches, qui n'ont que faire de ses services.

Si les fonds des caisses d'épargne étaient mobilisés, comme quelques administrateurs le désirent, s'ils étaient employés à des travaux utiles, nous ne verrions plus un si grave inconvénient à ce que tout capital stagnant, et par suite frappé de mort (car la vie pour le numéraire, comme pour les êtres organisés, c'est le mouvement), vînt augmenter les forces de la production. Il n'en est pas ainsi : l'état fait en faveur de ces caisses un sacrifice, léger il est vrai, dont il veut faire profiter le travail pauvre, et non la richesse. Dans cette situation, nous regrettons qu'une prime d'encouragement ne soit point accordée aux petites épargnes. Ce serait le moyen d'attirer vraiment à l'institution la classe ouvrière. Nous n'aimons pas à voir figurer sur les livrets ces sommes de 300 francs, surtout quand elles se représentent plusieurs semaines de suite; nous aimerions mieux l'humble mise de 10 francs, ou même d'un écu, parce que sous ce petit versement il y aurait un germe considérable d'économie. Ce que nous devons sur-

tout désirer, c'est l'exactitude; c'est que le dépôt, si faible qu'il soit, engagé le lundi se renouvelle le lundi suivant. Or, pour favoriser cette répétition et cette continuité d'efforts, il serait nécessaire de faire entrevoir, derrière les courageuses privations du moment, un avenir à l'homme du peuple. Aujourd'hui, il faut le dire, cet avenir est peu propre à stimuler son ambition. Le compte de tout individu se trouvant arrêté à 3,000 francs, chacun retire cette somme de la caisse, lorsqu'elle cesse de marquer pour les intérêts. Quel emploi en fera-t-il? La caisse ne s'en mêle plus alors, son rôle est fini; seulement, pour *dernier bienfait*, elle acquitte, si le propriétaire y consent, les frais d'un contrat de rente sur l'état. Au prix où est la rente, 3,000 fr. représentent 130 francs de revenu annuel, qui donnent 15 sous par jour, c'est-à-dire une ressource presque dérisoire contre les besoins de la vieillesse. On voit donc que la caisse d'épargne laisse encore beaucoup à désirer comme institution tutélaire. Gardons-nous cependant de nier les services qu'elle rend; la meilleure preuve que le peuple y trouve un avantage, c'est qu'il y vient. Dans cette phase industrielle où nous sommes, le travail se voit chaque jour menacé par des découvertes nouvelles; chaque jour, des machines suppriment des milliers de bras et remettent en question à l'improviste des existences alarmées. Cette lutte de l'homme avec la matière pour l'asservir et pour dégager les forces morales de la pesanteur des élémens mérite sans doute notre admiration; mais nous n'avons à la considérer ici que dans ses effets passagers. Ces travailleurs, remplacés par des mécaniques, sont contraints de renouer leur activité à une autre industrie. Il en résulte pour eux des momens de transition pénibles, dans lesquels ils sont heureux de retrouver à la caisse d'épargne le fruit de leurs salaires passés. Acceptons donc cette institution pour ce qu'elle est, une réserve contre l'adversité, en souhaitant toutefois de la voir devenir par la suite une caisse de secours étendus à toute la vie.

Nous avons déjà vu que la classe des ouvriers et celle des domestiques fournissent les principaux élémens à l'existence de la caisse d'épargne de Paris. Il est possible d'aller plus loin : nous devons à M. A. Prevost, agent général, un relevé statistique des professions qui figurent sur les livrets. Il est intéressant de savoir d'abord lequel des deux sexes l'emporte sur l'autre en économie? Malgré l'infériorité des salaires, le sexe faible est celui qui, toute proportion gardée, met le plus à la caisse d'épargne; on voit donc que l'exemple de l'ordre, de la prévoyance et des sages privations vient encore ici du côté de la

femme. On peut ajouter qu'il en est de même dans le ménage; c'est elle, c'est sa faible main qui a retenu souvent la clé de l'armoire dans les momens de crise ou de tentation où l'homme voulait dévorer le fruit de plusieurs semaines de travail et d'abstinence. Nous nous sommes informé de vive voix si la caisse d'épargne avait une influence sur les femmes de mauvaises mœurs? La réponse a été affirmative. La débauche, ne pouvant être une profession reconnue, ne s'accuse guère d'elle-même : d'où il suit qu'elle n'a pu et n'a pas dû trouver place sur les tableaux que M. A. Prevost soumet tous les ans à l'assemblée générale. La plupart des femmes de petite vertu qui reçoivent des livrets en échange de leurs dépôts se déguisent, suivant leur toilette, sous la profession de rentières ou d'ouvrières. Les employés les reconnaissent du reste aisément pour ce qu'elles sont. L'une d'elles, qui avait amassé ainsi 2,000 francs, trouva dans ses économies le moyen de se racheter d'un infâme métier et de monter à Paris un établissement de bains. Quelques moralistes s'indignent de ce résultat général; nous nous en félicitons au contraire : la misère étant, dans la plupart des cas, la cause première et incessante de la dégradation de ces femmes, nous devons les aider à se relever par l'économie des deniers qu'elles prélèvent sur la brutale libéralité des hommes. C'est au mal de guérir le mal, comme le scorpion qui, écrasé, cicatrise lui-même sa blessure. La race des grisettes, cette race frivole et dissipée, qui a la réputation de vivre çà et là comme l'oiseau, volant de branche en branche, becquetant où elle peut, riant quelquefois, chantant toujours, n'est pas elle-même demeurée étrangère aux conseils de la caisse d'épargne. Elle a compris *que le temps des amours ne dure pas toujours*, non plus que celui de la jeunesse fugitive; la sagesse lui a dit d'assurer son destin sur un roseau moins mobile que le cœur de l'homme et sur une fleur moins fragile que la grace de son visage. La prévoyance, qui le croirait? est entrée chez cette folle du logis; ces mains toujours ouvertes, qui gaspillaient tout au hasard, se sont fermées; ces petits pieds, qui ne connaissaient guère que le grand chemin du *Prado* ou de la *Chaumière*, ont appris peu à peu la voie étroite de l'économie. Les vieux disent que le monde est changé depuis la révolution; quel changement survenu en effet, seulement depuis 1830, dans l'humeur de cette jeune fille dont la sagesse a été si long-temps de ne rien prévoir! Après avoir dissipé le bien de la jeunesse *vivendo luxuriose*, après avoir été mille fois au Mont-de-Piété sans s'en trouver mieux, au contraire, elle s'est dit un beau jour : « On raconte qu'il y a quelque

part une caisse bonne et charitable, une sorte de seconde mère, qui reçoit de la main de ses enfans l'argent qu'ils ont de trop, et qui le leur restitue en temps utile; allons-y! » Et elle est venue.

Ce tableau statistique de 1843 indiquant la liste des professions, groupées par classes, est d'un grand intérêt; il nous enseigne que plus l'on descend, en quelque sorte, vers les entrailles du peuple, et plus on voit augmenter le chiffre de la richesse confiée à la caisse d'épargne. Il n'y a, par exemple, qu'un fils de pair de France représenté par la somme de 50 fr., que 3 magistrats, 1 fils de vice-consul, 2 sous-chefs de division, tandis qu'il existe 846 ouvriers bottiers et cordonniers inscrits pour la somme de 134,499 fr. Dans la classe des artisans patentés et marchands, c'est également le petit commerce qui donne les plus gros chiffres. Dans la grande division consacrée aux *hommes et femmes de peine*, et qui monte à plus de 2,500 individus, ayant déposé, dans l'année 1843, la somme énorme de 476,550 francs, on est surpris de voir figurer les *journaliers proprement dits* au nombre de 570, les *cochers de voitures publiques* pour 135, et (chose plus remarquable encore) les marchands ambulans pour 283, avec une somme de 62,422 fr. L'économie est de toutes les professions; celles connues sous le nom de libérales, c'est-à-dire prodigues, ne sont pas demeurées insensibles aux charmes un peu sévères de l'institution : 19 artistes sculpteurs, 41 artistes dramatiques, 110 peintres, 27 hommes de lettres, 71 étudians en droit, ont fait déjà l'apprentissage de l'épargne et de la prévoyance. Ce tableau est une sorte de thermomètre qui sert à indiquer les degrés de la moralité dans les différens états; c'est ainsi que la classe des écrivains publics, reconnue pour entrer dans la catégorie des classes dangereuses, inventée par M. Frégier, n'a donné à la caisse d'épargne qu'un seul individu inscrit pour la somme de 100 fr. Au chapitre des rentiers et enfans de rentiers, on lit, non sans intérêt, 14 orphelins et 19 orphelines. Parmi les domestiques, 334 portiers et 214 portières figurent, les uns pour la somme de 71,833 fr., et les autres pour celle de 43,256 fr. Dans le sexe féminin, les classes pauvres et laborieuses n'offrent pas des proportions moins imposantes : 1,399 couturières ont déposé dans l'année la somme de 212,696 fr.; on n'ignore pas, d'ailleurs, tout ce que cette désignation générale renferme de nuances dans les états d'aiguille pour les femmes; il faut encore y ajouter les professions plus ou moins équivoques, qui se cachent presque toutes, comme nous l'avons dit, sous ce voile emprunté. Les sages-femmes, qui sont, en général, très loin

d'être des femmes sages, ne sont pas, elles-mêmes, demeurées sourdes aux conseils de la prudence; 26 d'entre elles sont venues apporter à la caisse une somme de 5,150 fr., qu'elles eussent à coup sûr dissipée, il y a quelques années, en futiles objets de toilette, ou en parties aux bois avec leurs amans. Enfin la classe des militaires montre à son tour l'exemple de l'ordre et de la bonne conduite; les plus faibles soldes, les grades les plus inférieurs de l'armée donnent les plus fortes sommes et les plus nombreux déposans à l'institution. Nulle profession n'a plus besoin que celle du soldat de s'abriter pour les mauvais jours de la vieillesse contre les coups de vent et les vicissitudes du sort : il ne faut plus que Bélisaire soit réduit, comme sur la gravure, à recevoir dans son casque rouillé l'obole de l'aumône.

La caisse d'épargne a voulu porter plus loin ses services dans le sein de la classe si intéressante des militaires. Une des plaies de l'armée était le recrutement. Nous avons tous vu ces maquignons d'hommes dont le métier était de parcourir l'Alsace ou les autres provinces fertiles en misères, et d'en ramener à Paris un troupeau de vagabonds, couverts de guenilles, nus pieds, qu'ils revendaient aux individus tombés au sort pour le remplacement militaire. Une fois enrôlés dans les cadres de l'armée, ces mauvais soldats échappaient presque tous au service par la désertion ou par l'emprisonnement; c'était une calamité. Il en résultait qu'une sorte de flétrissure était attachée au régiment sur ceux qui entraient par cette voie dans l'état militaire; un remplaçant était frappé d'excommunication; il ne pouvait avancer en grade et subissait, durant tout son séjour au corps, la peine de son ignoble marché. Le remplaçant conformait ses mœurs à sa réputation : débauché lui-même, il débauchait ses camarades. On en a vu dévorer, durant les quelques semaines qui suivaient leur entrée au régiment, le fruit de leur esclavage dans les lieux de débauche. La caisse d'épargne a eu l'heureuse idée de changer cet état de choses et d'arrêter ces désordres : elle y a réussi. Plusieurs chefs de corps désignent maintenant eux-mêmes à l'administrateur de la caisse d'épargne de *bons sujets* auxquels ils s'intéressent. Ces soldats, qui ont déjà fait l'expérience du service, sont recommandés aux familles, et le prix des remplacemens est versé dans la caisse au nom du remplaçant. Il suit de là que ce contrat, rendu légitime par l'assentiment des chefs, n'est plus un obstacle à l'avancement, et produit au soldat un gain solide. Un maréchal-de-logis, brave et honnête Breton, qui avait renouvelé deux fois son engagement, se trouva ainsi se retirer du service, et rentrer chez lui avec

une somme de 3,000 francs; c'est une petite fortune dans son pays. Mais ne nous réjouissons pas si vite : à côté de l'esprit organisateur qui cherche à détruire le mal, veille sans cesse l'esprit de trafic et de spéculation qui s'efforce à le conserver. Il s'est formé, par suite de cette sage mesure, une ignoble industrie qui double le métier des acheteurs de reconnaissances du Mont-de-Piété : c'est celle des acheteurs de créances sur la caisse d'épargne. Comme il a été stipulé dans le contrat que la somme versée au nom du remplaçant ne pourrait être retirée avant sa sortie du service, celui-ci ne se trouve avoir, pendant sept années, entre les mains, qu'une valeur présentement nulle, une lettre morte. Des gens à mine cauteleuse et pateline se chargent de la vivifier. Ces loups-cerviers, déguisés sous la peau de mouton d'un ami, circonviennent le soldat, l'obsèdent, l'entraînent au cabaret, cet antre des mauvais conseils, et là, tête à tête, lui offrent d'échanger sa créance contre de l'argent, du bon argent, visible, palpable, de l'argent dans la main. Le soldat a bon cœur; le soldat est faible, surtout quand il a bu : il songe qu'avec cet argent il pourra mettre une croix d'or sur le cou de Jeanne, et il cède. Ces misérables paient les deux tiers (c'est rare), la moitié, le plus souvent le tiers de la créance, et moyennant un transfert à leur nom deviennent propriétaires de la somme placée à la caisse d'épargne. L'agent général, instruit de ces abus, et armé d'un article du règlement qui interdit à chacun d'avoir plus d'un livret nominal, a fait supprimer les intérêts à quelques cessionnaires sur toutes les sommes excédant le maximum autorisé. Cette mesure a déjà dégoûté quelques acheteurs de créances de leur périlleux métier; mais on compte sur une loi, depuis deux années pendante devant la chambre des pairs, pour interdire aux militaires le transport des sommes déposées dans les caisses d'épargne, et pour couper ainsi le mal à sa racine.

L'institution a aussi voulu encourager la philanthropie, en admettant des sommes données au profit de mineurs, avec la condition que ces versemens et les intérêts qui en proviennent ne pourront être retirés avant leur majorité. Ces bienfaits sont moins rares qu'on pourrait le croire dans notre siècle d'industrie et de froide concurrence. La caisse d'épargne les voit se renouveler fréquemment, et pour que la source de cette noble libéralité ne s'arrête jamais, nous croyons utile d'en publier les résultats. A l'époque de leur mariage, M. le duc et Mme la duchesse d'Orléans eurent l'idée de consacrer une somme de 160,000 francs à des livrets de caisse d'épargne, pour être distribués dans toutes les principales villes de France. Paris a eu pour sa part

40,000 francs, qui ont servi à délivrer 1,760 livrets. Ces dons ont été faits le 11 juin 1837. Si l'auteur de ce bienfait revenait à la lumière, il verrait que le grain jeté dans la terre sainte de l'économie a profité; la somme totale inscrite au nom des divers possesseurs de ces livrets, et malgré l'extinction de 116 comptes, par suite de départ ou de décès, s'élève aujourd'hui à 181,431 francs; le don primitif s'est accru ainsi des épargnes successives faites par les jeunes gens, et des petites sommes qu'ont pu y ajouter leurs familles, tant il est vrai que le goût d'amasser naît d'une première somme mise en réserve; si l'abîme de la misère appelle l'abîme, la première pierre qui doit le combler attire une autre pierre, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il soit fermé. On voit donc que la caisse d'épargne, si souvent accusée au premier chef de développer l'égoïsme, favorise et provoque aussi la charité. Elle dit aux riches : Donnez-moi de votre superflu, pour que j'amasse à l'un de vos serviteurs fidèles une pension pour ses vieux jours. Elle dit à la jeune femme du monde opulente et coquette : Votre cou frêle et délicat porte autour de soi dans un fil la valeur de bois, de mines et de terres labourables qui feraient vivre plusieurs familles, laissez couler une de ces perles dans ma main; votre robe est chargée de paillettes et de fleurs, comme celle de l'aurore, secouez-la pour qu'il en tombe quelques-unes sur la terre des pauvres; j'en cultiverai le germe précieux durant plusieurs années, et je m'en servirai un jour pour revêtir de la robe nuptiale vos sœurs déshéritées, après les avoir rachetées de la misère qui conseille le vice.

L'économie a aussi (qui le croirait?) son côté poétique; elle ne rejette point ces fleurs du sentiment que la civilisation est accusée, un peu à tort, d'étouffer sous sa main égoïste et froide. Deux jeunes filles ont payé, en 1836, les dettes de leur père, et l'ont fait sortir de prison avec les fruits accumulés d'un travail assidu que la Providence a béni; leurs enfans un jour le leur rendront, quand elles seront mères! Dans la ville de Beauvais, deux fiancés se sont rencontrés, la veille de leur mariage, à la caisse où ils allaient retirer les économies qui devaient servir à leur établissement. Quelle joie de se surprendre l'un et l'autre dans la même pensée, dans la même bonne œuvre, et comme en flagrant délit de sainte prévoyance! A Paris, on voit chaque jour des ouvrières, mères d'une petite fille encore au berceau, que l'amour, un imprudent amour de dix-sept ans, a par hasard jetée entre leurs bras, venir, à la fin de chaque semaine, apporter cinq francs, fruit de leur labeur de chaque jour, et continuer ce dépôt avec une persévérance infatigable durant plusieurs années, pour amasser une

dot à cet enfant sans nom. On en voit d'autres arriver, par les mêmes travaux de l'aiguille et à force d'économie, à conquérir, écu par écu, leur lit de noces et les premiers meubles du ménage. Les unes et les autres trouvent ainsi moyen d'éviter pour elles ou pour leurs filles ce gouffre de la prostitution qui attire à soi par la misère comme par un fil les oisives ou les imprévoyantes. La caisse d'épargne n'est point étrangère aux sacrifices les plus âpres, ni aux vertus les plus morales. Si l'histoire du bohémien qui vit, comme l'oiseau, d'espace, de soleil et de chansons, qui dissipe son temps et sa bourse le long de la route, plaît par son caprice et par sa fantaisie, l'honnête ouvrier, père de famille, retranchant chaque jour de sa paie la dîme du dévouement, pour assurer, en cas de mort, à une tête chérie, à des enfans en bas âge, une défense matérielle contre les horreurs et les tentations de la subite misère, cet homme-là, dis-je, n'est pas seulement intéressant, il est sublime. L'un traverse la vie en semant çà et là sur son chemin, comme l'enfant, des miettes de pain que les oiseaux du ciel font disparaître, tandis que l'autre jette des signes durables et féconds de son passage.

Les dévouemens obscurs et anonymes sont plus communs qu'on ne le croit dans la classe pauvre. Nous avons vu nous-même une de ces vieilles veuves, dont Jésus-Christ mettait l'aumône au-dessus de celle du riche, apporter dans la caisse de l'administration son humble denier, non pas pour elle, qui va bientôt mourir, et dont la prévoyance ne s'étend plus qu'à l'éternité, mais pour un enfant adoptif qui la suivait par la main. L'économie a un cœur; l'économie, qui ferme les mains pour ses besoins, les ouvre sur ceux qui lui survivront. Autrefois, en Italie, les villageois plantaient autour du berceau de leur fille des peupliers dont la valeur, croissant d'année en année, devait contribuer un jour à la dot de son mariage. La caisse d'épargne a remplacé la terre pour l'ouvrier de nos grandes villes; il est certain de recueillir ce qu'il y a semé. Cette confiance a déjà porté ses fruits; il y a moins de misère dans la classe laborieuse depuis que les caisses d'épargne existent. Il s'agit à présent d'entretenir et d'encourager ce mouvement, en récompensant l'exactitude des petits dépôts, soit par une somme d'argent, comme cela a lieu en Angleterre, soit par un champ que l'état délivrerait en propriété. Aux yeux de l'économiste, celui qui met le plus à la caisse d'épargne, c'est le pauvre qui met de sa pauvreté même. Or il est à craindre que, voyant le peu de résultats de ses efforts et le peu de fruit de ses sacrifices, l'ouvrier ne finisse par se dégoûter d'une économie stérile, ou par s'engager dans des entre-

prises douteuses. On est en droit de s'étonner du prodigieux succès de la caisse d'épargne, quand on considère le grand nombre de sociétés mutuelles sur la vie qui travaillent à lui faire concurrence. Jusqu'ici, ces institutions n'ont guère pénétré dans la classe laborieuse, d'abord parce qu'étant régies par des mains particulières, elles offrent moins de motifs de confiance que le trésor de l'état, et ensuite parce qu'on ne peut plus en retirer son argent à volonté. Le grand avantage des caisses d'épargne, ce qui fait leur mérite aux yeux du peuple, c'est ce mouvement de *va et vient* du numéraire; l'argent entre et sort sans obstacle, de sorte que l'ouvrier peut avoir recours à l'établissement comme à son coffre-fort plusieurs fois dans l'année, pour subvenir à ses besoins imprévus, au paiement de son loyer, à ses habillemens d'hiver ou d'été. Dans les années critiques, comme en 1840, le peuple place 99 millions d'une main et en retire 78 de l'autre. La malveillance savait bien que cette faculté de ravoir son argent à bref délai était une des causes de la prospérité des caisses d'épargne; elle essaya d'obscurcir cet avantage par des argumens faux et ridicules, que le bon sens de la nation a dissipés.

La caisse d'épargne est visiblement une institution empreinte d'un sentiment charitable. Au lieu de la prendre par son côté moral et philosophique, ses adversaires se sont arrêtés devant des inconvéniens de détail, et encore devant des inconvéniens éloignés, arbitraires, selon nous chimériques. Plutôt que de proposer de détruire une institution comme celle-là, dans un temps où le peuple a tant besoin d'une sauve-garde, au milieu de la tourmente des intérêts, contre les secousses et les perturbations de l'industrie, mieux vaut proposer de l'étendre et de l'affermir. Le seul reproche qui, selon nous, puisse frapper juste sur la constitution actuelle des caisses d'épargne est celui-ci : les avantages qui en résultent sont individuels, la masse n'en profite pas; or, le résultat qu'il importe avant tout d'obtenir n'est pas que la condition de tel individu soit relativement plus favorable, mais que la condition générale du peuple soit changée. Cet argument ne nous semble pas irréprochable; en améliorant le sort particulier de chaque citoyen, on arriverait au contraire à améliorer l'état de la masse. Il est cependant vrai que jusqu'à ce jour les caisses d'épargne ont marché dans une voie étroite; cette voie peut s'élargir. L'institution a encore cela de bon, qu'elle est capable de développement; si elle n'a rendu jusqu'ici que des services isolés, il faut s'en prendre à cet esprit de timidité ou peut-être de prudence qui veille sur le berceau des caisses d'épargne. Ceux qui ont fondé ces établissemens, fiers à juste

titre de leur premier succès, craignent de le compromettre dans des tentatives immodérées. Nous ne partageons pas leurs défiances, mais nous aimons à reconnaître avec eux que, telle qu'elle existe, la caisse d'épargne est déjà la pépinière de la fortune du peuple.

Quelques économistes ont cherché, dans ces derniers temps, à faire prévaloir les compagnies viagères sur la caisse d'épargne : nous ne partageons pas leur avis; ces institutions ont à nos yeux le tort de créer souvent, par des tables artificielles, une mortalité qui n'est pas dans la nature. Il en résulte des calculs entachés de promesses illusoires dont l'évènement ne se réalise jamais. Loin de nous, toutefois, la pensée de repousser toutes les combinaisons des sociétés mutuelles sur la vie : les *assurances en cas de mort*, les *caisses dotales*, les *caisses d'assurance pour le recrutement militaire*, nous paraissent en elles-mêmes d'excellentes branches d'une même institution, et très propres à produire cette solidarité des intérêts qui est le but de l'économie moderne. Nous croyons que l'état ferait bien de les enter peu à peu sur la caisse d'épargne. S'il faut exprimer ici toute notre pensée, nous ajouterons que la caisse d'épargne, pour atteindre complètement son but, devra se transformer dans l'avenir en une banque d'escompte pour le petit commerce, et en une banque de prêt aux ouvriers. Ce sera le moyen de rendre à la circulation, c'est-à-dire à la vie, les fonds qu'elle engloutit maintenant dans le trésor. Ce sera également le moyen de créer un point de contact entre le capital et le travail pour les féconder l'un par l'autre. Lorsqu'on s'adresse maintenant à la portion souffrante de la classe ouvrière, et qu'on lui vante les bienfaits de l'épargne, elle vous répond : « Comment voulez-vous que j'amasse, puisque je n'ai pas même de quoi subvenir à mes besoins ? Avant d'économiser, il faut vivre. » Cet argument est d'une certaine force, et nous ne croyons pas qu'on y réponde par l'état actuel de l'institution. L'expérience démontre qu'un homme tombé dans l'extrême misère est incapable de se relever par lui-même; il faut qu'une main étrangère (nous voudrions que ce fût la main de l'état) vienne à son secours. Jusqu'ici, la caisse d'épargne est une institution passive; elle attend : nous voudrions qu'elle agît, qu'elle allât au-devant, et que, non contente d'être prête à recevoir les fruits d'une économie souvent impossible, elle fournît à la classe pauvre un moyen efficace pour se retirer de la gêne. Tous ceux qui ont étudié de près la condition des classes laborieuses savent que sur une journée de 2 fr. l'ouvrier en doit souvent la moitié aux prêteurs sur gage ou sur parole, qui lui ont avancé ses vêtemens, son lit et les premiers instrumens de son travail. La production se trouve ainsi char-

gée d'impôts énormes qu'elle n'arrive jamais à soulever. Que faudrait-il à ces hommes pour sortir d'un si triste état? Une première mise de fonds qui leur permît d'affranchir leur travail et leur personne de la dent des usuriers qui les rongent. Que la caisse d'épargne intervienne dans cette situation critique, et la face des choses va changer; recevant d'une main, prêtant de l'autre, elle sèmerait sur celui-ci ce que celui-là aurait récolté, et rétablirait alors cette précieuse mutualité des intérêts qui concourt à l'union des citoyens. Il est important que les classes pauvres ne se sentent pas abandonnées; ce prêt, si faible qu'il fût, et entouré de garanties raisonnables, aurait pour avantage de faire entrer l'espoir, et par suite l'amour de l'ordre, dans cette classe si nombreuse, que décourage la stérilité de ses efforts. On n'accuserait plus alors la caisse d'épargne de refouler l'homme dans l'unique considération de son intérêt privé. Si en effet l'économie favorise l'isolement, le prêt public, le prêt de l'économie au travail, développerait au contraire le sentiment de la charité. Nous avons plutôt pour but de soumettre ici une idée, un projet, que d'expliquer une organisation : il va sans dire que celle-ci rencontrerait des obstacles; mais ce n'est pas une raison pour s'en détacher. La plus grande difficulté consiste dans la garantie à obtenir de l'emprunteur; nous ne la croyons pas insoluble. Il serait d'ailleurs beau que, dans la suite, la moralité devînt une valeur escomptable; en prêtant à l'ouvrier sur sa réputation, sa bonne conduite et sa capacité, on le relèverait déjà à ses propres yeux, et relever l'homme, c'est l'enrichir. Nos institutions économiques sont encore trop dans l'enfance pour que ces réformes ne soient pas traitées d'utopies : il existe pourtant déjà, au sein des administrateurs de la caisse d'épargne de Paris, deux camps, l'un formé d'esprits positifs et timides, l'autre d'esprits systématiques et progressifs, qui représentent la résistance et le mouvement. Nous croyons que le mouvement l'emportera. Pour l'instant, l'élément financier domine dans l'administration, et par conséquent l'immobilité. On nous objectera peut-être qu'il est tout simple de remettre à des banquiers la surveillance du maniement des fonds, et qu'on n'ira pas chercher des romanciers ni des poètes pour ranger des écus : très bien; mais nous disons que des institutions comme celle-ci, des institutions amies de l'humanité, doivent tendre sans cesse à agrandir l'échelle de leurs services, et que les hommes de pensée ne sont pas inutiles à cette œuvre.

Une des améliorations les plus désirables et les plus dignes de cet esprit de charité que la philosophie a fait naître sera de combiner les caisses d'épargne avec les monts-de-piété. On arriverait par ce moyen

à abaisser le taux de l'intérêt payé par l'emprunteur, et peut-être, avec le temps, à le supprimer. Ceci n'est pas un rêve : déjà cette alliance existe dans une grande ville de l'est, déjà un établissement fondé sur ce principe a produit des résultats admirables. Les effets moraux de cette association ne seraient pas moins importans à recueillir : on établirait de la sorte un lien, lien sacré, entre l'économie et la misère. Aujourd'hui, l'une et l'autre sont séparées, divisées, isolées : deux femmes demeurent porte à porte sur le même escalier; l'une, aisée, célibataire, amasse dans un chiffon caché sous le chevet de son lit, une somme qu'elle porte secrètement chaque semaine à la caisse d'épargne; l'autre, pauvre mère de plusieurs enfans en bas âge, engage secrètement aussi et furtivement au mont-de-piété la dernière paire de draps qui restait dans son armoire. Entre ces deux créatures humaines, ces deux sœurs selon la foi et selon la charte, il n'existe aucune assurance mutuelle; l'économie de l'une ne profite en rien à la misère de l'autre. Nous croyons que dans une société charitable il doit en être autrement. Loin d'entretenir par la rivalité des institutions cet antagonisme entre le prêt et l'emprunt, nous croyons qu'il faudrait au contraire les rapprocher, les marier, les unir, bonifier l'un par l'autre. Cette précieuse solidarité aurait pour effet de combattre l'égoïsme que les caisses d'épargne, isolées, fomentent dans le cœur des classes ouvrières; ce serait aussi le moyen de réprimer les excès de l'économie, non moins à craindre pour la morale que ceux de la prodigalité.

M. Félix de Viville, directeur du mont-de-piété et de la caisse d'épargne de Metz, a réuni ces deux administrations et a obtenu un succès digne de ses efforts. 400,000 francs appartenant aux déposans sont employés en prêts sur nantissement à un intérêt de 7 1/2 pour 100; 600,000 francs sont versés au trésor public, qui sert un intérêt de 4 pour 100; il en résulte donc un bénéfice de 3 1/2 pour 100 sur une partie des capitaux. Voilà des chiffres. On peut conclure de l'expérience faite par M. de Viville que la combinaison de la caisse d'épargne et du mont-de-piété présente des avantages certains. Nous n'admettons pas que ce qui se fait à Metz ne puisse se faire à Paris. Il nous semble, au contraire, que les résultats grandiront à mesure que le cercle des opérations s'élargira. Si les 83 millions de francs qui formaient, en décembre 1841, le solde des caisses d'épargne de Paris à la caisse des dépôts et consignations avaient été versés dans celle du mont-de-piété, ils auraient fécondé, depuis deux années, les régions inférieures de la société, dénuées aujourd'hui presque

absolument des ressources du crédit. Il est d'ailleurs inutile de faire observer que le capital des caisses d'épargne ne devra jamais être jeté tout entier dans la circulation; il faudra toujours une réserve considérable pour faire face aux demandes de remboursement. Nous estimons qu'une moitié seulement pourrait être mobilisée. On serait libre de donner encore à l'argent de ces caisses bien d'autres destinations; nous avons cru devoir nous arrêter à celles qui découlent de la nature de leurs services. Dans douze années peut-être, les caisses d'épargne de Paris renfermeront un milliard; il serait désolant de laisser cette masse de capitaux inerte, improductive, se rouiller dans le trésor public, au lieu de s'en servir à transformer la condition des classes ouvrières.

Pour résumer notre opinion sur la caisse d'épargne de Paris, la plus considérable de toutes celles du royaume, nous dirons que, tout en la regardant déjà comme utile, profitable et excellente, nous la croyons encore incomplète; nous la regardons moins, en un mot, comme une institution faite que comme le noyau magnifique et imposant d'une institution à venir. Elle est présentement un lieu de réserve, une sorte de grenier d'abondance, dans lequel l'ouvrier amasse gerbe à gerbe des provisions pour les momens de disette. Nous avons dit ce que nous voudrions qu'elle fût. La société ne peut vivre sans ces institutions tutélaires dont la France, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Europe entière commence à se couvrir. L'état matériel du peuple, et par suite son état moral, ne peut s'améliorer chez nous que par des établissemens qui favorisent le travail et l'économie. La révolution lui a donné la liberté, l'empire lui a jeté de la gloire; c'est à un régime plus calme de lui assurer le nécessaire. Les caisses d'épargne nous semblent destinées à exercer une influence sur l'avenir des classes ouvrières : dans les 360 millions qui forment à cette heure la réserve du peuple, il y a plus qu'une fortune qui s'amasse, il y a une œuvre qui s'accomplit. Long-temps la philosophie a cru pouvoir traiter avec une sorte de dédain ces questions positives qui s'adressent aux intérêts des masses; aujourd'hui, nous savons que l'aisance d'une société concourt à ses développemens intellectuels : en 1789, c'est l'argent qui a racheté la pensée. A mesure qu'elles acquerront une propriété, les classes pauvres et obscures s'éclaireront. Il nous semble que nous marchons à ce progrès lentement, il est vrai; mais le temps est la condition des œuvres de l'homme et de celles de la Providence. Ne nous effrayons pas de l'état de désordre dans lequel l'industrie naissante a jeté toutes les conditions : cet état n'est que passager. Un

conseil éternel et immuable se cache derrière tous ces évènemens troublés que le hasard semble déployer çà et là avec une si prodigieuse incertitude. L'économie ne cesse de marcher à travers tous ces mouvemens et de réaliser à l'écart un bien-être individuel qui doit s'étendre et remonter un jour à toute la société. En favorisant jusqu'à cette heure l'égoïsme, l'élément du *moi*, les caisses d'épargne n'ont fait qu'obéir à une tendance nécessaire; il fallait que l'intérêt particulier, toujours plus actif et plus insatiable de sa nature, entrât comme premier agent dans la création de la fortune publique. Cette direction ne nous semble ni complète ni durable; les doctrines morales, qui impriment leur forme aux institutions, feront peu à peu refluer sur la masse les bienfaits de l'épargne, en les convertissant en crédit. En attendant, nous devons arrêter un regard plein de confiance sur une création d'hier qui, déjà imposante par sa prospérité et par ses services, cherche à améliorer la condition des classes nécessiteuses, non à l'aide de moyens violens que la société repousse, mais en exhortant le peuple à se montrer laborieux, économe, sobre et patient comme Dieu, parce qu'il est éternel.

ALPHONSE ESQUIROS.

HISTOIRE

DE

L'ÉCOLE D'ALEXANDRIE

PAR M. JULES SIMON.[1]

Aucun genre de grandeur n'a manqué à l'école d'Alexandrie; le génie, la puissance, la durée, ont consacré son souvenir. Ranimant, à une époque de décadence, la fécondité d'une civilisation vieillie, elle a suscité toute une famille de grands esprits, de nobles caractères; Plotin, son vrai fondateur, a fait revivre Platon; Proclus a donné à Athènes un autre Aristote. Déjà si grande dans l'ordre de la pensée, elle a eu la noble ambition de gouverner les affaires humaines; avec Julien, elle a été la maîtresse du monde. Durant trois siècles, elle a tenu en échec la plus grande puissance qui jamais ait paru parmi les hommes, le christianisme, et si elle a succombé, c'est en entraînant dans sa chute la civilisation dont elle était le dernier rempart.

Avant de devenir une grande école de philosophie et une puissance politique et religieuse, Alexandrie avait été un brillant foyer littéraire et scientifique, et comme une seconde Athènes. Avant de produire

(1) Chez Joubert, rue des Grés, 14.

les Longin, les Origène, les Porphyre, elle avait donné à la poésie Callimaque et Apollonius, à l'histoire Duris de Samos et Manéthon, aux sciences médicales Hérophile, Érasistrate, Dioscoride, aux mathématiques Euclide, à l'astronomie Sosigène, à l'érudition enfin toute une génération de grands critiques, un Ératosthènes, un Zénodote, un Aristarque. C'est dans ce centre des lettres, des sciences et des arts, où la Grèce, Rome, Pergame et l'Égypte venaient à l'envi répandre et mêler leurs trésors, que se forma peu à peu cette doctrine philosophique qui, dans un vaste et puissant éclectisme, devait réunir toutes les pensées, toutes les croyances, toutes les traditions, toutes les gloires du passé pour les opposer à l'esprit nouveau.

L'éclectisme d'Alexandrie n'exclut pas une originalité profonde. Il a pour base le platonisme, mais il y assimile avec puissance une foule d'autres élémens, et présente au monde un panthéisme mystique que la pensée grecque n'avait pas connu. A la Trinité chrétienne, il oppose la sienne; au principe de la création, celui de l'émanation. Il a son Verbe, son médiateur, ses légions d'anges et de démons; il a sa théorie de la grace et de la prière, ses pratiques de mortification et de pénitence, son culte épuré et rajeuni, ses prophètes, ses inspirés, ses miracles; il a des docteurs et des prêtres, des prédicateurs et des martyrs. Spectacle unique dans les annales du monde! A côté du Musée d'Alexandrie grandit et s'élève le Didascalée des chrétiens. Dans la même cité, le Juif Philon et le pyrrhonien Œnésidème fondent leurs écoles. Saint Pantène, Ammonius Saccas, vont y venir. Bientôt Lucien la traversera au moment où y enseigne Clément d'Alexandrie. Après Plotin, nous y trouverons Arius et Athanase. Le scepticisme grec, le judaïsme, le platonisme et la religion du Christ y auront des interprètes non loin du temple de Sérapis.

Mais ce qui fait à nos yeux le plus puissant intérêt de cette curieuse époque, ce sont les surprenantes analogies qui la rapprochent de la nôtre. Loin de nous la pensée d'assimiler en aucune façon la religion de la Grèce et de Rome avec le christianisme; mais, quelle que soit la supériorité de la religion la plus sainte et la plus pure qui fut jamais, et quoi qu'on puisse penser de l'éternité promise à l'église, personne ne contestera que, depuis trois siècles, son unité n'ait été profondément ébranlée, et que de graves symptômes de dissolution et de décadence n'éclatent de toutes parts. A Dieu ne plaise aussi que nous voulions prédire à la philosophie de notre temps les tristes destinées de l'école d'Alexandrie! Non, nous sommes profondément convaincu que l'avenir appartient à la philosophie du XIXe siècle; mais les plus lé-

gitimes espérances ne doivent pas nous fermer les yeux sur les réalités du temps présent. Ne semble-t-il pas que la philosophie européenne, comme la philosophie grecque au temps d'Ammonius et de Plotin, soit en quelque sorte épuisée par sa fécondité, et qu'elle succombe sous le poids de ses propres fruits? Ne la sentons-nous pas profondément atteinte par les coups que le scepticisme du XVIII[e] siècle lui a portés? Et comme la philosophie ancienne avait eu son demi-scepticisme, conciliable avec les besoins de la vie et une certaine sagesse, dans les Arcésilas et les Cicéron, son scepticisme radical et métaphysique dans les Pyrrhon et les Agrippa, son scepticisme ironique et railleur dans Lucien, ne retrouvons-nous pas dans Bayle, dans David Hume, dans Voltaire, des formes analogues du scepticisme renaissant? Ne rencontrons-nous pas autour de nous ces brillans et ingénieux *académiciens*, ces douteurs systématiques et obstinés, et la cohorte pour long-temps nombreuse des enfans dégénérés de l'auteur de *Candide?*

Dans cet état d'universelle défaillance, les esprits les plus fermes reculent devant la responsabilité d'une doctrine nouvelle. Autant à d'autres époques l'on cherche la grande originalité, autant elle fait peur aujourd'hui. Même quand ils inventent, nos philosophes mettent leurs nouveautés sous la protection des grands souvenirs. Ammonius et Plotin ne voulaient être que les disciples de Platon, nous ne voulons être que ceux de Descartes.

Si Descartes en effet, si Malebranche et Leibnitz n'ont bâti que de fragiles systèmes que le souffle du temps a emportés sans retour, pourquoi recommencer après eux une carrière où ils se sont égarés et perdus? Comment ne pas désespérer, après tant de philosophies impuissantes, de la philosophie elle-même? Mais non, tout n'a pas péri dans le naufrage de ces grands systèmes. La vérité n'est pas à découvrir tout entière; elle est déjà dans le passé; il suffit de savoir l'y reconnaître et de la recueillir. C'est sur la foi de ces pensées que nous entreprenons de réconcilier Descartes et Bacon, Leibnitz et Locke, comme autrefois Plotin et Proclus réconciliaient Platon avec Aristote. C'est ainsi que nous sommes plus historiens qu'inventeurs, plus érudits que philosophes, impartiaux, tolérans, conciliateurs, un peu indifférens, en un mot éclectiques.

Si ces traits de ressemblance ne sont point chimériques, n'avons-nous pas, au XIX[e] siècle, quelques leçons à demander à l'histoire de l'école d'Alexandrie? Cette généreuse et noble école a entrepris deux grands desseins : s'allier avec l'antique religion contre l'esprit nou-

veau; être à la fois une école de philosophie et une église. L'école d'Alexandrie a échoué dans ces deux entreprises. Reniée par le paganisme qu'elle altérait en le voulant transformer, elle a été vaincue par l'esprit nouveau et a péri avec la religion et la philosophie helléniques. De nos jours aussi, nous voyons reparaître ces tentatives où Porphyre, où Jamblique, où Julien, ont échoué. Tandis que des esprits étroits ou frivoles continuent contre le christianisme et contre toute religion une guerre insensée, rêvant je ne sais quelle religion de la nature; tandis qu'un parti non moins aveugle dans ses desseins, non moins violent dans ses implacables haines, s'acharne à la destruction de toute libre philosophie, les esprits plus sages ou plus généreux se partagent en deux directions contraires : les uns nous proposent un mélange impossible de la philosophie avec le christianisme, les autres courent hardiment après la chimère d'une religion nouvelle. Sur des entreprises analogues, l'histoire a prononcé une fois. Écoutons et méditons ses arrêts, et, tout en comprenant la différence des temps passés et des temps nouveaux, faisons servir l'étude approfondie des siècles qui ne sont plus à l'utilité du nôtre. C'est l'œil toujours fixé sur ce but que nous allons introduire nos lecteurs dans l'histoire de l'école d'Alexandrie.

L'école d'Alexandrie était profondément inconnue en France il y a vingt-cinq ans. Qui s'intéressait alors à l'histoire de la philosophie? Qui lisait Platon et Aristote, saint Anselme et Gerson, Bruno ou Campanella? Descartes et Leibnitz étaient les anciens. En lisant Spinoza, on eût craint de se jeter dans l'érudition et d'être taxé de pédanterie. Aux uns, Condillac suffisait pleinement; aux autres, Reid. Aussi, lorsqu'en 1819, M. Cousin annonça qu'il allait publier les manuscrits inédits de Proclus, il n'y eut qu'un cri parmi ses amis contre une entreprise aussi ingrate, aussi stérile, aussi insensée. C'était quitter la philosophie pour une vaine et laborieuse érudition, c'était déserter les problèmes eux-mêmes pour leur histoire, c'était jeter l'esprit moderne dans une fausse voie. M. Cousin laissa dire ses amis. La publication de Proclus se rattachait à ses yeux à un grand dessein; il voulait renouer la chaîne des traditions que le XVIIIe siècle avait rompue. Il voulait donner à la philosophie de notre temps une base large et puissante dans les travaux accumulés du passé. En proposant à ceux qui l'entouraient cette vaste et pénible tâche, M. Cousin ne se ménageait pas : il éditait Proclus, traduisait Platon, restituait Xénophane, débrouillait Eunape et Olympiodore et méditait d'avance la scholastique et Abailard. Aujourd'hui que ces travaux en ont suscité tant d'autres d'un si

grand prix, et que la plupart des monumens de la pensée humaine, dans l'antiquité, le moyen-âge et les temps modernes, ont été explorés, déchiffrés, approfondis, nous pouvons juger de la grandeur et de l'utilité de l'entreprise, et payer un juste tribut de reconnaissance à celui qui l'a conçue et qui a tant fait pour l'accomplir.

L'ouvrage de M. Jules Simon sur l'histoire de l'école d'Alexandrie est le plus récent résultat et à coup sûr un des plus remarquables de ce grand mouvement historique. De toutes les écoles de l'antiquité, celle-là avait été la plus négligée. Depuis les premiers travaux de M. Cousin, un livre, savant, utile, il est vrai, mais où la philosophie avait peu de place, celui de M. Matter, et un mémoire excellent de M. Berger sur la doctrine de Proclus, voilà tout ce qu'avait à son service un historien d'Alexandrie. Je ne parle pas de quelques publications récentes sorties du clergé : elles sont au-dessous de l'examen.

L'Allemagne, si riche sur d'autres parties de l'antiquité, ne pouvait être ici d'un grand secours. Brucker, Tiedemann, Tennemann lui-même, n'ont pas compris la grandeur d'Alexandrie. Ritter l'a souvent défigurée. Hégel seul, historien souvent chimérique, médiocrement érudit, mais doué au plus haut degré du sentiment du grand et de ce coup d'œil rapide et profond qui le découvre dans les plus obscurs monumens, a supérieurement jugé la philosophie alexandrine. Comprendre le panthéisme de Plotin, c'était se souvenir de lui-même.

C'est d'une plume française que sortira une histoire vraiment complète de l'école d'Alexandrie. Depuis cinq années, M. Jules Simon l'a prise pour sujet de ses leçons à la Sorbonne : aujourd'hui, il donne au public le fruit de ses solides et fécondes études et nous montre une partie déjà imposante du monument qu'il veut élever à l'honneur de cette grande école (1).

Dans une préface trop courte à notre gré, mais riche d'aperçus métaphysiques, M. Jules Simon caractérise et apprécie en général l'école d'Alexandrie. Puis il se donne tout entier au principal objet de son ouvrage, et s'attache à nous faire connaître, dans tous ses replis, la métaphysique alexandrine, depuis ses principes les plus abstraits jusqu'à ses dernières conséquences. Cette vaste exposition qui n'avait jamais été faite, et où se déploient avec éclat une intelligence philoso-

(1) L'Académie des Sciences morales et politiques, qui montre dans le choix des sujets qu'elle met en concours une si remarquable intelligence des besoins de la science, proposa en 1840 un prix sur l'école d'Alexandrie. Voyez l'intéressant rapport de M. Barthélemy Saint-Hilaire sur les résultats de ce concours, et particulièrement sur le mémoire de M. Vacherot, couronné par l'Académie.

phique et un talent de style de l'ordre le plus élevé, nous dévoile un système d'une grandeur et d'une originalité inattendues, et sans lequel il est impossible de se rendre un compte sévère du rôle qu'Alexandrie a joué dans le monde, des luttes mémorables qu'elle a soutenues contre l'église naissante, de l'influence qu'elle a exercée sur les développemens du christianisme, enfin, des causes profondes qui, après l'avoir élevée si haut, ont amené sa décadence et ses revers. Avant donc d'examiner ces hautes et périlleuses questions que M. Jules Simon a aussi touchées avec un rare talent, quoiqu'il n'ait pu encore que les effleurer, cherchons avec lui à déterminer les caractères, à constater les origines, à éclaircir les principes de la philosophie alexandrine. Comme lui, n'ayons pas peur de la métaphysique. Pour les esprits frivoles, elle obscurcit toutes les questions; mais c'est elle au fond qui les éclaire.

I.

L'école d'Alexandrie a été fondée par Ammonius Saccas, vers la fin du second siècle de l'ère chrétienne. Esquissons rapidement l'état du monde civilisé à cette époque. Si l'on regarde à la surface, rien de plus régulier, de plus imposant que cette immense réunion de peuples divers sur lesquels Rome, après huit siècles de luttes et de victoires, avait étendu le niveau d'une administration uniforme, partout puissante et partout respectée; mais pour qui pénètre jusqu'aux sources mêmes où s'alimente la vie des peuples, la scène change, et l'apparente régularité de ce monde que Rome a soumis ne couvre que désordres et que ruines.

L'antique religion d'Orphée, d'Homère et d'Hésiode avait perdu tout prestige. Le sacerdoce dégénéré n'avait plus le sens de cette ingénieuse et profonde mythologie des anciens jours. Marque décisive de la décadence d'une religion! la philosophie, dès le IVe siècle avant Jésus-Christ, au lieu d'attaquer le paganisme, le protège contre l'excès et la brutalité d'un scepticisme frivole : elle s'applique à retrouver sous la lettre des croyances antiques l'esprit qui autrefois les vivifia. Platon se complait à encadrer ses plus beaux dialogues dans un de ces poétiques récits que lui livre la tradition religieuse; Aristote, interprétant avec une philosophie indulgente la religion ionienne, prononce cette parole célèbre, bien altière dans sa haute modération : Le philosophe est l'ami des mythes, Φιλόσοφος φιλόμυθος (1).

(1) *Métaphysique*, liv. I, ch. 4.

Après s'être substituée par degrés à la religion dans le gouvernement des intelligences, après avoir enfanté avec une admirable fécondité les plus magnifiques systèmes, la philosophie à son tour avait épuisé sa vitalité. Un seul fait caractérisera sa décadence : la seule école qui fût debout au premier siècle de l'ère chrétienne, c'était celle de Pyrrhon, reconstituée par Œnésidème.

Ce fut alors que, pour le salut du monde, un esprit nouveau commença de se faire sentir et de pénétrer dans les ames. Durant les deux premiers siècles de notre ère, cet esprit se manifeste confusément encore par un certain nombre d'écoles particulières, qui bientôt disparaissent et s'éclipsent, perdues en quelque sorte dans l'éclat de deux grandes rivales, la religion chrétienne et l'école d'Alexandrie. Ici, l'esprit nouveau éclate avec puissance, et se constitue au travers d'une lutte de trois siècles dont le résultat est le triomphe définitif et l'établissement universel du christianisme.

Cette lutte était inévitable. L'école d'Alexandrie et la religion chrétienne cherchaient l'une et l'autre à s'approprier à l'esprit nouveau, mais d'une manière différente : la première en s'associant au passé, la seconde en rompant avec lui. Du reste, leurs directions générales étaient les mêmes : mysticisme, surnaturalisme, éclectisme, fusion de l'esprit grec et de l'esprit oriental, toutes ces tendances encore vagues ou exclusives dans l'école de Philon le Juif, dans celle de Numénius, chez les néo-platoniciens, les néo-pythagoriciens, les kabbalistes, les gnostiques, nous les retrouvons développées, unies, organisées dans l'un et l'autre des deux grands systèmes contraires

Considérée à ce point de vue, l'école d'Alexandrie a trois époques. La première et la moins éclatante, mais la plus féconde, c'est celle d'Ammonius Saccas et de Plotin. Un portefaix d'Alexandrie se fait chef d'école, et il trouve des hommes de génie pour l'écouter; Origène, Longin, Plotin, sont ses premiers disciples. L'école se développe en silence, se discipline intérieurement, et se donne un point d'appui solide par un système. Bientôt Plotin, qui en est l'auteur, l'enseigne à Rome avec un éclat extraordinaire. C'est alors que l'école d'Alexandrie entre dans sa seconde phase. Avec Porphyre, avec Jamblique, elle devient une sorte d'église qui prétend disputer à l'église chrétienne l'empire du monde. Le christianisme monte sur le trône avec Constantin; l'école d'Alexandrie l'en fait descendre et s'y place à son tour avec Julien. On a beaucoup déclamé contre l'empereur apostat, et sans doute il a fait la plus grande faute où pût tomber alors un homme d'état : il n'a pas compris le christianisme. Mais cette faute est-elle

sans excuse? Julien était un enfant de la Grèce, un fils de Platon, un Athénien passionné pour les lettres et les arts, pénétré du sentiment de la dignité de l'esprit humain. A ses yeux, les chrétiens étaient des barbares; il ne comprenait rien à cette foi farouche, il n'y voyait qu'ignorance et folie. Plein de mépris pour la rudesse des Galiléens, il ne leur enviait que leurs vertus. Lisez sa lettre aux citoyens d'Alexandrie. Quel amour pour la grandeur des souvenirs! quel sentiment de la gloire hellénique! Et puis, que d'esprit, que de verve, que de fine raillerie dans ses lettres! quelle grandeur dans les desseins! quel ensemble dans les mesures! quelle modération dans un homme si jeune et si passionné! Que de choses accomplies ou tentées en si peu de temps! quelle trace profonde laissée dans l'histoire par un empereur qui régna quelques mois!

Avec Julien périt l'école d'Alexandrie, comme puissance politique et religieuse. Le christianisme, en perdant Constantin et Constance, n'avait rien perdu de sa force, parce qu'elle était tout entière dans ses idées. L'école d'Alexandrie, dépassée par l'esprit nouveau, et s'épuisant en vain à le ramener en arrière, tomba dès que le bras qui la soutenait fut brisé. Ici commence sa dernière époque, celle où brille encore le nom de Proclus. Alexandrie redevient une école de pure philosophie, et, se rapprochant plus étroitement que jamais du platonisme, elle cherche à ressaisir par la pensée spéculative l'influence qu'elle a perdue; mais l'esprit du siècle s'était retiré d'elle : elle s'éteint sous Justinien.

Voilà la destinée extérieure de l'école d'Alexandrie; pour la comprendre, il faut avant tout se demander quelle est cette doctrine philosophique suscitée par Ammonius, organisée par Plotin, opposée au christianisme par Porphyre, Jamblique et Julien, et qui essaie en vain de se reconstituer et de vivre par le génie de Proclus.

Pour qui néglige, dans ce vaste système de l'école d'Alexandrie, tout ce qui n'est qu'accessoire et subordonné, pour s'attacher à l'essentiel de la doctrine, elle se laisse ramener sans effort à trois points fondamentaux : la méthode, la théorie de la Trinité, le principe de l'émanation. Par sa méthode, Alexandrie est platonicienne; elle est mystique par sa théorie de la Trinité; par son principe de l'émanation, elle est panthéiste. Ce sont là les trois caractères qui la constituent. Le problème à résoudre pour l'historien, c'est donc d'éclaircir, d'expliquer et par-là même de concilier ces trois caractères; c'est de former de la combinaison de ces différens traits un tableau fidèle où se fasse reconnaître, où revive l'école d'Alexandrie. La question pourrait être

posée de la sorte : Comment une école de philosophie, fille de Platon par sa méthode, a-t-elle abouti à un panthéisme mystique comme au dernier terme de ses spéculations? Voici pour notre part comment nous résoudrions ce problème délicat et compliqué, soit en profitant des lumières qu'y a répandues l'exposition toujours pénétrante et profonde de M. Jules Simon, soit en proposant nos propres vues et contredisant même les siennes quand cela nous paraîtra nécessaire.

La méthode que les alexandrins empruntent à Platon, c'est la *dialectique*. Ce nom a perdu aujourd'hui le sens que les platoniciens lui donnaient; mais si le nom a péri, la méthode reste immortelle. C'est le premier titre d'honneur de Socrate d'avoir le premier entrevu cette haute méthode et de l'avoir appliquée, d'une manière timide encore il est vrai, mais déjà féconde, à ce qu'il appelait ingénieusement l'accouchement des intelligences. C'est par là que Socrate occupe une grande place dans l'histoire de la pensée et qu'il a été véritablement le maître de Platon. Platon lui-même n'est si grand que par cette méthode socratique d'où son génie tira tant de trésors, et si la théorie des idées, dont le temps a détruit les parties périssables, garde un impérissable fond de vérité qu'elle a déposé tour à tour dans le christianisme et dans la philosophie moderne, c'est qu'elle est bâtie sur le fond solide de la dialectique. Décrivons en quelques traits cette méthode si souvent défigurée.

Il est des intelligences, il est des ames à qui rien de fini et d'imparfait ne peut suffire. Tous ces êtres que l'univers offre à nos sens, qui captivent tour à tour nos mobiles désirs, qui enchantent notre imagination de leur variété et de leur éclat, trahissent par un trait commun leur irrémédiable fragilité : ils ont des limites, ils passent et s'écoulent. Comment pourraient-ils satisfaire une intelligence capable de l'éternel, rassasier une ame qui se sent faite pour sentir, pour goûter, pour posséder la plénitude du bien?

Celui donc qui, pressé d'une inquiétude sublime, se détourne sans effort de la scène mobile de l'univers et rentre en soi-même pour s'y recueillir dans le sentiment de sa propre existence, déjà moins fragile que celle des phénomènes du dehors, pour trouver dans son ame l'empreinte plus durable et plus profonde d'une beauté plus pure, quoiqu'encore bien imparfaite; celui qui, s'attachant ainsi à des objets de plus en plus simples, de plus en plus stables, de moins en moins sujets aux limitations de l'espace et aux vicissitudes du temps, monte sans relâche et sans faiblesse les degrés de cette échelle de perfection, sentant s'allumer ses désirs et croître ses ailes à mesure qu'il s'élève, et

incapable de s'arrêter et de trouver le repos, si ce n'est au sein d'une perfection absolue, d'une beauté sans souillure et sans tache qu'aucun souffle mortel ne saurait ternir, d'une existence qu'aucune limite ne borne, qu'aucune durée ne mesure, qu'aucun espace ne circonscrit; celui-là, suivant Platon, est le vrai dialecticien.

Qu'on n'aille pas se persuader que la dialectique platonicienne n'est qu'un élan sublime de la pensée; c'est une méthode scientifique, susceptible d'une application rigoureuse et sévère : c'est au fond la méthode de tous les grands métaphysiciens. Je ne parle pas seulement de Platon et de sa glorieuse famille, les Plotin, les saint Augustin, les saint Anselme, les Malebranche; je parle aussi des plus sévères génies, des métaphysiciens géomètres, Descartes, Spinoza, Leibnitz, qui sont tous à leur manière de grands dialecticiens. En ce sens, la dialectique platonicienne est plus qu'une méthode, c'est le génie même du spiritualisme, c'est l'ame de toute vraie philosophie.

On élève contre la dialectique un éternel reproche; Aristote l'adressait à Platon, Gassendi le renouvelle contre Descartes, Arnauld contre Malebranche : « Vous réalisez des abstractions. » Juger ainsi la méthode platonicienne, c'est mal la comprendre, ou pour mieux dire, c'est n'en voir que l'abus, c'est en méconnaître l'usage et l'essence. Quoi! chercher en toutes choses le simple, l'éternel, c'est courir après des abstractions vaines! quoi! quitter le phénomène pour l'essence, l'individu pour sa loi, le temps pour l'éternité, l'espace pour l'immensité, le contingent et le fini pour l'infini et le nécessaire, c'est quitter le corps pour s'attacher à l'ombre, la réalité pour la chimère! Quoi! l'ordre, l'unité, la parfaite justice et la parfaite vérité, ce sont là des êtres de fantaisie! Et l'infini même, l'être des êtres, que sera-t-il alors, sinon la plus stérile et la plus vide des abstractions? Étrange philosophie qui, par la crainte de l'abstraction, renonce aux êtres véritables et détruit les plus solides et les plus saintes réalités! Ces réserves faites, nous conviendrons que, si l'histoire de la philosophie consacre la légitimité de la méthode platonicienne, elle en dévoile aussi les excès. J'en signalerai deux : la dialectique incline au panthéisme, et par une suite très naturelle, elle incline aussi au mysticisme : en sorte que cette même méthode qui fait la force et l'honneur de la pensée humaine peut devenir la cause de ses plus funestes égaremens. Misère, infirmité de l'homme! Otez-lui le sens de l'éternel et du divin, il rampe sur la terre plus vil que les bêtes destinées à y vivre et à y périr; rendez-lui ce sens sublime, il s'enivre et court aux abîmes.

Je ne dis point que la méthode dialectique conduise nécessairement au panthéisme; je dis qu'elle y incline par une impulsion naturelle que les plus fermes génies n'ont pu surmonter. Cette méthode consiste en effet essentiellement à poursuivre en toutes choses ce qu'elles contiennent de persistant et de simple, l'élément positif, substantiel, *l'idée*, comme disent les platoniciens. Or, ce principe absolu et parfait auquel la dialectique aboutit par tous les chemins, soit qu'elle interroge la nature, soit qu'elle sonde la conscience humaine; ce principe où tout ramène une ame de philosophe, depuis les astres qui roulent dans les cieux jusqu'à l'humble insecte caché sous l'herbe, ne semble-t-il pas qu'à mesure que la pensée s'élève vers lui, elle se détache du néant pour arriver à l'être, qu'elle dépouille en quelque sorte les objets qu'elle abandonne de toute la perfection et de toute la réalité qu'elle y peut saisir, pour la transporter, pour la rendre tout entière à celui qui la possède en propre, et qui contient tout en soi dans la plénitude de son existence absolue? Et quand on quitte ainsi dès le premier pas la réalité sensible, l'individualité, l'espace, le mouvement et le temps; quand tout cet univers n'est plus en quelque sorte qu'une vapeur brillante et légère à travers laquelle l'ame contemple l'être parfait et absolu dans sa majesté éternelle, ne touche-t-on pas au panthéisme?

Rien n'autorise à penser que Platon se soit laissé entraîner jusqu'à cette extrémité périlleuse, de ne plus voir dans les êtres de l'univers qu'une émanation, un écoulement, un développement nécessaire de Dieu; mais s'il n'a jamais adopté, si même il n'a jamais clairement aperçu le principe de l'émanation, on peut dire que ce principe est caché dans les profondeurs de sa doctrine, et qu'il suffit de la presser pour l'en faire sortir. Du reste, ce noble et ferme génie, en qui Socrate avait imprimé sa mâle sobriété, a toujours repoussé avec énergie les conséquences trop ordinaires du panthéisme; toujours il s'est tenu ferme sur la liberté de l'homme et la providence de Dieu. Qu'il me suffise de rappeler ce passage de la *République* où Platon, dans un mythe admirable, fait parler la vierge Lachésis, fille de la Nécessité : « La vertu n'a point de maître; elle s'attache à qui l'honore, et abandonne qui la néglige. On est responsable de son choix; Dieu est innocent. »

Du panthéisme au mysticisme, la pente est rapide. Le principe de l'un et de l'autre est le même : un sentiment exalté de l'infini. La méthode platonicienne, dont ce sentiment est l'ame, doit incliner également vers tous deux. Quel est le point de départ de la dialectique? La

profonde insuffisance du fini. Quel est le dernier terme où elle aspire? L'infini, l'absolu, l'être dans sa plénitude et sa pureté. Et quel est l'instrument de ses recherches? Ce ne sont pas sans doute les sens et l'imagination, qui ne se repaissent que de phénomènes; c'est la raison, qui atteint les lois, les causes, les essences. Mais la raison, même quand on la délivre du joug de l'imagination et des sens, conçoit les choses dans de certains rapports et sous de certaines conditions : elle aperçoit les objets dans le temps, où elle-même déploie la suite de ses opérations successives; dans l'espace, où elle-même a son point de vue. Or, l'infini, l'absolu qui cherche la dialectique, est, par sa nature même, exempt de toute condition. Il n'est pas dans un certain espace, ni même dans tous les espaces, étant simple et infini. Comme parfait, il ne peut changer; il n'est enfermé dans aucune durée, ni sujet d'aucune façon à l'écoulement du temps. Mais, s'il est absolument immuable et simple, comment peut-il vouloir, agir, penser? La volonté suppose l'effort, l'activité la plus pure implique le passage de la puissance à l'acte, par conséquent le changement et le temps. La pensée elle-même a pour condition la conscience, par suite le moi et la personnalité avec ses limites et ses faiblesses. Voilà donc le dieu de la dialectique, un dieu sans activité et sans pensée, sans conscience et sans vie. Voilà l'écueil où la raison vient faire naufrage : elle aspire à un dieu absolument parfait, elle s'élève vers lui d'un vol ardent et rapide, et au moment où elle croit l'atteindre, il lui échappe et s'évanouit. Elle-même, en voulant le saisir, le détruit, car elle lui impose les conditions de sa nature. Mais quoi! est-il possible que je porte au fond de mon être un invincible besoin de l'infini et que je sois condamné à le poursuivre toujours sans jamais l'atteindre? Non, si ma raison ne peut concevoir l'absolu, quelque chose en moi de plus profond saura le saisir. La raison, dans son plus sublime essor, tient encore à la personnalité, au moi; l'amour brisera ce dernier lien. C'est à lui de nous faire goûter la perfection de Dieu même en répandant notre être dans le sien; car Dieu ne se révèle qu'à qui se donne tout à lui, et il faut se perdre soi-même pour le posséder pleinement. Voilà le mysticisme. Ici encore la sagesse de Platon, son éducation socratique, l'ont sauvé des écueils; mais dans ses plus beaux ouvrages on trouve la trace du puissant effort qu'il a dû opposer à l'entraînement de ses propres pensées. Quand il ose décrire, au sixième livre de sa *République*, la nature même de Dieu, après nous avoir montré, au sommet de la hiérarchie des idées, ce soleil intelligible, foyer de la pensée et de l'être, il se trouble, il sent qu'il lui faut monter un dernier degré. Au-dessus

de la pensée et de l'être, c'est-à-dire au-dessus de toute mortelle raison, il entrevoit comme à travers un épais nuage cette unité absolue qui nous attire par un charme mystérieux et nous accable de son impénétrable mystère. Cette haute région, d'où Platon se hâte de descendre de crainte de s'y égarer, les alexandrins entreprennent de s'y établir. Le mysticisme, comme le panthéisme de cette audacieuse école, sont donc deux développemens naturels de la méthode platonicienne. C'est avec raison qu'Alexandrie s'est déclarée fille de Platon, bien que les deux doctrines soient essentiellement différentes. Alexandrie est platonicienne par sa méthode; mais elle l'est avec puissance, avec originalité, parce qu'elle a tiré de cette méthode un panthéisme mystique qui n'y était contenu qu'en germe.

De là une explication assez simple de leur fameuse trinité. Au premier coup d'œil jeté sur cette trinité d'Alexandrie qui se rattache à tous les grands souvenirs de l'histoire de la pensée humaine, au système de Pythagore, à celui de Platon, aux trinités de l'Inde, enfin à cette haute et profonde Trinité chrétienne qui fait depuis dix-huit siècles le fond des croyances religieuses de la partie la plus éclairée de l'espèce humaine, l'esprit est saisi de tout ce qui s'y rencontre d'extraordinaire. Dieu est triple et un tout ensemble. Cette nature absolument simple se divise. Au sommet de l'échelle plane l'Unité; au-dessous, l'Intelligence identique à l'Être, ou le *Logos;* au troisième rang, l'Ame universelle, ou l'Esprit. Ce ne sont pas là trois dieux, mais trois hypostases d'un même Dieu. Qu'est-ce qu'une hypostase? Ce n'est point une substance, ce n'est point un attribut, ce n'est point un mode, ce n'est point un rapport. Qu'est-ce que l'Unité? Elle est au-dessus de l'Intelligence et de l'Être, au-dessus de la raison; elle est incompréhensible et ineffable. Sans être intelligente, elle enfante l'Intelligence; elle produit l'Être, et elle-même n'est point un être. A son tour, l'Intelligence immobile et inactive produit l'Ame, principe de l'activité et du mouvement. Est-ce assez de ténèbres? est-ce assez de contradictions?

Un examen plus approfondi, sans résoudre ces contradictions, sans dissiper toutes ces ténèbres, les éclaircit. Quand l'ame humaine, imposant silence à l'imagination et aux sens, se recueille en soi-même comme dans un temple consacré à Dieu pour méditer sur le principe de son être, quand elle oppose aux misères de cette existence fugitive l'idéal d'une vie parfaite, le premier moyen qu'elle possède de se représenter Dieu, c'est d'étendre, pour ainsi dire, à l'infini toutes les perfections dont elle porte la trace. C'est là le premier effort d'une

ame philosophique. Elle s'élève de la connaissance de soi-même à la connaissance de Dieu, se souvenant qu'elle est faite à son image, et qu'elle est comme un miroir où Dieu a réuni et concentré l'image de toutes ses perfections. L'ame est une activité intelligente; mais cette intelligence n'embrasse qu'un petit nombre d'objets et de rapports : elle est sujette au doute et à l'erreur. Cette activité est limitée à une sphère restreinte, et dans cette étroite sphère, il faut qu'elle lutte et souvent qu'elle succombe. Dieu, au contraire, est une intelligence qui embrasse tous les objets et tous les rapports; une activité qui remplit tous les espaces et tous les temps, et qui répand partout l'ordre, l'être, la vie. Ce Dieu, conçu comme un parfait modèle dont l'ame humaine est une copie, cette Ame infinie et universelle, c'est la troisième hypostase de la trinité alexandrine. C'est là Dieu, sans doute, mais ce n'est pas Dieu tout entier : ce n'est pas un Dieu qui puisse suffire à la pensée humaine et où la dialectique se puisse arrêter.

Ce Dieu, en effet, si élevé au-dessus de la nature et de l'humanité, participe encore de leurs misères. Il agit, il se développe, il se meut. Il a beau remplir tous les espaces et tous les temps, il tombe lui-même dans l'espace et dans le temps. Il connaît et il fait toutes choses; mais il n'est pas le premier principe des choses, car il ne peut les connaître et les faire qu'à la condition d'emprunter à un principe plus élevé l'idée même et la substance des êtres qu'il réalise. Au-dessus d'une activité intelligente qui conçoit et produit dans l'immensité de l'espace et des temps les types éternels des choses, nous concevons l'Intelligence en soi qui contient dans les abîmes féconds de son unité ces types eux-mêmes. Cette pensée absolue, éternelle, simple, immobile, supérieure à l'espace et au temps, c'est Dieu encore, c'est la seconde hypostase de la Trinité alexandrine.

Il semble que la pensée ait ici atteint le plus haut terme de son développement. Quoi de plus parfait que de penser et d'agir, si ce n'est de posséder en soi la plénitude de la pensée et de la vie, la plénitude de l'être? Mais la pensée humaine ne peut encore s'arrêter là. Une nécessité inhérente à ce qu'il y a de plus divin dans sa nature la presse et l'agite, et ne lui laissera de repos que quand elle aura atteint un point où le désir de la perfection suprême s'épuise dans la possession parfaite de son objet.

Dieu est la pensée absolue, l'être absolu. Or, qu'est-ce que la pensée? quel en est le type? C'est la pensée humaine, la pensée liée à la personnalité. Qu'est-ce que l'être? L'être de cette fragile créature que nous sommes. Mais quoi! l'être de Dieu sera-t-il comparable au nôtre?

la pensée de Dieu sera-t-elle analogue à celle des hommes? Penser, c'est connaître un objet extérieur dont on se distingue. Rien n'est extérieur à Dieu. Penser, c'est avoir conscience de soi, c'est se distinguer, se déterminer par rapport à autre chose. Or, il ne peut y avoir en Dieu ni distinction, ni détermination, ni relation. Ce n'est donc pas encore considérer Dieu en soi, mais relativement à nous, que de se le représenter comme la pensée, comme l'Être. Dieu est au-dessus de la pensée et de l'être; par conséquent, il est en soi indivisible et inconcevable. C'est l'Un, c'est le Bien, saisi par l'extase; c'est la première hypostase de la Trinité alexandrine.

Voilà les trois termes qui composent cette obscure et profonde Trinité. Le genre humain, la raison encore imparfaitement dégagée des sens, s'arrêtent à l'Ame universelle, principe mobile du mouvement; la raison des philosophes s'élève plus haut, jusqu'à l'Intelligence immobile où reposent les essences et les types de tous les êtres; l'amour, l'extase seuls peuvent nous faire atteindre jusqu'à l'Unité absolue.

Les alexandrins se complaisent à retrouver cette Trinité dans tous les systèmes philosophiques, dans toutes les traditions religieuses. Ils n'ont pas la sagesse de s'en tenir à Platon. La Trinité est dans Aristote; elle est dans Héraclite, dans Anaxagore. Il y a visiblement ici un abus incroyable de l'éclectisme. Cependant il est vrai de dire que, si l'on considère les spéculations les plus puissantes de la philosophie grecque, la doctrine d'Alexandrie en présente une sorte de résumé systématique qui n'est ni sans grandeur, ni sans profondeur et sans portée.

La troisième hypostase de la Trinité alexandrine répond assez bien au Dieu-nature des stoïciens et d'Héraclite : panthéisme encore grossier dans Héraclite, déjà plus profond dans les stoïciens, et qui n'a pas été sans influence sur celui d'Alexandrie. Au-dessus de ce Dieu mobile, la seconde hypostase de la Trinité de Plotin rappelle trait pour trait le Dieu d'Aristote, cette pensée éternelle et immobile dont l'activité, ramassée en elle-même, s'épuise dans la contemplation de soi, et ne tombe par aucun endroit dans le temps, la variété et le mouvement. Enfin, on ne saurait nier que la première hypostase de la Trinité alexandrine ne se rapproche singulièrement de cette unité pythagoricienne que Parménide épura si sévèrement de toute analogie et de tout rapport avec le monde, qu'il en perdit le sentiment du fini et n'y put voir qu'une ombre trompeuse de l'existence (1). Le Dieu des

(1) Voyez la savante monographie de M. Riaux sur Parménide d'Élée.

alexandrins est donc à la fois le Dieu de Platon, le Dieu de Pythagore et d'Élée, le Dieu d'Aristote, le Dieu d'Héraclite et de Chrysippe. En lui se résument et se concilient tous les systèmes; par lui aussi s'expliquent toutes les religions. Les trois dieux d'Orphée, Phanès, Uranus et Cronus, sont les trois hypostases de la Trinité divine. Orphée lui-même n'est qu'un anneau de la chaîne dorée qui remonte jusqu'au grand révélateur égyptien Hermès, et Pythagore connut la Trinité quand il fut initié par l'archiprêtre Sonchide aux mystères égyptiens. Ainsi, tout s'unit, la philosophie et la religion, l'Orient et la Grèce, tous les dieux, tous les sages, tous les poètes, toutes les traditions.

Cette théorie d'un Dieu en trois hypostases est le fond de la philosophie des alexandrins. Leur platonisme, leur éclectisme, leur mysticisme, tous les caractères de leur doctrine sont là. Il est aisé d'y marquer aussi la place de leur panthéisme. La même loi en effet qui préside aux rapports des hypostases divines leur sert à expliquer le rapport de Dieu au monde, de l'éternité au temps, de l'infini au fini; cette loi, c'est celle de l'émanation. De même que l'Intelligence émane de l'Unité, l'Ame de l'Intelligence, nous voyons le système entier des êtres de la nature sortir de l'Ame universelle, premier anneau d'une chaîne d'émanations successives qui n'a d'autre terme que celui du possible.

Telle est l'idée que nous nous formons de la philosophie alexandrine; elle est un développement original du platonisme. Ce développement, fondé d'ailleurs sur les lois mêmes de la pensée, a été déterminé par deux grandes causes : l'esprit du temps, qui inclinait avec force toutes les ames au mysticisme; l'invasion des idées orientales, qui les poussait dans le même sens. De là un vaste système, platonicien par sa méthode et ses tendances générales, mystique et panthéiste par ses résultats, capable à ce double titre de se mettre en harmonie tout ensemble avec les traditions de la philosophie grecque et l'esprit nouveau qui de l'Orient soufflait sur le monde, très propre par conséquent à les réunir dans un éclectisme universel.

M. Jules Simon n'entend pas tout-à-fait de la même façon les origines et les caractères de la philosophie alexandrine. En pareille matière, ses opinions ont une si grande autorité, que le droit de les contredire impose le devoir de les discuter. L'origine de tous nos dissentimens, c'est notre différente manière d'entendre la doctrine de Platon. Suivant M. Jules Simon, sur la question de la nature de Dieu, Platon s'est arrêté à un dieu mobile, à une sorte d'ame de l'univers;

sur celle des rapports de Dieu avec le monde, il a adopté le dualisme.

On a beaucoup répété que le dualisme était le fond de toute la métaphysique ancienne, que la notion d'un principe unique de l'existence universelle appartenait essentiellement au christianisme. Suivant cette doctrine, le plus grand effort des plus puissans génies de l'antiquité, ç'a été de concevoir une intelligence suprême qui a organisé le chaos. Le dieu de la philosophie ancienne est l'architecte du monde; il en est même la providence, mais non point le père et l'auteur. Cet artiste admirable a besoin d'une matière, laquelle, en recevant son action, lui impose à son tour des limites et entre en partage de ses plus sublimes attributs, l'éternité, la nécessité, l'indépendance. De là une sorte de manichéisme qui fait Dieu source de tout bien; la matière, source de tout mal. Il était réservé au christianisme d'extirper le mauvais principe et d'annoncer aux hommes l'être des êtres, source unique de tout ce qui respire et qui vit. Voilà l'histoire de la philosophie telle que les pères de l'église l'ont faite, et telle que Baltus, au XVIIIe siècle, l'opposait aux philosophes qui prétendaient trouver dans Platon les dogmes fondamentaux du christianisme.

La discussion approfondie de cette question nous mènerait trop loin; nous n'insisterons que sur un point qui nous paraît incontestable : c'est qu'il est de l'essence de la méthode dialectique d'exclure le dualisme. Elle consiste en effet à s'élever des objets sensibles aux idées et des idées à Dieu; elle y parvient en séparant dans chaque chose deux élémens, l'élément positif, durable, l'être, et l'élément négatif, variable, le non-être. Dans cette marche dialectique dont parle Platon, le philosophe ne laisse donc rien derrière soi que des limites et des négations, et le dieu auquel il arrive, cette idée par excellence qui contient toutes les idées, c'est l'être absolu, l'être hors duquel il n'y a rien.

Nous pouvons consentir moins encore à admettre que Platon, dans sa sublime théodicée, se soit arrêté à un Dieu mobile et changeant, à cette ame du monde que les alexandrins ont placée au plus bas degré de leur Trinité. On abaisse ici singulièrement le maître devant le disciple, et j'ose dire que Plotin eût décliné l'honneur que son historien lui veut faire, d'avoir, le premier, conçu Dieu comme un être absolument immuable, élevé, non par des degrés, mais par la plénitude incommunicable de la perfection au-dessus de tous les êtres de l'univers. Faut-il rapporter ici les passages de la *République*, du *Phédon* et du *Banquet*, où Platon s'explique avec une majesté et une magnificence de langage qui n'excluent pas la plus rigoureuse précision sur l'absolue

immutabilité du principe inconditionnel de l'existence? Faut-il introduire ici, comme fait Socrate au banquet d'Agathon, la belle étrangère de Mantinée, s'écriant : « Celui qui dans les mystères de l'amour s'est avancé jusqu'au point où nous en sommes par une contemplation progressive et bien conduite, parvenu au dernier degré de l'initiation, verra tout à coup apparaître à ses regards une beauté merveilleuse, celle, ô Socrate! qui est la fin de tous ses travaux précédens : beauté éternelle, non engendrée et non périssable, exempte de décadence comme d'accroissement, qui n'est point belle dans telle partie et laide dans telle autre, belle seulement en tel temps, dans tel lieu, dans tel rapport, belle pour ceux-ci, laide pour ceux-là; beauté qui n'a point de forme sensible, un visage, des mains, rien de corporel, qui ne réside dans aucun autre être différent d'avec lui-même, comme un animal, ou la terre, ou le ciel, ou toute autre chose; qui est absolument identique et invariable par elle-même; de laquelle toutes les autres beautés participent, de manière cependant que leur naissance ou leur destruction ne lui apporte ni diminution ni accroissement (1). » Est-ce là un Dieu changeant et mobile, une ame, un être mêlé au monde, et ne différant de nous que par le degré? Et en vérité, est-ce bien Platon qu'on vient accuser d'anthropomorphisme? On cite le *Timée* et ses poétiques récits. Faut-il donc prendre ici Platon à la lettre, et se rendre très attentif, par exemple, à ce vase où Dieu compose l'ame du monde? Mais quoi! le *Timée* lui-même contient des preuves décisives contre cette manière d'interpréter Platon. Il nous fait assister à la formation de cette ame universelle, ouvrage de l'éternel artiste, Dieu des sens et du vulgaire, Dieu engendré et périssable, qu'on veut nous faire confondre avec le Dieu de la *République* et du *Banquet*. Ce grand Dieu, qui, dans le *Timée*, crée le temps du sein de l'éternité pour en être l'image mobile, ce Dieu dont il ne faut pas dire qu'il a été et qu'il sera, de crainte d'altérer la majesté de son existence immuable, mais seulement qu'il est, ce Dieu dont la grandeur pénétrait saint Augustin d'admiration et d'enthousiasme, et faisait dire à saint Justin que le Verbe, avant de s'incarner, s'était révélé à Platon, qu'a-t-il donc à démêler avec l'espace, le temps, le mouvement et toutes les faiblesses de notre nature? On s'appuie sur ce qu'Aristote reproche sans cesse à Platon la mobilité de son Dieu. C'est une erreur : Aristote adresse vingt fois à Platon le reproche contraire, savoir : d'arriver par la dialectique à une région immobile et abstraite, d'où le mouvement et la vie ne peuvent plus sortir. Aristote a évité cette difficulté, on sait à

(1) *Banquet*, traduction de M. Cousin, VI, 326.

quel prix, par le dualisme. Mais imputer à Platon le dualisme et un Dieu mobile, c'est fermer les yeux sur la méthode de Platon, c'est s'inscrire en faux contre ses doctrines explicites, c'est sacrifier à un ou deux passages secondaires d'une explication difficile tous les grands monumens de la philosophie platonicienne; c'est mal comprendre la polémique d'Aristote et la véritable différence qui sépare le maître du disciple; enfin, c'est se condamner à laisser dans l'ombre l'intime lien qui rattache tout ensemble le panthéisme et le mysticisme des alexandrins à la philosophie de Platon. M. Jules Simon veut que le Dieu du *Timée* occupe le troisième rang dans la Trinité alexandrine; mais il sait bien que le Dieu du *Timée*, c'est l'intelligence, enfermant en soi les types des êtres et toutes les formes de la vie. Ce Dieu serait donc tout au plus la seconde hypostase, et non la troisième, et M. Jules Simon sait aussi que nous sommes sur ce point parfaitement d'accord avec les deux plus grands philosophes d'Alexandrie, Plotin et Proclus.

Si l'on peut reprocher à M. Jules Simon d'être trop favorable aux alexandrins, quand il expose leur doctrine et leur suppose une originalité qu'ils n'ont pas, il faut reconnaître qu'il est juste et sévère pour eux, quand il discute et apprécie la valeur de leurs spéculations. C'était là la partie la plus difficile de la grande tâche qu'il s'est proposée; disons tout de suite qu'il s'en est acquitté, en ce qui touche le mysticisme alexandrin, d'une manière supérieure. Il est impossible de remonter aux causes philosophiques du mysticisme de Plotin, et en général de tout mysticisme, avec une sagacité plus pénétrante, et de mettre à nu avec plus de vigueur et de solidité l'illusion sur laquelle repose cet étrange et curieux système.

Les mystiques tombent dans une confusion qui, pour être assez naturelle à toute intelligence éminemment spéculative, n'en est que plus dangereuse; ils confondent les conditions sous lesquelles s'exerce la raison dans une intelligence imparfaite avec l'essence et le fonds même de la raison. Lors donc que, dans leur effort sublime pour atteindre le principe de toute existence, ils arrivent à un être absolument dégagé de toute condition, à un être que l'on ne peut concevoir dans le temps, dans l'espace, qu'on ne peut rapporter à une cause supérieure, à un être en un mot à qui on ne peut assigner aucune limite, et en qui on ne peut concevoir aucune diversité, ils s'imaginent que la raison est condamnée à se contredire avec elle-même, étant forcée de concevoir un être inconcevable, de nommer un être ineffable, d'assujétir à une condition un être absolument inconditionnel. C'en est donc fait de la science, et il faut tomber dans le scepticisme et le désespoir, s'il n'y

a pas en nous un autre moyen d'atteindre ce qui échappe à toutes les prises de la raison. Ce moyen, c'est l'extase, l'enthousiasme. La raison est un don sublime, mais elle a pour ainsi dire un vice originel, elle tient à la personnalité; l'extase en est l'abolition; elle identifie l'ame avec son objet, elle nous unit à Dieu, elle nous fait Dieu. M. Jules Simon démontre fortement que le principe de tout ce système est ruineux. L'idée de l'absolu, comme il le prouve avec une grande puissance d'analyse, est le fonds même de la raison. Toutes ces lois, tous ces principes, toutes ces vérités éternelles et nécessaires qui soutiennent nos pensées, qui dominent et dirigent nos sciences, perdent leur sens si on les sépare de l'idée de l'absolu. Loin de l'exclure, comme le croit le mysticisme, elles l'impliquent. C'est elle qui les engendre, les conserve et les constitue au plus intime de l'ame humaine. Pour trouver Dieu, l'homme n'en est pas réduit à renoncer à sa raison; il lui suffit de l'interroger dans son fonds. C'est donc la raison qui éclaire l'homme, alors même qu'il croit avoir éteint sa lumière. Contemplation, vision, extase, tout cela n'est encore que la raison qui se dérobe à la conscience dans la soudaineté sublime de son action. Hors de là, il n'y a que les chimères d'une imagination exaltée, les visions d'un cerveau malade, et, faut-il le dire? les hallucinations d'un sang échauffé. Les mystiques veulent secouer le joug de la personnalité, et ils y retombent sans cesse. Ils croient entendre la voix de Dieu, c'est celle de leur fantaisie. Ils s'imaginent sortir du moi, ils s'y emprisonnent; en croyant s'envoler au ciel, ils s'enchaînent plus étroitement à la terre, et le dernier fruit de cette exaltation qu'on croit angélique n'est que trop souvent l'abandon le plus déplorable aux dérèglemens les plus honteux.

Toute cette critique du mysticisme alexandrin est d'une solidité et d'une profondeur également remarquables; M. Jules Simon est loin d'être aussi fort contre le panthéisme. Il accorde et même il démontre que le panthéisme n'a rien à démêler avec l'athéisme, qu'il ne consiste point à absorber l'infini dans le fini, et Dieu dans la nature, mais seulement à les unir par le lien d'une consubstantialité et d'une coéternité nécessaires. Il va même jusqu'à soutenir, et à notre avis il réussit à prouver avec la plus rare sagacité, que le panthéisme n'exclut pas absolument les conditions de l'individualité, et peut laisser place à une multiplicité distincte de forces finies; il indique en passant les emprunts, très remarquables en effet, que Plotin a faits au dynamisme d'Aristote et à toute sa belle théorie de la nature; puis, après avoir soulevé ces questions redoutables, il les tranche en quelques mots. Le panthéisme, dit-il, est contradictoire. Soit; mais il ne faudrait pas

le prouver par des argumens dont on a fait soi-même toucher au doigt la faiblesse. Voici une assertion plus grave encore. On soutient que le dualisme, le panthéisme et tous les systèmes des philosophes qui ont consumé leur génie à éclaircir, à expliquer le rapport de Dieu au monde, tout cela n'est qu'une suite d'illusions, un jeu d'esprit stérile. Suivant M. Jules Simon, la question du rapport du fini à l'infini est entièrement insoluble. Cependant il la résout et se prononce explicitement pour la doctrine de la création *ex nihilo*. Qu'est-ce à dire? M. Jules Simon voit-il dans cette doctrine une solution positive du problème du rapport du fini avec l'infini? Il paraît bien, car il ne veut pas convenir que cette solution soit négative. D'un autre côté, il ne croit pas à la possibilité d'une solution. La vérité est que M. Jules Simon n'attache qu'une bien médiocre importance à ce genre de problèmes. Dualisme, panthéisme, création *ex nihilo*, il ne voit là que des métaphores qui nous déguisent le vide absolu de nos idées. Si donc il penche pour la création *ex nihilo*, c'est précisément à cause de son caractère tout exclusif et tout négatif, qu'il paraissait d'abord lui contester.

Pour nous, nous ne pouvons admettre que les efforts des métaphysiciens pour résoudre le premier problème de la philosophie, que les spéculations d'Aristote et de Platon, de Plotin et de Spinoza, n'aient abouti qu'à substituer une métaphore à une autre, et que ces grands esprits, qui croyaient s'occuper de choses, n'aient spéculé que sur des mots. C'est d'abord une grave injustice de considérer d'un œil si dédaigneux les plus hautes spéculations des philosophes; c'est en outre pour soi-même un grave danger.

Il n'est pas exact de dire que le dualisme et le panthéisme expliquent le rapport du fini à l'infini par une pure métaphore. La conscience humaine, à laquelle il faut toujours en revenir en saine métaphysique, nous fournit le type de deux sortes d'actions parfaitement distinctes. La volonté de l'homme agit sur la nature extérieure. L'industrie ne peut, il est vrai, donner l'être à un brin de paille; mais elle peut changer la face du monde. L'artiste ne peut créer une statue; mais donnez-lui du marbre, et il en tirera Minerve ou Jupiter. Telle est l'idée que les hommes se sont souvent formée de l'action divine : et de là le dualisme. La matière et Dieu sont deux principes coéternels également nécessaires. Dieu agit sur la matière et lui imprime les formes sublimes de sa pensée; il ne lui donne pas l'être, mais le mouvement, l'ordre et la vie.

Or il y a dans la conscience de l'homme le type d'une action plus

spirituelle, plus relevée, savoir, l'action intérieure par laquelle nous pouvons modifier et déterminer notre existence morale. Ici, ce n'est plus l'action d'une force sur un terme étranger, c'est l'action d'une force sur soi-même, c'est son développement, c'est sa vie. Quand mon activité pensante forme une idée, cette idée n'est pas hors de moi; elle n'est pas séparée, quoiqu'elle en soit distincte, de l'activité qui l'enfante; elle est cette activité elle-même qui se détermine et se féconde. L'idée passe, l'activité reste, et produit des idées nouvelles. Voilà le type primitif sur lequel les panthéistes conçoivent l'action divine. Pour eux, les êtres de ce monde ne sont pas extérieurs à Dieu, bien qu'ils s'en distinguent formellement; ils n'ont point une existence séparée; ils sont les effets immanens d'une activité éternelle et inépuisable qui les produit sans mesure et sans terme dans l'espace et le le temps, sans y tomber elle-même, toujours pleine, parfaite, immobile en soi.

Sont-ce là des mots et des métaphores? Quand je parle d'une force qui agit sur un terme extérieur, ou d'une activité qui se détermine par elle-même, sais-je ou non ce que je dis? Ai-je ou non une idée positive? Mais, dit-on, cette double action est environnée de mystères. Que sera-ce, si de l'homme on s'élève à Dieu, du fini à l'infini, du relatif à l'absolu? Les difficultés deviendront infinies comme l'objet de la pensée et se changeront en impénétrables énigmes. Je réponds par le mot de Montaigne : « Nous ne savons le tout de rien; » tout est mystère autour de nous, et, comme disait Pascal, l'homme est à lui-même le plus profond de tous les mystères. Est-ce à dire que nous ne sachions rien? Nous ne pouvons, dites-vous, comprendre Dieu. Je le crois bien, nous ne pouvons comprendre un atôme. Celui qui connaîtrait dans son fonds et dans son tout la plus chétive des créatures connaîtrait tout le reste, et aurait le secret de Dieu. Leibnitz disait avec esprit et avec grandeur : « Dieu est un géomètre qui calcule et résout incessamment ce problème : Étant donné une monade, un atôme de l'existence, déterminer l'état présent, passé et futur de tout l'univers.» Mais n'y a-t-il pas un milieu entre comprendre et ignorer, entre connaître absolument et ne point connaître du tout? En bonne logique, prouver qu'on ne peut avoir l'idée complète d'une chose, est-ce prouver qu'on n'en peut avoir aucune idée? N'est-il pas clair que, dans les notions les plus positives et les plus précises d'un être imparfait, il y aura toujours la part des ténèbres et du néant?

M. Jules Simon nous livre le secret de son opinion sur le panthéisme, quand il pose en principe que la raison humaine ne peut connaître

Dieu ou l'absolu d'une manière positive. Selon nous, c'est infiniment trop accorder à Plotin; c'est perdre tout le terrain qu'on vient de gagner, et du mysticisme vaincu incliner à une extrémité non moins dangereuse.

M. Jules Simon, en historien philosophe, juge l'école d'Alexandrie au nom d'un système. A la théorie de Plotin sur la raison il oppose la sienne. Signalons au moins le caractère et les conséquences de cette théorie. Elle est contenue dans ces deux principes fondamentaux : l'idée de l'absolu ou de l'infini est le dernier fonds de la raison; nous ne pouvons avoir toutefois de la nature de l'absolu aucune connaissance positive. Par le premier de ces principes, et en général par sa manière d'entendre l'absolu, M. Jules Simon se rattache à la nouvelle philosophie allemande, celle de Schelling et de Hégel; par le second, il se rapproche plutôt de Kant et de l'esprit général de la philosophie critique, laquelle dans le fond ne conteste pas la notion, ni même l'existence de l'absolu, mais seulement la possibilité de le connaître, d'en faire la science. Cette combinaison du kantisme et d'une sorte d'hégélianisme n'est assurément pas sans puissance. Elle a déjà séduit un éminent philosophe de l'Écosse, un savant et profond critique, M. Hamilton, dont les vues métaphysiques ont reçu une force nouvelle en s'associant à celles du ferme esprit, du vigoureux écrivain qui s'est fait en France son interprète (1).

M. Hamilton et M. Jules Simon pensent donc que l'absolu ne peut être l'objet d'une connaissance positive. Nous concevons fort bien que l'on soutienne avec Kant cette thèse; mais nous demandons en même temps qu'on en reconnaisse la nécessaire conséquence, savoir : que l'idée de l'absolu n'existe véritablement pas. M. Hamilton a parfaitement vu cette conséquence, et s'y est résigné. M. Jules Simon a préféré, comme Kant, se contredire. Il a mieux aimé être inconséquent que d'être sceptique. Dans tout son livre, nous trouvons en lui un partisan déclaré et éloquent du dogme de la divine Providence. Or, je le demande, comment conciliera-t-on ce dogme sublime avec l'impossibilité absolue où l'on prétend qu'est la raison d'avoir de Dieu aucune connaissance positive? Croire à la Providence, c'est apparemment croire que Dieu est l'intelligence parfaite, la parfaite justice et la parfaite sainteté. Sont-ce là des affirmations positives, ou soutiendra-t-on encore que ce sont des métaphores et de vains mots? Dire que Dieu pense, qu'il est juste, qu'il est saint, est-ce ne rien dire de positif et

(1) Voyez la préface de M. Louis Peisse aux *Fragmens* de Hamilton.

d'effectif? Est-ce s'incliner devant une métaphore, adorer des formules vides de sens, embrasser une ombre, un néant? Assurément on ne l'entend pas de la sorte. Où prenons-nous cependant, après tout, le type réel et positif de l'intelligence, le type de la justice, si ce n'est dans le moi lui-même, modèle primitif et universel de toutes nos conceptions? Or, s'il n'y a aucune ressemblance, aucune analogie (c'est ce que l'on soutient positivement) entre notre intelligence, notre être, et l'intelligence et l'être de Dieu, de quel droit dirons-nous que Dieu est une intelligence et un être? de quel droit dirons-nous même qu'il y a un Dieu? C'est véritablement alors que nous prononcerions des paroles vides de sens. Mais, dira-t-on, vous tombez dans l'anthropomorphisme. Vous faites Dieu semblable à l'homme. Vous souillez sa majesté de toutes les imperfections de notre nature. Votre Dieu n'est que le moi divinisé; votre Dieu n'est qu'une idole. — Je réponds à mon tour : Pour faire Dieu trop grand, vous en compromettez l'existence. Pour rendre la raison modeste, vous la faites pyrrhonienne. Si Dieu ne peut être connu positivement par la raison, c'en est fait de la raison et de Dieu. Toute connaissance négative implique une connaissance positive; si le mot Dieu ne répond dans mon esprit et dans mon ame à aucune idée positive, toute affirmation sur Dieu est arbitraire, vaine et inintelligible. Toute philosophie et toute religion sont égales, également vaines. L'histoire n'a plus de sens. Le dieu de Platon n'est pas plus vrai que celui de Thalès et d'Héraclite. Le dieu des chrétiens n'est pas plus saint et plus pur que ceux du paganisme et que les plus grossiers fétiches. On n'a plus de critérium pour les distinguer, et il faut tomber dans l'indifférence absolue des philosophies et des religions.

Réduisons la question à ses termes les plus précis : si une intelligence finie ne peut connaître positivement que ce qui lui est analogue, alors, j'en conviens, plus de système sur le rapport du fini et de l'infini, plus de science de l'infini lui-même, mais alors aussi plus de philosophie, plus de religion, plus de Providence, plus de Dieu. Admet-on ces tristes conséquences? On est sceptique, mais on est logicien. Si, au contraire, l'on accorde une fois que la raison a l'idée de l'absolu, qu'il y a un rapport possible entre une raison finie et un être infini, je dis que c'est une faiblesse et une inconséquence de s'arrêter là, et, contredisant à la fois la logique et le genre humain, de soutenir que nous n'avons aucune connaissance positive de la nature de Dieu, et qu'il n'y a rien de commun entre son être et le nôtre. Spinoza, lui aussi, disait qu'entre la pensée de Dieu et la nôtre il n'y a pas plus de ressem-

blance qu'entre le chien, constellation céleste, et le chien, animal aboyant. Spinoza excède ici sa propre pensée; il tombe dans le mysticisme: ce n'est plus Spinoza, c'est Plotin. Un mystique peut dire avec calme : La raison n'atteint pas Dieu; car l'extase est là pour lui donner un asile, et satisfaire son ame et son cœur. Mais quand on a l'esprit assez ferme pour ne voir dans l'extase qu'une haute et noble extravagance, je me sers des mots de Bossuet, que M. Simon ne désavouera pas, si l'on refuse à la raison le droit de connaître positivement la nature de Dieu, il n'y a, je le répète une dernière fois, d'autre issue à un pareil système que le scepticisme.

II.

Abordons maintenant avec M. Jules Simon cette question grave et périlleuse qui fait pour beaucoup d'esprits le principal intérêt de l'histoire d'Alexandrie. Quels ont été les rapports de cette école avec le christianisme? quelles analogies les rapprochent? quelles différences les séparent? quelles sont les causes qui ont déterminé la chute de l'école alexandrine et le triomphe de la religion du Christ? M. Jules Simon a expressément réservé pour la seconde partie encore inédite de son ouvrage la discussion approfondie de ces épineux problèmes; mais il a été conduit à s'expliquer assez nettement sur le fond du débat dans deux des chapitres les plus intéressans de son livre, l'un sur l'établissement du christianisme, l'autre sur les rapports de la Trinité chrétienne avec celle d'Alexandrie.

On a pu voir plus haut que les alexandrins avaient concentré dans leur théorie d'un Dieu en trois hypostases toute la substance de leur philosophie. Le dogme de la sainte Trinité n'a pas dans le christianisme moins d'importance. Étroitement lié au mystère de l'incarnation, qui lui-même est inséparable du mystère de la rédemption, le dogme de la sainte Trinité est la base de toute la métaphysique chrétienne. La plupart des grandes hérésies, l'arianisme, le sabellianisme, le nestorianisme, ont attaqué par quelque endroit ce dogme fondamental. Ébranler un seul point en pareille matière, c'est tout compromettre. Arius touche d'une main profane à l'égalité, à la coéternité du Père et du Fils; voilà le monde agité pour un siècle. Nestorius nie l'union du Verbe et de l'homme en Jésus-Christ, et il fonde en Orient une sorte de christianisme nouveau. Toutes les autres hérésies qui ont remué l'univers chrétien se rattachent par quelque lien essentiel à ce grand mystère de la Sainte-Trinité.

En comparant la Trinité chrétienne avec celle d'Alexandrie, M. Jules Simon ne compare donc rien moins que les deux philosophies rivales, et bien qu'il ait presque toujours limité ses conclusions à ce dogme capital, elles ont par la force même des choses une portée beaucoup plus étendue. Dans ce grand débat agité en des sens si divers, M. Jules Simon a pris une position qui, je crois, lui appartient en propre, et qui appelle le plus sérieux examen. Les uns soutiennent, comme on sait, que la Trinité chrétienne est un emprunt fait à Platon et aux alexandrins, et prétendent invoquer en leur faveur l'autorité et les aveux de plus d'un illustre père de l'église, saint Justin par exemple et saint Augustin. Les autres accusent les alexandrins de s'être faits les plagiaires du christianisme. C'est la thèse de la plupart des apologistes de l'église. Déjà Théodoret élevait cette accusation contre Plotin; elle a été depuis mille fois répétée. Des deux côtés on suppose que les deux trinités sont analogues. Or, M. Jules Simon s'attache précisément à démontrer qu'elles sont essentiellement différentes; d'où il conclut que de part et d'autre l'imitation a été impossible. Si l'on veut que l'un des deux dogmes ait influé sur l'autre, on ne peut admettre en tout cas que le christianisme ait imité ou dérobé l'école d'Alexandrie; car, suivant M. Jules Simon, la théorie chrétienne de la Trinité, et en général les dogmes fondamentaux du christianisme, étaient constitués bien avant la naissance de cette école. M. Jules Simon paraît donc incliner à admettre l'originalité parfaite de la Trinité chrétienne. Elle n'est point, suivant lui, dans Platon; elle n'est entrée dans Alexandrie que long-temps après l'organisation définitive du christianisme; c'est donc là un dogme parfaitement propre à l'église. Les alexandrins seuls pourraient être plagiaires, ou si l'on veut imitateurs. Mais M. Jules Simon, se fondant sur les différences des deux trinités, préfère absoudre tout le monde.

Nous ferons deux parts dans ces conclusions : qu'il y ait entre la Trinité alexandrine et celle du christianisme de profondes différences, il faut reconnaître que M. Jules Simon l'a démontré d'une manière péremptoire et avec la plus rare habileté. C'était là son principal objet, et ce sera certainement un des grands résultats de son entreprise historique. Mais à quelle condition M. Jules Simon a-t-il démontré cette thèse? A condition de prendre pour base de sa comparaison, d'une part la doctrine de Plotin, de l'autre le symbole de Nicée. C'est en effet dans ce symbole que l'on trouve pour la première fois une doctrine organisée, précise, explicite, sur la Trinité. Mais le concile de Nicée est du IVe siècle, et le système de Plotin est antérieur d'un siècle en-

viron. De plus, il ne faut pas oublier que l'école d'Alexandrie a des liens avec d'autres écoles antérieures ou contemporaines, celle de Philon le Juif, celle d'Alcinoüs, celle de Numénius d'Apamée, et que l'on trouve dans ces trois écoles des systèmes trinitaires qui ne sont pas sans analogie et qui n'ont pas été, à coup sûr, sans influence sur les doctrines qui ont suivi. Or, qu'est-ce qui donne le droit à un historien philosophe de penser que cette vaste élaboration à laquelle l'idée de la Trinité a été soumise pendant près de quatre siècles n'ait eu aucune action sur la formation et le développement de la Trinité du christianisme? Absolument rien, que nous sachions, et il y a, selon nous, des preuves décisives du contraire.

La question a été mal posée. Il ne s'agit pas de savoir si le christianisme, arrivé à un certain point de son développement, s'est trouvé en possession d'une doctrine différente de celle d'Alexandrie, il s'agit de déterminer l'influence qu'Alexandrie a certainement exercée sur la formation du christianisme et sur son organisation définitive. Oui, sans doute, si l'on suppose que la religion chrétienne s'est formée en un jour, qu'elle a possédé dès les premiers siècles une doctrine parfaitement positive et complète, que l'œuvre des apôtres, des pères et des conciles, a été une œuvre d'éclaircissement et de définition, et non une œuvre d'organisation interne et de successive création, alors la question de savoir si Alexandrie a influé sur le christianisme est merveilleusement simple; elle est tranchée par la date seule d'Alexandrie, et il suffit de savoir que Plotin est postérieur à Jésus-Christ et à saint Paul. Mais cette supposition, de la part d'un critique et d'un philosophe, est parfaitement gratuite, et nous ne croyons pas qu'elle résiste à l'épreuve d'un examen sévère des faits.

Pour ne parler en ce moment que du dogme de la sainte Trinité, il nous semble que les preuves dont on se sert pour établir qu'il était parfaitement arrêté avant la naissance de l'école d'Alexandrie sont singulièrement insuffisantes. Ce sont, en général, des passages des premiers pères de l'église, où se trouvent nommés le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ces énumérations ne prouvent rien. Il ne s'agit pas d'établir que les chrétiens ont eu dès les premiers siècles une Trinité. Chaque secte religieuse, chaque école de philosophie, avait alors la sienne. Ce qui pourrait caractériser la Trinité chrétienne, ce serait la détermination précise de la nature et de la fonction propre de chacune des trois personnes divines et l'exacte définition des rapports qui les enchaînent l'une à l'autre. Il faudrait prouver, par exemple, que l'égalité absolue, que la consubstantialité des trois personnes de la sainte

Trinité étaient explicitement affirmées et universellement consenties dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Or, c'est là ce que les passages invoqués ne démontrent pas le moins du monde.

Le premier qu'on cite est tiré de saint Clément. « N'avons-nous pas, dit l'évêque de Rome, un même Dieu, un même Christ, un même esprit de grace répandu sur nous? » Je demande ce qu'une critique exacte peut conclure d'un tel passage, alors même qu'on le rapprocherait avec tout l'art du monde d'un certain nombre de passages analogues. Je vois là trois noms, encore sont-ils assez peu précis : Dieu, le Christ, l'esprit de grace. Où est la détermination de la nature de ces trois termes? Où est la divinité du Christ? Où est celle de l'Esprit? Où sont l'égalité, la consubstantialité du Père et du Fils? Qui m'assure même qu'il faut s'arrêter à trois personnes et que l'énumération est terminée?

Les textes de saint Hermas et de saint Ignace ne sont guère plus significatifs. D'ailleurs, ne sait-on pas que ces textes n'ont aucune authenticité? On dit qu'ils sont fort anciens, qu'ils sont cités dans des auteurs du IIe et du IIIe siècle; c'est déjà bien s'éloigner des apôtres. Mais il est impossible d'accorder même cela. On n'ignore pas, en effet, que, lorsqu'il s'agit d'absoudre saint Ignace de l'accusation d'arianisme, les théologiens sont obligés de soutenir que ses épîtres ont été falsifiées au IVe siècle par des mains ariennes.

Je reconnais que les passages de saint Justin, de Tertullien et de Clément d'Alexandrie ont beaucoup plus d'importance; mais ils sont si peu favorables à la thèse qu'on veut établir, qu'au besoin il serait possible de les retourner contre elle. « Nous adorons, dit saint Justin, le créateur du monde; à la seconde place, le Fils; à la troisième, l'Esprit prophétique. » Je ne veux pas argumenter trop strictement contre un texte isolé; mais il me semble qu'un hérétique se servirait assez bien des paroles de saint Justin pour introduire des degrés de perfection dans la sainte Trinité; en tout cas, M. Jules Simon m'accordera aisément que ce passage ne serait pas bon à citer pour prouver l'égalité absolue des trois personnes divines. Saint Justin ne passe pas auprès des théologiens pour avoir toujours été d'une orthodoxie parfaite ou du moins d'une correction irréprochable sur ce point délicat; et l'on sait assez que les pères alexandrins ne sont pas des guides infaillibles touchant la distinction des personnes. Saint Justin dit ailleurs, il est vrai : « Le Fils est Dieu. » Mais comment l'est-il? Voilà la question. Arius lui-même disait aussi que Jésus-Christ est Dieu, et les alexandrins admettaient à leur façon la divinité du Verbe. Avec une criti-

que aussi peu sévère, on trouverait la Trinité chrétienne dans Numénius et dans Philon.

Le passage de Tertullien, sur lequel on s'appuie sans doute de préférence, est à coup sûr très remarquable; mais il faut observer qu'en le citant on le traduit, et qu'en le traduisant on l'interprète. Reste à savoir si cette interprétation est légitime. M. Jules Simon prend évidemment pour règle de traduction et d'exégèse, et en quelque sorte pour clé, le symbole de Nicée, ce qui est théologiquement très légitime. La théologie suppose, en effet, *a priori* que le temps et les hommes ne sont pour rien dans l'organisation des dogmes religieux, et que les conciles se bornent à éclaircir les vérités révélées, sans y ajouter et sans en retrancher jamais rien. De quel droit cependant un philosophe, interprétant un texte de Tertullien où il est dit expressément que les trois personnes sont des *degrés* de la substance divine et qu'elles diffèrent entre elles par le *degré*, affirmera-t-il que ce père n'a pas entendu introduire dans la Trinité des différences de degré? La seule raison qu'on puisse donner, c'est que l'église l'entend de cette façon; mais que dire à ceux qui ne s'en rapportent pas à l'église?

Reste enfin un passage de Clément d'Alexandrie. J'avoue qu'il serait piquant, si l'on peut employer ce mot en si grave matière, de se servir des paroles des pères platoniciens d'Alexandrie pour fortifier une thèse qui tend au moins indirectement à nier toute influence de Platon et d'Alexandrie sur la formation du christianisme. Malheureusement pour cette thèse, jadis si accréditée, mais qui est devenue aujourd'hui presque paradoxale, le passage de saint Clément ne contient rien qui puisse distinguer la Trinité chrétienne d'une foule d'autres, ce qui lui ôte toute importance dans ce débat.

Il s'en faut donc infiniment qu'on ait établi que le dogme de la sainte Trinité et la doctrine chrétienne en général étaient constitués et fixés avant la naissance de l'école d'Alexandrie. Ce n'est pas avec quelques textes vagues et indécis, d'une authenticité souvent suspecte, d'un caractère souvent équivoque, qu'on répondra aux innombrables difficultés qui s'élèvent contre une thèse aujourd'hui bien compromise. Nous ne pouvons les indiquer toutes; mais il est nécessaire d'en esquisser ici quelques-unes, non pas assurément pour résoudre le vaste problème de l'influence d'Alexandrie sur le christianisme, mais pour rétablir au moins la question dans ses termes véritables.

On sait les incroyables efforts qu'ont dû faire les plus savans apologistes et les plus profonds théologiens de l'église pour disculper d'hérésie certains pères des premiers siècles. Or, quels sont ceux que

M. Jules Simon cite de préférence? Saint Justin, Athénagore, Origène, Clément d'Alexandrie, Tertullien. Ce sont justement les plus suspects. Pour Tertullien, il est assez reconnu que la forte imagination de cet éloquent et fougueux écrivain s'accordait peu avec la sévérité, la précision, la mesure que demande une exacte théologie. Qui ne sait que le matérialisme peut se placer sous son patronage, et qu'il a fini par donner tête baissée dans les chimères de Montan? Origène, puissant génie, mais incapable de règle, reste frappé des anathèmes de l'église. Faut-il avoir plus de confiance dans les autres pères platoniciens? Bossuet lui-même a remarqué que les images dont se sert saint Justin pour décrire la Trinité exagèrent beaucoup trop la distinction des personnes. Qu'on lise l'immense ouvrage du savant jésuite Petau, et l'on verra combien de pères se sont écartés de la foi de Nicée. Comment explique-t-on ces différences? On dit, et il faut bien qu'on dise, que ces saints personnages parlaient mal, mais qu'ils pensaient bien. Ingénieuse explication, admirable règle de critique! Qu'on essaie de la transporter dans l'histoire, dans la philosophie, on en verra les suites. Un théologien dont l'Allemagne catholique s'honore, le savant historien d'Athanase, Mœhler, s'est jeté dans un système d'exégèse véritablement désespéré. Ne pouvant ramener à l'orthodoxie certains passages rebelles des premiers pères de l'église, il distingue subtilement entre la croyance des pères et les preuves sur lesquelles ils l'établissent. La croyance est pure, mais les preuves ne le sont pas, en ce sens qu'elles conduisent à une croyance toute contraire. Voilà une distinction merveilleuse, et bien respectueuse surtout pour ces pères vénérables, dont il faut dire désormais qu'en croyant à certains dogmes ils ne savaient ce qu'ils croyaient, et qu'en voulant prouver leur foi ils travaillaient à sa ruine!

Ce n'est point ici le lieu d'insister davantage, de chercher le trithéisme dans saint Grégoire de Nysse et dans saint Cyrille d'Alexandrie, l'arianisme dans saint Ignace et dans saint Irénée, en un mot dans les pères les plus autorisés le germe des plus célèbres hérésies; mais je citerai au moins un grand fait, qui me paraît en cette matière absolument décisif : c'est le fait de l'existence et des progrès extraordinaires de l'arianisme au IVe siècle de l'ère chrétienne (1).

On sait qu'Arius niait le dogme du Verbe incarné, coéternel au Père. C'était nier au fond la divinité de Jésus-Christ, qui descendait au rang d'une créature; c'était nier le dogme de l'Homme-Dieu, qui

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1841, un remarquable article sur l'arianisme, par M. Lerminier.

est l'ame du christianisme. Il ne s'agissait donc point ici d'une subtilité, d'une distinction théologique; il s'agissait d'un dogme essentiel, lié à la Trinité, à l'Incarnation, à la Rédemption, qui touchait à toutes les croyances, à tous les principes, et jusqu'aux cérémonies du culte. Supposez qu'au IVe siècle la doctrine chrétienne fût arrêtée, organisée sur tous les points; supposez surtout que, depuis trois siècles, elle n'eût pas un instant varié : je vous demande de m'expliquer comment une hérésie qui la renversait de fond en comble a pu faire une si prodigieuse fortune, comment un simple prêtre d'Alexandrie a pu faire échec à l'église tout entière? Ce prêtre obscur se lève un jour, et propose sa doctrine sur Jésus-Christ. Son évêque veut étouffer sa voix; il persiste, et, quelques années après, sa querelle est celle du monde. L'arianisme envahit les conciles, et bientôt, suivant l'expression de saint Jérôme, le monde s'étonne d'être arien.

Qu'on remarque bien qu'il ne s'agit point ici de considérer l'arianisme comme un premier appel au droit d'examen, comme une protestation prématurée de la raison contre un dogme qui la révolte et l'enchaîne; je parle des progrès de la doctrine d'Arius au sein même de l'église, parmi les fidèles les plus éprouvés, les évêques les plus respectables, les conciles les plus imposans par la solennité et le nombre. Qu'on fasse la part si grande qu'on voudra à l'obscurité des questions théologiques, aux intérêts temporels qui ont pu pousser certains évêques à l'arianisme et influer sur certains conciles, réserves déjà bien périlleuses pour l'infaillibilité de l'église, il reste une difficulté radicalement insoluble : c'est qu'une grande doctrine étant depuis plus de trois siècles, à ce qu'on assure, établie dans l'église et universellement consentie, il se soit rencontré pour autoriser, pour imposer la doctrine contraire, je ne dis pas de nombreux chrétiens, je ne dis pas un certain nombre d'évêques, je ne dis pas un synode ou une forte minorité dans un concile; je dis des millions de fidèles, des centaines d'évêques, une foule de grands conciles. Sait-on bien que le concile de Milan, qui a condamné et déposé Athanase, en qui s'était personnifiée la foi de Nicée, était composé de trois cents évêques? Je ne veux pas m'appuyer sur le concile de Rimini, qui comptait plus de membres que celui de Nicée, et qui signa la formule de l'arianisme; je sais que des intrigues passionnées se mêlèrent à la discussion; que la faim et la soif vinrent au secours de l'hérésie; qu'une violence matérielle fut exercée contre les évêques; mais avant tout ordre de l'empereur Constance, le concile de Rimini comptait quatre-vingts évêques ariens. Le concile de Séleucie était composé de cent quarante-huit évêques, presque tous partisans

déclarés de l'arianisme. C'est dans cette assemblée qu'il fut décidé, à la majorité de 105 voix contre 43, que la substance du Fils n'était pas identique à celle du Père (*homoiousion*), mais semblable seulement (*homoousion*). Les mots diffèrent peu, et l'on peut rire avec Boileau de l'univers troublé par une diphthongue; mais allez au fond des choses : entre Jésus-Christ homme et Jésus-Christ homme-dieu, il y a l'infini, il y a, si l'on peut ainsi parler, l'épaisseur du christianisme. Or, ce mot fameux d'*homoiousion*, qui devint le drapeau de l'orthodoxie, d'où venait-il quand Nicée le consacra? Si l'on en croit un témoignage très précis, quelque scandale qu'il puisse produire, ce mot sorti pour la première fois d'une bouche hérétique avait été expressément rejeté par le concile d'Antioche.

Ces conciles qui s'accusent réciproquement d'hérésie, ces synodes qui lancent l'anathème sur des hommes reconnus innocens par d'autres synodes, tout cela présente-t-il l'image d'une entente parfaite, d'une organisation définitive dans la doctrine? Croit-on que le prêtre Arius ne fût pas d'aussi bonne foi que l'évêque Alexandre? Eusèbe de Nicomédie n'avait pas le grand caractère et le génie de saint Athanase; mais était-il moins sincère et moins attaché à la tradition des apôtres? et le concile de Milan était-il moins indépendant du pouvoir civil que celui de Nicée où assistait l'empereur Constantin?

Je ne citerai plus qu'un témoignage bien propre à peindre le véritable état de l'église au IVe siècle de l'ère chrétienne. Je l'emprunte à un personnage qui fut à la fois spectateur et acteur dans toutes les grandes affaires de son temps :

« C'est, dit-il, une chose aussi déplorable que dangereuse, qu'il y ait autant de professions de foi que d'opinions parmi les hommes, autant de doctrines que d'inclinations, et autant de sources de blasphèmes qu'il y a de péchés parmi nous, parce que *nous faisons arbitrairement des symboles que nous expliquons arbitrairement*. L'*homoousion* est successivement rejeté, reçu et expliqué dans différens conciles. La ressemblance totale ou partielle du Père et du Fils devient dans ces temps malheureux un sujet de dispute. *Chaque année, chaque mois, nous inventons de nouveaux symboles pour expliquer des mystères invisibles*. Nous nous repentons de ce que nous avons fait, nous défendons ceux qui se repentent. Nous anathématisons ceux que nous avons défendus, nous condamnons la doctrine des autres parmi nous, ou notre doctrine chez les autres; et en nous déchirant avec une fureur réciproque, nous travaillons à notre mutuelle ruine (1). »

(1) *Hilarius ad Constantium*, liv. II, c. IV, V, p. 1227-28.

Est-ce là le langage de quelque spectateur ironique, de quelque sceptique pessimiste et morose? Non; c'est celui d'un illustre père, d'un grand et vénérable prélat, de saint Hilaire, ce même évêque qui déclare en un autre endroit que dans les dix provinces de l'Asie où il était exilé il n'a trouvé qu'un bien petit nombre de prélats qui connussent la vraie religion, le vrai Dieu. Plus je relis ces témoignages, plus je me persuade que de toutes les entreprises la plus difficile serait d'établir que la doctrine chrétienne était fixée au second siècle, avant la formation de l'école d'Alexandrie.

Nous accorderons maintenant à M. Jules Simon un point de grande conséquence : c'est qu'en définitive, après une élaboration de quatre siècles, le christianisme a opposé à l'école d'Alexandrie une doctrine sur la Trinité qui diffère essentiellement de celle de Plotin. Il est impossible de recueillir avec plus de sagacité, d'analyser avec plus d'ordre et de netteté, de grouper d'une manière plus saillante les différences des deux systèmes. Toutefois, il en est une qui, sans doute, n'a pas échappé à l'habile historien, mais qui méritait d'être mise en un plus grand jour. A nos yeux, c'est la plus essentielle de toutes, et comme elle se rattache à l'ensemble tout entier et à l'esprit même de ces deux grands systèmes d'idées, elle nous conduira à les apprécier l'un et l'autre.

Dans la doctrine alexandrine, la troisième hypostase émane de la seconde comme la seconde émane de la première; et cette même loi d'émanation par laquelle l'Unité engendre l'Intelligence, et l'Intelligence la Vie, préside aux émanations inférieures et gouverne tout l'univers. Elle est la loi unique, uniforme, nécessaire de l'existence. De là un vaste système où tous les degrés de l'être, depuis l'unité absolue jusqu'aux limites extrêmes du possible, se classent, s'échelonnent en vertu d'un même principe.

Dans la doctrine chrétienne, il en est tout autrement. Les trois personnes de la sainte Trinité ne sont pas unies par le même rapport. Le Père *engendre* le Fils, mais le Fils n'engendre pas le Saint-Esprit. Le Saint-Esprit est le fruit de l'union du Père et du Fils, il *procède* de l'un et de l'autre. Je me sers des termes consacrés : le rapport du Père au Fils est un rapport de *génération;* le rapport du Saint-Esprit au Père et au Fils est un rapport de *procession*. Ces distinctions paraîtront subtiles et peut-être puériles à certains esprits; nous croyons que sous ces définitions en apparence toutes verbales se cachent des idées profondes. Si les trois hypostases de la Trinité sont ainsi conçues, que la seconde émane de la première et la troisième de la se-

conde, comme il arrive dans la théorie alexandrine, chacune d'elles n'a de rapport immédiat qu'avec celle qui la précède, de sorte que la première et la troisième sont pour ainsi dire étrangères l'une à l'autre. Au contraire, dans la Trinité chrétienne, le Saint-Esprit étant le rapport même du Père et du Fils, il en résulte que les trois personnes de la Sainte-Trinité sont profondément unies ensemble, et, comme dit Bossuet, forment entre elles une sainte et divine société. Le Père connaît et aime le Fils, et il en est connu et aimé. Le Saint-Esprit aime et connaît l'un et l'autre, et lui-même est l'objet de leur connaissance et de leur amour. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit, quoique distincts l'un de l'autre, se pénètrent par l'intelligence et l'amour dans un saint et éternel embrassement.

De cette grave différence en résulte une autre : c'est que dans la Trinité chrétienne le monde est profondément séparé de Dieu. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit forment, si l'on peut ainsi parler, un cercle divin. Ces trois personnes n'ont de rapport nécessaire qu'entre elles. Elles se suffisent; elles ne supposent rien au-delà. Si le monde dépend de Dieu, c'est par un lien tout différent de celui qui enchaîne l'une à l'autre les personnes divines. Le monde n'est pas *engendré* de Dieu, c'est-à-dire formé de sa substance; il ne *procède* pas de Dieu, dans la rigueur théologique; il est librement tiré du néant, c'est-à-dire créé. De là la nature divine profondément séparée de l'univers; de là l'indépendance, la liberté de Dieu, et, dans cet être auguste, une sorte de personnalité sublime dont la nôtre est une faible image; de là enfin, dans l'ordre moral, des conséquences inépuisables.

Dans la doctrine alexandrine, au contraire, les degrés de l'existence divine, au lieu de former un cercle, se déploient sur une ligne qui se prolonge à l'infini. L'Unité engendre l'Intelligence, l'Intelligence l'Ame, l'Ame à son tour produit au-dessous d'elle d'autres êtres qui à leur tour en enfantent de nouveaux, jusqu'à ce qu'on arrive à un terme où la fécondité de l'être est absolument épuisée. Il en résulte un système où la fatalité préside, d'où sont exilées la personnalité et la liberté; où Dieu, décomposé en une série de degrés, se confond presque, en perdant son unité, avec tous les autres degrés de l'existence.

Ce rapide aperçu peut déjà faire entrevoir la supériorité de la doctrine chrétienne sur celle d'Alexandrie, et les causes principales qui ont amené le triomphe du christianisme.

Selon nous, la première et la principale cause de ce triomphe, c'est que la religion chrétienne apportait aux hommes une doctrine plus

vraie, et nous ne disons pas seulement une doctrine mieux appropriée au temps et aux circonstances; nous disons encore, nous disons surtout une doctrine plus raisonnable. Le christianisme, il est vrai, n'a point paru d'abord parler aux hommes au nom de la raison. Saint Paul veut sauver le monde par la *folie de la prédication*. Il ne sait qu'une seule chose : Dieu crucifié; il ne s'adresse point aux sages et aux philosophes, mais aux simples d'esprit. Le fougueux Tertullien s'écrie : *Credo quia absurdum*. De nos jours encore, on prétend prouver l'origine surnaturelle du christianisme en l'opposant à la raison. Étrange honneur qu'on veut faire à la religion la plus raisonnable et la plus digne de l'homme qui fut jamais! Confusion singulière des formes variées que revêt tour à tour la raison avec son fonds toujours le même et qui ne passe pas! Opposition insensée qu'on veut établir entre Dieu et les hommes! Oui, sans doute, le christianisme a été le triomphe de la raison de Dieu sur celle des hommes, c'est-à-dire le triomphe de l'éternelle raison qui enfante tous les systèmes philosophiques et religieux, les détruit et les renouvelle sans cesse et survit à tous, sur un système de croyances et d'idées qui avait fourni sa carrière et n'avait plus rien à faire pour le progrès et le salut du genre humain.

Outre cette cause générale et dominante, nous en signalerons deux autres plus particulières qu'il importe à notre temps de bien connaitre et de méditer. Les philosophes d'Alexandrie ont fait deux fautes capitales : la première, ç'a été de se rattacher étroitement à la religion du passé, et d'associer leur destinée avec celle du paganisme; la seconde, d'avoir voulu être à la fois un système philosophique et une secte religieuse, une école et une église. C'est en grande partie par là qu'ils ont péri. L'histoire, ici, parle assez haut pour être entendue sans long commentaire, et nos conclusions pour le temps présent s'établiront comme d'elles-mêmes.

Quand on considère la situation des esprits et des ames aux premiers siècles de l'ère chrétienne, on demeure convaincu que dans cette dissolution philosophique, morale, religieuse, politique, où était le monde, au milieu de ce scepticisme et de cette indifférence universelle, sous la dure tyrannie que les Césars imposaient aux nations, et quand déjà se faisait entendre au loin le flot menaçant des barbares, le besoin le plus général et le plus pressant de ce monde épuisé, c'était qu'un esprit nouveau vînt relever la personnalité que tout semblait accabler, et qui succombait sous le poids de ses propres fautes et de ses propres misères. Il suffira de rappeler quelques faits pour pein-

dre l'universel abattement des cœurs, à cette orageuse et triste époque. Tout le monde sait le prodigieux entraînement qui, dans les premiers siècles du christianisme, précipitait au désert une foule d'ames d'élite atteintes d'un profond dégoût de la vie active et des hommes; on se rappelle les merveilles de la Thébaïde, ces dures mortifications, ces jeûnes, ces veilles, ces macérations, ce silence; ces solitaires qui, sous un soleil brûlant, traversaient, pieds nus, le désert, allant chercher au loin dans le fleuve de quoi arroser une branche morte plantée dans le sable, ironie étrange et profonde, puissante et poétique expression de la vanité de la vie; ces stylites enfin, immobiles sur leurs colonnes solitaires, l'œil fixé sur le ciel dans une muette extase. Mais voici un fait plus caractéristique encore, s'il est possible. Saint Augustin nous raconte qu'il existait de son temps une secte religieuse, celle des circoncellions, enflammée de la plus étrange frénésie dont il y ait jamais eu d'exemple. Ces fanatiques avaient soif du martyre et de la mort. Il leur importait peu de périr par telle ou telle main, pourvu qu'ils périssent. Les uns couraient dans les temples des dieux pour en insulter les statues; les autres, fureur plus étrange encore, se précipitaient aux lieux où la justice humaine rendait ses arrêts, et forçaient les juges à ordonner leur prompte exécution. Quelques-uns arrêtaient les voyageurs sur les grands chemins, et les forçaient à leur infliger le martyre en leur promettant une récompense s'ils consentaient à les immoler, et en les menaçant de leur donner la mort s'ils leur refusaient ce singulier service. Lorsque toutes ces ressources leur manquaient, ils annonçaient un jour où, en présence de leurs amis et de leurs parens, ils se précipiteraient du haut d'un rocher; et on montrait plusieurs précipices devenus célèbres par le nombre de ces suicides religieux (1). Ce qui n'est pas moins curieux à constater, c'est que ces mêmes signes de découragement, ce même mélange d'exaltation et de désespoir, se rencontraient alors du côté des philosophes et de l'ancien monde, aussi bien que du côté des chrétiens et du monde nouveau. La philosophie avait aussi ses suicides et ses circoncellions. Pérégrinus se brûlait aux jeux olympiques sous les yeux de Lucien, qui nous raconte cette étrange scène en en persiflant le héros. Avec ses martyrs volontaires, la philosophie avait ses miracles et ses ascètes. Sans égaler les Pacome et les Macaire, Porphyre écrivait sur l'abstinence et la pratiquait héroïquement; Plotin rougissait d'avoir un corps.

Jamais la vie humaine n'avait paru plus méprisable et plus stérile

(1) Voyez Gibbon, *Histoire de la Décadence de l'Empire romain*, tom. IV.

jamais la personnalité n'était tombée si bas. Il fallait la relever, ou c'en était fait du monde. Or, le plus frappant caractère de la philosophie alexandrine, c'est l'abaissement systématique, c'est presque l'anéantissement de la personnalité; tandis qu'au contraire c'est le trait le plus profond de la philosophie chrétienne de la maintenir et de la sanctifier. Alexandrie présente aux hommes un Dieu inaccessible que l'esprit ne peut concevoir, que la bouche ne peut nommer; un Dieu que l'ame ne possède qu'en se perdant elle-même; un abîme qui l'engloutit, au lieu d'un Dieu d'amour qui la console et l'embrasse. La philosophie alexandrine promet à l'homme, il est vrai, la possession la plus intime de Dieu dans les ravissemens de l'extase; mais ce n'est là qu'une illusion. En exaltant outre mesure la personnalité, le mysticisme l'écrase, et pour diviniser le moi il l'absorbe et l'abolit.

La nature humaine porte dans son fonds misérable le germe d'un double dérèglement. Si vous abandonnez la personnalité à elle-même, sans guide supérieur, sans appui divin, elle s'enivre de sa puissance et se dévore par ses propres excès. Si, dans le sentiment exalté de sa faiblesse, elle perd celui de sa force et de sa grandeur, c'est une autre ivresse non moins périlleuse que l'autre, quoique plus noble, et qui souvent porte les mêmes fruits. Ç'a été le caractère et l'excès de la civilisation grecque et romaine de faire l'homme si grand à ses propres yeux qu'il en perdait le sentiment du divin, et ne voulait connaître Dieu qu'à condition de lui imposer sa propre forme. Au premier siècle, cette forte personnalité antique était épuisée; c'était à l'Orient, terre du mysticisme, à répandre dans la Grèce et dans Rome le sentiment effacé de l'éternel et du divin. Le problème du salut du monde, si l'on peut parler de la sorte, était alors de concilier, de fondre ensemble l'ame de l'Orient et celle de la Grèce. Tous les esprits étaient frappés de la nécessité absolue de cette fusion. Philon le juif, les gnostiques, les kabbalistes, l'essayèrent tour à tour. Ce qui distingue Alexandrie, c'est qu'elle entreprit de réaliser cette harmonie avec plus de suite, de force et de génie, que toutes les autres écoles contemporaines. Voilà pourquoi elle parut si grande. Mais elle échoua dans sa tentative. Elle ne sut point opérer ce difficile mélange de raison et de sentiment qui convient toujours et qui convenait alors plus que jamais au genre humain; elle y laissa prévaloir et dominer l'élément mystique. Qu'on songe que le sage Plotin, au témoignage de son plus intime ami, avait joui trois fois de l'union extatique, s'était par trois fois identifié avec l'Un. Porphyre, modeste disciple,

ne jouit de cette haute faveur qu'une seule fois. Saint Augustin caractérise à merveille ce dernier personnage qui hésita, dit-il, toute sa vie entre les sacriléges secrets de la magie et la profession de philosophe. Pour Jamblique, il n'a plus rien du génie grec; c'est un prêtre oriental. Vainement Proclus s'efforce de ramener dans Alexandrie l'élément platonicien. Tandis qu'il travaillait laborieusement à cette réforme impossible, le christianisme avait accompli l'union de l'Orient et de la Grèce par le dogme à jamais saint de l'Homme-Dieu.

Certes, le dieu du christianisme est grand. En dehors, au-dessus de l'espace et du temps, il se suffit à lui-même dans la béatitude inaltérable d'une vie parfaite. Il se possède, il se connaît, il s'aime. Fécond sans sortir de soi, il trouve dans son propre fonds une société éternelle, un commerce ineffable d'intelligence et d'amour. Et cependant ce dieu si grand, si indépendant, s'incarne dans l'homme par une effusion de sa bonté. L'homme est faible, il naît pécheur. Heureuse faiblesse, s'écrie un père, heureux péché où éclate la liberté de l'homme qui le rend semblable à Dieu et digne de le connaître et de l'aimer! Le mystère de l'Incarnation donne à l'homme un prix infini; il consacre l'union de la personnalité avec Dieu; il rend la nature humaine capable de l'éternel et du parfait.

La personne humaine réhabilitée relève le prix de la vie. Puisque Dieu même a voulu vivre de la vie des hommes, cette vie n'est donc pas si méprisable. Et quelle a été la vie de ce dieu incarné, la vie qui doit servir de modèle à la nôtre? Jésus-Christ est-il un contemplatif, un solitaire, un ascète? Non; il passe au milieu des hommes en leur faisant du bien. Ses miracles font éclater sa bonté plus encore que sa puissance : c'est un malade qu'il guérit, une fille qu'il rend à sa mère. Il couronne enfin cette vie de charité par un sacrifice suprême, et du haut de sa croix il embrasse le genre humain.

Qu'il y a loin de cette philosophie, de cette morale à la fois si sublimes et si pratiques, à ce mysticisme chimérique d'Alexandrie où l'activité libre, la personnalité sont considérées comme le sceau de la faiblesse, où le comble de la vertu est une vie oisive et extatique, consumée dans l'oubli de soi-même et du genre humain. On lit dans la *Cité de Dieu* un récit où se caractérise fortement ce contraste profond de l'esprit d'Alexandrie et de celui du christianisme. « Quelqu'un ayant demandé à Apollon à quel dieu il devait s'adresser pour retirer sa femme du christianisme, Apollon lui répondit : Il vous serait peut-être plus aisé d'écrire sur l'eau ou de voler, que de guérir l'esprit

blessé de votre femme. Laissez-la donc, dans sa ridicule erreur, chanter d'une voix lugubre un dieu mort condamné à un supplice cruel par des juges équitables. »

Apollon, ici, c'est le paganisme, c'est l'école d'Alexandrie, incapables de comprendre que ce dieu crucifié, c'est l'alliance sublime de Dieu et de l'homme, Dieu s'inclinant avec amour vers sa créature, l'homme se relevant de Dieu, le sentiment du divin exalté et contenu, le monde sauvé. Du reste, nous ne pouvons rien voir là de surnaturel. Le triomphe du christianisme n'est point le scandale de la raison; le christianisme a vaincu, parce qu'il a apporté aux hommes une philosophie sublime, parce qu'il a réussi à fondre ensemble dans une combinaison profonde et durable les élémens de vitalité et de force que possédait alors le genre humain. Il a fallu sans doute, pour accomplir cette fusion, un souffle de vie, un esprit d'en haut. Ce souffle, cet esprit, c'est Dieu même, présent dans l'humanité, qui l'a faite et qui la conserve, et lui fournit sans cesse, tantôt sous une forme et tantôt sous une autre, sous des lois régulières empreintes d'une parfaite sagesse, la part de vérité qui lui est nécessaire pour subsister et développer ses destinées.

On a dit souvent que, si le christianisme a vaincu Alexandrie, c'est qu'à une époque où le genre humain avait plus besoin de croire que d'examiner, une religion devait nécessairement triompher d'un système de philosophie; je ne conteste pas que la forme religieuse ne fût alors parfaitement appropriée à l'état du monde; mais s'il n'avait fallu qu'offrir aux hommes une religion pour les gouverner, Alexandrie avait la sienne; c'était le paganisme, rajeuni par la philosophie, réformé dans son culte antique par Maximin et Julien. Or, cette tentative de faire revivre le paganisme fut justement la faute des alexandrins et la cause de leur ruine. Ils entreprirent d'être à la fois une philosophie et une église, et de rendre la vie à une religion éteinte. C'était assez d'une de ces deux tentatives pour assurer leur chute. Le paganisme n'existait en quelque sorte plus dès le temps de Xénophane et de Thalès, s'il est vrai qu'une religion ait cessé d'exister du jour où elle ne gouverne plus les intelligences d'élite. Revenir au paganisme, au IIIe siècle de l'ère chrétienne, c'était donc supprimer violemment huit siècles de développement philosophique. Entreprise insensée! On ne pouvait renouveler le paganisme qu'en l'altérant, en conservant la lettre et changeant l'esprit; mais le genre humain repousse l'artifice de ces transformations. Comment s'inclinerait-il devant des symboles qui ne répondent plus à son esprit et à son cœur? Il était nécessaire d'ailleurs que le sacerdoce se tournât contre les phi-

losophes. En effet, comment les prêtres se seraient-ils accommodés de cette manière si libre d'interpréter les symboles, qui conduisait au fond à identifier tous les cultes. On sait que les Alexandrins se faisaient initier à tous les mystères; que Proclus se proclamait *l'hiérophante de tout l'univers*. Haïs, accusés par le sacerdoce, mal compris du peuple, contraints à respecter en apparence ce qu'au fond ils dédaignaient, privés de toute la puissance que donne une conviction sincère et droite, de cette mâle énergie que détruisent toujours les subtilités de l'exégèse et les calculs de la politique, les alexandrins devaient succomber.

Qu'est-ce qui fait la puissance et l'attrait de la philosophie? qu'est-ce qui en rachète les excès, en compense les doutes, les fatigues et toutes les misères? C'est qu'elle donne à l'esprit le sentiment de sa liberté, de son indépendance; la pure, la divine jouissance d'une force qui sent qu'elle se gouverne et se maîtrise elle-même. Qu'est-ce qui fait la vitalité et l'influence d'une religion? C'est qu'elle offre à l'esprit une règle, à l'ame un appui, à l'imagination un aliment, aux désirs un terme assuré. Voulez-vous être à la fois une école de philosophie et une église? Comme église, vous perdez toute liberté, toute indépendance, puisqu'une église suppose un symbole fixe, un dogme immuable; comme école, vous perdez toute règle, toute discipline, puisqu'une école de philosophie suppose une liberté sans limites, le droit absolu de l'individu de contredire ses semblables et de s'inscrire en faux contre tout le genre humain. C'est ainsi qu'en voulant réunir des principes contradictoires vous les neutralisez l'un par l'autre.

C'est l'histoire des alexandrins, et c'est aussi la nôtre. Jetons en effet, en terminant, un coup-d'œil rapide sur la situation de notre époque. Nous rencontrons d'abord un parti très bruyant, très violent, au fond le plus faible de tous, qui se persuade que le moment est bien choisi au XIXe siècle pour dégoûter l'esprit humain de la liberté et de la philosophie, et nous ramener aux croisades et à Grégoire VII. Un autre parti, presque aussi contraire à l'esprit de notre temps, se compose de ces enfans tardifs du XVIIIe siècle, qui ne veulent d'aucune religion positive, et qui disent avec Diderot : « Toutes les religions sont des hérésies de la religion naturelle. »

Ces esprits qui se donnent pour très positifs sont parfaitement chimériques; car, de toutes les chimères, la plus creuse selon nous c'est la religion naturelle. Qu'entend-on par ce grand mot? Est-ce un ensemble de croyances communes à tous les hommes? Qu'on en donne le symbole. Rousseau l'a essayé dans la profession de foi du Vicaire

savoyard; mais il n'a réussi qu'à réunir avec éloquence un certain nombre de nobles pensées, entre lesquelles chacun choisit ce qui lui convient. Ce qu'on appelle religion naturelle, ce n'est donc autre chose au fond que l'instinct religieux, l'idée naturelle de Dieu et de l'ordre. Dès que vous déterminez cette idée par la pensée et par la parole, de deux choses l'une, vous avez un symbole religieux ou un système philosophique.

Entre ces deux partis extrêmes, également violens, également exclusifs, se placent tous les esprits qui, plus étendus, plus prévoyans, plus éclairés, connaissent l'excellence de la philosophie et la nécessité de la religion, et ne veulent sacrifier ni l'une ni l'autre. Mais ils arrivent à ce but commun par des voies bien différentes : les uns croient à la possibilité d'une fusion intime entre le christianisme et l'esprit nouveau, soit qu'après avoir conçu un grand système philosophique, ils soutiennent, comme Hégel et Schelling en Allemagne, que ce système est en parfait accord avec les dogmes du christianisme, soit qu'à l'exemple de l'illustre auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, ils prennent pour base le dogme catholique et s'efforcent d'y faire pénétrer une philosophie en harmonie avec les progrès et les besoins de l'esprit moderne. Quel a été le résultat de ces tentatives? En Allemagne, la théodicée hégélienne, qui aboutit à une sorte d'athéisme, et la *Vie de Jésus-Christ* du docteur Strauss, qui sape le christianisme par sa base; en France, l'*Esquisse d'une Philosophie*, où on commence par admettre la Trinité, où l'on finit par nier le péché originel, c'est-à-dire l'Incarnation et la Rédemption. Voilà où conduit le désir de concilier les contraires.

D'autres rêvent une religion nouvelle. Ces esprits généreux ne se trompent, il est vrai, que faute de se rendre un compte assez sévère de leurs propres desseins. Sortis du christianisme orthodoxe, la philosophie ne leur suffit pas : ils la trouvent trop abstraite, trop spéculative, trop isolée du peuple. Ils veulent une religion.

Mais au nom du ciel, que peut être au XIXe siècle une religion nouvelle, hors du christianisme et de la philosophie? Nous avouons ne pas le comprendre. Cette religion aura-t-elle des prophètes, des miracles, un messie? On croit rêver en discutant de telles folies. A qui espère-t-on persuader le retour du surnaturalisme? Depuis Descartes et Galilée, son règne est fini. Les lois de la nature et de l'esprit sont assez connues aujourd'hui pour que l'idée d'une intervention surnaturelle de Dieu soit inévitablement repoussée, non-seulement par la science, mais par le bon sens. Un messie au XIXe siècle est un charlatan ou un fou.

Parle-t-on d'une religion prêchée au nom de la raison? Je demande qui en donnera le symbole. Est-ce par hasard l'état? Nous voilà revenus à Hobbes. Seront-ce les philosophes? Qu'on veuille bien en trouver deux qui soient d'accord sur un symbole précis. S'agit-il seulement d'une influence générale, de la diffusion universelle des lumières et de l'esprit de tolérance et de liberté? C'est à merveille sans doute; mais on ne satisfait pas, on ne console pas le peuple avec des idées générales. Courbé sur la terre, tout entier aux besoins de chaque jour, il faut qu'on lui apporte tout préparé le pain spirituel, la nourriture de vie. Veut-on que le peuple fasse des cours de métaphysique? Ou bien, en reviendrons-nous au *Catéchisme* de Volney? Le peuple aimera toujours mieux l'Évangile. Tout cela est déraisonnable, contraire à la nature des choses et aux enseignemens de l'histoire. Aucune fusion, aucun mariage n'est possible entre le christianisme et la philosophie. Le christianisme y perdrait sa règle, la philosophie sa liberté. Que l'état concilie les enseignemens de la religion et ceux de la philosophie dans ses écoles, il le doit, il le peut; car, grace à Dieu, le but de la philosophie et celui de la religion sont les mêmes : élever, fortifier les ames; et, dans certaines limites, l'accord est parfait. Mais vouloir mettre en harmonie, soit par un mélange impraticable, soit par une séparation factice, deux puissances contraires, c'est aller contre la force des choses, c'est fermer les yeux volontairement sur ce qui s'est passé dans le monde depuis trois siècles.

La philosophie et le christianisme doivent donc se développer au XIXe siècle avec une entière indépendance, et conquérir les ames, chacune avec les moyens qui leur sont propres, sous la protection commune de notre libre société. Ceux qui prédisent la chute prochaine du christianisme connaissent bien mal cette grande religion et plus mal encore le cœur humain et l'état moral de l'Europe. Le christianisme a rendu au genre humain d'inappréciables services; il est loin d'être au terme de cette sublime mission; comment aurait-il épuisé sa carrière, puisqu'il n'a pas épuisé ses bienfaits? Pour nous, philosophes, gardons fermement notre caractère; défendons notre indépendance absolue avec une inébranlable énergie; mais ne nous travestissons pas en inspirés et en prophètes. Que les leçons de l'histoire ne soient pas perdues pour nous; n'oublions pas que la grande école d'Alexandrie, en voulant être une église, perdit sa liberté qui faisait sa force, et qu'en se cachant derrière les symboles du paganisme, elle perdit sa franchise qui faisait sa noblesse et sa dignité.

EM. SAISSET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1844.

Les affaires du Maroc et de Taïti fixent en ce moment l'attention de l'Europe. Du côté du Maroc, les évènemens ont pris depuis peu de jours un caractère décisif. Le prince de Joinville a bombardé Tanger et Mogador. L'île de Mogador est occupée par nos troupes; la ville, foudroyée et déserte, a été pillée par les Kabyles. Le dommage causé à l'empereur est immense. Pendant ce temps, le maréchal Bugeaud remportait la victoire d'Isly, qui rappelle les glorieux combats de l'armée d'Égypte.

La France applaudit au courage héroïque de ses marins et de ses soldats; elle admire l'énergie, la bravoure et la sagacité de leurs chefs. Si ces coups n'avaient pas été frappés à propos, l'occasion eût pu échapper; d'un jour à l'autre, des hésitations et des lenteurs eussent pu changer le sort de la guerre. Le prince de Joinville avait des instructions qui lui donnaient une certaine latitude; il en a profité pour agir vigoureusement. Le maréchal Bugeaud était maître de ses mouvemens : son coup d'œil a saisi avec une admirable justesse le moment d'engager l'action. Des deux côtés, la force et l'intrépidité de l'ennemi ont rehaussé la gloire de nos armes. Nous pouvons être fiers quand nous voyons un de nos princes exécuter avec un petit nombre de vaisseaux des entreprises dans lesquelles de grands capitaines ont déployé autrefois des forces immenses, quand nous le voyons joindre aux talens d'un marin consommé l'esprit supérieur de l'homme politique qui sait juger la portée des évènemens; lorsqu'enfin, le canon une fois tiré, nous le voyons s'exposer au feu comme le dernier matelot de son escadre. Les savantes dispositions du maréchal Bugeaud, ses dix mille hommes supportant le choc de toute la cavalerie marocaine et la culbutant de toutes parts après quelques heures de combat, sont aussi un de ces faits d'armes que nous pouvons inscrire avec fierté dans nos annales.

Sans parler des bruits que l'on a répandus depuis deux jours sur l'ordre donné par l'empereur de saisir Abd-el-Kader, il est permis d'espérer que ces évènemens mettront bientôt un terme à la guerre du Maroc. Abderrahman et son peuple sentiront la nécessité de faire la paix, et de nous offrir les garanties que nous avons droit d'exiger. M. Guizot, un peu confus peut-être au milieu de tant de gloire, se trouvera ainsi débarrassé, comme par enchantement, d'une grande difficulté qu'il avait aggravée par ses fautes. Les engagemens qu'il avait pris dès le début avec l'Angleterre, ses confidences au sujet des instructions destinées à l'escadre, sa confiance excessive dans les résultats de la médiation anglaise, étaient autant d'imprudences qui pouvaient compromettre le succès des opérations militaires, si le prince et le maréchal n'eussent compris qu'il était urgent d'aller jusqu'au bout des limites accordées à leurs pouvoirs.

Il est inutile d'ajouter que les satisfactions données par le Maroc doivent être complètes. Nous devons exiger les garanties nécessaires pour assurer désormais le repos de l'Algérie. La France ne peut avoir dépensé son sang et ses trésors pour des réparations illusoires.

Si la question du Maroc a cessé de troubler les esprits, il n'en est pas de même de l'affaire de Taïti, qui pourrait bien se compliquer par le secret dépit que donnent à l'Angleterre les succès de notre marine. Les négociations sont toujours pendantes à Londres et à Paris. On a fait là-dessus bien des versions différentes; voici, selon nous, la véritable. L'Angleterre n'a pas envoyé son ultimatum. Elle demande le rappel de M. Bruat et de M. d'Aubigny. Ces conditions ne sont pas acceptées par M. Guizot. Il consent seulement à exprimer un blâme sur la nature des procédés employés par M. d'Aubigny à l'égard de M. Pritchard. Les négociations en sont là. On sait en outre que lord Cowley presse vivement le cabinet de Londres de s'en tenir au rappel de M. d'Aubigny; mais l'arrangement ne pourrait être conclu sur cette base : M. Guizot ne consent pas au rappel, il n'offre que le blâme des procédés.

Blâmer M. d'Aubigny serait une concession. Après le langage tenu par M. Peel à la chambre des communes, cette concession serait grave. Est-il juste que la France l'accorde? Cela dépend sans doute de circonstances que nous ignorons, que le public jusqu'à présent ignore comme nous, et dont M. Guizot est instruit. Lorsqu'on nous dira les faits, nous les apprécierons. Quant au rappel de M. d'Aubigny, il est impossible. On peut le blâmer, s'il a manqué aux égards dus à M. Pritchard; on ne peut lui infliger l'humiliation d'un rappel, s'il a usé d'un droit, s'il a agi légalement dans un intérêt français, pour garantir la sécurité du poste confié à sa prudence et à son honneur.

On s'accorde généralement à dire que M. Guizot montre en ce moment de la fermeté. C'est une qualité nouvelle chez lui; l'exemple du prince de Joinville et du maréchal Bugeaud lui a profité. Du reste, plusieurs de ses amis ne lui ont pas caché que sa situation était critique. Ils lui ont déclaré qu'ils ne pourraient plus le soutenir, s'il se rendait coupable d'une faiblesse.

Ils lui ont dit : Tout l'honneur de votre carrière politique dépend de la résolution que vous allez prendre. C'est vous qui avez engagé dans cette affaire de Taïti les destinées de votre pays; vous avez commis la faute de rappeler l'amiral Dupetit-Thouars; nous vous avons défendu, nous ne pourrions aller plus loin. Vous avez le droit pour vous; vous avez le sentiment du pays : relevez-vous par une résistance énergique. C'est une question de vie ou de mort pour vous. On nomme ceux qui ont donné ce conseil à M. Guizot. Il paraît aujourd'hui décidé à le suivre jusqu'au bout.

Néanmoins, il y a des jours, dit-on, où le superbe ministre fléchit, et où il insinue que toute l'affaire pourrait s'arranger facilement sans lui. Il déclare qu'il est prêt à se retirer, et que, s'il y a une lâcheté à faire, on en trouvera d'autres qui la feront à sa place. Ces paroles imprudentes ont été souvent prononcées, dit-on. Il est inutile de démontrer qu'elles renferment une accusation injuste. Aucun des hommes qui ont traversé le pouvoir, depuis 1830, n'accepterait de signer les concessions demandées aujourd'hui par l'Angleterre. Il ne faut pas que l'Angleterre s'y laisse tromper : on lui donne un espoir qui ne se réaliserait pas. Elle a devant elle M. Guizot; qu'elle le garde. C'est encore lui qui servira le mieux ses intérêts. Pourquoi, d'ailleurs, M. Guizot voudrait-il se retirer sur l'affaire de Taïti? Pense-t-il donc que ce serait pour lui une retraite glorieuse? Il serait étrange qu'un ministre tirât vanité d'abandonner une situation qu'il a semée de périls. Peut-on se glorifier d'une désertion?

L'attitude du corps diplomatique à Paris est curieuse à observer. Elle semble favorable à la France. Malgré la réserve que les agens des diverses puissances sont naturellement tenus de s'imposer, on reconnaît aisément qu'ils approuvent notre conduite. La cause que nous soutenons leur paraît juste. Ils sont unanimes pour convenir que la précipitation de sir Robert Peel a créé les principales difficultés; ils déclarent tous que ce serait la chose du monde la plus ridicule de voir l'Angleterre et la France se tirer des coups de canon au sujet d'un démêlé survenu dans une île sauvage, à quatre mille lieues de nous, et à l'occasion du révérend M. Pritchard.

La presse anglaise, si injurieuse il y a peu de jours, a changé de langage. Au sujet du Maroc, elle est devenue plus calme. Elle a rétracté d'odieuses calomnies, que la presse française a livrées au mépris de l'Europe, sans songer à les réfuter. En ce qui touche Taïti, les journaux de Londres, sans être moins exigeans au fond, ont cessé d'être aussi impérieux dans la forme. Le langage de nos voisins est devenu moins amer. Cependant on sait que l'Angleterre fait des préparatifs, et qu'une assez grande activité règne dans ses arsenaux. Il en est de même en France. Sans doute il est permis de compter sur la paix, mais il serait dangereux de se livrer à une confiance illimitée. M. Peel avait annoncé que l'affaire de Taïti serait probablement conclue avant la clôture du parlement, qui se réunira dans les premiers jours de septembre, et rien ne paraît encore terminé ou près de l'être. Que dira le parlement? Dans quelle voie le ministère anglais sera-t-il poussé par sa

majorité? En de pareilles conjonctures, tout esprit sage doit hésiter, et ne pas mettre en avant des hypothèses hasardées.

Quoi qu'il puisse arriver, l'Europe nous voit et nous juge. On nous a accusés devant elle d'être ambitieux et de vouloir la guerre : c'était le cri de la presse de Londres il y a peu de jours; c'est le mot d'ordre donné à tous les agens anglais sur le continent. L'accusation est répandue surtout dans les cours du Nord. Là, on s'appuie sur les préventions naturelles que rencontre chez des gouvernemens absolus un gouvernement libre, fondé sous les auspices d'une dynastie nouvelle. On nous représente comme un peuple inquiet, d'une liberté orageuse et d'une humeur conquérante, que ses revers n'ont pas suffisamment instruit, que le sentiment exagéré de sa force domine, et qui n'a pas cessé d'être dangereux pour la paix du monde. La presse française repousse ces accusations injustes, et elle en a le droit. Quel gouvernement a été plus pacifique et moins ambitieux que le nôtre depuis la révolution de juillet? Qu'avons-nous fait pour troubler la paix? Le lendemain d'un soulèvement populaire, dans la plus grande effervescence des esprits, au milieu des passions belliqueuses excitées par le réveil du sentiment national, notre gouvernement est resté calme; les désirs de gloire et de puissance ont été contenus; les souvenirs de 1815, les ressentimens légitimes, les haines, ont été comprimés; les velléités de propagande ont été étouffées. Cependant les provinces rhénanes s'agitaient, la malheureuse Italie se ranimait, la Pologne se soulevait pour mourir, et la France, indignée et frémissante, n'a pas remué. Si nous avons protégé les institutions libres en Espagne, en Portugal, en Belgique, en Grèce, nous l'avons fait de concert avec l'Angleterre, et du consentement de l'Europe. La question d'Ancône et celle de Luxembourg ont montré jusqu'où pouvaient aller notre désintéressement et notre résolution sincère de maintenir la paix.

Toutefois, une nation comme la France ne peut rester immobile. Après avoir témoigné si clairement nos dispositions pacifiques et notre respect pour les traités, pour ceux même dont nous avons le plus souffert, plusieurs circonstances se sont présentées où le sentiment de nos droits et le soin de notre dignité, gage de notre indépendance, nous ont portés à réclamer une part légitime d'influence au dehors. Les démêlés de l'Orient ont fait naître la question d'Égypte. L'histoire dira si nous avons élevé en 1840 des prétentions excessives. Dans tous les cas, la manière dont nous les avons soutenues et la conclusion du débat n'ont pu donner au monde une idée bien menaçante de notre esprit de domination. Peu de mois après le bombardement de Beyrouth, nous avons signé la convention des détroits, nous avons offert de rentrer dans le concert européen, et nous avons tendu cordialement la main à l'Angleterre, voulant, au risque de lui faire prendre notre empressement pour une faiblesse, lui témoigner par ce procédé l'oubli d'une injure récente, et une généreuse confiance dans ses intentions amicales.

En quoi donc sommes-nous des ambitieux et des amis de la guerre? Est-ce parce que nous avons tiré vengeance de quelques insultes commises envers

nous au-delà des mers, vengeance quelquefois bien incomplète, si l'on se rappelle le blocus de Buénos-Aires, et si l'on regarde ce qui se passe en ce moment à Montevideo? Est-ce parce que nous occupons l'Algérie, conquête de la restauration, que le gouvernement de juillet n'aurait pu abandonner sans honte, et qui d'ailleurs, en délivrant la mer d'une race de pirates, n'a pas moins profité aux puissances maritimes de l'Europe qu'à nous? Est-ce enfin parce que M. Guizot a planté le drapeau français sur quelques rochers de l'Océanie? Sans doute la France a pu blâmer avec raison cette entreprise de M. Guizot. L'utilité ne lui en a pas été démontrée. Elle en a reconnu du premier coup tous les inconvéniens. Elle a critiqué surtout la forme de l'établissement créé à Taïti. Elle a cru voir dans ces stériles conquêtes de M. Guizot beaucoup moins la pensée de faire une chose sérieusement avantageuse au pays que le dessein de se grandir à peu de frais, et de se raffermir au pouvoir par des actes d'une vigueur et d'une utilité apparentes. Mais si M. Guizot, pour fortifier sa politique, a voulu doter son pays de quelques îlots perdus dans l'Océan et dédaignés par tous les peuples maritimes, en quoi ces acquisitions illusoires pourraient-elles alarmer l'Europe ou l'Angleterre? Pour mettre les choses au pire, l'équilibre européen sera-t-il troublé parce que, dans l'espace d'un an, une trentaine de nos bâtimens de commerce auront relâché aux îles Marquises ou aux îles Gambier?

Une seule chose pourrait inquiéter l'Europe; ce serait l'intention témoignée par la France de reprendre ses frontières du Rhin. Or, sur ce point, que l'Europe consulte les actes et les paroles de notre gouvernement, le langage même des partis à la tribune ou dans la presse, elle verra que la question des limites du Rhin n'existe plus pour nous. L'opposition constitutionnelle, après l'avoir soulevée dans les premières années du gouvernement de juillet, l'a retranchée de son programme politique depuis le jour où elle a formellement accepté les faits accomplis. Renonçant désormais à toute pensée d'agrandissement territorial sur le continent, assurée que le progrès naturel des idées libérales suffira pour convertir l'Europe à ses principes, l'opposition constitutionnelle n'excite plus le gouvernement à renverser les barrières de 1815. Au lieu de lui conseiller d'agir sur le continent, elle le pousse à se mouvoir au dehors. Elle lui dit : Observez les traités et cherchez, sans sortir de leurs limites, à développer justement, pacifiquement, l'influence de la France. La mer vous est ouverte; maître de l'Algérie, vous avez une grande influence à exercer dans la Méditerranée; au nom de la civilisation chrétienne, au nom même des intérêts politiques de l'Europe, vous avez un rôle important à jouer dans les affaires d'Orient, vous avez aussi à protéger notre commerce et à faire respecter le pavillon français sur les mers; si vous rencontrez des obstacles dans cette sphère légitime de votre action, si vos droits sont méconnus, résistez, le pays vous soutiendra. Tel est le langage que l'opposition constitutionnelle adresse au gouvernement depuis plusieurs années, et celui-ci s'en est inspiré plusieurs fois dans sa politique. C'est même, il faut le reconnaître, pour répondre à ce mouvement de l'opi-

nion que M. Guizot, dans un intérêt de pouvoir, s'est fait le conquérant de quelques îles de l'Océanie. Il a voulu ouvrir au commerce et à la politique de la France une nouvelle voie dans des mers lointaines. Quel qu'eût été le motif des établissemens fondés par M. Guizot, la France les eût approuvés, s'ils avaient présenté un caractère sérieux, et si, bien loin d'offrir des résultats utiles, ils n'avaient pas fait craindre dès l'origine les embarras et les dangers survenus depuis.

Ce mouvement qui porte chez nous l'opinion à chercher au dehors des dédommagemens pour prix de l'inaction que les traités nous imposent sur le continent, cette tendance à développer pacifiquement l'influence diplomatique, maritime et commerciale de la France, ne peuvent surprendre l'Europe ni l'inquiéter : elle ne peut blâmer des dispositions qui sont la loi naturelle de tout gouvernement prospère établi sur de fortes bases. C'est le devoir et l'honneur des nations de travailler sans cesse à leurs progrès sans entraver l'action légitime des autres peuples. Comment pourrions-nous gêner l'Europe en prenant les mesures nécessaires pour garantir nos possessions d'Afrique, en combattant les projets avoués de la Russie sur Constantinople, en protégeant contre les excès du fanatisme musulman les chrétiens d'Orient, en offrant sur les mers un contrepoids utile pour prévenir les écarts d'une puissance qu'une domination trop étendue pourrait rendre tyrannique? Comment troublerions-nous la paix continentale en ouvrant, par des traités et des découvertes, de nouvelles routes et de nouveaux ports à notre commerce maritime? D'ailleurs, en suivant cette voie d'un progrès régulier et pacifique, agissons-nous autrement que l'Europe elle-même? Que font aujourd'hui sur le continent tous les états fortement constitués? Ne travaillent-ils pas à étendre leur action politique et commerciale? Que fait la Prusse, que fait l'Allemagne? quels sont les projets commerciaux de l'Autriche? Qu'est-ce que ce réseau de douanes qui semble déjà substituer à l'action séparée de plusieurs états une immense unité, capable un jour de déranger l'équilibre de l'Europe? Parlerons-nous de la Russie, dont les progrès sont des envahissemens, et qui viole ouvertement les traités? Parlerons-nous de l'Angleterre, dont l'histoire maritime est une série d'usurpations et de violences?

Abordons la véritable difficulté, la seule peut-être : nous voulons avoir une marine; voilà ce qui déplaît, non pas à l'Europe, mais à l'Angleterre. La *Note* du prince de Joinville irrite encore profondément tous les cœurs anglais; elle a fait déjà le sujet de plus de vingt discours dans le parlement. La presse anglaise y revient sans cesse, elle y reviendra encore long-temps. Et cependant que dit cette *Note*? Dit-elle que la France doit posséder ou disputer l'empire des mers? Elle ne dit pas autre chose que ceci : l'Angleterre a une puissante marine à vapeur qui menace les côtes de la France; la France doit se hâter d'utiliser ce même moyen contre l'Angleterre, afin de détruire la confiance que lui inspire depuis si long-temps sa position insulaire. La marine à vapeur rendra les chances d'une guerre d'invasion égales entre les deux pays. Quant aux escadres à voiles, la France doit les entre-

tenir sur un pied respectable : elle fera bien d'établir des croisières sur tous les points du globe pour protéger son commerce et son honneur; mais elle n'est pas en état de rivaliser sur ce théâtre avec la puissance britannique. Voilà le véritable sens de la *Note* de M. le prince de Joinville, et tous les bons esprits du continent ont admiré la sagesse de ce conseil, car il ne s'adresse pas seulement à la France : tôt ou tard il pourra être d'un excellent usage pour tous les peuples qui ont des ports sur l'Océan, sur la Manche, ou sur la mer du Nord. L'Angleterre peut-elle avec raison réclamer contre un système naval dont le but est de créer entre des peuples voisins qui ont des frontières maritimes une indépendance et une égalité réciproques? Autant vaudrait dire qu'elle a le droit de se plaindre des fortifications de Paris.

C'est cependant le secret dépit de voir s'élever peu à peu une marine française capable de soutenir dignement dans la Méditerranée et dans la Manche le rôle qui appartient à la France, c'est ce sentiment injuste qui nous fait accuser tous les jours dans les feuilles anglaises et ailleurs d'être tourmentés du démon de la guerre. Les prétendus griefs que l'on étale contre nous, les exigences que l'on nous montre, n'ont pas d'autre cause. L'affaire de Taïti n'est au fond qu'un prétexte dont se sert la jalousie britannique ridiculement excitée contre nous. Autrement, si l'Angleterre était de sang-froid, si la passion ne troublait pas son jugement, pourrait-elle, au sujet de Taïti, nous accuser de vouloir la guerre, nous dont la seule faute peut-être a été de céder trop complaisamment à ses premières exigences, et d'avoir encouragé par là ses prétentions ultérieures dans un débat où les plus simples règles du droit des gens nous donnent mille fois raison, tandis qu'elle a de son côté tous les torts que peuvent donner la précipitation, la violence et l'injustice? Et si l'on veut parler de la guerre du Maroc, appellera-t-on ambitieux des gens qui, forcés pour leur sûreté de repousser les agressions d'un peuple barbare, ont commencé, avant le premier coup de canon, par désavouer à la face de l'Europe tout projet de conquête, par déclarer qu'ils ne prendraient pas un pouce de territoire à l'ennemi, et que tous les points occupés temporairement pendant les hostilités seraient évacués dès que la paix serait conclue? Voilà une singulière ambition! Que serait la puissance coloniale de l'Angleterre, si elle avait toujours montré ce désintéressement?

Non, la France ne mérite pas les accusations dirigées contre elle. Son ambition n'est pas la cause du conflit qui s'est élevé entre elle et l'Angleterre. Elle n'en sera pas responsable. La France ne met pas de forfanterie dans son langage. Elle ne cherche pas à dissimuler les périls de la situation. Loin de vouloir la guerre, elle ne craint pas de dire qu'elle la déteste, et qu'une guerre avec l'Angleterre lui semblerait un horrible fléau pour le monde et le renversement des principes de la civilisation. Cependant, puisque bon gré, mal gré, il lui faut arrêter son esprit sur cette idée de la guerre, elle se console en songeant qu'elle a le droit pour elle. Le sentiment du droit fortifie l'ame des peuples, et leur inspire une confiance salutaire.

On annonce que plusieurs puissances européennes ont terminé depuis peu

leurs différends avec le Maroc. Probablement l'attitude énergique de la France n'aura pas nui au succès de leurs négociations. L'empereur Abder-rahman voulait réserver toutes ses forces contre nous. L'Espagne, dans cette circonstance, aura peut-être regretté de séparer ainsi sa cause de la nôtre. Nous devons reconnaître cependant que ses embarras intérieurs peuvent lui servir d'excuse. Il est juste qu'avant de ménager nos intérêts, l'Espagne songe aux siens, qui réclament en ce moment toute son attention.

Les opérations électorales vont commencer; le résultat en est indiqué d'avance. Tout prouve que le parti modéré aura dans les cortès une forte majorité. Par une résolution qu'on doit blâmer, et qui fait naître des doutes sur la légalité de leurs desseins, les progressistes se sont écartés de la lutte. Leurs chefs ne se présenteront pas dans les colléges. L'arène est ainsi abandonnée aux modérés et au parti carliste, qui figurera pour la première fois dans les cortès depuis 1833, mais en très petite minorité. Les modérés seront donc les maîtres de la situation. C'est dans leurs mains que sera remis le sort de l'Espagne constitutionnelle. Ils auront à régénérer le pays, à effacer les dernières traces de la guerre civile, à fermer la carrière des soulèvemens provinciaux, des révoltes militaires, des questions dynastiques, de tous les abus et de tous les désordres au milieu desquels l'Espagne se débat depuis onze ans. Les preuves que le parti modéré a déjà données de son patriotisme et de ses lumières font espérer qu'il remplira sa tâche avec honneur. Il compte dans ses rangs des hommes dont la capacité administrative et les talens oratoires sont estimés dans toute l'Europe. Lui seul, de tous les partis qui se sont disputé l'Espagne dans ces derniers temps, possède la science du gouvernement. On lui doit les mesures qui ont été les plus efficaces contre l'anarchie. C'est lui qui a courageusement refusé de consacrer la constitution de 1812, présentée sur les baïonnettes des révoltés de la Granja; c'est lui, c'est son initiative, c'est l'éloquence de ses hommes d'état qui ont contribué principalement à faire proclamer l'an dernier la majorité de la reine. A différentes époques, les modérés, bien qu'ils n'eussent pas perdu leur influence dans le pays, ont cru devoir s'effacer de la scène des évènemens, et laisser le pouvoir entre des mains, sinon plus fermes, du moins plus dures que les leurs; la violence de la lutte n'admettait pas les tempéramens de leur politique : aujourd'hui, leur politique convient pleinement à la situation. Qu'ils concertent leurs efforts, qu'ils restent unis, et une nouvelle ère de prospérité s'ouvrira pour l'Espagne.

M. Mon n'a pas attendu les cortès pour introduire quelques réformes dans les finances. Tout le monde sait que les finances de l'Espagne sont dans un désordre effroyable. Depuis long-temps, le gouvernement espagnol vit d'expédiens ruineux qui ont élevé sa dette à un chiffre inconnu. C'est un abîme que l'on n'ose sonder. L'ancienne monarchie a ouvert la plaie; les révolutions, l'anarchie, la guerre civile, l'ont envenimée et agrandie. Maintenant les abus qu'il faudrait déraciner trouvent malheureusement dans toutes les classes une foule de gens intéressés à les soutenir. Ces abus sont le fléau

de la nation, et on croirait néanmoins que la nation les aime. Le jour où le recouvrement des impôts sera arraché à des traitans avides, où les sommes dues au trésor ne seront plus pillées par les municipalités et les intendans, où les trésoriers ne spéculeront plus avec les fonds de l'état, où la contrebande ne tarira plus la source des revenus de la douane, où le budget ne sera plus une fiction, où les recettes d'une année ne seront plus prélevées par anticipation pour solder les dépenses d'une année antérieure, où chaque ministre rendra ses comptes, où les exactions et les prévarications des fonctionnaires seront réprimées, où la dette publique ne sera plus un problème insoluble, quelquefois même un mensonge offert comme un appât à la confiance aveugle des capitaux étrangers, le jour où tout cela n'existera plus, les finances de l'Espagne seront sauvées, et cependant il se trouvera encore, jusque dans les classes supérieures de la société, des gens qui ne dissimuleront pas leurs regrets pour ce régime de vénalité, de concussions et de brigandages. Triste exemple qui prouve combien l'anarchie peut, à la longue, pervertir l'esprit et la moralité d'un peuple!

M. Mon s'occupe de reprendre la gestion de certains revenus de l'Espagne, et de relever le crédit. Il régularise le mouvement des capitaux destinés aux services publics. Forcé, comme ses prédécesseurs, de recourir aux anticipations et aux emprunts, il obtient des conditions moins onéreuses pour le trésor. Il cherche à fixer le sort des créanciers de l'état. Après avoir liquidé en 3 p. 0/0 la créance des *contratistes*, et retiré de leurs mains les gages dont ils avaient été munis, il s'occupe de la conversion des billets de la dette flottante et du trésor; mais l'acte le plus important de M. Mon est le décret du 8 août, qui suspend immédiatement, sauf la décision ultérieure des cortès, la vente des biens du clergé séculier, et en affecte les produits à son entretien. Ce n'est pas seulement un acte financier, c'est une mesure politique de la plus haute gravité. Nous croyons volontiers que les sentimens de religion et d'humanité y tiennent une grande part; que le clergé, dépouillé de ses biens et ne recevant pas le paiement de la contribution que les lois lui avaient assurée en échange, devait exciter un vif intérêt; qu'en appliquant les revenus des biens non vendus à l'entretien de leurs anciens possesseurs, on a agi d'après un principe d'équité. Nous reconnaissons aussi qu'en déclarant inviolable la propriété des biens aliénés, on a donné toutes les garanties désirables aux droits acquis; mais, d'un autre côté, les biens non vendus étaient le gage des créanciers de l'état : ce gage disparaît, si la vente devient impossible, et si les revenus des biens reçoivent une affectation spéciale.

Un évènement prévu vient de s'accomplir en Grèce. M. Mavrocordato et ses collègues ont donné leur démission. Le roi a chargé M. Coletti de former un ministère. Déjà les députés élus dans les provinces arrivaient, et les élections d'Athènes avaient commencé; elles ont été suspendues. Le ministère du 29 mars tombe sous le coup des mécontentemens que ses fautes ont provoqués de toutes parts. L'amnistie du 31 juillet, relative aux insurgés de

l'Acarnanie et de la Grèce occidentale, n'a pas calmé l'irritation excitée contre lui. On lui reproche surtout sa conduite dans les dernières élections; on l'accuse d'avoir employé l'intrigue, la corruption, les menaces, et jusqu'à des arrestations arbitraires, pour faire triompher ses candidats. D'indignes manœuvres paraissent avoir été commises. Voilà le fruit des conseils de M. Lyons.

Les évènemens de la Grèce ont bien mal justifié les prévisions encore récentes de M. Guizot. Répondant à M. Billault, qui signalait l'opposition permanente de l'Angleterre et de la France en Grèce, opposition fondée sur ce que l'Angleterre doit désirer l'affaiblissement de la marine grecque, et la France son accroissement, M. le ministre des affaires étrangères, dans la séance du 20 janvier, se félicitait hautement des résultats obtenus à Athènes sous la tutelle de l'entente cordiale. A l'entendre, l'union des deux peuples représentée par celle de leurs agens avait déjà fondu ensemble les deux partis anglais et français. Ces dénominations s'effaçaient; les chefs des deux partis, MM. Coletti et Mavrocordato, animés d'un même esprit, imitant par leur bon accord le généreux exemple qui leur était donné, travaillaient de concert, et dans des vues communes, à asseoir solidement la nouvelle constitution de leur pays. Obéissant à l'impulsion de leurs chefs, les hommes des deux partis se réunissaient pour marcher au même but; la nation entière les suivait. L'entente cordiale, passant de l'Occident à l'Orient, était venue produire en Grèce tous ces miracles. On voit aujourd'hui comment ces prédictions sublimes se sont réalisées. M. Piscatory et M. Lyons n'ont pas marché deux mois ensemble. Sous l'influence de M. Lyons, le ministère Mavrocordato a précipité la Grèce dans les embarras et les discordes qui ont suspendu chez elle tout progrès, tout mouvement régulier de réforme, tout essai de régénération morale ou matérielle. Au lieu d'affermir la constitution, il l'a ébranlée; au lieu d'être modéré et conciliant, il a été violent et arbitraire. Pendant ce temps, M. Coletti, blâmant des excès funestes à son pays, s'est isolé; M. Piscatory, dans l'intérêt de la France, a fait de même, et les voilà rapprochés aujourd'hui par la chute de M. Mavrocordato, qui reçoit les consolations de M. Lyons. Qu'on nous parle maintenant des prévisions de M. Guizot et des heureux fruits de l'entente cordiale en Grèce!

Quoi qu'il en soit, l'influence française est au moment de se rétablir à la faveur des circonstances nouvelles. Avec le parti modéré, national, qui paraît sur le point de triompher dans la personne de M. Coletti, la France peut s'entendre intimement. Tous ses intérêts sont de ce côté, et c'est là aussi que l'on comprend le mieux la valeur et la loyauté de ses conseils. Chose digne de remarque : les partis que la France affectionne en Grèce comme en Espagne sont des partis modérés, constitutionnels, sincèrement dévoués à leur patrie, aussi généreux que sages. Tel est en Espagne le parti qui compte parmi ses chefs les plus honorables M. Martinez de la Rosa; tel est celui que représente en Grèce M. Coletti. Au contraire, la diplomatie britan-

nique affectionne plus volontiers les partis exagérés, violens, ceux qui mettent en danger le repos et les institutions de leur pays. D'où vient cette différence? Serait-ce qu'il y a dans le monde deux politiques? l'une, peu désintéressée, peu noble, dont le système est de triompher à tout prix; l'autre, plus élevée et plus digne, qui sait faire à son honneur le sacrifice d'un intérêt d'ambition, qui prêche aux gouvernemens nouveaux une liberté sage, parce qu'elle en connaît elle-même les bienfaits, qui se croit tenue, quoi qu'il arrive, à soutenir partout les droits de la vérité et du bon sens, et qui ne consentirait jamais à profiter de l'inexpérience d'un peuple pour le pousser, par des suggestions hypocrites, dans une voie contraire à sa fortune. Si ces deux politiques existent, l'Europe pourra se demander quelle est la nôtre, et le résultat de cet examen ne pourra pas nous nuire près d'elle dans les circonstances présentes.

Les nouvelles du Levant ont présenté depuis peu des faits dignes d'intérêt. Un différend entre la France et la Porte a été heureusement terminé, grace à la fermeté de notre ambassadeur à Constantinople. Des violences avaient été exercées dans la ville de Mossoul contre des religieux établis sous la protection de la France. Le sang chrétien avait coulé dans une émeute excitée par des fanatiques. Le consul français lui-même avait été frappé. M. de Bourqueney a exigé aussitôt un juste châtiment de ces excès. Après quelques difficultés, qui ont été sur le point d'amener une rupture, toutes les conditions posées dans l'ultimatum de notre ambassadeur ont été acceptées. Les coupables ont été punis. Nous aimons à rencontrer cet acte de vigueur sur un théâtre où notre diplomatie doit veiller plus soigneusement que jamais à garder son rang, et à ne pas souffrir la plus légère atteinte à ses droits.

Tout le monde sait le singulier tour que Méhémet-Ali a joué à la presse de l'Europe. On nous annonce un beau matin qu'il abdique et se retire à la Mecque. Aussitôt nous nous lançons dans les hypothèses. Nous comparons d'abord Méhémet à Charles-Quint. Nous admirons en lui ce superbe mépris des grandeurs humaines, et cette passion subite pour la gloire des prophètes. Les uns disent qu'il est fou, les autres qu'il n'a jamais été plus profond politique. On parle d'un traité par lequel il met Ibrahim sous la protection de l'Angleterre. Nous voyons déjà une armée britannique allant dans l'Inde par l'isthme de Suez. Sur ces entrefaites, on apprend que le malicieux vieillard est revenu paisiblement au Caire, et tous nos songes orientaux s'évanouissent. Toutefois, ce ne doit pas être un motif pour déclarer souverainement absurdes certaines suppositions que la promenade de Méhémet-Ali a fait naître. Si l'Orient est le pays des mystères, il est aussi le pays des ambitions gigantesques et des grandes usurpations : la France ne doit pas l'oublier.

POLITIQUE COMMERCIALE.

La France et la Prusse vis-à-vis de la Belgique.

C'est une vérité reconnue dans le commerce, qu'il n'y a pas de petites affaires; il en devrait être de même en politique, et en effet, les véritables hommes d'état, même au milieu des préoccupations les plus graves, ne les ont jamais négligées. Ils savent que les grandes choses débutent modestement et sans bruit, et que c'est une gloire aussi belle de les avoir préparées que d'arriver à l'heure où on peut les accomplir. Ce n'est point gouverner que de ne s'occuper que d'une affaire à la fois; on oublie celles qui sont secondaires pour l'instant et qui reviendront au premier rang plus tard, et cependant l'occasion de les terminer arrive et passe sans attendre que l'on ait le loisir de l'apercevoir.

Ces réflexions s'appliquent à la situation présente. Le cabinet actuel ne voit que les difficultés qui se sont élevées entre l'Angleterre et la France, et tous les autres évènemens extérieurs depuis lors n'ont plus aucune importance à ses yeux. Ainsi il se présente un fait qui, en toute autre circonstance, lui eût paru considérable : c'est la rupture commerciale survenue entre la Belgique et le *Zollverein*. A la vérité on a pu croire un moment qu'il en comprenait toute la portée, car le bruit avait couru qu'une nouvelle convention allait modifier les droits sur certains articles du tarif belge et du tarif français, mais depuis quelques jours il n'en est plus question; la négociation ouverte à ce sujet vient d'être abandonnée. L'on a eu tort d'attribuer ce triste résultat aux représentations de l'Angleterre : c'est tout simplement que cette affaire rencontrait de part et d'autre quelques obstacles qu'il fallait se donner la peine de lever. M. Guizot n'en a pas eu le temps; toute son attention se concentre sur la question de Taïti et du Maroc.

Cette affaire pourtant n'est pas si petite qu'elle le paraît, et l'on pourrait bien se repentir plus tard de n'y avoir prêté qu'une attention superficielle. Sans méconnaître toute la gravité d'un différend qui a semblé un instant

menacer le repos du monde, on peut penser que les évènemens qu'on ne voit point, ceux qui s'accomplissent lentement et pacifiquement à côté de la France, auront peut-être sur l'avenir des peuples une influence plus directe que ces bruyantes et stériles querelles de rivalité nationale. C'est la paix aujourd'hui et non la guerre qui, à notre sens, est destinée à changer la force relative des états et notre position de puissance vis-à-vis de l'Europe. Déjà le résultat de ce mouvement de transformation est sensible. L'Allemagne, ramassée en un faisceau d'intérêts industriels, n'est plus cette confédération militaire qu'avait imaginée le congrès de Vienne. Devenue indépendante, la Belgique non-seulement a ruiné sans retour la double pensée de défense et d'agression d'où était sorti le royaume des Pays-Bas, mais a changé par la base les traditions de notre politique du côté du Nord. Là où il n'y avait qu'un territoire à conquérir, que des populations sans lien commun à faire entrer dans la nationalité française, il s'est élevé un peuple dont il est nécessaire d'accepter l'existence et la durée, et de cultiver les sympathies sous peine de le voir chercher des appuis et des alliances parmi nos adversaires naturels. Les nécessités de notre politique sont restées les mêmes : nous ne pouvons souffrir qu'à cinquante lieues de Paris, une frontière hostile pèse sur le flanc si large et si vulnérable qui s'étend de Metz à Dunkerque; mais à l'unique perspective indiquée autrefois par la prévoyance de ce danger même, la conquête, les esprits élevés commencent à comprendre qu'il est temps de substituer des moyens plus patiens et plus dignes de la civilisation, des moyens qui concilient le droit des faibles avec l'ambition naturelle à tous les grands peuples.

Si donc la question de notre sécurité et de notre prépondérance du côté du Nord consiste tout entière dans la nature des rapports pacifiques que nous entretiendrons avec la Belgique, tout ce qui tend à changer la position de ce royaume vis-à-vis de ses voisins est pour nous d'une importance extrême, et se rattache, par des conséquences presque directes, à cette éventualité d'une guerre future avec l'Angleterre, qui occupe tous les esprits en ce moment. Dans cet ordre d'idées, la dissidence commerciale qui vient d'avoir lieu entre la Prusse et la Belgique est un évènement. Il est très intéressant pour nous d'en bien connaître la signification.

La politique commerciale de la Belgique peut se formuler ainsi : obtenir les débouchés qui sont indispensables à ses industries, sans compromettre son indépendance politique. Dès le moment qu'ils ont pu s'occuper de déterminer les rapports de leur pays avec l'Europe, les hommes politiques qui se sont succédé au pouvoir en Belgique ont eu pour objet principal de faire en sorte qu'aucun des états voisins n'exerçât sur le nouveau royaume une prépondérance exclusive. Redoutant moins la Hollande, qui n'a pu empêcher la dissolution du royaume des Pays-Bas, et l'Angleterre, qui ne domine sur le continent que par intermédiaires, ils n'ont vu autour d'eux que deux puissances, l'Allemagne ou plutôt la Prusse et la France, en posi-

tion de s'emparer de cette suprématie tant redoutée par eux; ils ont compris qu'en s'attachant plus étroitement à l'une, ils se trouveraient malgré eux avec celle-ci contre l'autre, et pour fuir cette alternative, ils se sont flattés de pouvoir tenir la balance entre toutes les deux, en traitant tour à tour avec elles, en n'accordant pas à la France un avantage commercial dont l'Allemagne n'eût aussitôt sa part, en conduisant de front deux négociations contraires, l'une pour la fusion des intérêts belges avec le *Zollverein*, l'autre pour l'union douanière avec la France. Cette tactique, au premier aspect, a un caractère fâcheux de duplicité; elle ressemble fort à la politique des ducs de Savoie, qui, considérant leur petite puissance militaire comme un appoint aux forces des deux grandes monarchies européennes, la France et l'Empire, marchandaient leur alliance à tous les deux et passaient sans scrupule d'un parti à l'autre, selon qu'ils y voyaient leur profit. Cependant l'analogie n'est que superficielle; ce n'est point l'ambition, c'est un sentiment de conservation qu'on ne peut blâmer, le désir de maintenir intacte l'indépendance nationale, qui a poussé les hommes d'état belges dans cette voie. Malheureusement pour eux, la rupture avec le *Zollverein*, en même temps qu'elle a démasqué leurs finesses diplomatiques, vient d'en démontrer les déplorables résultats.

Au moment où cette rupture a éclaté, voici comment on en expliquait la cause. On sait qu'au mois de juillet 1842, le gouvernement belge, alarmé des conséquences d'une disposition générale que notre cabinet venait de prendre contre l'introduction des lins et des toiles étrangères, avait obtenu à force d'instances qu'il fût fait une exception à cette mesure en faveur des produits belges. Le prix de cette faveur était un abaissement notable des droits sur nos vins et sur nos soieries. Cependant, un mois plus tard, on vit avec surprise en France le gouvernement belge, qui devait s'estimer si heureux de l'exception qu'il venait d'obtenir, appliquer de son propre mouvement, et sans que la Prusse eût semblé solliciter cette faveur, aux vins et aux soieries de provenance allemande le tarif réduit pour les produits similaires de provenance française. L'arrêté du 28 août 1842, qui consacrait cette disposition, était provisoire, à la vérité : il ne devait avoir d'effet que pour le terme d'une année. Sans doute, se disait-on, la Belgique espérait qu'avant les douze mois révolus, la Prusse répondrait par des concessions également spontanées à cette gracieuse avance. L'année s'écoula; la Prusse n'ouvrit point ses bras. Le cabinet de M. Nothomb, sans se décourager, reporta le terme fatal jusqu'au mois d'avril de cette année : même dédain de la part de l'Allemagne. Enfin ce cabinet prend le parti de ne pas renouveler l'arrêté du 28 août, paraissant avouer ainsi l'inutilité de ses prévenances, et l'ancien tarif sur les vins et les soieries allemandes succède, à partir du 1er avril, au nouveau. Alors seulement la Prusse s'émeut; au nom du *Zollverein*, elle trouve mauvais qu'on lui ait retiré brusquement une faveur qu'on lui avait jetée à la tête, et, par mesure de représailles, elle frappe

tout d'un coup les fers et les fontes belges d'un droit qui leur ferme pour ainsi dire le débouché de l'Allemagne.

Cette interprétation des faits jusqu'alors connus était plausible; mais un journal de Liége vient de publier un document prussien qui a jeté une grande lumière sur l'origine véritable de cet évènement et démontré que les causes de la rupture datent de beaucoup plus loin. Cette pièce diplomatique, évidemment émanée de la légation prussienne, porte le titre de *Mémoire du gouvernement prussien notifié au gouvernement belge le* 18 *juillet* 1844. On y voit que, dès 1837, le cabinet de Bruxelles a cherché à conclure une alliance commerciale avec le *Zollverein*, et que plus tard il l'a poursuivie concurremment avec les arrangemens qui se négociaient à Paris pour l'union douanière. L'arrêté du 28 août 1842 n'était pas une avance faite gratuitement à l'Allemagne; il rétablissait les conditions d'un traité futur avec le *Zollverein*, dont la convention récente avec la France venait de déranger l'équilibre. Cette longue affaire diplomatique a eu plus d'une péripétie. Le gouvernement belge, de l'aveu même des journaux qui ont discuté le *Mémoire prussien*, a employé plus d'une fois les faux-fuyans et les moyens dilatoires, quand la Prusse le pressait enfin de conclure. On le voit se refroidir à l'égard du *Zollverein* chaque fois qu'il a quelque faveur à obtenir de la France et reprendre ses projets d'alliance prussienne dès qu'il craint que la France ne trouve dans les concessions qu'elle lui fait le moyen d'accroître son influence politique. Ce jeu difficile de bascule n'a pas réussi aux négociateurs belges. La Prusse a fini par exiger que le cabinet de Bruxelles s'expliquât catégoriquement sur les bases du traité à venir. Or, à ce point-là, celui-ci n'a pu éviter plus long-temps de rencontrer la difficulté qui, dès l'origine de la négociation, devait la faire échouer. Ce que la Belgique voulait, c'était l'abaissement du droit de sortie sur les laines allemandes nécessaires à ses manufactures de draps et un privilége pour l'entrée de ses fontes et de ses fers, et elle offrait en retour des avantages secondaires ou illusoires sur les droits de navigation, sur les vins, sur les soieries allemandes. D'un autre côté, la Prusse, contrainte comme chef du *Zollverein* d'encourager l'industrie métallurgique des états associés, a déclaré ne pouvoir faire en faveur de la Belgique aucune exception à un tarif essentiellement hostile à toute industrie métallurgique étrangère. Toute la négociation s'est donc resserrée autour de cet article, les fers et les fontes, et il s'est trouvé que la Belgique et la Prusse, forcées également de protéger avant tout chez elles la même industrie, n'ont pu se faire aucune concession. De là les malentendus, les manœuvres diplomatiques, les mécomptes, la rupture; voilà pourquoi aussi cette rupture a été signalée de la part de la Prusse précisément par une aggravation de droits sur les fontes et les fers belges, qui équivaut à la prohibition.

Il suffit d'indiquer une situation pareille pour montrer tout le parti que notre gouvernement pourrait en tirer, s'il avait l'esprit assez libre pour pré-

parer l'avenir. Certes, jamais occasion plus belle ne s'est présentée à la France d'augmenter l'influence légitime qu'il lui est permis d'exercer sur la Belgique. Et quand nous parlons d'influence, qu'on ne se méprenne pas, de l'autre côté de la frontière du nord, sur le sens de nos paroles. C'est d'une influence toute morale que nous voulons parler, de celle qu'assure à un grand peuple, voisin d'un petit état, l'étroite union de tous les intérêts durables, qui s'appuie enfin sur les seules alliances réelles, les alliances où l'on donne autant que l'on reçoit. Du reste, quand le respect des nationalités et le sentiment de notre mission ne nous indiqueraient pas qu'il nous convient d'être les amis plutôt que les maîtres des petits peuples groupés autour de nous, notre intérêt bien entendu nous imposerait le devoir de faire une exception pour la Belgique et de ne chercher à exercer sur elle qu'une influence librement consentie. Il est possible que l'occasion revienne pour la France de reprendre ses projets d'autrefois; si par malheur une guerre continentale éclatait, les prétextes ne nous manqueraient pas pour nous autoriser à prendre possession de la Belgique : nous aurions bientôt le territoire, les villes, les richesses; mais nous n'aurions point le peuple, et, qu'on le sache bien, il se rangerait contre nous au premier revers. Nous n'avons plus qu'une conquête possible du côté du nord; il nous faut conquérir l'affection de cette petite nationalité jalouse, qui nous voit toujours prêts à la dévorer, et nous n'y parviendrons qu'en l'attaquant par ses intérêts, qu'en y mêlant les nôtres de telle sorte qu'un jour nous ne puissions pas plus nous passer de son indépendance qu'elle ne pourra se passer de notre bon vouloir.

Or, n'est-ce pas quand la Belgique vient de voir s'évanouir ses illusions au sujet d'une alliance intime avec l'Allemagne que l'heure précise est arrivée d'inaugurer cette généreuse et grande politique? Ne doit-on pas craindre que cette heure ne passe vite et ne revienne plus, du moins aussi singulièrement propice? Nous ne conseillons point de reprendre l'union douanière dont il fut tant question il y a deux ans. Nous avons regretté comme tout le monde en France l'abandon trop brusque d'une tentative d'alliance commerciale qui, si elle eût réussi, aurait fixé à jamais nos rapports avec la Belgique et assuré d'un trait de plume cette pacifique influence qu'il nous importe tant d'exercer sur elle; cependant nous comprenons que cette négociation, si brillamment commencée, ait eu un si pauvre résultat. Le projet était vaste et séduisant; mais il n'a été ni prudemment préparé ni lentement mûri. Ce sont les Belges qui ont l'honneur d'avoir inventé l'union douanière, qui ont jeté tout à coup le mot et l'idée, sans aucun préambule, au milieu du jeu de notre machine industrielle, toute montée pour la protection et même la prohibition, sans trop se demander ce que l'un et l'autre valaient et où ils allaient; il leur semblait que rien ne fût plus simple et plus facile que de calquer le *Zollverein*. Pourquoi le mur de tarifs qui les séparait de la France ne tomberait-il pas, comme étaient tombées les barrières entre les

petits états d'Allemagne? Par malheur, ce mur était en même temps une frontière, ce qui détruisait toute l'analogie. La question, au lieu d'être domestique, devenait européenne, et touchait par tous les points à la politique. Il en résulta qu'au lieu d'un seul obstacle, provenant de l'inertie de notre système prohibitif, le projet d'union douanière en rencontra deux dont on ne pouvait espérer de vaincre la résistance combinée. Les Belges demandaient que notre cabinet signât sur l'heure un pacte de famille d'un nouveau genre, sans s'inquiéter des jalousies étrangères. Pour conclure une affaire aussi délicate, il fallait être prêt de toutes les façons à en soutenir les conséquences. L'union douanière devait donc manquer. Le plus grand tort qu'on ait eu, ç'a été de laisser croire qu'elle était immédiatement possible. L'opinion qui, dans les deux pays, avait accueilli cette idée avec trop de passion, la tenant pour perdue sans retour, a cessé tout d'un coup de s'y intéresser. On est allé à l'extrémité contraire : pour nous, nous n'avons partagé ni cet excès d'enthousiasme, ni cet excès de découragement, et nous le déclarons ici en réfléchissant sérieusement à la situation de la Belgique, la pensée de l'union douanière peut être reprise, pourvu qu'on lui laisse le temps qu'exige le développement de toutes les grandes choses, pourvu que le gouvernement sache saisir les occasions et sache aussi les attendre, et qu'il se trace enfin une ligne de conduite qu'il ait la constance de suivre. Porté sur le terrain de la politique qui agit à propos et adapte les faits à un plan prévu, le problème de l'union douanière est encore d'une solution possible.

Ainsi il y aurait à présent quelque chose à faire. La rupture des négociations avec l'Allemagne vient de jeter le plus grand trouble dans toutes les opinions en Belgique; il faudrait savoir en profiter et se hâter d'offrir aux industries belges, sinon la réalité immédiate, du moins la perspective des avantages que la Prusse leur a refusés. Toute avance venant de la France serait reçue avec gratitude dans un moment où les deux grandes espérances de l'industrie belge, l'union douanière et l'alliance avec le *Zollverein*, ont abouti coup sur coup à une déception amère, où sa situation est vraiment critique, comme le prouve bien la nouvelle attitude prise par les partis et par le gouvernement dans la question vitale des débouchés extérieurs. Le gouvernement espère encore que la Prusse reviendra sur la mesure violente qu'elle a adoptée, et que le droit de 50 pour 100 sur les fers et les fontes belges sera rapporté. Il négocie dans ce sens, et il est possible en effet qu'il parvienne à obtenir de la Prusse le rétablissement de l'ancien tarif; mais ce n'est pas l'égalité de traitement, c'est une faveur qu'il demandait avant la rupture. Or, il est évident que, si la négociation est ramenée à ce point, le même obstacle se représentera. La Prusse a agi sans colère dans cette circonstance; elle a sacrifié l'alliance belge aux nécessités d'un système patriotiquement prohibitif qui lui mérite la reconnaissance du *Zollverein*. Si elle se radoucit, elle n'ira jamais jusqu'à protéger les fers belges au détriment

des fers nationaux. Par conséquent, l'industrie de Liége n'attend rien de la réconciliation des cabinets de Bruxelles et de Berlin, et plus que jamais elle jette avec désespoir ses regards sur les barrières élevées de toutes parts autour d'elle.

Il faut bien distinguer le parti industriel des partis purement politiques. Celui-là est près d'accepter les débouchés dont il manque, de quelque côté qu'on les lui ouvre; les partis politiques en sont encore, par excès de méfiance nationale, à craindre les faveurs de la France. Les libéraux soutiennent vivement M. Nothomb dans sa tentative de rapprochement avec la Prusse. Les catholiques sont plus habiles; ils essaient de mettre à profit la consternation générale en se hâtant d'exprimer tout haut un vœu qu'ils nourrissaient depuis les premiers jours de la révolution, mais qu'ils n'avaient jamais formulé nettement; ils conseillent aux Belges l'isolement commercial et politique. Telle est en effet la portée des mots significatifs qu'on a pu lire, il y a quelque temps, dans le *Journal de Bruxelles*, organe principal de l'opinion catholique : « Encore quelques provocations, dit ce journal, à des hostilités commerciales de la part de l'Angleterre, de la Hollande et de la France même, aussi peu justifiées que celles de la Prusse, et la Belgique saura faire comprendre à ses voisins que le pays qui consomme, non pas le plus de matières, mais la plus grande somme d'objets *fabriqués*, et qui reçoit le plus de marchandises en *transit*, est aussi le pays qui dicte les conditions selon lesquelles il veut être traité. » Pour comprendre ce langage, il faut savoir que le parti catholique s'appuie sur l'intérêt agricole; il déplore au fond du cœur que l'intérêt industriel impose des alliances à une nation qu'il voudrait préserver du contact de ses voisins. Si ce parti agit puissamment sur le pays moral, le pays matériel a des besoins qu'il ne peut satisfaire; il voudrait les voir s'affaisser faute d'alimens; mais les industries, et c'est ce qui rend le plan des catholiques impraticable, ne consentent point à s'éteindre. Elles survivent long-temps aux conditions de leur prospérité. Ce qui les éternise, ce qui les force à s'ouvrir de nouvelles issues, quand elles ont perdu leurs premiers débouchés (comme c'est le cas des industries belges), c'est qu'elles produisent avant tout une population de producteurs que le travail seul peut nourrir. Ainsi le parti industriel ne consent point à l'isolement; il ne croit plus à l'alliance prussienne. Il pousse le gouvernement et les partis politiques à revenir, par un long détour, à cette alliance qu'ils voudraient bien éviter, à l'alliance française.

La position de la France est donc excellente pour le moment; mais elle peut changer d'un jour à l'autre. Le gouvernement aurait dû déjà encourager cette tendance. Loin de là, il repousse les ouvertures que le cabinet de Bruxelles, après la rupture avec la Prusse, est venu lui faire pour apaiser les mécontentemens de l'opinion industrielle, et s'empresse de suspendre la négociation à la première difficulté qui se présente, parce qu'il ne veut pas être forcé de songer à autre chose qu'aux affaires du Maroc et de Taïti.

Il donne précisément par là gain de cause à la politique anti-française de M. Nothomb. Vous voyez bien que la France ne veut pas de nous, disent les partis politiques au parti industriel. — Revenons à la Prusse, ajoutent les libéraux. — Isolons-nous, s'écrient les catholiques. Et notez que la convention, ainsi négligée par notre cabinet, passait en Belgique pour trop favorable aux intérêts français. La convention, quelle qu'elle fût, aurait dû être conclue, parce qu'arrivant après les représailles de la Prusse, elle aurait produit le meilleur effet sur l'opinion belge, et aurait fortifié le parti industriel dans ses préférences pour l'alliance française. C'est donc une faute très grave que M. Guizot vient de commettre.

Peut-être notre gouvernement se flatte que tout rapprochement de la Belgique et du *Zollverein* est désormais impossible. Il aurait tort : sans doute les bases de l'alliance avec le *Zollverein* sont inacceptables encore, telles que les a présentées jusqu'à ce jour le gouvernement belge; mais il faut craindre qu'on ne finisse par trouver de part et d'autre une nouvelle combinaison et que l'on ne se relâche à la longue sur les points en litige. Déjà la *Gazette d'Augsbourg* parle d'un projet qui ferait d'Anvers un port du *Zollverein;* c'est une pensée que le gouvernement belge poursuit depuis 1834, la création du chemin rhénan l'indique assez. Il n'est pas impossible qu'il parvienne enfin à l'accomplir. Les besoins de l'industrie n'en resteraient pas moins à satisfaire, les grands débouchés qu'elle demande seraient encore à trouver; mais le gouvernement belge pourra obtenir d'elle qu'elle prenne patience, en la leurrant de l'espoir d'amener un jour le *Zollverein* à de plus amples concessions.

L'occasion qui s'offre aujourd'hui à la France de se concilier l'affection de la Belgique, de reprendre sous une autre face le projet d'union douanière, peut donc nous échapper d'un moment à l'autre. Le ministère a eu un premier tort dans cette circonstance, c'est d'abandonner la négociation ouverte au commencement de ce mois au sujet de l'abaissement de certains articles des tarifs français et belges; il en commettrait un plus grand s'il ne se hâtait de réparer cette faute, et de prendre en outre un parti dans la question de l'alliance commerciale avec la Belgique. Qu'il étudie bien les documens que la querelle des cabinets de Bruxelles et de Berlin vient de faire connaître, il verra que toute la difficulté du problème a porté sur le droit à l'entrée des fers et des fontes belges. Dans un traité avec la France, la difficulté est la même; eh bien ! si l'on est convaincu de la nécessité d'arracher la Belgique à l'influence de la Prusse, si l'on comprend, comme nous, que l'union douanière, préparée de longue main, pourra enfin s'accomplir, il faut que l'on soit bien persuadé aussi qu'il y a un point qui prime tous les autres dans la question : c'est qu'il faut que la France fasse une grande concession sur les fers et sur les fontes belges.

En se plaçant au-dessus des petits intérêts d'existence ministérielle qui lui font craindre le mécontentement des industries métallurgiques, le cabinet

sentirait l'importance capitale d'une faveur accordée ou même seulement promise aux fers et aux fontes belges, et se hâtant de reprendre la négociation dont nous avons parlé, il l'élargirait dans ce sens. S'il ne le fait point, et surtout s'il ne se presse pas de le faire, le plus grand évènement commercial qui soit arrivé depuis long-temps à nos portes non-seulement sera perdu pour nous, mais pourra être tourné contre nous.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Concours sur Voltaire. — Les Prix de vertu.

L'Académie française, si elle veut réellement être la sauvegarde de notre gloire littéraire, doit changer de rôle selon les circonstances. Qu'elle soit, quand tout va bien, une sorte de sénat conservateur, rien de mieux, pourvu qu'elle devienne, quand tout va mal, une sorte de gouvernement provisoire qui prend en main les affaires, lutte contre les tendances funestes, aide vigoureusement à remonter la pente, et s'efforce, en un mot, de rétablir l'ordre pour assurer l'avenir. Or, qui oserait dire que nous sommes dans une passe heureuse, que le talent et la conscience s'unissent d'inclination et font parfait ménage, et que le génie reste dans sa sphère élevée sans mêler aucun indigne commerce à ces spéculations sublimes? N'est-ce pas le contraire qui serait exact? — Un académicien illustre, un sage qui, depuis des années, regarde en amateur, du haut de son promontoire, passer les hommes et les choses, qu'il aime à juger d'un mot, disait récemment : L'abaissement *éclate* de toutes parts. De toutes parts, c'est peut-être contestable, et l'on sent percer ici l'exagération d'un grand esprit frondeur; mais, à coup sûr, l'abaissement *éclate* dans les lettres. Le bon goût comme l'esprit de justice, l'élévation du cœur comme l'élévation de la pensée, ne sont pas en fortune, et courent même de si nombreux, de si pressans dangers, qu'il faut au plus vite prendre des mesures efficaces et proclamer le *caveant consules!* que les consuls veillent! c'est-à-dire que les académiciens ne s'endorment pas dans leur gloire!

Ce serait donc aujourd'hui le moment ou jamais pour l'Académie française de faire un appel à toutes ses ressources, et d'intervenir puissamment pour

arrêter le désastre. Avec des moyens d'action plus restreints, on a sauvé des causes plus désespérées. L'important est de vouloir et d'agir : l'inaction n'est excusable que lorsque l'activité serait stérile. Lorsque les sénateurs (on peut se permettre cette comparaison en parlant académie), assis gravement sur leur chaise curule, regardaient de sang-froid l'ennemi saccager Rome, ils avaient leurs raisons. Ne pouvant en aucune façon changer le sort des armes, ils se montraient résignés et supérieurs à leur destin, et rachetaient la faiblesse par la dignité; c'était beau. Le cas n'est pas le même : la volonté manque plus ici que la force; si on a peu d'influence, c'est qu'on ne cherche pas à en avoir davantage; si l'on n'exerce pas sur la littérature contemporaine cette impulsion vive et salutaire qui venait de partout et qui ne vient de nulle part, c'est qu'on songe sans doute à des intérêts qu'on croit plus graves. La vérité est que l'Académie obéit à la tradition, sans chercher à la renouveler et à la féconder; qu'elle fait les choses sans chaleur, sans initiative. Aussi a-t-elle pu mettre l'éloge de Voltaire au concours, sans troubler en rien les prospérités des Welches!

Quel moyen d'action pourtant que les concours, si l'on y songe! Il y a concours et concours, sans doute. Lorsque Mme Deshoulières remportait le prix de poésie pour un morceau presque illisible qu'elle avait intitulé : *Soins du roi pour l'éducation de sa noblesse dans les places et à Saint-Cyr*, c'était l'enfance des concours, quoique le moment fût bon et que la poésie pût donner. Plus tard, dans le XVIIIe siècle, les concours de poésie et d'éloquence s'élevèrent à une certaine hauteur, et devinrent souvent des joûtes animées, où il était assez glorieux d'être vainqueur et pas trop humiliant d'être vaincu. Mais en notre temps de talent précoce, si prompt à dévier, de veines originales au début, il est probable que les tournois seraient plus brillans que jamais, si on savait agrandir la lice et attirer cette jeunesse dont une partie est oisive et désespère de l'avenir, et dont l'autre se perd dans les chemins de traverse de la littérature industrielle. Quoi! la poésie grelotte, elle est sans feu ni lieu, et lorsque vous lui offrez l'hospitalité de votre palais, elle ne vient pas! Quoi! vous avez de l'or dans une main, une couronne dans l'autre, et la muse passe sans s'arrêter! Il y a là quelque malentendu qu'il serait aisé de faire disparaître. Alors un peu d'éloquence se mettrait peut-être de la partie; un peu d'enthousiasme sincère, de vraie passion, quelques idées neuves, un bon style, feraient leur entrée sans trop de bruit. Cet idéal n'est pas exagéré, il est possible, et pourtant il ne touche pas à la réalité actuelle; il en est même assez loin. Pauvres concours! on a dénaturé jusqu'à leur pensée principale, et l'on couronnera bientôt des fronts chenus. Hier, où est allée la couronne qui était destinée au front de quelque jeune Athénien? — On a beau dire, ces palmes ne vont bien qu'à la jeunesse.

Le champ est donc abandonné, que le nom de Voltaire n'ait pas attiré quelques vaillans champions? Il y avait là cependant une belle étude à entreprendre. Il est temps de le juger, ce roi de l'ironie, la plus grande exis-

tence littéraire, après tout, qu'il y ait eu en France. Nous sommes, nous, le public impartial, le vrai public, celui du lendemain, et certes c'est bien aujourd'hui qu'il convient de le peindre au complet, cet hiérophante moqueur qui, durant soixante ans, ne cessa d'instruire et de corrompre, de railler et de charmer le monde. Cette royauté de l'esprit est la moins contestée, la plus retentissante et la plus longue qu'un homme soit jamais parvenu à fonder, et Voltaire ne l'eût pas établie avec ses seuls talens, s'il n'eût été en outre le plus habile, le plus consommé diplomate. Sous ce rapport, Rousseau ne lui ressemblait guère; le pauvre Jean-Jacques s'enfermait dans son orgueil intraitable et ne savait pas en sortir pour séduire et caresser les gens; il ne savait que les convaincre ou les toucher avec les *cris et les gestes* de son style, comme disait Rivarol. Voltaire ne se contentait pas d'écrire, il agissait en toute chose avec une habileté prodigieuse. Courtisan accompli, il était le plus flatteur des hommes, comme il en était le plus mordant; le cantique des louanges s'échappait aussi facilement de ses lèvres que l'hymne de l'injure, ne déchirant du reste jamais, ou ne flattant que par calcul, car il était maître de lui; il combinait tous ses coups, et sa vie est un immense ouvrage parfaitement composé, si ses livres sont des actions. Ses livres et sa vie se tiennent étroitement, et les uns ne doivent pas plus être séparés de l'autre qu'ils ne doivent tous les deux être séparés du XVIIIe siècle.

L'influence du XVIIIe siècle a été immense sur le monde, et l'influence de Voltaire a été immense sur le XVIIIe siècle. Toute l'époque est empreinte de lui. Ce n'est ni le plus poétique, ni le plus éloquent, ni le plus érudit, ni le plus gai, ni le plus profond : c'est le plus étonnant des écrivains; il touche à tout en laissant partout son cachet. Voltaire pousse la facilité jusqu'au prodige, la clarté jusqu'à l'évidence, le naturel jusqu'à la grace; il est moqueur jusqu'à l'insolence, passionné jusqu'à la mauvaise foi, grand polémiste qui, pour égaliser les armes, doit se battre seul contre une légion. Son esprit est prêt à tout; il marche à travers tous les sujets avec une décision et une fermeté incomparables : il se trompe souvent, frappe à côté ou frappe trop fort, soit colère, soit même ignorance; mais il y a une chose qu'on ne prend jamais en défaut chez lui, c'est le goût. Or, lorsque nous avons en nous une qualité supérieure, dominante, qui ne fléchit jamais, on est sauvé : c'est le juste qui sauve toute une ville. N'est-ce pas son goût infaillible qui l'a retiré de tous les mauvais pas et qui lui a conservé son sceptre? Mettez Diderot sur le trône de Voltaire, il perdrait la couronne vingt fois avant d'atteindre quatre-vingts ans; il se livrerait à des coups de tête, et sa plume, battant la campagne, compromettrait tout. Celle de Voltaire, si irritée qu'elle soit, ne compromettra pas son maître, car elle s'arrête d'elle-même à la limite et ne passerait pas au-delà. Grace à ce bon goût, qui est le fruit parfait de notre terroir, Voltaire eût vécu un demi-siècle de plus qu'il n'eût pas été tourmenté dans sa renommée, et qu'il eût toujours été, comme il le fut, enseveli dans son triomphe.

Voltaire a-t-il compris toute l'étendue de ses œuvres? a-t-il vu tout ce qu'il

démolissait en riant? et a-t-il eu conscience de sa mission depuis le jour où il commença la lutte jusqu'au jour où, de sa main tremblante, il baptisa le fils de Francklin au nom de Dieu et de la liberté, *God and liberty?* Est-ce un grand-prêtre d'une religion nouvelle? est-ce un Méphistophélès? est-ce l'un et l'autre? C'est ce qu'il faudrait demander à sa vie, à ses livres, à son siècle, et ce qu'il aurait fallu dire dans cette étude qu'avait demandée l'Académie française. Je le répète, ce travail était une bonne chose à entreprendre; mais il fallait posséder le coup d'œil d'un publiciste et d'un philosophe, le goût d'un critique littéraire; il fallait être assez habile pour paraître nouveau dans de certaines redites inévitables; juger un homme et un siècle, et tout abréger sans rien omettre; donner du relief aux idées, aux sentimens, aux faits; analyser l'esprit dans toutes ses finesses et le cœur dans tous ses détours; prendre Voltaire au milieu de ses relations, le mettre aux prises avec cet éloquent et malheureux Jean-Jacques, et en face de ce puissant et capricieux Frédéric, chercher l'homme dans les défilés de sa correspondance infinie, le poursuivre dans toutes ses cachettes, et l'amener vivant sur la scène, homme et écrivain au milieu de son siècle, pour l'admirer, le combattre, le railler, en lui empruntant sa plume et en lui dérobant un peu de sa verve. Il me semble que l'Académie française eût pu couronner alors un discours sur Voltaire. Celui-là n'est pas venu, on en a couronné un autre; mais je doute que les mânes du vieux Voltaire aient tressailli de joie. Le patriarche de Ferney n'est pas heureux au palais Mazarin : une première fois, il y a bien long-temps, l'Académie mit son éloge au concours; qui croyez-vous qui remporta la couronne d'assaut? M. Murville.

Il est vrai que l'éloge de M. Murville était en vers, et que celui du nouveau lauréat est en prose; l'autre était court, celui-ci est long, et certes je ne lui reprocherais pas son étendue, s'il apportait quelque chose de nouveau sur le personnage qu'il célèbre, sur la poésie, la philosophie ou la politique de son temps; mais les aperçus ne viennent pas, les idées manquent, et l'on est réduit, dans cette disette, à attendre au passage quelques traits émoussés. Après cette pâle biographie, servez-nous donc quelques morsures de Fréron, voire les violens sarcasmes de De Maistre, la belle page de M. de Châteaubriand, ou quelques traits éloquens de M. Villemain, ou les finesses de M. Joubert : cela nous refera un peu.

Après les prix d'éloquence sont venus les prix de vertu. Franchement, les rôles sont renversés, c'est la vertu qui devrait avoir le pas. M. Villemain avait lu son rapport sur le prix d'éloquence avec son esprit accoutumé et de malicieuses réticences; M. Scribe a fait le rapport sur les prix de vertu.

Toutes les fois que M. Scribe parle devant l'Académie, il commence par faire amende honorable. A son discours de réception, ce qu'il trouvait de plus extraordinaire à l'Académie, c'était de s'y voir, et il développait assez longuement cette idée. En cette dernière occasion, M. Scribe a renouvelé à peu près le même procédé; il a déclaré sérieusement et modestement qu'il était

fort embarrassé, car la tâche qu'il allait remplir n'était pas sa mission. Pourquoi pas? Les difficultés sont donc bien grandes? Eh! non, il s'agit de raconter quelques traits fort simples de la vie de quelques braves gens, et c'est certainement la tâche la moins scabreuse qui puisse être donnée à un académicien, surtout quand il est romancier. M. Scribe, malgré sa frayeur, n'a pas succombé sous le fardeau. Il a raconté avec agrément, non sans prétention, les actes de vertu, de dévouement héroïque d'hommes et de femmes du peuple, cœurs d'or sous des haillons. M. Scribe a été applaudi surtout lorsque, rappelant le mot d'autrefois : *Ah! si le roi le savait*, il a ajouté que le roi sait aujourd'hui, car la tribune et les journaux lui disent toute la vérité, — *pour le moins*. Ce *pour le moins* a soulevé deux salves d'applaudissemens : le bonheur de M. Scribe ne se dément pas. A cette double salve pour un si petit mot, M. Scribe aurait dû comprendre aujourd'hui, s'il ne l'avait compris depuis long-temps déjà, la vanité des applaudissemens. Il a donc été agréable conteur, c'était prévu. Quand il a passé moraliste, l'essai n'a pas aussi bien réussi; il a exprimé avec un peu d'emphase peut-être des idées connues; il avait pourtant un bon modèle à suivre, l'orateur d'il y a deux ans, qui exprima avec une simplicité grave des pensées élevées.

L'année a été bonne pour la vertu, a dit M. Scribe; M. Villemain n'en a pas dit autant pour l'éloquence. Ce concours en effet a été malheureux, et ceux qui suivront lui ressembleront peut-être. Cependant, nous en avons la conviction, les concours, sous les auspices de ce corps illustre qui sait si bien réparer ses propres pertes, pourraient amener d'excellens résultats dans cette décadence des lettres; mais il faudrait leur donner une impulsion puissante et les animer d'un esprit nouveau.

P. L.

V. de Mars.

